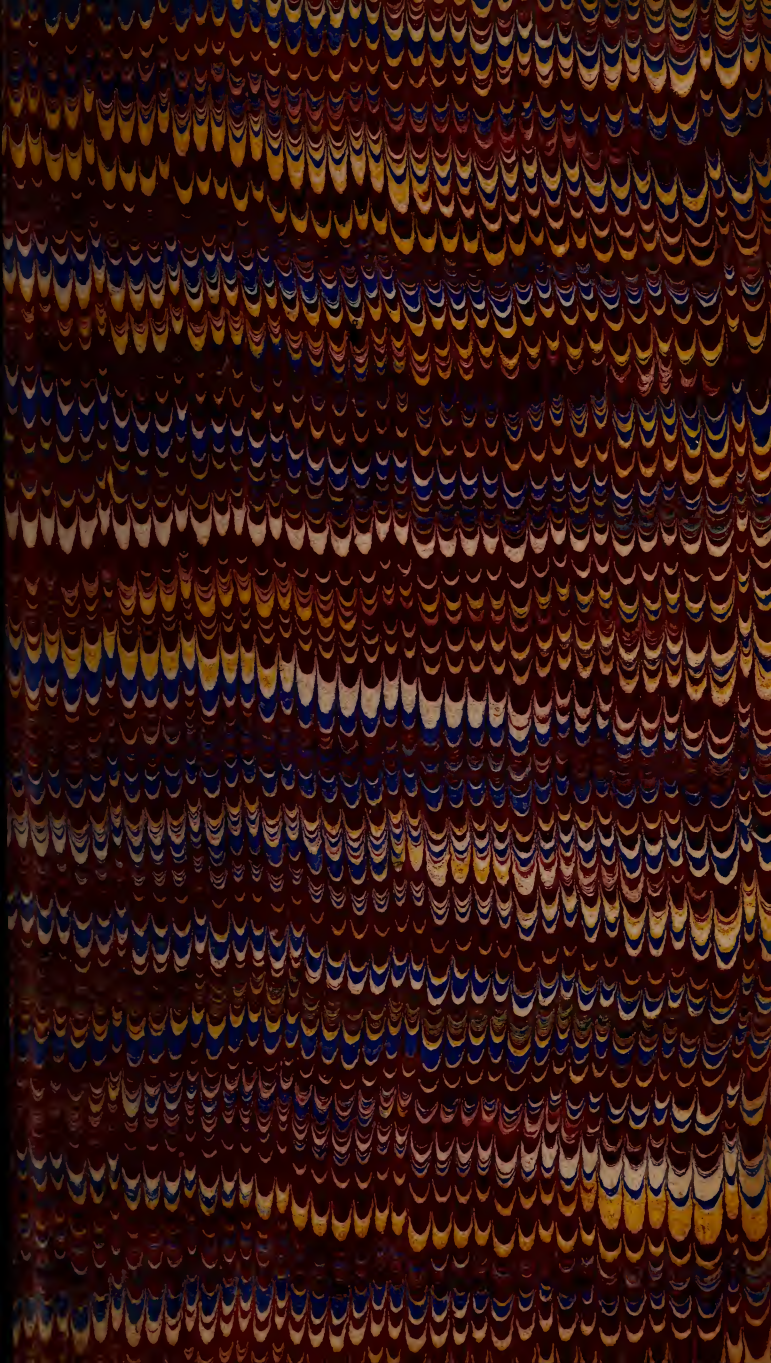


LIBRARY OF CONGRESS.

Chap. B1X1750

Shelf 116

UNITED STATES OF AMERICA.



H. White

DOCTRINE CHRÉTIENNE

EN FORME

DE LECTURES DE PIÉTÉ,

Où l'on expose les Preuves de la Religion ,
les Dogmes de la Foi , les Règles de la
Morale , ce qui concerne les Sacremens
et la Prière.

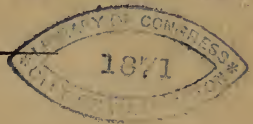
A L'USAGE

DES MAISONS D'ÉDUCATION

ET DES FAMILLES CHRÉTIENNES ;

Par M. l'Abbé L' H O M O N D ,

DERNIÈRE ÉDITION.



A LYON ,

Chez BLACHE et BOGET, Libraires.

~~~~~  
1809.

BX1750  
.46

---

DE L'IMPRIMERIE DE B. JOGUES.

---

---

---

# AVERTISSEMENT

## DE L'AUTEUR.

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE, dont la connoissance est si nécessaire, doit être présentée aux jeunes gens sous différentes formes, afin qu'elle entre plus facilement, et qu'elle se grave plus profondément dans leur esprit. Ils apprennent les élémens de la Religion à un âge où ils ne comprennent pas assez ce qu'on leur dit : devenus grands, ils dédaignent une instruction faite par demandes et par réponses, ils la regardent comme des leçons qui ne conviennent qu'à l'enfance. Les sermons qu'on leur fait ou qu'on leur dit, ne traitent que quelques sujets détachés, et n'offrent pas l'ensemble des Vérités de la Religion. Les jeunes gens n'en ont donc qu'une connoissance superficielle quand ils entrent dans le monde : les discours qu'ils y entendent, les exemples qu'ils y voient ne peuvent manquer de faire les plus funestes impressions sur leur esprit et sur leur cœur, principalement dans l'âge des passions. L'on a cru qu'il étoit à propos de leur donner alors une nouvelle instruction ; c'est-à-dire, lorsque la raison est développée, et qu'ils savent la lettre du Catéchisme ; en leur présentant, d'une manière plus étendue, la suite de la Doctrine Chrétienne : sous une forme qui fût plus de leur goût,

ce sera un préservatif contre les dangers auxquels ils seront exposés. C'est un usage établi dans les maisons où l'on élève la jeunesse, de terminer la Prière du matin et du soir par une lecture de piété : ce livre pourra servir à cet usage, et remplir l'année avec l'*Instruction de la Jeunesse*, par M. Gobinet. Il seroit bon de ménager quelques instans, à la fin de chaque lecture, pour interroger un ou deux élèves sur ce qu'on aura lu, afin de les exciter à être attentifs. Plaise à la divine bonté de répandre sa bénédiction sur cet ouvrage, et de le rendre utile à ceux pour qui il a été entrepris.



LES mêmes Libraires ont sous presses, en même format et caractères, deux autres Ouvrages du même auteur, sous ses titres : *Histoire abrégée de l'Eglise*, où l'on expose ses combats et ses victoires, dans les temps de persécutions, d'hérésies et de scandales, et où l'on montre que sa conservation est une œuvre divine, ainsi que son établissement, in-12 ; et *Histoire de la Religion avant la venue de Jésus-Christ*, où l'on expose les *premisses* que Dieu a faites d'un Rédempteur ; les *figures* qui l'ont représenté, les *prophéties* qui l'ont annoncé, et la suite des *événemens temporels* qui lui ont préparé les voies, etc., in-12.

---

DOCTRINE CHRÉTIENNE  
EN FORME  
DE LECTURES DE PIÉTÉ.

---

PREMIÈRE LECTURE PRÉLIMINAIRE.

*Nécessité de s'instruire de la Religion.*

*Beatus homo quem tu erudieris , Domine, et de Lege tuâ docueris eum.*

Heureux celui que vous avez instruit vous-même , Seigneur , et à qui vous avez enseigné votre Loi. *Ps. 93.*

**L** LE PLUS GRAND INTÉRÊT de l'homme est de connoître la Religion , et son devoir le plus essentiel est de l'étudier. Vous en avez déjà appris les élémens , mon cher Théophile : ces premières leçons suffisoient à la foiblesse de l'enfance ; mais votre raison qui se développe , et votre jugement qui commence à se former , demandent une connoissance plus étendue et plus approfondie. On vous présente , dans cet ouvrage , la Doctrine Chrétienne sous une forme nouvelle , qui paroît plus assortie au goût de ceux de votre âge : on ne se contente plus de vous proposer les dogmes de la Foi ; mais on vous met sous les yeux les raisons

solides, décisives, convaincantes pour lesquelles il faut croire ces dogmes. En vous exposant les règles que la Religion prescrit, on vous en fait remarquer la sagesse et l'équité; en vous montrant les trésors de grâces qu'elle vous ouvre, on vous en fait sentir le prix inestimable. Ce n'est pas que votre Foi, qui est un don de Dieu, ait besoin d'un nouvel appui: élevé dans le sein de l'Eglise, vous êtes docile à ses instructions: son autorité, la plus grande qu'il y ait dans l'univers, est une voie abrégée et très-sûre pour croire toutes les vérités qu'elle enseigne de la part de Dieu; mais ce développement est nécessaire, ou du moins très-utile, pour vous prémunir contre les dangers auxquels vous serez bientôt exposé. Vous trouverez dans le monde, où vous allez entrer, des hommes impies qui blasphèment ce qu'ils ignorent, qui osent soumettre la parole de Dieu à l'examen de leur foible raison, qui traitent de préjugés populaires les vérités les plus certaines et les plus respectables. Vous devez sans doute éviter leur société; mais si cela n'est pas possible, vous aurez du moins des principes à opposer à la séduction. Ce que je vous demande, c'est de ne pas vous laisser éblouir par les vaines subtilités de l'irréligion, c'est de ne point prendre des blasphèmes pour des raisons, ni des railleries pour des preuves. Vous devez alors vous rappeler les prin-

cipes que vous aurez appris dans votre jeunesse, et vous y affermir, en lisant les excellens ouvrages qui démontrent la vérité de la Religion, et où les sophismes qui l'attaquent sont réfutés avec autant de force que de lumière ( 1 ). Plus vous serez instruit, plus vous serez ferme dans la Foi; plus vous étudierez votre Religion, plus vous y découvrirez de caractères de Divinité. Cette précaution est encore plus nécessaire pour vous garantir de l'illusion des passions; bientôt vous en sentirez les mouvemens tumultueux. Le cœur agité répand des nuages dans l'esprit, et en obscurcit les lumières. Nous jugeons mal de ce qui contrarie nos inclinations, et gêne nos penchans: La Religion combat toutes les passions: ce que je vous demande, c'est que vous ne les consultiez point dans une affaire si importante, et où la méprise a des suites si terribles; c'est que le désir de les satisfaire ne vous détermine jamais à abandonner la vérité. Seroit-il sage, seroit-il prudent de les établir juges dans une cause où elles ont un intérêt si vif et si pressant? Si vous êtes fidèle à suivre ces avis que je vous donne, vous conserverez le don précieux de la Foi; car l'incrédulité vient toujours de ces deux sources, l'ignorance et la corruption du

---

(1) Existence de Dieu par Fénelon. Discours sur l'Hist. Universelle. Abbadie, Principes de la Foi. Fondemens de la Foi. Paris, chez Onfroy.

cœur. Il y auroit beaucoup moins d'impies ; si la Religion étoit mieux connue , et il n'y en auroit pas un seul , si les hommes étoient sans passions. L'on a beau vanter dans quelques incrédules l'étendue des connoissances , l'éclat des talens , et même la supériorité du génie ; il n'en est pas moins vrai que ces hommes , si habiles dans les sciences humaines , ne sont pas instruits dans celle de la Religion. La plupart n'en savent que ce qu'ils en ont appris dans ces premières leçons qu'on leur a données pendant leur enfance , dont ils ne conservent qu'un souvenir confus et superficiel. Dans la suite , ils ont dédaigné cette sorte d'instruction , comme fort au-dessous d'eux , et ils n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse à cette étude. Quelques-uns ne connoissent la Religion que par des écrits aussi licencieux qu'impies , où elle est indignement outragée et calomniée ; ils ne savent que les blasphèmes que l'on a vomis contre elle , et ils ont appris à être incrédules avant que d'apprendre à croire. Non , ils ne la connoissent point cette Religion si belle , si digne de Dieu , si proportionnée aux besoins de l'homme , et si nécessaire à son bonheur ; ils ne connoissent pas ce plan admirable qui en lie toutes les parties , cette harmonie , cet accord parfait entre l'ancien et le nouveau Testament , qui la rend aussi vénérable par son antiquité , qu'elle est auguste



par la sublimité de ses dogmes, et respectable par la pureté de sa morale. Cette ignorance a ouvert en eux une voie libre et facile aux passions. La Religion, qui n'étoit connue qu'imparfaitement, n'a opposé qu'une foible digue à leur impétuosité : ils ont commencé à douter d'une doctrine qui ne pouvoit s'allier avec les plaisirs qu'ils aimoient ; et ils ont secoué le joug de la Foi, pour s'affranchir de celui de la vertu, de l'innocence et des mœurs. Vous concevez, mon cher Théophile, que le remède à un si grand mal, est de donner aux jeunes gens une instruction plus développée sur les principes de la Religion, sur les fondemens inébranlables de la Foi. Cette instruction écarteroit une des causes de l'incrédulité, et elle affoibliroit l'autre, en apprenant à connoître Dieu et à le craindre. Si, malgré ce secours, un jeune homme se laisse emporter par ses passions, il lui reste du moins, au milieu de ses égaremens, une ressource précieuse : les lumières de son esprit, le trouble salutaire de sa conscience le rappellent sans cesse à la vertu, et il y a lieu d'espérer qu'il sortira un jour de cet état funeste. Appliquez-vous donc, mon cher Théophile, à connoître votre Religion : gravez-en profondément les principes dans votre esprit, et plus encore dans votre cœur. Vous étudiez avec soin les lettres et les sciences profanes : je loue votre empres-

sement à vous y rendre habile; cette étude entre dans l'ordre de vos devoirs; mais votre première, votre principale étude doit être celle de la Religion, d'où dépend votre destinée éternelle.

Donnez-nous, ô mon Dieu, le goût de cette science divine qui fait les Saints; que nous aimions à en être instruits. Répandez sur cette étude l'onction de votre grâce, qui la rend douce et aimable, et qui porte dans l'ame la joie; la consolation et la paix. Donnez-nous l'intelligence de votre sainte Loi; qu'elle dissipe les ténèbres de notre esprit, et qu'elle change notre cœur, en le délivrant de toute affection vicieuse, et en y faisant germer les vertus. Donnez-nous cette docilité qui soumet la raison aux vérités de la Foi, et la volonté à l'amour de vos préceptes. Les sciences humaines ne sont pas à la portée de tous les esprits; mais votre Loi, ô mon Dieu, est proportionnée à l'intelligence de tous les hommes. Vous l'offrez aux petits comme aux grands, parce que vous voulez les sauver tous; elle donne la sagesse aux enfans: il faut même devenir humble et petit pour la bien connaître et pour être votre Disciple.

*Pratique.* Ecouter attentivement les lectures de piété.

I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Existence de Dieu.*

*Accedentem ad Deum, oportet credere quia est.*

Pour s'approcher de Dieu, il faut croire qu'il y en a un. *Hebr. XI.*

**I**L y a un Dieu : c'est une vérité que vous avez connue dès l'enfance, mon cher Théophile ; elle s'est, pour ainsi dire, présentée d'elle-même à votre esprit ; il n'a fallu qu'ouvrir les yeux et réfléchir un instant, pour l'apercevoir. Tout ce qui est hors de vous, tout ce qui est en vous, prouve qu'il y a un Dieu. Je vais vous rappeler les preuves qui vous en ont convaincu. Regardez le Ciel : quel magnifique spectacle ! qui est-ce qui a fait cette voûte immense ? qui est-ce qui y a suspendu tous ces globes éclatans, le soleil qui répand par-tout la lumière et la chaleur, la lune et les étoiles qui brillent au firmament pendant la nuit ? Voyez avec quelle régularité ces astres recommencent chaque jour leur course majestueuse. Tous leurs mouvemens sont réglés ; jamais ils ne s'écartent de la route qui leur a été tracée ; et ce bel ordre subsiste depuis six mille ans. La succession des jours et des nuits n'a jamais été interrompue. D'où peut venir une régularité si constante, si ce n'est d'une intelligence infinie et toute puissante ? Abaissez maintenant vos regards sur la terre :

§ DOCTRINE CHRÉTIENNE.

que de merveilles n'y apercevez-vous pas !  
Considérez cette multitude innombrable  
d'animaux d'espèces si différentes, dont elle  
est peuplée ; cette variété infinie d'arbres ,  
de plantes et de fruits dont elle est cou-  
verte ; la quantité prodigieuse de poissons  
que la mer renferme dans son sein : quel  
peut être l'auteur de tant de merveilles ,  
si ce n'est Dieu ? Dites-moi : le Prince le  
plus puissant , le plus grand Roi du monde  
pourroit-il seulement former une fleur , une  
feuille , un grain de sable ? Non, sans doute.  
Attribuer tout cela au hasard , ne seroit-ce  
pas le comble de l'extravagance ? Quand  
vous voyez un beau Palais , vous jugez sans  
hésiter qu'il y a eu un habile Architecte  
qui en a tracé le plan et dirigé l'exécution.  
En voyant un beau tableau , vous ne doutez  
pas qu'il n'y ait eu un excellent Peintre  
qui en a conçu le dessin et distribué les  
couleurs. Si quelqu'un venoit vous dire que  
c'est l'ouvrage du hasard , que les pierres  
de l'édifice se sont taillées et posées d'elles-  
mêmes ; que les couleurs du tableau sont  
venues , par hasard , s'arranger sur la toile,  
se nuancer dans un si bel ordre et former  
une figure régulière , ne le regarderiez-vous  
pas comme un insensé ? Quelle seroit donc  
la folie de celui qui prétendroit que l'uni-  
vers s'est formé par hasard ! Quoi ! le hasard  
n'a jamais formé une maison , un tableau ,  
et il auroit formé le monde ! Enfin , consi-

dérez-vous vous-même , mon cher Théophile; vous avez un corps , et ce corps est composé d'une multitude étonnante de ressorts et d'organes qui sont placés et arrangés avec un ordre admirable. Par-tout l'on aperçoit un dessin marqué , et l'on voit que celui qui les a faits , a employé les moyens les plus propres à l'exécution de ce dessin. Remarquez la situation de vos yeux ; ainsi que des sentinelles , ils occupent le lieu le plus élevé pour apercevoir de loin les objets. N'est-il pas évident qu'ils ont été faits pour voir , comme les oreilles pour entendre , les mains pour agir , et les pieds pour marcher ? Quel autre que Dieu a pu faire un si bel ouvrage ? Dire que c'est la nature , c'est dire un mot vide de sens , à moins que par la nature on entende une cause pleine de sagesse et de puissance , et alors c'est Dieu lui-même.

Secondement , vous n'avez pas seulement un corps , mon cher Théophile , vous avez aussi une ame ; cette ame n'est point matière , car la matière n'est pas capable de penser ; c'est donc un esprit. Cependant l'ame est étroitement unie au corps. Certainement l'ame ne s'est point unie d'elle-même à notre corps ; cette union s'est faite avant qu'elle y eût pensé. Cette union est si étroite , que quand le corps est en bon état , une douce joie se répand dans l'ame ; et dès que le corps s'altère , l'ame souffre

de son côté. Qui a pu unir ainsi deux choses si différentes, et établir entr'elles cette correspondance admirable, si ce n'est Dieu?

Ces sentimens de joie et de douleur que vous éprouvez, sont encore une nouvelle preuve qu'il y a un Dieu; car il ne dépend pas de vous de les avoir, ou de ne pas les avoir. Si vous pouviez vous les procurer, ou vous y soustraire, vous seriez toujours dans la joie, et jamais vous n'éprouveriez la douleur. Vous avez donc un Maître souverain et tout-puissant, qui excite en vous ces sentimens; de qui vous dépendez, et qui dispose de vous à son gré. Ce Maître suprême, c'est Dieu. De là ce cri : *Mon Dieu!* qui vous échappe dans une douleur inopinée, dans un danger imprévu; ce cri indélébile, qui n'est pas l'effet de la réflexion, mais le témoignage d'une ame naturellement chrétienne, selon l'expression de Tertullien. Il est donc vrai, mon cher Théophile, que nous portons au-dedans de nous l'impression de la Divinité, tracée en caractères ineffaçables: aussi n'y a-t-il jamais eu de peuple si barbare et si sauvage, qui n'ait reconnu une Divinité. On trouve des nations qui n'ont point de Villes, point de Lois, point de Magistrats; mais on n'en trouve aucune qui n'ait point de Dieu. Ce consentement si universel entre tous les hommes, de tous les pays et de tous les siècles, si différens d'ailleurs de génie et de

mœurs , séparés par des intervalles immenses de temps et de lieux , ne peut être l'effet d'une convention arbitraire : il ne peut venir que d'une lumière qui éclaire tous les hommes , et que Dieu a mise dans notre ame en nous créant.

Oui , mon Dieu , vous avez gravé dans tous vos ouvrages la magnificence de votre nom en caractères si visibles , que les plus simples mêmes ne sauroient l'y méconnoître. Les cieux annoncent votre gloire et le firmament publie les merveilles de votre puissance. Cette voix se fait entendre à tous les hommes et à toutes les nations. Quel autre en effet a pu dire au soleil : Sortez du néant , et présidez au jour ? Quel autre que vous a pu dire à la lune : Paraissez et soyez le flambeau de la nuit ? Toutes les créatures nous disent qu'elles ne se sont pas faites elles-mêmes , mais que c'est vous qui les avez faites. C'est vous qui avez étendu le ciel comme une tente magnifique , qui avez attaché les astres au firmament , qui leur avez tracé la route qu'ils doivent parcourir ; c'est vous qui faites germer les plantes dans le sein de la terre , et qui leur donnez l'accroissement ; c'est vous qui avez réglé la succession des jours et des nuits , et fixé l'ordre invariable des saisons ; c'est votre main invisible qui a formé notre corps , qui en a arrangé tous les ressorts , et disposé tous les membres avec un art

admirable. Pour reconnoître cette vérité ; il ne faut ni des lumières sublimes, ni une étude profonde. Les premières impressions de la raison suffisent : il ne faut qu'une ame qui porte encore en elle-même ces traits primitifs de lumière que vous y avez mis en la créant. Malheur à moi si je laissois jamais éteindre, ou même obscurcir cette lumière précieuse, par les nuages de mes passions ; malheur à moi si je devenois semblable à cet insensé qui a dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu.* Ce n'est pas dans son esprit, c'est dans son cœur que l'impie a tenu ce langage ; car le cœur corrompu peut bien lui suggérer ce sentiment si contraire aux lumières de sa raison : mais son esprit ne sauroit se le persuader. Ne permettez pas, ô mon Dieu ! que j'aie le malheur de tomber jamais dans un aveuglement si déplorable : vous avez fait vos créatures comme autant de degrés pour nous élever jusqu'à vous ; c'est l'usage que je veux en faire ; en les voyant, je verrai, j'adorerai leur Auteur.

*Pratique.* Voir Dieu dans les créatures,



I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Perfections de Dieu.*

*Magnus Dominus , et laudabilis nimis , et magnitudinis ejus non est finis.*

Le Seigneur est grand , il est fort au-dessus de nos louanges , et sa grandeur n'a point de bornes. *Psalm. 144.*

**D**IEU est si grand , et notre esprit est si borné , qu'il nous est impossible de comprendre ce qu'il est. Nous ne le connoissons qu'imparfaitement par la lumière de la Foi et par celle de la raison. Cependant cette connoissance , toute imparfaite qu'elle est , suffit à l'homme dans cette vie , et il est à propos de vous l'exposer , mon cher Théophile. Rien ne nous donne une plus grande idée de Dieu , que ce qu'il a dit de lui-même : « *Je suis celui qui suis.* » Exode 3. Parole sublime ; tâchons d'en pénétrer le sens. C'est comme s'il disoit : Je suis l'Être par excellence , le principe et la source de tout ce qui est , celui en qui et par qui toutes choses subsistent ; tout ce qui est au monde n'a qu'un être emprunté qu'il tient de moi , et que je peux lui ôter quand il me plaît ; mais moi , je suis par moi-même ce que je suis. De cette idée de Dieu , il résulte qu'il possède toutes les perfections , et qu'il les a au suprême degré. Suivez - moi , mon cher

Théophile , dans le développement que je vais en faire.

Dieu est esprit ; c'est une pure intelligence : il n'a ni corps , ni figure , ni couleur. Dieu ne ressemble à rien de tout ce qui nous environne et qui frappe nos sens. Tout ce que vous voyez , tout ce que vous touchez est matériel , et un être infiniment parfait n'est point matière. Il n'y a que notre ame qui ait quelque ressemblance avec Dieu , qui puisse nous en faire concevoir une juste idée. Comme Dieu , elle est une intelligence ; mais , remarquez bien , il y a une distance infinie entre l'intelligence souveraine , qui est Dieu , et une intelligence créée , telle qu'est la nôtre. Les connoissances de notre ame sont bornées et imparfaites , celle de Dieu embrassent toutes choses. Dieu connoît tout , il sait tout , et la connoissance qu'il en a est infiniment parfaite : ses pensées sont aussi élevées au-dessus de nos pensées que le ciel est élevé au-dessus de la terre.

Dieu est éternel. Il étoit avant toutes choses , puisqu'il a tout fait ; il étoit avant tous les temps ; il n'a point commencé d'être ; c'est lui qui a donné le commencement à tout. Remontez au-delà de six mille ans , le ciel et la terre n'étoient pas encore ; ils seront un jour détruits. Comptez les années qui se sont écoulées depuis votre naissance , le nombre en est fort petit , et bientôt vous

arriverez au terme de votre vie. Il n'en est pas ainsi de Dieu ; il n'a point eu de commencement , et il n'aura jamais de fin. Avant la naissance des siècles , Dieu étoit en lui-même , et rien n'étoit que lui seul. Avant que les montagnes eussent été formées , dit le Prophète , avant que l'univers fût sorti du néant , vous étiez , Seigneur , de toute éternité , et vous serez dans tous les siècles. Les ouvrages de vos mains périront ; mais pour vous vous subsisterez éternellement , et vos années ne passeront point.

Dieu est tout-puissant. C'est le nom qu'il se donne lui-même dans les saintes Ecritures. Il peut tout ; il fait tout ce qu'il veut ; par sa seule parole , il a tiré du néant toutes les créatures ; il pourroit encore créer mille autres mondes , et sa puissance ne seroit pas épuisée. Il appelle , dit le Prophète , les choses qui ne sont pas , comme si elles étoient , et elles obéissent à sa voix. Rien n'est donc impossible , rien n'est donc difficile à Dieu.

Dieu est indépendant. Eh ! de qui dépendroit-il , puisque tout dépend de lui ? Nous sommes dans une dépendance continue et universelle à l'égard de Dieu ; c'est lui qui nous conserve et qui nous soutient : sans lui nous retomberions à chaque instant dans le néant d'où il nous a tirés : sans son secours , nous ne pouvons rien faire ; mais Dieu ne dépend d'aucune chose. Principe

de tout ce qui est , il ne tient l'être que de lui-même. Source inépuisable de tous les biens , il les a tous de son propre fonds , et il les distribue à son gré à qui il lui plaît. Souverainement heureux , il n'a besoin de personne , il se suffit à lui-même. Maître absolu de toutes choses , il n'a ni supérieur ni égal.

Dieu est immuable. Ce qu'il est , il l'a toujours été , et il le sera toujours. « Je » suis le Seigneur , nous dit-il lui-même , » et je ne change point. » L'homme n'est jamais dans un état fixe et permanent : son corps , sujet aux révolutions des différens âges , passe encore successivement de la force à la foiblesse , de la santé à la maladie , de la vie à la mort. Sa volonté change , soit par inconstance , soit parce qu'il découvre des raisons d'abandonner ce qu'il recherchoit , ou de rechercher ce qu'il négligeoit ; mais , en Dieu , il n'y a ni changement , ni même ombre de vicissitude. Tout ce qui est en lui est éternel. La volonté du Seigneur , dit le Prophète , demeure éternellement , et les pensées de son cœur subsistent dans toute la suite des générations.

Dieu est infini ; c'est-à-dire , que son essence et ses perfections n'ont point de bornes ; il a toutes les perfections , et en lui chaque perfection est infinie. Sa nature est d'être souverainement parfait. Ainsi ,

Dieu est non-seulement juste , mais infiniment juste ; il est non-seulement saint , mais infiniment saint ; il est non-seulement bon , mais infiniment bon ; et ainsi de toutes les autres perfections. Comme rien n'a pu en limiter le nombre , rien n'a pu en borner la grandeur.

Que vous êtes grand , ô mon Dieu ! que vous êtes digne de nos respects et de nos adorations ! Qui pourroit se lasser d'admirer vos merveilles ! Qui pourroit les raconter dignement ! Mais pourquoi avons-nous un esprit , si ce n'est pour les contempler , et une langue , si ce n'est pour les publier ? Pourquoi avons-nous un cœur , si ce n'est pour en être vivement touchés , et pour être embrasés de votre amour ? Vous êtes infiniment bon , infiniment juste , infiniment sage ; vous êtes souverainement aimable par votre parfaite et inaltérable beauté ; souverainement redoutable par votre force invincible. Vous êtes toujours le même ; vous ne changez jamais , et vous faites tous les changemens qui arrivent dans le monde. Incapable de renouvellement et d'altération , vous renouvez toutes choses ; toujours en action , et toujours en repos , vous portez tout sans vous lasser , vous nourrissez tout sans vous épuiser ; vous donnez à tous sans vous appauvrir. A vous , ô mon Dieu ! appartient la puissance et la gloire ; à vous toute autorité et tout empire ; à vous

toutes les richesses et tous les biens ; mais c'est vous qui êtes le bien au-dessus de tous les biens , et qui les renfermez tous en vous - même. Vous êtes si fort élevé au-dessus de nos pensées et nos expressions, que nous ne pouvons ni faire comprendre aux autres ce que vous êtes , ni le comprendre nous-même. Qu'est-ce que l'homme pour entreprendre de vous louer ? qu'est-ce qu'une vile créature , pour oser sonder l'abîme de vos adorables perfections ? A la vue de tant de gloire et de majesté , que puis-je faire autre chose que de me prosterner devant vous , me taire et adorer ? Un silence de respect et d'amour vous honorera plus que toutes mes paroles et toutes mes louanges.

*Pratique. S'anéantir devant Dieu.*

---

## I V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Immensité de Dieu.*

*In manu ejus sunt omnes fines terræ.*

Il tient dans sa main la terre toute entière. Ps. 94.

**D**IEU est au ciel , en la terre et en tous lieux. Cette présence de Dieu par - tout s'appelle *immensité* , parce qu'elle est sans mesure et sans bornes. C'est Dieu qui anime tout , qui soutient tout , qui donne la vie et le mouvement à tout ; Dieu est donc

par-tout : il est en toutes choses , ou , pour mieux dire , toutes choses sont en lui. Sa présence s'étend au-delà des bornes de l'univers : il pourroit en créer un autre ; et s'il le créoit , ce nouvel univers seroit dans l'étendue de son immensité. L'Écriture sainte présente cette vérité presque à chaque page : « N'est-ce pas moi , dit le Seigneur , » qui remplis le ciel et la terre ? Dieu est » plus élevé que les cieus , plus profond » que les abîmes , plus étendu que la terre , » plus vaste que la mer , c'est-à-dire , plus » grand que l'univers entier. Dieu n'est pas » loin de nous , dit saint Paul ; c'est en lui » que nous sommes , que nous vivons et » que nous agissons. » En quelque endroit que nous allions , nous trouvons Dieu présent : c'est ce qui fait dire au Saint Roi David : « Où irai-je pour éviter votre présence ? Où fuirai-je pour échapper à vos regards ? Si je monte au ciel , vous y êtes ; si je descends dans les abîmes de la terre , je vous y trouve encore ; par-tout où je vais , c'est votre main même qui m'y conduit , c'est votre main qui me soutient. » Il est donc certain , mon cher Théophile , que nous sommes continuellement sous les yeux de Dieu : il entend toutes nos paroles , il voit toutes nos actions : il est même au fond de notre cœur ; il connoît toutes nos pensées et tous nos désirs. Quand nous faisons le mal , c'est en sa présence que

nous le faisons. Les ténèbres les plus épaisses, la nuit la plus obscure, ne nous dérobent point à ses regards ; aussi ce Saint Roi ajoute-t-il : « J'ai dit : peut-être les ténèbres me cacheront-elles ; mais les ténèbres n'ont aucune obscurité pour lui : la nuit la plus profonde est à ses yeux comme le jour le plus brillant. » La preuve de cette vérité est dans votre cœur, mon cher Théophile : d'où viennent ces remords qui nous agitent, quand nous avons fait une mauvaise action, même en secret, et sans avoir été aperçus de personne ? d'où viennent ces reproches si vifs et si amers que fait alors la conscience ? En vain le pécheur s'efforce de les apaiser ; le cri perçant de cette voix intérieure surmonte tout ce qu'on lui oppose : en vain il fuit son propre cœur, et se hâte de sortir de lui-même pour n'être pas accablé de confusion devant un Juge qui lui reproche son crime ; quelque part qu'il aille, il est saisi de crainte et couvert de honte devant le censeur invisible, qu'il porte dans son sein. Quel est-il ce censeur ? Quelle est cette voix qui reproche si vivement le crime ? Quelle est cette lumière qui luit dans les ténèbres même ; et que les ténèbres ne peuvent obscurcir ? Quel est ce Juge sévère auquel le pécheur ne sauroit échapper, si ce n'est la vérité incorruptible et la justice éternelle ? Et qu'est-ce que cette vérité et cette justice, si ce n'est



Dieu , témoins véritable de toutes nos actions ? N'oubliez donc jamais , mon cher Théophile , que Dieu est toujours avec vous , et que vous n'êtes jamais seul ; qu'éloigné de la vue des hommes , dans le lieu le plus retiré , dans la plus profonde solitude , vous avez un témoin invisible , qui vous accompagne et qui observe toutes vos actions. Cette pensée vous éloignera du mal. L'ennemi de votre salut sera foible , ses efforts seront impuissans , tant que vous conserverez la pensée de la présence de Dieu. Eh ! comment oseriez-vous commettre le péché sous ses yeux ? Auriez - vous la témérité de faire en sa présence ce que vous ne feriez pas à la vue d'un père , d'un maître ? C'étoit la leçon que donnoit autrefois Tobie à son fils : « Mon fils , lui disoit-il , ayez Dieu dans l'esprit tous les jours de votre vie. » C'est le conseil que nous donne Saint Augustin : « Si quelqu'un vous porte au péché , répondez-lui : trouvez-moi un endroit où Dieu ne me voie pas ; mais puisqu'il n'y en a point où Dieu ne soit présent , ne m'en parlez plus : je ne suis point assez méchant pour l'offenser sous ses yeux ; » cette pensée vous soutiendra dans la pratique de vos devoirs ; rien n'est plus propre à vous animer à les remplir que de songer que vous avez pour témoin de ce que vous faites un Dieu

infiniment bon , qui vous tient compte de votre fidélité.

Vous êtes présent par-tout , ô mon Dieu ! le ciel et la terre sont remplis de votre gloire et de votre majesté. Que j'ai été aveugle de vivre jusqu'à présent sans penser à vous ! Vous étiez , Seigneur , dans tous les lieux où j'étois ; vous aviez les yeux ouverts sur moi ; vous entendiez toutes mes paroles ; vous connoissiez toutes mes pensées ; vous considérez toutes mes actions , et je ne faisais aucune attention à votre présence : je parlois , j'agissois devant vous sans penser à vous. Hélas ! mon Dieu , je reconnois que cet oubli de votre divine présence a été la cause de toutes mes chutes. Oui , si j'ai commis autrefois tant de péchés , c'est parce que je vous ai oublié ; si je tombe encore dans beaucoup de fautes , c'est parce que je vous perds souvent de vue. Comment , en effet , oserois-je vous offenser , si je pensois que vous êtes auprès de moi , que vous me voyez ? Je veux désormais avoir continuellement dans l'esprit cette pensée : *Dieu me voit*. Je me la rappellerai , sur-tout dans les tentations , dans les occasions où je me sens porté au péché. *Dieu me voit* : cette pensée me soutiendra contre les attaques du démon , et me donnera la force de les surmonter. Je me la rappellerai dans mes dégoûts ,

dans ces momens où la langueur, la lâcheté me fait négliger mes devoirs ; cette pensée m'encouragera, m'animera à les remplir avec fidélité.

*Pratique.* Avoir souvent dans l'esprit cette pensée : Dieu me voit.

---

V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Providence de Dieu.*

*Attingit à fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.*

Sa sagesse atteint avec force depuis une extrémité jusqu'à l'autre, et elle dispose tout avec douceur. *Sap. 8.*

**D**IEU prend soin de toutes les créatures ; et ce soin s'appelle *Providence*. Il gouverne toutes choses, et rien n'arrive dans le monde sans son ordre ou sans sa permission. Le bien qui se fait arrive par son ordre ; Dieu l'approuve, il le veut, il le commande, il le récompense. Le mal n'arrive que par l'ordre de Dieu ; il le défend, il le punit ; mais il le laisse commettre ; il ne l'empêche pas, parce qu'il ne veut point gêner notre liberté, et parce qu'il est assez puissant pour tirer le bien du mal même. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que Dieu abandonne ses créatures au hasard, après les avoir faites. Puisqu'il a daigné les créer, il n'est pas indigne de lui de les gouverner. Le hasard n'est rien,

et ne peut être cause de rien. Comme il a fallu une puissance et une sagesse infinies pour produire le monde , il faut aussi que cette même puissance et cette même sagesse le maintiennent et le conservent. L'Histoire sainte toute entière atteste cette vérité ; et ce qu'il y a de plus remarquable dans les Ecrivains sacrés, c'est leur attention continuelle à faire envisager tout ce qui arrive comme un effet de la Providence. Quand les Juifs étoient fidèles à la Loi de Dieu , il répandoit sur eux ses bienfaits , et les combloit de prospérités ; abandonnoient-ils le Seigneur , les châtimens et les malheurs suivoient de près leur infidélité.

Cette Providence ne veille pas seulement sur les Royaumes et les Empires ; son attention s'étend à la moindre des créatures. Elle est aussi appliquée à chacun de nous , que s'il étoit seul au monde : il ne tombe pas un passereau sur la terre sans l'ordre de votre Père céleste ; tous les cheveux de votre tête sont comptés , dit Notre-Seigneur lui-même. Voulez-vous en avoir des exemples , mon cher Théophile ? Ouvrez les livres saints : Joseph est vendu par ses frères , et emmené en Egypte ; il est chargé de chaînes , et jeté dans une prison obscure ; mais Dieu , dit l'Ecriture , descendit avec lui dans la fosse , et ne l'abandonna point dans les fers. Joseph sortit  
glorieux

glorieux de la prison , et fut mis à la tête de toute l'Egypte , où il étoit entré comme esclave. Lorsqu'il se fit reconnoître à ses frères , il leur dit : « Ce n'est point par » votre conseil , c'est par la volonté de » Dieu que j'ai été envoyé ici. » Voyez-vous , mon cher Théophile , comment il attribue à la Providence de Dieu ce qui paroissoit être l'effet de la volonté des hommes ? Moïse est exposé sur les eaux du Nil en exécution des ordres du Roi Pharaon ; mais , par une disposition admirable de la Providence , la fille du Roi vint à l'endroit où étoit l'enfant ; elle en eut pitié ; elle le fit élever dans le palais même , comme si c'eût été son fils. Qui est-ce qui la conduisit si à propos au lieu où l'enfant alloit périr ? Qui est-ce qui lui mit dans le cœur ce sentiment de compassion , et lui inspira le dessein de l'adopter pour son fils ? c'est Dieu qui destinoit cet enfant à être un jour le libérateur de son peuple. Est-il donc besoin , mon cher Théophile , de vous rapporter des faits anciens , pour vous convaincre qu'il y a une Providence ? Ne voyez-vous pas tous les ans croître et mûrir les moissons ? Ne voyez-vous pas les arbres se charger de fruits , pour vous nourrir ? Pouvez-vous ne pas apercevoir , dans ce renouvellement continuel de secours , l'attention d'un Père qui veille à la conservation de ses enfans , et qui pourvoit

à tous leurs besoins ? Ne vous imaginez pas , mon cher Théophile , que cette attention , que ce soin coûte à votre Dieu , ou que son repos inaltérable puisse en être troublé. Tout est également aisé à une puissance et à une sagesse infinies. Si un Roi ne s'occupe que des grandes affaires , sans descendre dans le détail des petites choses qui se passent dans son royaume , c'est qu'un Roi n'ayant qu'une intelligence bornée , ne pourroit s'appliquer aux petites choses sans négliger les grandes ; mais la sagesse de Dieu étant infinie , embrasse tout sans peine et sans effort. C'est elle qui donne la fertilité à la terre et l'accroissement aux plantes ; c'est elle qui nourrit les oiseaux du ciel , les poissons qui nagent dans la mer , et les animaux qui rampent sur la terre. « Les créatures insensibles , » le feu , la pluie , les vents , les tempêtes » obéissent à sa voix , et exécutent ses » ordres , dit le Prophète ; c'est lui qui » couvre le ciel de nuages , et qui prépare la » pluie à la terre. » Il permet quelquefois que l'homme de bien soit dans le misère , tandis que l'impie est dans l'abondance. N'en prenez pas occasion de douter de la Providence. Si Dieu permet que le juste souffre sur la terre , c'est qu'il veut éprouver sa vertu pour la récompenser magnifiquement dans l'autre vie ; c'est qu'il sait que cette affliction passagère est un moyen pour assurer son salut éternel.

De ce principe , *il y a une Providence* , naissent deux devoirs pour l'homme : le premier est de se soumettre sans réserve à la conduite de cette Providence ; nous devons l'adorer dans les maux comme dans les biens qui nous arrivent , dans l'adversité comme dans la prospérité , dans la maladie et les souffrances , comme dans la santé et dans la joie : nous devons dire alors : « Dieu » le veut , et il ne le veut que pour mon » bien ; que son saint nom soit béni. » Le second devoir est de se confier en la Providence , et d'attendre sans inquiétude de la bonté de Dieu , tout ce qui nous est nécessaire pour cette vie et pour l'autre. « Considérez les oiseaux du ciel , dit Notre- » Seigneur ; ils ne sèment ni ne moisson- » nent ; c'est Dieu qui les nourrit : com- » bien ne valez-vous pas mieux qu'eux ! » Voyez les lys des campagnes : ils ne tra- » vaillent ni ne filent. Cependant le Roi » Salomon , dans toute sa gloire , n'étoit » pas vêtu comme chacun d'eux. Si Dieu » a soin de vêtir ainsi l'herbe des champs , » combien prendra-t-il plus soin de vous , » qui êtes ses enfans ! » Ce seroit donc l'outrager , que de s'inquiéter et de manquer de confiance en sa bonté paternelle.

Je crois , ô mon Dieu ! que tout ce qui m'arrive ne peut m'arriver que par votre ordre ou par votre permission , et je m'abandonne sans réserve à la conduite de

vosre Providence. Vous savez ce qui me convient, beaucoup mieux que je ne le sais moi-même ; vous connoissez mes besoins et ma foiblesse, disposez de moi, réglez tout selon vosre bon plaisir : je veux tout ce que vous voulez. Dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la maladie comme dans la santé, je bénirai, j'adorerai vosre Providence. Vous êtes mon Créateur, mon Dieu, mon Père. Puis-je mettre mon sort en de meilleures mains ? Vous n'abandonnez pas un enfant qui met toute sa confiance en vous. Tant que j'aurai cette confiance, rien ne pourra me nuire ; tout me deviendra utile, et tournera à mon avantage. Si j'ai quelque chose à souffrir, je ne considérerai pas la main de l'homme qui me frappe ; je n'envisagerai que vosre volonté qui le permet pour mon bien ; et, plein de soumission pour cette volonté sainte, j'accepterai cette affliction comme une chose que vous savez m'être utile, et comme un moyen que vosre sagesse emploie pour assurer mon bonheur éternel. Comment pourrois-je douter de vosre attention paternelle sur moi ? Combien de preuves touchantes ne m'avez-vous pas données de vosre amour ! Toute ma vie n'est qu'une suite de bienfaits que vous m'avez accordés. Vosre Providence m'a conduit jusqu'à présent comme par la main :



je serois bien ingrat, si, après tant de grâces reçues, je me défois de votre bonté.

*Pratique.* Se soumettre en tout à la volonté de Dieu.

V I<sup>e</sup>. L E C T U R E

*Nécessité d'une Religion.*

*Timete Dominum, et date illi honorem.*

Craignez le Seigneur, et rendez-lui hommage. *Apoc. 14.*

**L** faut honorer Dieu, c'est-à-dire, le connoître, l'aimer et le servir. La Religion consiste à rendre à Dieu le culte souverain qui lui est dû. Ce culte est un humble hommage que l'on rend à Dieu comme à l'Être suprême. Nous le lui devons à cause de ses perfections infinies, et à cause des bienfaits dont il nous comble. Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses; nous lui appartenons à beaucoup plus de titres qu'un esclave n'appartient à son maître; nous devons donc le servir et faire sa volonté en tout. Dieu est infiniment grand, infiniment juste, infiniment puissant, nous devons le respecter et le craindre. Dieu est infiniment bon, nous devons l'aimer et nous attacher à lui. Vous le savez, mon cher Théophile, c'est Dieu qui vous a fait ce que vous êtes; tout ce que vous avez, c'est de lui que vous l'avez reçu: il vous a

créé , il vous conserve ; il ne cesse de répandre sur vous ses bienfaits depuis que vous êtes au monde. Tous les avantages dont vous jouissez , soit du côté de l'esprit , soit du côté du corps , vous les tenez de sa main bienfaisante. Son amour pour vous n'est pas encore satisfait. Il vous prépare des biens infiniment plus précieux que ceux qu'il vous a déjà accordés. Il veut vous rendre éternellement heureux. Vous lui devez incomparablement plus qu'un enfant ne doit à son père. C'est donc pour vous un devoir indispensable de l'honorer , de l'aimer et de le servir. Que penseriez-vous d'un fils dénaturé , qui n'auroit que de l'indifférence pour le plus tendre , pour le meilleur de tous les pères ? Ne le regarderiez-vous pas comme un monstre ? Quel nom devez-vous donc donner à un homme qui refuseroit de rendre à Dieu le culte qui lui est dû à tant de titres ? Vainement diroit-on que Dieu est trop grand et trop élevé au-dessus de nous , pour s'intéresser à l'honneur que nous lui rendons. Sans doute Dieu n'a pas besoin de nos hommages ; mais il est juste ; il veut ce qui est conforme à la raison , à l'équité , à l'ordre ; et il est dans l'ordre que la créature honore son Créateur , et qu'elle lui marque sa reconnaissance. Dieu exige donc que nous l'honorions , non parce que cela lui est avantageux , mais parce que c'est un devoir.

que nous avons à remplir. Est-il convenable que Dieu ait fait l'homme capable de connoître et d'aimer son Auteur, sans exiger qu'il s'acquitte de cette obligation essentielle ? Un père peut-il donc dispenser son fils de lui témoigner son respect et son amour ? En voilà assez, mon cher Théophile, pour vous convaincre que nous devons à Dieu, et que Dieu exige de nous un culte religieux. Mais, quel est ce culte ? C'est ce qu'il faut maintenant vous expliquer. Premièrement, nous devons à Dieu un culte intérieur, qui consiste à le reconnoître et à l'aimer. C'est cette connoissance et cet amour de Dieu qui fait l'essence de la Religion : sans cet hommage de l'esprit et du cœur, on ne sauroit honorer la Divinité. « Dieu est esprit, dit Notre-Seigneur, » il faut l'adorer en esprit et en vérité. »

Secondement, nous devons à Dieu un culte extérieur et sensible, c'est-à-dire, qu'il faut manifester au dehors les sentimens de notre ame. C'est Dieu qui a créé notre corps aussi bien que notre ame : le corps doit donc honorer Dieu à sa manière, et concourir avec l'esprit à lui rendre hommage. Si nous étions de purs esprits, notre religion seroit toute intérieure ; mais comme nous sommes des esprits unis à des corps, il manqueroit quelque chose au culte que nous rendons à Dieu, si le corps n'y avoit aucune part. Cela n'est pas même possible ; car,

pour peu que l'on s'observe soi-même, on s'aperçoit que l'âme n'est jamais affectée de quelque sentiment, qu'aussitôt ce sentiment ne se produise au dehors par certaines actions qui en sont comme les signes et les interprètes. Supposez un homme pénétré de respect et d'amour pour Dieu, plein d'admiration pour ses perfections, de reconnoissances pour ses bienfaits, de confiance en sa bonté, vous vous représenterez nécessairement cet homme, tantôt humblement prosterné devant Dieu, tantôt chantant ses louanges, tantôt levant les mains et les yeux au ciel; et vous sentez, mon cher Théophile, que si vous étiez dans ces heureuses dispositions, vous les manifesteriez au dehors par les mêmes actions.

De plus, il faut un culte public, parce que les hommes étant destinés à vivre en société, ils doivent se réunir pour bénir et adorer en commun celui qui les a tous créés. Sans un culte public, la Religion ne peut subsister long-temps parmi les hommes : ils ont besoin de s'édifier mutuellement, et de s'exciter les uns les autres à la pratique de leurs devoirs. Aussi, dès la naissance du monde, les hommes se sont rassemblés pour rendre ensemble leurs hommages et leurs vœux au Seigneur. Partout on trouve un culte rendu à la Divinité, au nom des peuples. La même lumière qui découvre à l'homme l'existence de Dieu, lui

fait connoître l'obligation où il est de l'honorer. Ce culte étoit différent chez les différens peuples ; mais il avoit par-tout le même fondement , c'est-à-dire , la nécessité d'honorer la puissance suprême de qui ils dépendent. Tant il est vrai que l'homme entend sans cesse au dedans de lui-même une voix qui lui crie qu'il a au-dessus de lui un Maître souverain à qui il doit le tribut de ses hommages.

Je le comprends , ô mon Dieu ! vous n'avez fait l'homme que pour votre gloire , et son devoir le plus indispensable est de vous rendre un culte religieux. Je ne suis au monde que pour vous connoître , vous aimer et vous servir. Tout ce que j'ai , c'est de vous que je l'ai reçu ; il est bien juste que je le consacre à votre service. Toutes les facultés de mon ame et de mon corps doivent être employées à votre gloire ; mon esprit à vous connoître , mon cœur à vous aimer , ma langue à vous bénir et à vous louer. Eh ! quelle autre créature vous rendroit , ô mon Dieu , l'hommage qui vous est dû ! Sans l'homme toute la nature est muette : c'est à l'homme à vous rendre en son nom des actions de grâces ; c'est à l'homme qu'il appartient de vous payer le tribut de reconnaissance et d'adoration , que toutes les créatures vous doivent. Voilà sa destination : vous avez fait tout le reste pour l'usage de l'homme ; mais vous voulez

qu'il rapporte tout à votre gloire, et qu'il s'y rapporte lui-même. Je le sens, ô mon Dieu ! mon bonheur consiste à remplir ce devoir. Je ne puis être heureux qu'en m'attachant à vous, tout autre objet ne sauroit satisfaire les désirs de mon cœur. Vous seul êtes la source des véritables biens : il n'y a point d'autre science nécessaire que celle de vous connoître, point de plaisir solide que celui de vous aimer, point d'autre gloire que celle de vous servir.

*Pratique.* Rapporter tout à Dieu.

## V I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Unité de Dieu.*

*Ego Dominus, et non alter. . . . Non est Deus absque me.*

Je suis le Seigneur, et il n'y en a point d'autre. . . .  
Il n'y a point d'autre Dieu que moi. *Isaïe 45.*

**S**I vous faites attention à ce que c'est que Dieu, mon cher Théophile, vous verrez clairement qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il ne peut y en avoir plusieurs. Dieu est l'Être suprême, le souverain Seigneur de toutes choses. N'est-il pas évident qu'étant Souverain, il est nécessairement unique ? S'il avoit un égal, il ne seroit plus l'Être suprême. Toutes les perfections de Dieu prouvent aussi son unité : il ne peut y avoir qu'un seul Être immense, c'est-à-dire, qui

remplisse tout, et hors duquel il n'y ait plus rien. Il ne peut y avoir qu'un seul Être infiniment parfait, c'est-à-dire, qui possède toutes les perfections, et hors duquel il n'y ait aucune perfection qui ne vienne de lui. Une si grande Majesté ne peut avoir d'égal, parce qu'elle renferme en elle-même toute la plénitude de la grandeur et de la Majesté. Cette vérité brille par-tout dans les écritures, où il semble que Dieu nous dit à haute voix : « Connoissez que je suis le » seul, et qu'il n'y a point d'autre Dieu » que moi. Ecoutez, ô Israël, disoit Moïse » au peuple hébreu, le Seigneur votre Dieu » est l'unique Seigneur. Je suis le Seigneur, » dit Dieu lui-même, et il n'y en a point » d'autre ; que tous ceux qui sont à l'orient » et à l'occident sachent qu'il n'y a point » d'autre Dieu que moi ; il n'y en a ni avec » moi, ni hors de moi. » *Isaïe 45*. C'est pour rendre cette vérité sensible, que dans l'ancien Testament il n'y avoit qu'un seul Temple où il voulût être adoré, et un seul Autel où il fût permis de lui offrir des sacrifices. Il y a sans doute lieu de s'étonner qu'une vérité si claire ait été autrefois si généralement ignorée, et que presque tous les peuples de la terre aient adoré un grand nombre de Divinités. Cette erreur si grossière a été l'effet du péché. Lorsque Dieu créa l'homme, il se manifesta à lui. Dans ce moment l'homme connut clairement

qu'il n'y avoit qu'un Etre suprême qui a fait toutes choses, et de qui toutes choses dépendent. Il transmet à sa postérité cette Religion sainte et pure, qui se conserva pendant quelque temps. Les hommes alors, pour connoître l'unité de Dieu, n'avoient besoin que du témoignage de leurs pères. Cette tradition étoit d'ailleurs si conforme à la raison, qu'il sembloit qu'elle ne pût jamais être oubliée ni obscurcie; mais, depuis le péché, la raison étoit foible et corrompue. A mesure que l'on s'éloignoit de l'origine des choses, les hommes brouillèrent les idées qu'ils avoient reçues de leurs ancêtres, et ils ne voulurent plus adorer que ce qu'ils pouvoient voir. De là l'idolâtrie se répandit dans tout l'univers. L'idée de Dieu fut confondue avec celle de la créature. Ainsi l'on adora toutes les choses où l'on voyoit quelque puissance extraordinaire. Le soleil et les astres, qui se faisoient sentir de si loin, furent les premiers objets de l'adoration publique. Les grands rois, les conquérans, qui pouvoient tout sur la terre, eurent, bientôt après, les honneurs divins. Un si grand mal fit des progrès étranges: on en vint jusqu'à adorer des bêtes et des reptiles. Tout étoit dieu, excepté Dieu même. Le monde qu'il avoit fait pour manifester sa puissance, sembloit être devenu un temple d'idoles. On ne s'en tint pas encore là: les vices même et les



passions eurent des autels. Enfin, au milieu de tant de ténèbres, l'homme adora jusqu'à l'œuvre de ses mains : il crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans une statue, et il oublia si profondément que Dieu l'avoit fait, qu'il crut à son tour pouvoir faire un Dieu. Chaque peuple eut ses dieux particuliers, dont les uns présidoient au ciel, les autres à la mer et aux fleuves, d'autres aux enfers. Un si prodigieux aveuglement vous étonne, mon cher Théophile : éclairé des lumières de la Foi, vous comprenez qu'une puissance infinie suffit seule pour produire toutes choses, et qu'une sagesse infinie suffit seule pour gouverner l'univers. Vous sentez même que le bel ordre qui y règne atteste un seul Créateur, un seul et unique Maître, et que cet ordre admirable ne pourroit subsister, s'il y avoit plusieurs Dieux. Cependant, ce n'étoient pas seulement des peuples grossiers et barbares qui tombèrent dans cet excès de folie et d'aveuglement; c'étoient les nations les plus polies et les plus éclairées à tout autre égard, les Egyptiens, les Grecs et les Romains. Ces peuples surpassoient tous les autres en talents et en connoissances; mais en matière de religion, ils n'étoient pas moins aveugles. On voyoit chez eux de grands orateurs, des poètes célèbres, d'excellens historiens, en un mot, des génies rares en tous genres; et cependant ces peuples étoient dans la

plus profonde ignorance sur la nature de la Divinité ; et ce que l'on auroit peine à croire , si l'expérience ne l'eût prouvé , l'erreur la plus absurde a été non-seulement la plus universelle , mais encore la plus enracinée et la plus incorrigible parmi les hommes. Ils ne seroient jamais sortis des ténèbres de l'idolâtrie , si une lumière surnaturelle ne fût venue au secours de la raison , et si Dieu n'eût parlé lui-même aux hommes pour leur apprendre ce qu'il est , et comment il veut être honoré.

Hélas ! nous serions nous-mêmes plongés dans cet aveuglement , Seigneur , si vous n'aviez daigné nous éclairer. La raison seule abandonnée à elle-même auroit été aussi insuffisante pour nous , qu'elle l'a été pour tous les peuples de la terre qui ne vous connoissent pas : l'usage qu'en ont fait tous les hommes , pendant un si grand nombre de siècles , ne montre que trop clairement celui que nous en aurions fait nous-mêmes. Sa lumière obscurcie par le péché , nous auroit laissé comme eux dans les erreurs les plus grossières , et dans l'ignorance de la vérité qu'il nous importe le plus de connoître. Mais vous avez daigné parler vous-même aux hommes , et leur révéler non-seulement les vérités naturelles qu'ils avoient oubliées , mais encore les mystères incompréhensibles de votre divine essence , et les desseins impénétrables de votre miséricorde

infinie. Grand Dieu ! de quelle nuit profonde avez-vous tiré l'univers ! et dans quels siècles heureux nous avez-vous fait naître ! Si nos lumières sont plus pures, à qui en sommes-nous redevables ? N'est-ce pas à la Religion sainte que nous professons. Cette lumière divine nous a éclairés dès le berceau. Les premières leçons qu'on nous a données dans notre enfance, nous en ont plus appris que n'en ont jamais su les Sages du Paganisme. Que d'actions de grâces ne vous devons - nous pas, pour nous avoir préservés de cet aveuglement ! Car, quelle folie n'est-ce pas d'adorer plusieurs Dieux ! Vous êtes, Seigneur, l'être infini, l'être par excellence, et nulle autre ne peut vous égaler. Vous remplissez toutes choses, et il ne reste plus de place dans tout l'univers, ni même dans ma pensée. Tout ce qui n'est pas vous, est infiniment moins que vous ; tout ce qui n'est pas vous, n'est que néant. Périront tous les fantômes de divinité que l'on a osé vous comparer ! périsse toute idole à laquelle on adresseroit des hommages qui ne sont dûs qu'à vous ! Au Roi des siècles, immortel et invisible, à l'unique Dieu soit honneur et gloire dans tous les siècles. *Amen.*

*Pratique.* Remercier Dieu de nous avoir appelés à la connoissance de la vérité.

V I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Il y a une Révélation ; Autorité des Livres Saints.*

*Multifariam multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis : novissimè. . . . . locutus est nobis in filio.*  
Hebr. 1.

Dieu a parlé autrefois à nos pères, en diverses occasions et en diverses manières, par les Prophètes : enfin, il nous a parlé à nous-mêmes par son Fils.

**V**ous connoissez, mon cher Théophile, les livres sacrés que l'on nomme l'*ancien* et le *nouveau Testament*. Vous croyez que ce qui est contenu est la parole de Dieu, que ceux qui ont écrit ces livres, ont été les Envoyés, les Interprètes de Dieu, que c'est en son nom, par son ordre et par son inspiration qu'ils les ont écrits ; mais il vous est utile de réfléchir avec moi sur les motifs qui appuient votre croyance, et qui doivent la rendre ferme et inébranlable. Premièrement, on ne peut douter que ces livres n'aient eu pour auteurs ceux à qui on les attribue, qu'ils n'aient été conservés avec une vénération religieuse, et qu'ils ne soient venus jusqu'à nous par une tradition constante et non interrompue. Le premier de ces saints livres a toujours été attribué à Moïse, Législateur des Hébreux, par un peuple entier, dont la Religion, les usages civils, la constitution même est

évidemment fondée sur ce livre ; de sorte qu'on ne pourroit nier que Moïse en est l'auteur , sans nier l'existence de ce peuple , ce qui est une absurdité manifeste. D'ailleurs , ce livre porte l'empreinte de la plus haute antiquité : il est incontestablement le plus ancien livre du monde ; il renferme les premiers monumens de l'origine des choses. Cette origine y est rapportée avec une simplicité sublime , que les historiens profanes n'ont jamais pu imiter. Il en est de même des autres livres sacrés : les faits qui y sont racontés supposent nécessairement ceux qu'on lit dans les livres précédens , et conduisent aux faits qui se trouvent dans les livres suivans ; de manière que l'on ne peut changer les dates sans brouiller tout , et sans y répandre la confusion. Il n'est pas possible de se refuser à une tradition si bien suivie , à une chaîne de témoignages où tout se tient , où tout est lié. 2°. On ne peut pas douter que ces livres n'aient été conservés purs et sans aucune altération. Le respect infini que toute la nation avoit pour ces livres est un sûr garant de leur intégrité : on en gardoit religieusement l'original dans le Temple : tout le peuple les avoit entre les mains : on les lisoit tous les jours : les pères les transmettoient à leurs enfans , comme leur plus précieux héritage : il n'auroit pas été possible d'y faire le moindre changement sans

exciter une réclamation générale : ces saints livres sont donc au-dessus de tout soupçon d'infidélité et d'altération. 3°. Ceux qui les ont écrits étoient les Ministres et les Envoyés de Dieu : ils ont prouvé leur mission divine par des prodiges éclatans, et par des prophéties qui ont été accomplies à la lettre. Et d'abord les miracles qu'ils ont faits sont indubitables : ils ont été opérés en présence de tout le peuple qui y est pris à témoin de ces faits miraculeux. C'est sur ce fondement que l'on établit une loi dure et pénible, que l'on ordonne des châtimens rigoureux contre les transgresseurs, que l'on fait à ce peuple les réprimandes les plus vives et les plus humiliantes, qu'on lui reproche son infidélité, son ingratitude et ses crimes : le peuple est si convaincu de la vérité des miracles, qu'il s'assujettit à cette loi sévère, qu'il se soumet à ces châtimens, qu'il révère les livres où se trouvent ces reproches accablans. En effet, ces miracles sont d'une évidence si palpable, qu'il étoit impossible d'y être trompé : c'est un Royaume entier frappé à diverses reprises, de dix plaies terribles ; c'est la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux, et refermée pour submerger Pharaon avec toute son armée ; c'est un peuple immense, nourri pendant quarante ans de la manne qui tomboit du ciel, désaltéré par des torrens tirés du sein des rochers, couvert par une nuée

contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit ; c'est le cours du Jourdain suspendu, le soleil arrêté dans sa course pour assurer la victoire ; c'est une armée entière de cent quatre-vingt-cinq mille hommes foudroyés dans une nuit sous les remparts de Jérusalem. Tous ces prodiges et mille autres de cette nature, dont plusieurs étoient attestés par des Fêtes solennelles établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, ne pouvoient être ignorés par les plus stupides, ni révoqués en doute par les plus incrédules. La preuve qui en résulte des prophéties n'a pas moins de force : on voit dans les livres saints une foule d'hommes inspirés, qui ne parlent point en doutant, en hésitant, en conjecturant, mais qui d'un ton affirmatif déclarent hautement et en public, que tels évènements arriveront certainement dans le temps, dans le lieu et avec toutes les circonstances qu'ils marquent ; et quels évènements ? Les plus détaillés, les plus importans, les plus intéressans pour la Nation, et tout-à-la-fois les plus éloignés de toute vraisemblance dans le temps où ils ont été prédits : tels sont l'enlèvement des Juifs à Babylone après la prise et la ruine de Jérusalem, alors florissante, le terme précis de soixante-dix ans marqué pour la durée de la captivité, le retour glorieux de ce peuple dans sa patrie, Cyrus son libérateur désigné et appelé par son nom plus de deux cents ans

avant sa naissance : telle est la succession et l'ordre des quatre grands empires, dont deux sont nommés, celui des Perses et celui des Grecs, quoique ces derniers fussent alors resserrés dans un pays pauvre, et partagés en plusieurs petits états. Comment pouvoient-ils connoître avec tant de certitude les bornes qu'ils assignent à chaque monarchie, et le nom des peuples conquérans, si ce n'est par une inspiration divine ? Qui est-ce qui découvroit ainsi aux Prophètes des événemens si éloignés, si peu vraisemblables alors, sinon celui qui est le Maître des empires aussi bien que des temps, celui qui a tout réglé par des décrets, et qui les révèle à qui il lui plaît par une lumière surnaturelle ? C'est ainsi que les écrivains sacrés ont de tous temps été regardés comme les Ministres et les Envoyés de Dieu, qui parloit par leur bouche : c'est ainsi que leurs livres ont mérité d'être révévés comme des livres divins, qui contenoient la parole de Dieu même. L'autorité des livres du nouveau Testament est appuyée sur les mêmes fondemens, et elle est également incontestable. Le nouveau Testament renferme l'histoire de la vie, des miracles, de la doctrine du Fils de Dieu, écrite par ses Disciples, tous auteurs contemporains, qui en rendent un témoignage uniforme, et qui racontent ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles et vu de leurs



yeux. Le dépôt précieux de ces livres a été confié à l'Eglise, c'est-à-dire, à une société nombreuse répandue par toute la terre, qui a attesté de siècle en siècle que ces livres étoient les ouvrages de ceux dont ils portent le nom. Dès l'origine du christianisme, ces livres ont été cités et même transcrits par les plus grands hommes qui avoient vu les Apôtres; jamais les ennemis du christianisme, tels que Julien l'apostat, Celse, Porphyre, n'ont élevé le moindre doute sur ce point, quoiqu'ils fussent si près du temps des Apôtres, et par conséquent à portée de connoître la vérité. Les hérétiques, qui avoient le plus grand intérêt à contester l'autorité de ce livre divin, l'ont reconnue hautement; ils s'efforçoient seulement d'en détourner le sens. Dans tous les temps l'Eglise a conservé une profonde vénération pour ce livre; elle en faisoit une lecture publique dans toutes les assemblées de Religion; elle l'a toujours regardé comme l'ouvrage du Saint-Esprit, comme la parole de Dieu; elle a toujours été persuadée que l'on ne pouvoit y ajouter ni en retrancher sans impiété, sans sacrilège. Les livres du nouveau Testament sont donc authentiques; mais si ces livres sont authentiques, les faits divins qu'ils contiennent sont donc vrais, et si ces faits sont vrais, Dieu lui-même a donc parlé aux hommes.

Qu'ils sont vénérables, ô mon Dieu! ces

saints livres qui renferment une doctrine toute céleste , où vous nous instruisez vous-même ! Avec quel respect ne dois-je pas recevoir cette divine parole ! Avec quelle docilité ne dois-je pas m'y soumettre ! C'est vous qui avez parlé par la bouche des Prophètes et des Evangélistes ; ils n'ont été que les instrumens et les organes de votre divin esprit. Par eux , vous nous avez appris ce que vous êtes et ce que nous sommes , quelle est notre origine , notre destination et notre fin. Est-il rien de plus intéressant pour nous que la connoissance de ces vérités essentielles ! Quel objet plus grand , plus digne de toute mon attention , qu'un livre où vous manifestez vous-même vos desseins éternels sur les hommes , et où vous avez daigné tracer de votre main le plan de tous leurs devoirs ? Dès-là que c'est vous qui nous parlez dans ce saint livre , tout ce qu'il contient est vrai , certain , incontestable , et je dois le croire sans hésiter ; tout ce qu'il prescrit est saint , pur , inviolable , et je dois le pratiquer avec fidélité ; toute doctrine contraire à ce qu'il enseigne n'est que mensonge et illusion , et je dois la rejeter avec horreur : je dois opposer l'autorité de l'écriture à la licence audacieuse de l'incrédulité. Inspirez-moi , ô mon Dieu ! un respect infini pour ce saint livre , et que ce respect me rende attentif à éviter tout ce qui pourroit affoiblir ma foi ; faites

luire à mes yeux cette lumière qui éclaire l'esprit et le cœur, qu'elle me rende fidèle à croire tout ce que vous nous enseignez, et à pratiquer tout ce que vous nous commandez.

*Pratique.* Ecouter avec respect la parole de Dieu.

## I X<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Mystère de la sainte Trinité.*

*Tres sunt qui testimonium dant in Cælo, Pater, Verbum et Spiritus Sanctus, et hi tres unum sunt.*

Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit, et ces trois sont une même chose. 2. Jean 5.

QUOIQU'IL n'y ait qu'un seul Dieu, mon cher Théophile, il y a cependant en Dieu trois personnes. Dieu, qui est un et simple dans sa nature, est néanmoins Père, Fils et Saint-Esprit. Le Père n'est pas le Fils; le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils. Cependant ces trois personnes ne sont toutes trois qu'une seule et même Divinité, qu'une seule et même nature. Ce n'est point ici une de ces vérités que la raison nous découvre; c'est un mystère que la foi nous enseigne. Tout l'Évangile nous annonce, toute la Religion nous apprend qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes, que chacune de ces trois personnes est Dieu, et qu'elles ne sont qu'un seul Dieu. C'est

Dieu lui-même qui nous a révélé ce mystère d'une manière sensible dans le baptême de son Fils, lorsqu'on entendit la voix du Père, qui le reconnut publiquement pour son Fils bien-aimé, et que l'on vit descendre le Saint-Esprit en forme de colombe sur le Fils de Dieu. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'a déclaré manifestement quand il a ordonné à ses Apôtres de baptiser toutes les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, montrant par-là que ces trois personnes sont égales, puisque tous les hommes sont consacrés également à ces trois personnes; ce qui est confirmé par les paroles de saint Jean que vous venez d'entendre: « Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Fils et le Saint-Esprit; et ces trois ne sont qu'une même chose. » Ce mystère est le grand objet de notre Foi, et il n'y en a point auquel notre Religion nous rappelle si souvent. Toutes nos prières commencent et finissent par l'invocation de la sainte Trinité. Le signe de la croix, qui revient si souvent dans les cérémonies de l'Eglise, dans les actions particulières des chrétiens, se fait au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Vous voyez donc, mon cher Théophile, qu'il ne faut point diviser la nature divine, qui est unique, ni confondre les personnes qui sont distinguées l'une de l'autre: que le Fils est le même Dieu que le

le Père, mais qu'il n'est pas la même personne ; que le Saint-Eprit est le même Dieu que le Père et le Fils, mais qu'il n'est pas la même personne. Le Père est ainsi appelé, parce que de toute éternité il engendre un Fils qui est la seconde personne ; et du Père et du Fils procède le Saint - Esprit, qui est la troisième personne de la sainte Trinité. Ces trois personnes ne sont pas trois Dieux, mais un seul Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une seule et même Divinité, qu'une seule et même nature ; d'où il suit que ces trois personnes sont égales en toutes choses, et que l'une n'est pas plus grande, ni plus puissante, ni plus ancienne que les deux autres, puisqu'elles ont toutes trois la même grandeur, la même puissance, la même éternité. Voilà ce qu'il a plu à Dieu de nous faire connoître du mystère de la sainte Trinité, mystère sublime auquel l'esprit humain ne peut atteindre ; mais Dieu l'a révélé, ce mystère, et Dieu, qui est la vérité même, ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Nous devons donc le croire sur l'autorité infaillible de sa parole. Rien n'est plus raisonnable que de soumettre sa raison à l'autorité de Dieu, dans les choses même que nous ne comprenons pas. Il y auroit de la folie à vouloir approfondir ce mystère, qui est au-dessus de notre raison. La raison est fort bornée ; comme il y a hors de la portée de nos

yeux des objets que nous ne voyons pas, il y a aussi hors de la portée de notre esprit des vérités que nous ne comprenons pas. Ce n'est pas seulement quand il s'agit de Dieu que notre raison est en défaut ; dans les choses naturelles même, combien n'y en a-t-il pas que nous ne pouvons comprendre, et qui n'en sont pas moins certaines et indubitables ? Je vais, mon cher Théophile, vous rendre cette vérité sensible. Si un habile astronome vous parloit de la distance, de la grandeur et de la rapidité des astres dans leurs mouvemens : s'il vous disoit, par exemple, que le Soleil est un million de fois plus grand que la terre, qu'il en est éloigné de plus de trente-deux millions de lieues, votre esprit ne pourroit s'assurer par lui-même de la vérité de ce que l'on vous diroit : vous le croiriez cependant sur la parole d'un homme fort habile ; vous diriez : Si je ne le comprends pas, c'est que je suis encore enfant. Eh bien ! mon cher Théophile, quand il s'agit de la nature de Dieu, tous les hommes ne sont sur la terre que comme des enfans. Ils parviendront un jour à la plénitude de l'âge parfait ; alors les voiles se dissiperont, et ils verront clairement ce qu'ils ne peuvent maintenant ni pénétrer, ni comprendre : « Vouloir en cette vie sonder ce » mystère, c'est une témérité, dit saint » Augustin ; le croire par la lumière de la

» Foi, c'est le fruit de la piété ; le con-  
» noître dans l'autre vie, c'est la souve-  
» raine félicité. » Il doit nous suffire, dit  
le Catéchisme du concile de Trente, que  
c'est Dieu qui nous a enseigné ce mystère,  
puisqu'on ne peut sans folie refuser de  
croire à sa parole. Que celui donc qui, par  
le secours de sa grâce, croit ce divin mys-  
tère, prie Dieu de le rendre digne de jouir  
de la béatitude éternelle, pour y contem-  
pler sans voile ce mystère adorable ; car  
c'est la foi du mystère de la sainte Trinité  
qui nous fait chrétiens, et ce sera la vue  
claire et parfaite de ce mystère qui nous  
rendra éternellement heureux.

Je crois, ô mon Dieu ! et j'en fais une  
profession publique et solennelle, je crois  
qu'il y a un seul Dieu en trois personnes  
distinctes. J'adore le Père, j'adore le Fils,  
j'adore le Saint-Esprit ; en adorant ces trois  
personnes, je n'adore qu'un seul et même  
Dieu. Je crois et je confesse que le Fils  
est éternellement engendré du Père, je  
crois et je confesse que le Saint-Esprit pro-  
cède éternellement du Père et du Fils : je  
crois que ces trois personnes n'ont qu'une  
même nature et qu'une même souveraine  
perfection, sans aucune dépendance et sans  
aucune inégalité. Je ne comprends pas à la  
vérité ce mystère ; mais je sais, ô mon  
Dieu, que c'est vous qui l'avez révélé ; cela  
me suffit, je préfère, sans hésiter, votre

raison à la mienne : le meilleur usage que je puisse faire de ma foible lumière, est de la soumettre à votre autorité. Je ne vois pas à la vérité ce que je crois ; mais je vois clairement que je dois le croire, et que, quand vous parlez, je n'ai plus qu'à vous écouter et à me soumettre. Je sais que ma raison est bornée, et que vous êtes infail-  
 lible : je serois même surpris de comprendre ce que vous me révélez de vos perfections infinies ; car vous ne seriez pas ce que vous êtes, si vous n'étiez incompréhensible, et vos merveilles ne mériteroient plus ce nom, si l'esprit humain pouvoit y atteindre. Au lieu de vouloir pénétrer un mystère si relevé, je me livre à un sentiment de reconnoissance, de ce qu'il vous a plu de nous révéler ce que vous êtes. Qu'est-ce que l'homme, ô mon Dieu, pour que vous ayez daigné vous faire connoître à lui ? Je me livre à la douce espérance de voir et de contempler un jour dans le ciel ce que je crois maintenant sans le comprendre.

*Pratique.* Prononcer avec respect ces paroles : *Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.*





X<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Dieu a créé le Ciel et la Terre.**In principio creavit Deus cælum et terram.*Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. *Gen. 1.*

**L**E monde que vous voyez , mon cher Théophile , n'a pas toujours été : il y a six mille ans , l'univers étoit encore dans le néant. La preuve en est sensible ; il porte des caractères manifestes de nouveauté. En remontant vers cette époque , on voit que tout commence , les arts , les sciences , les peuples , les empires. Nul monument , nul fait , nulle histoire ne nous dit que le monde existoit auparavant. Le livre qui rapporte à cette date la création du monde , est le plus ancien de tous les livres ; c'est en même temps le plus authentique et le plus digne de foi. Le premier mot de ce livre est que Dieu créa au commencement le ciel et la terre , c'est-à-dire , qu'il fit de rien toutes choses. Dieu existoit par lui-même , et rien n'existoit que lui. Au moment qu'il a voulu , le ciel et la terre sont sortis du néant ; il les a créés par sa simple parole et par sa pure volonté , sans autre motif que sa gloire. « Dieu a parlé , dit l'Écriture , et tout a » été fait ; il a commandé , et l'univers a » été créé. » La voix de Dieu , c'est la

volonté toute puissante. Transportez-vous en esprit , mon cher Théophile , au moment de la naissance du monde : de quel étonnement n'auriez-vous pas été frappé , en voyant , à chaque parole du Tout-Puissant , paroître une foule de natures si belles et si parfaites ! Vous savez que Dieu employa six jours à ce grand ouvrage : il auroit pu le faire en un instant ; mais il a voulu nous apprendre qu'il est souverainement libre , et qu'il n'agit point par une impétuosité nécessaire , mais sans contrainte et comme il lui plaît. La terre étoit d'abord informe , nue et stérile. Les eaux en couvroient la surface ; Dieu n'a pas voulu la créer avec la parure qui l'embellit depuis , afin qu'elle ne parût pas riche et féconde de son propre fonds. Le premier jour , Dieu créa la lumière ; où étoit-elle auparavant ? Comment a-t-elle pu sortir du sein même des ténèbres ? Dieu dit : « que la lumière soit , et la lumière fut. » Parole simple , mais pleine de majesté. A ce ton , je reconnois le Tout-Puissant , il appelle la lumière , et la lumière paroît ; il la tire du sein des ténèbres , et il pourroit l'y replonger. Le second jour , il créa le firmament , c'est - à - dire , cette voûte immense que nous appelons le ciel : « Que » le firmament soit fait , dit le Seigneur , » et qu'il sépare les eaux supérieures d'avec » celles qui sont au-dessous , et cela se fit

» ainsi. » Le firmament étoit alors sans éclat ; le soleil et les astres qui le rendent maintenant si brillant, n'étoient pas encore : ce n'étoit que comme un pavillon immense, mais sans ornemens. Le troisième jour, Dieu rassembla en un seul lieu les eaux qui couvroient la terre, et il lui fit produire les plantes et les arbres. A son ordre, une surface aride et stérile devint tout d'un coup un paysage diversifié de riches prairies, d'agréables vallons, de collines et de montagnes couronnées de forêts, semé de fleurs et de fruits de toute espèce ; et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que chaque plante reçut en même temps la vertu de se reproduire par la graine qu'elle renferme. Le quatrième jour, Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles. Que de merveilles ce jour vit éclore ! Levez les yeux au ciel, mon cher Théophile, regardez cet astre brillant qui efface tous les autres : voyez avec quelle pompe il commence sa course, de quelles couleurs il enrichit la nature, de quelle magnificence il est revêtu lui-même, en s'élevant sur l'horizon. Il est l'ouvrage du Très-Haut : que le Seigneur qui l'a fait est grand ! Considérez la lune, dont la lumière est plus foible, parce qu'elle est destinée à luire pendant le temps du repos, et à tempérer les ombres de la nuit par une douce clarté. Comptez, si vous le pouvez, le nombre des étoiles. Seriez-vous


insensible à un si beau spectacle ? C'est pour nous que Dieu a rendu le firmament si éclatant et si majestueux ; il a voulu nous montrer sa magnificence et le fonds inépuisable de lumière qui est en lui. Le cinquième jour , Dieu créa les poissons et les oiseaux ; il dit : « Que les eaux produisent des animaux vivans qui nagent dans l'eau , et des oiseaux qui volent sur la terre. » Cette parole a rempli la terre d'habitans , et peuplé l'air d'un nombre infini d'oiseaux. Le sixième jour , Dieu fit sortir de la terre les animaux qui l'habitent ; il dit : « Que la terre produise des animaux vivans , chacun selon son espèce. » Par-là , il mit entr'eux une prodigieuse variété dans les espèces , et une diversité admirable dans leur figure et dans leurs inclinations. Il donna aux uns la force , aux autres l'industrie , à tous les qualités nécessaires pour remplir leur destination. Enfin , toutes les autres créatures étant formées , Dieu voulut leur donner un Maître. Avant de créer l'homme , il sembla se recueillir en lui-même. « Faisons l'homme , dit-il , à notre image et à notre ressemblance. » Il forma son corps du limon de la terre ; il lui fit la taille droite et élevée. Cette figure annonce déjà le maître des animaux , qui tous sont courbés vers la terre. Dieu anima ensuite ce corps d'un souffle divin , c'est-à-dire , qu'il y mit une âme spirituelle , intelligente ,

libre et immortelle. Tel est le titre de la grandeur de l'homme ; il n'est pas seulement un corps ; il a une ame capable de penser et d'aimer , une ame qui de sa nature est incorruptible : c'est par-là que l'homme est fait à l'image de Dieu. Il falloit au premier homme une compagne ; elle fut tirée de l'homme même. Dieu lui accorda la fécondité par une bénédiction particulière. Ainsi fut institué le mariage. Tous les hommes sont nés de ces premiers parens , afin qu'ils soient à jamais une seule et même famille.

Que votre puissance est admirable , ô mon Dieu ! que vos ouvrages sont merveilleux ! Vous n'avez prononcé qu'une parole , et toutes choses sont sorties du néant. Vous étiez avant tous les siècles , et vos ouvrages n'ont rien ajouté à votre grandeur ; mais ils font connoître aux hommes votre gloire , votre puissance et votre sagesse. Tout vous obéit , parce que tout dépend de vous. Avec quelle facilité avez - vous étendu le ciel comme un magnifique pavillon ? de combien d'astres l'avez-vous orné ! quelle profusion de lumières y avez-vous répandue ! quelle lumière admirable êtes - vous donc vous-même , ô mon Dieu , puisque vous êtes la source de tant d'autres ! quelle est votre beauté , puisqu'un foible écoulement que vous en laissez tomber sur les créatures , nous ravit et nous enchante ! Vous tenez la

terre suspendue sans autre appui que votre volonté. Pour la rendre habitable , vous avez rassemblé les eaux comme dans un vase , et vous leur avez prescrit des bornes qu'elles n'osent passer. C'est votre défense qui tient la mer dans le respect , et qui l'empêche d'inonder la terre. Vous avez rendu la terre féconde , et vous la remplissez de biens. C'est pour nous , ô mon Dieu , que vous répandez sur elle tant de richesses. Vous ouvrez votre main et vous comblez les hommes de bénédictions. Que toutes vos œuvres vous bénissent , et surtout l'homme pour qui vous avez tout fait. Que les rois et les peuples , que les princes et les sujets , que les vieillards et les enfans louent à l'envi votre nom. Que tout ce qui est dans le ciel , sur la terre , dans la mer et dans l'air vous bénisse ; que toutes les créatures célèbrent à jamais votre puissance et votre bonté.

*Pratique.* Admirer la puissance de Dieu.



X I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Chute de l'homme , péché originel.*

*Per unum hominem peccatum intravit in mundum.... in quo omnes peccaverunt.*

Le péché est entré dans le monde par un seul homme... en qui tous ont péché. *Rom. 5.*

**L'**HOMME , au sortir des mains de son Créateur , étoit juste , saint , heureux et orné de dons excellens ; son esprit étoit éclairé d'une lumière divine , qui lui montrait tout ce qu'il devoit connoître. Il n'avoit besoin , pour s'instruire , ni de livres , ni de maîtres. Sa volonté étoit droite et sans aucun penchant vers le mal. Rien ne troubloit la tranquillité de son ame : il ne souffroit dans son corps ni douleur , ni incommodité , et il ne devoit point mourir. Que cet état étoit heureux , mon cher Théophile ! il auroit été le nôtre , si Adam eût persévéré dans la justice ; notre bonheur étoit attaché à sa fidélité. Pourquoi en sommes-nous déchus ? L'homme , créé libre et capable d'obéissance , la devoit à son Créateur. Pour lui faire sentir qu'il avoit un Maître , et pour éprouver sa soumission , Dieu lui fit un commandement très-facile à observer ; il lui défendit de toucher à un fruit particulier , en lui accordant l'usage de tous les autres. Ce com-

mandement fut accompagné de la plus terrible menace , qui est la peine de mort. Malgré les bienfaits de Dieu , et ses menaces , la femme se laissa séduire par l'esprit tentateur ; et , après avoir mangé du fruit défendu , elle en présenta à Adam , et l'entraîna dans sa désobéissance. Tel fut le péché de nos premiers parens , péché ineffable par sa grandeur , péché qui a été la source de tous les autres. A ce moment tout fut changé pour eux ; ils perdirent tous les avantages que Dieu leur avoit accordés en les créant. D'épaisses ténèbres se répandirent dans leur esprit ; leur volonté se dérégla ; les passions obscurcirent les lumières de la raison ; leurs penchans se corrompirent , et les portèrent vers le mal. En perdant la justice , et en se séparant de Dieu , ils devinrent sujets à la damnation éternelle. Leur corps fut assujetti à la douleur , aux maladies , à la mort. Ces suites affreuses du péché d'Adam ont passé à toute sa postérité , parce que son péché même a passé dans tous les hommes qui sont nés de lui. En désobéissant à Dieu , il s'est perdu lui-même , et avec lui tout le genre humain dont il est le père. Nous sommes les héritiers de sa faute et de sa disgrâce , comme nous l'aurions été de son innocence et de son bonheur. Tous ont péché dans le premier homme. Tous ont désobéi en lui. Son péché étant ainsi devenu le nôtre , fait



que nous sommes tous coupables , même avant que de naître : vérité incompréhensible , mais dont la foi ne nous permet pas de douter : c'est le dogme fondamental de la Religion Chrétienne ; c'est à ce dogme qu'elle se rapporte toute entière , puisque ce péché , qui est la source de tous nos maux , est aussi la première cause du besoin que nous avons d'un Médiateur et d'un Sauveur qui nous reconciliât avec Dieu , qui expiât nos péchés , et qui nous rachetât de la servitude ; c'est un des dogmes qui sont le plus clairement contenus dans la Sainte Ecriture. Le saint Roi David dit lui-même qu'il a été formé dans l'iniquité , et que sa mère l'a conçu dans le péché. L'Apôtre Saint Paul dit que le péché est entré dans le monde par un seul homme , et la mort par le péché , et qu'ainsi tous les hommes ont été assujettis à la mort , parce que tous ont péché dans un seul. Nous naissons tous coupables et enfans de colère ; c'est pour cela qu'on appelle ce péché le *péché originel*. Nous n'avons pas besoin d'autres preuves après des oracles si formels. Dieu a parlé , cela suffit ; quoique nous ne comprenions pas ce mystère , nous sommes obligés de le croire sur la parole de Dieu. Je n'ajoute qu'une réflexion : les Philosophes païens eux-mêmes sont parvenus par le secours de la raison seule , non pas à connoître cette vérité , mais à

soupçonner que l'homme naissoit coupable de quelque crime. La vue des misères auxquelles il est assujetti dès le berceau , les avoir conduits jusque-là. En effet , sans la foi du péché originel, l'homme est lui-même un mystère encore plus incompréhensible ; car , comment expliquer toutes les contradictions qui se trouvent en lui ? Tant de grandeur et tant de bassesse tout-à-la-fois , tant de lumières et tant de ténèbres , un penchant si vif pour le bonheur , et une si profonde misère. Il approuve le bien et ne le fait pas ; il condamne le mal , et il le commet. Il n'y a que la Foi du péché originel qui puisse expliquer ces difficultés , et concilier ses contradictions. Ce qu'il y a dans l'homme de bonté et de lumière , vient de Dieu , et de la première institution de la nature : ce sont de beaux restes d'un grand édifice tombé en ruine ; l'ignorance et les vices viennent du péché qui a gâté l'ouvrage de Dieu , et défiguré son image jusqu'à la rendre méconnoissable. Ne cherchons pas à pénétrer ce mystère , adorons les jugemens de Dieu , qui regarde tous les hommes comme un seul homme dans celui dont il veut les faire sortir tous. Nous voyons quelque image de cette justice rigoureuse dans l'exemple d'un roi qui punit un sujet rebelle , en le dégradant lui et toute sa postérité ; mais les comparaisons tirées des choses humaines sont toujours

imparfaites : les règles de la justice des hommes ne sont qu'une ombre de celles de la justice divine ; elles peuvent aider notre foi , mais elles ne peuvent nous découvrir le fond de ce mystère impénétrable. La justice , aussi bien que la miséricorde de Dieu , ne veulent pas être mesurées sur celles des hommes : elles ont toutes deux des effets bien plus étendus et bien plus intimes.

De quel bonheur sommes-nous déchus , ô mon Dieu , et dans quel abîme de maux avons-nous été précipités ! Vous aviez créé l'homme pour le rendre éternellement heureux , lui et toute sa postérité. Il étoit juste et saint , quand il est sorti de vos mains ; il ne tenoit qu'à lui de conserver ces précieux avantages , et de les faire passer à ses enfans ; il ne falloit pour cela que vous demeurer fidèle. S'il eût persévéré dans la justice , il auroit communiqué le même bonheur à tous ses descendans. Nous serions tous nés justes comme lui , et assurés d'une félicité éternelle. Hélas ! en vous désobéissant , il a tout perdu. La mort du corps , à laquelle il a été condamné , n'est qu'une foible image de la mort de l'ame , qui est une suite de son péché. Vous êtes , ô mon Dieu , la vie de notre ame , et le péché en est la mort : il la sépare de vous , et dès-là elle tombe dans le plus grand des malheurs , qui est d'être éternellement ban-

nie de votre présence. Ce malheur épouvantable est retombé sur toute sa postérité, parce qu'elle a péché en lui. Nous naissons tous enfans de colère, condamnés à la mort et à toutes sortes de misères spirituelles et corporelles, assujettis aux révoltes de la concupiscence, et exclus du ciel pour toujours, si, par une miséricorde infinie, vous n'aviez préparé un remède à nos maux, et si vous ne nous aviez fourni un moyen de réconciliation. J'adore, ô mon Dieu, j'adore en tremblant la sévérité de votre justice. Faites que, par ce châtiment terrible, je comprenne combien le péché est affreux à vos yeux, et combien les suites en sont funestes à l'homme. Faites que je le craigne plus que la mort, et qu'aidé du secours de votre grâce, je n'abuse jamais de la liberté que le péché n'a point détruite.

*Pratique.* Regarder le péché comme le plus grand mal.

---

## XI<sup>e</sup>. LECTURE.

### *Promesse d'un Sauveur.*

*Quæ repromissio ad Patres nostros facta est, hanc Deus adimplevit.*

Dieu a accompli la promesse qu'il avoit faite à nos pères.  
*Act. 13.*

L'HOMME étoit perdu sans ressource, si Dieu n'avoit eu pitié de lui ; il avoit offensé

une majesté infinie , et par conséquent il étoit incapable de réparer son péché , puisqu'il ne pouvoit offrir une satisfaction égale à l'offense. Mais rassurez-vous , mon cher Théophile. Dieu l'a prévenu par une miséricorde dont les effets sont aussi incompréhensibles que ceux de sa justice. La promesse consolante d'un Sauveur a suivi de fort près le péché , et Dieu , avant même de prononcer à Adam l'arrêt de sa condamnation , lui a montré , sous l'image de la malédiction lancée contre le serpent , le salut qu'il lui préparoit à lui et à sa postérité : car il maudit le serpent , c'est-à-dire , le démon qui s'en étoit servi pour tromper la femme ; et il déclara que de la femme naîtroit un jour celui qui lui briserait la tête , c'est-à-dire , qui détruiroit la puissance du démon. Ainsi le comprirent nos premiers parens , et leurs descendans après eux. Cette promesse ne fut exécutée qu'au bout de quatre mille ans. Dieu se réservoir de la développer pendant ce long intervalle , et de la réitérer avec plus de clarté et plus d'étendue. En effet , la promesse que Dieu avoit faite à Adam , fut confirmée dans la suite par celle qu'il fit à Abraham , destiné à être la tige et le père d'un peuple singulièrement consacré au culte de Dieu. « Sortez , lui dit le Seigneur , sortez de » votre patrie , et venez dans le pays que » je vous montrerai : je ferai naître de vous

» un peuple nombreux , et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui naîtra de vous. » Ces dernières paroles signifioient que de la postérité d'Abraham devoit naître le Sauveur du monde ; elles montroient en quel sens on devoit entendre la première promesse , et comment celui qui devoit naître de la femme écraseroit un jour la tête du serpent. Toutes les nations se précipitoient dans l'idolâtrie , et la terre étoit couverte de crimes. Dieu promet à Abraham qu'en lui et dans le Sauveur qui naîtra de lui , toutes ces nations aveugles qui ont oublié leur Créateur , seront affranchies de l'esclavage du Démon , et rappelées à la connoissance de Dieu , où se trouve la véritable bénédiction. Vous verrez dans la suite des prédictions , que c'est-là le sens de ces paroles. La promesse fut renouvelée dans les mêmes termes à Isaac et à Jacob : ce dernier , éclairé d'une lumière divine , prédit plus clairement la venue du libérateur promis dès le commencement du monde , et il en désigna le temps. Etant au lit de la mort , et annonçant , par l'esprit de Dieu , à ses douze enfans assemblés , ce qui devoit arriver à leur postérité dans la suite des siècles ; il adressa à Juda , le quatrième de ses fils , ces paroles remarquables : « Juda , tes frères te com- » bleront de louanges : les enfans de ton » père se prosterneront devant toi ; le

» sceptre ne sortira point de Juda , et il y  
» aura toujours un chef de sa race , jusqu'à  
» ce que vienne celui qui doit être envoyé ,  
» et qui sera l'attente et le désiré des na-  
» tions. » Remarquez , mon cher Théo-  
phile , que la promesse faite d'abord à Adam ,  
puis à Abraham , se développe et s'éclaircit.  
L'objet de la promesse est ici appelé l'en-  
voyé de Dieu par excellence. Il doit être  
attendu par les nations qui seront bénies  
en lui. On commence à connoître que le  
Sauveur naîtra de la famille de Juda. Le  
temps de son arrivée est marqué ; c'est lorsque  
le sceptre , c'est-à-dire , la prééminence et  
la principale autorité sera ôtée à la maison  
de Juda. Je vous montrerai bientôt , mon  
cher Théophile , cette prédiction accom-  
plie à la lettre. Continuons le développe-  
ment des promesses d'un Sauveur. Trois  
cents ans avant la mort de Jacob , Dieu ,  
voulant délivrer son peuple du joug des  
Egyptiens qui l'opprimoient , suscita un  
homme extraordinaire qu'il remplit de son  
esprit et de sa puissance. Moïse , après  
avoir donné un loi à ce peuple , et l'avoir  
conduit à travers mille prodiges jusqu'à l'en-  
trée du pays qu'il devoit posséder ; Moïse ,  
dis-je , se sentant près de mourir , assembla  
ce peuple , et lui confirma , de la part de  
Dieu , la venue de ce Messie qui de-  
voit sortir de Juda. « Le Seigneur , leur  
» dit-il , vous suscitera , du milieu de votre

» nation, et du nombre de vos frères, un  
 » Prophète semblable à moi; écoutez-le.»  
 Ainsi Dieu tenoit-il son peuple dans l'attente du Sauveur promis à leurs Pères. Ce Prophète semblable à Moïse, comme lui le libérateur de ses frères, auteur comme lui d'une nouvelle loi, médiateur comme lui d'une nouvelle alliance, devant qui Moïse lui-même doit se taire, et qui doit seul être écouté, quand il commencera à parler, c'est le Sauveur du monde, dont la doctrine devoit un jour éclairer l'univers, et dont Dieu lui-même devoit dire : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, écoutez-le. » Jusqu'à lui il ne devoit point paroître dans tout Israël un Prophète semblable à Moïse, à qui Dieu parlât face à face, et qui donnât une loi à son peuple.

Qu'elle étoit profonde, ô mon Dieu, cette plaie que le péché avoit faite à l'homme ! mais quelques grands que soient nos maux, vous pouvez les guérir ; et il n'y a point de maladie incurable pour un médecin tout-puissant. Si les effets de votre justice sont incompréhensibles, ceux de votre miséricorde ne le sont pas moins. Vous exigez à la vérité une réparation égale à l'offense ; mais vous vous chargez de nous fournir la victime. Vous exigez le paiement d'une dette immense ; mais vous nous mettez vous-même entre les mains le prix qui doit nous acquitter avec vous. Vous avez



consolé l'homme pécheur par l'espérance d'un Sauveur qui viendrait le délivrer de ses misères, et le réconcilier avec vous. Ce vainqueur du Démon, que vous aviez promis à Adam, vous l'avez annoncé ensuite à Abraham, comme celui qui répandrait la bénédiction sur tous les peuples de la terre, vous l'avez encore montré à Jacob, comme votre envoyé par excellence, comme l'objet des désirs et de l'attente des nations. Vous avez alors marqué l'époque de sa venue ; vous avez entretenu et fortifié cette précieuse espérance, en le désignant à Moïse sous de nouveaux traits ; vous le lui avez montré comme le Prophète par excellence, comme le Libérateur de ses frères, le Médiateur d'une nouvelle alliance, et vous nous avez ordonné de l'écouter. Nous sommes, ô mon Dieu, dociles à sa voix, nous faisons profession de suivre sa doctrine. Nous sommes donc les enfans de la promesse, puisque nous croyons en lui. Vous avez dit à Abraham que vous seriez son Dieu, et le Dieu de sa postérité. Vous comptez parmi ses enfans tous ceux qui imitent sa foi. Nous sommes donc votre peuple ; c'est sur nous que s'est répandue la bénédiction qui devoit faire le bonheur des nations. Nous ne cesserons jamais de célébrer votre miséricorde, qui a préparé à nos maux un remède si puissant et si admirable.

*Pratique.* Croire fermement aux promesses de Dieu.

XIII<sup>e</sup>. LECTURE.*Développement des promesses; conversion future des Gentils.*

*Hæc locuti sunt prophetæ futura esse : Christus primus lumen annunciaturus est populo et gentibus.*

Voici ce que les phophètes ont prédit : Que le Christ seroit le premier qui annoncroit la lumière aux Gentils.  
*Act. 26.*

**D**IEU a dévoilé lui-même le sens des promesses qu'il avoit faites aux Patriarches, et il a marqué clairement en quoi consistoit cette bénédiction que le Messie devoit répandre sur toutes les nations de la terre. A l'exception du peuple Juif, tous les peuples étoient plongés dans les ténèbres et dans les désordres de l'idolâtrie. Dieu étoit profondément oublié, et le Démon étoit adoré par-tout sous différentes formes; ce culte impie s'étoit affermi pendant une longue suite de siècles. Toutes les passions auxquelles il étoit si favorable, lui avoient servi d'appui, et il sembloit qu'on ne devoit jamais revenir d'une erreur aussi ancienne, aussi universelle et aussi accréditée. Cependant Dieu avoit résolu de détruire l'empire du Démon, comme il l'avoit promis à Adam, et de rappeler les hommes à la connoissance de la vérité. Cette grande révolution devoit être l'ouvrage du Messie,

et un des caractères les plus sensibles de sa venue : c'étoit en éclairant tous les peuples qu'il devoit les bénir. Dieu suscita des hommes animés de son esprit, pour annoncer la conversion future des Gentils. La prédiction est exprimée dans les termes les plus clairs et les plus précis ; elle est répétée mille fois dans les livres saints. Tous les Prophètes ont vu par une lumière divine, et ils ont prédit en mille manières ce grand évènement, bien des siècles avant qu'il s'accomplît, et dans le temps où il paroisoit incroyable. Ils ont tous annoncé que le Messie dissiperoit les ténèbres qui couvroient avant lui toute la terre ; qu'il éclaireroit les Gentils, qu'il en seroit le Libérateur aussi bien que des Juifs, et qu'il ne formeroit, des uns et des autres, qu'un seul peuple, adorateur du vrai Dieu. Ouvrez leurs écrits, mon cher Théophile, vous serez étonné de la multitude des passages qui expriment cette prédiction, et de la force, de la lumière, et de la précision avec lesquelles elle est annoncée. Je ne puis vous en rapporter qu'un petit nombre. Voici ce que dit David, ce saint Roi inspiré de Dieu, en parlant des effets de la venue du Messie. « Tous les peuples, jusqu'aux extré-  
» mités du monde, se ressouviendront du  
» vrai Dieu, et se convertiront à lui ; toutes  
» les nations se prosterneront devant lui  
» pour l'adorer, parce que le règne et la

» souveraineté appartient au Seigneur ;  
 » et qu'il régnera sur les nations.» (*Psalm.*  
 21.) Écoutez le Prophète Isaïe : «Le Juste  
 » de Sion (c'est le Messie) sera donné  
 » comme un signe aux Gentils , afin qu'ils  
 » l'invoquent : il sera leur Chef et leur  
 » Maître ; il leur apprendra la justice ; sous  
 » sa conduite , un peuple inconnu se join-  
 » dra au peuple de Dieu , et les Gentils y  
 » accourront de toutes parts : le Seigneur  
 » sera grand ce jour-là , et les idoles seront  
 » toutes réduites en poudre. Le peuple qui  
 » marchoit dans les ténèbres , a vu une  
 » grande lumière , et le jour s'est levé pour  
 » ceux qui habitoient dans l'ombre de la  
 » mort.» Puis , adressant la parole au  
 Messie même : «Je vous ai établi, dit le Sei-  
 » gneur, pour être le médiateur de l'alliance ,  
 » et la lumière des nations , afin que vous  
 » ouvriez les yeux des aveugles, et que vous  
 » délivriez ceux qui sont dans les ténèbres.»  
 Et ensuite ; «c'est peu que vous me serviez  
 » à réparer les tribus de Jacob , je vous  
 » envoie pour être la lumière des nations ,  
 » et c'est par vous que je sauverai tous les  
 » peuples d'une extrémité du monde à l'au-  
 » tre.... Levez-vous , Jérusalem , la gloire  
 » du Seigneur éclatera au milieu de vous ;  
 » les nations marcheront à sa lumière , et  
 » les Rois de la terre à la splendeur qui se  
 » lèvera vers vous. Les peuples qui sont  
 » du côté de l'occident craindront le nom  
 » du

» du Seigneur, et ceux qui sont du côté  
» de l'orient révéleront sa gloire, lorsque  
» le Rédempteur de Sion sera venu.» Le  
Prophète Zacharie en parle avec autant de  
force et de clarté. Voici ce que dit le Seigneur  
Dieu des armées : « Il y aura un temps où  
» une multitude de nations et de peuples  
» viendront dans Jérusalem, pour chercher  
» le Seigneur, et pour lui offrir leurs vœux...  
» Des hommes de toutes les langues pren-  
» dront un Juif par la frange de sa robe,  
» en lui disant : Nous irons avec vous, parce  
» que nous avons appris que Dieu est au  
» milieu de vous... En ce jour-là j'abolirai  
» de dessus la terre les noms des idoles,  
» et il n'en restera plus de souvenir : le  
» Seigneur sera le Roi de toute la terre,  
» et son nom seul sera révééré. » Parcourez  
les autres Prophètes, et vous y trouverez  
le même langage, mon cher Théophile.  
Vous le voyez : la venue du Messie est  
attachée à un grand évènement, à une révo-  
lution frappante, et qui sera aperçue dans  
tout l'univers. Il n'y a point à s'y méprendre ;  
il suffira d'ouvrir les yeux : les nations éclai-  
rées, le monde converti, l'idolâtrie détruite,  
la connoissance du vrai Dieu répandue en  
tous lieux, voilà le fruit et le caractère de  
la venue du Messie. C'est ainsi que tous  
les peuples de la terre seront bénis en lui,  
parce que la lumière qu'il répandra par-  
tout, sera pour eux la source de toutes

sortes de grâces et de bénédictions. Je vous montrerai bientôt, avec la même évidence, que ce grand changement est arrivé du temps de Jésus-Christ, et qu'il a été opéré par ceux que Jésus-Christ a envoyés, et qu'il a revêtus de sa force divine. Ce fait, quand il seroit seul, suffiroit pour former une preuve complète et décisive de la divinité de la Religion chrétienne.

Je vois clairement, ô mon Dieu ! comment les nations devoient être bénies en celui qui naîtroit d'Abraham. Je comprends que le Messie devoit être l'objet de leur attente et de leurs désirs ; c'est par lui qu'elles devoient sortir de ces ténèbres, où elles étoient ensevelies depuis si long-temps ; le Messie devoit être leur lumière et leur salut ; il devoit les réconcilier avec vous, et les affranchir de la malheureuse servitude où elles étoient sous l'empire du Démon. C'est nous-mêmes, ô mon Dieu, que ces promesses regardent ; c'est sur nous que s'est répandue cette bénédiction si désirée ; nos pères étoient du nombre de ces peuples assis à l'ombre de la mort. C'est par le Messie promis aux Patriarches qu'ils ont été éclairés, et que nous avons été nous-mêmes appelés à votre admirable lumière. Par lui, nous avons le bonheur de vous connoître et de vous servir. Ne permettez pas, ô mon Dieu, que nous nous rendions indignes d'une si grande faveur ; faites que cette

sainte Religion, que nos pères nous ont transmise, nous devienne chère de plus en plus. Elle porte des caractères de divinité si frappans, qu'il faudroit être aveugle pour ne pas reconnoître qu'elle est votre ouvrage. Il n'y a certainement qu'une intelligence infinie, qui ait pu connoître, tant de siècles auparavant, le grand changement qui s'est fait dans l'univers à la venue du Messie, comme il n'y a qu'une puissance infinie qui ait pu l'opérer. Je vous remercie, ô mon Dieu, d'avoir rendu la vérité de notre sainte Religion si sensible et si palpable, qu'à moins de fermer volontairement les yeux, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la vive lumière qui y brille de toutes parts.

*Pratique.* Bénir Dieu de nous avoir appelés à la Foi.

---

#### X I V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Caractères du Messie, tracés par les Prophètes.*

*Huic omnes Prophetæ testimonium perhibent.*

Tous les Prophètes rendent témoignage au Sauveur.  
*Act. 10.*

**P**LUS le temps du Messie approchoit, plus les prédictions qui l'annonçoient étoient claires et circonstanciées. Dieu parut sans cesse occupé de ce grand objet.

Il envoya, de temps en temps, des Prophètes, pour annoncer sa venue. Chacun de ces Prophètes étoit chargé de le désigner par quelques traits particuliers, et propres à le faire reconnoître quand il seroit venu. C'étoient comme autant de courriers que le grand Roi envoyoit devant son fils, pour tenir les hommes dans l'attente de son avènement. Dieu marqua tous les caractères qui devoient se réunir dans la personne du Sauveur. Il fit prédire toutes les circonstances qui accompagneroient sa naissance, sa vie, sa mort et sa résurrection : l'histoire du Sauveur étoit déjà faite d'avance, quand il vint au monde. Ce tableau doit vous intéresser, mon cher Théophile ; suivez-moi dans le détail où je vais entrer, en vous rapportant les principales prophéties qui concernent le Messie. David, ce saint Roi inspiré de Dieu, est un de ceux qui en ont parlé le plus clairement. Il appelle le Messie son Seigneur, et il le reconnoît pour le fils de Dieu : il prédit que son règne s'étendra sur toutes les nations, et n'aura point d'autres bornes que celles de l'univers. Il annonce ses ignominies, sa mort cruelle, et le genre de supplice qu'on lui fera souffrir : il voit ses pieds et ses mains percés, ses os marqués sur sa peau par tout le poids de son corps violemment suspendu, ses habits partagés et sa robe tirée au sort, sa langue abreuvée



de fiel et de vinaigre ; mais il annonce en même temps qu'il n'éprouvera point la corruption du tombeau, et qu'il en sortira glorieux. Cette prédiction est d'autant plus admirable, qu'elle a été faite plus de mille ans avant son accomplissement. Isaïe, qui vivoit trois cents ans après David, a parlé du Messie avec autant de clarté. Il le voit sortir du sang de Jessé, naître d'une mère Vierge, il l'appelle un enfant admirable, le Père du siècle futur, le Prince de la paix ; enfin, il le nomme *Dieu*. Son règne sera éternel, toutes les nations se prosterneront devant lui ; à sa parole les boiteux seront redressés, les sourds entendront, les muets parleront, les aveugles verront : mais le même Prophète, après avoir parlé de la gloire du Messie, parle aussi de ses humiliations : il le représente défiguré, méconnu, méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleurs, chargé d'infirmités, parce qu'il a pris sur lui nos iniquités, qu'il expie par ses souffrances. On lui crachera au visage ; il sera traité comme un criminel, mené au supplice avec des méchans, et il se livrera lui-même à la mort, aussi paisiblement qu'un agneau. Le Prophète ajoute que par sa mort, il deviendra le chef d'une postérité nombreuse ; c'est l'Eglise ; où les Gentils accourront de toutes parts, tandis que les Juifs, à la réserve d'un petit nombre, seront rejetés à cause de leur

incrédulité. Que peut-on voir de plus détaillé, si ce n'est l'Évangile et l'histoire même du Sauveur? Cependant, remarquez-le bien, mon cher Théophile, cette prédiction a été faite plus de sept cents ans avant Notre-Seigneur. Les autres Prophètes n'ont pas vu moins clairement le mystère du Messie : l'un prédit que Bethléem, la plus petite ville de Juda, sera illustrée par sa naissance. Un autre le voit vendu par un de ses Disciples pour trente pièces d'argent; il voit jusqu'au champ du Potier, auquel cet argent sera employé. Le même Prophète nous le représente comme un Roi, mais un Roi pauvre : il est monté sur une ânesse, et sur le petit de l'ânesse : c'est là toute sa magnificence ; c'est ainsi qu'il fera son entrée dans la ville de Jérusalem. Le Prophète Aggée publie la gloire du second Temple, parce que le Messie désiré des nations y viendra. Le Prophète Daniel détermine l'époque précise de sa venue : pendant que ce Prophète est occupé de la captivité de son peuple, et des soixante-dix ans qu'elle devoit durer, tout-à-coup il est élevé par l'Esprit de Dieu à des pensées plus hautes : il prédit après soixante-dix semaines d'années, c'est-à-dire, après quatre cent quatre-vingt-dix ans, la fin d'une autre captivité bien plus funeste, dont le genre humain sera affranchi par la mort du Christ, délivrance qui consiste dans la ré-

mission des péchés, et dans le règne éternel de la justice. Il annonce que dans la dernière semaine le Christ sera mis à mort, une nouvelle alliance sera confirmée, les anciens sacrifices seront abolis. Après la mort du Christ, il n'y aura plus qu'horreur et que confusion : la cité sainte et le sanctuaire seront détruits, le peuple qui l'aura méconnu ne sera plus son peuple, on verra l'abomination dans le Temple, et une désolation qui n'a point de terme. « Enfin, » Malachie, le dernier des Prophètes, » prédit qu'à la place des sacrifices anciens, » une offrande pure sera présentée au Sei- » gneur, non plus seulement dans le Temple » de Jérusalem, mais en tous lieux, depuis » l'orient jusqu'à l'occident, non plus par » les Juifs, mais par les Gentils, parmi les- » quels le nom de Dieu sera grand. » Ces dernières prophéties ont été faites cinq cents ans avant Notre-Seigneur. N'oubliez pas, mon cher Théophile, que l'on ne peut douter de l'antiquité de ces prophéties. Elle est attestée par tout un peuple, dont le témoignage n'est pas suspect : c'est le peuple Juif, ennemi déclaré des Chrétiens, qui ne peut s'empêcher de respecter ces prophéties, quoiqu'il y trouve sa condamnation : le livre où elles sont contenues, est entre les mains des ennemis du nom chrétien ; c'est d'eux que nous les avons reçues : on ne peut les soupçonner de nous être

favorables , et il semble que Dieu l'ait conservé au milieu de la ruine de tous les peuples anciens , pour le forcer de rendre à ces saints livres un témoignage éclatant et au-dessus de tout soupçon d'infidélité et d'altération.

Telles sont , ô mon Dieu ! les merveilles que vous avez montrées à vos Prophètes , plusieurs siècles avant qu'elles fussent accomplies. Ainsi, le mystère du Messie s'est-il développé successivement par des prédictions plus claires que le Soleil. Je dois , ô mon Dieu ! pour affermir ma foi , rassembler les traits répandus dans les Prophètes. Le Messie , montré de loin comme le fils d'Abraham , est encore montré de plus près comme le fils de David : le temps de son avènement est marqué d'une manière précise ; il aura une Vierge pour mère , Bethléem sera le lieu de sa naissance ; il sera Roi , mais un Roi pauvre ; il entrera triomphant dans Jérusalem , monté sur une ânesse ; il est Dieu , et le second Temple où il viendra est son Temple ; il fera de grands miracles , mais des miracles utiles aux hommes. Il annoncera une nouvelle loi , il établira une nouvelle alliance , mais son peuple le méconnoîtra ; il sera vendu trente pièces d'argent , et ce prix sera employé à acheter le champ d'un Potier ; il sera outragé , on lui crachera au visage , il sera mis à mort : son supplice sera d'avoir les pieds

et les mains percés ; ses habits seront partagés , et sa robe tirée au sort : par sa mort tous les péchés seront effacés ; il sortira glorieux du tombeau. En punition de ce crime , Jérusalem et le peuple seront détruits ; les sacrifices anciens abolis : alors les Gentils se convertiront, tous les peuples de la terre l'adoreront : par lui votre nom , ô mon Dieu ! sera grand dans tout l'univers , et l'on vous offrira , en tous lieux , un sacrifice pur et sans tache. Que ce détail est admirable , ô mon Dieu , quand il est prédit avec tant de clarté , et si long-temps auparavant ! quel autre que vous peut ainsi percer l'obscurité d'un avenir si éloigné , et y voir avec certitude des évènements si circonstanciés ? J'adore , ô mon Dieu ! votre sagesse infinie. C'est ainsi que tout est suivi dans vos conseils éternels ; c'est ainsi que vous avez fait écrire d'avance l'histoire du Messie , Sauveur des hommes , afin qu'elle fût une preuve toujours subsistante de la vérité de la Religion sainte que nous professons.

*Pratique.* S'attacher à la Religion , Chrétienne , qui est aussi ancienne que le monde.

## X V°. L E C T U R E.

*Je crois en Jésus - Christ , son Fils unique , Notre-Seigneur.*

*Hæc scripta sunt , ut credatis , quia Jesus est Christus , Filius Dei.*

Ceci a été écrit , afin que vous croyiez que Jésus est le Christ , Fils de Dieu. *Joan. 20.*

**V**ous connoissez maintenant , mon cher Théophile , tous les traits sous lesquels les Prophètes ont désigné le Messie : je les ai réunis sous vos yeux. Si tous ces traits conviennent à Jésus-Christ , et si l'ensemble ne convient qu'à lui , n'est-il pas évident qu'il est le Messie , c'est-à-dire , ce Sauveur promis à Adam , ce fils d'Abraham , en qui toutes les nations devoient être bénies , ce fils de David , dont le règne sera éternel ? Vous allez voir , avec la même clarté , que Jésus-Christ Notre-Seigneur a réuni dans sa personne tous les caractères du Messie : vous verrez que tous les traits qui désignent le Messie dans les Prophètes , forment le tableau de Jésus-Christ , mais un tableau si ressemblant , si exact , si parfait , qu'il est impossible de ne pas l'y reconnoître. Que faut-il pour s'en convaincre ? Il suffit de comparer les prédictions avec les évènements , tenir d'une main l'ancien Testa-

ment, et de l'autre l'Évangile. Faisons ensemble ce parallèle. D'abord, il est constant qu'à l'époque de la naissance de Jésus-Christ l'attente du Messie étoit généralement répandue, non-seulement dans la Judée, mais encore dans tout l'orient. C'est un fait attesté par les auteurs païens même. « C'étoit, dit Suétone, une opinion ancienne et constante dans tout l'orient, » qu'en ce temps-là des conquérans sortis de la Judée seroient les maîtres du monde. » Tacite rapporte la même chose. « Plusieurs, dit cet historien, étoient » persuadés qu'en ce temps des hommes » sortis de la Judée seroient les maîtres » du monde. » Cette attente générale étoit fondée sur la célèbre prophétie de Jacob, qui avoit prédit que le Messie viendrait, quand les Juifs cesseroient d'être gouvernés par des chefs de la race de Juda, et sur celle de Daniel, qui avoit fixé l'époque de la venue du Messie au terme de quatre cent quatre-vingt-dix ans. Jésus-Christ est né dans le temps que la Judée étoit soumise à Hérode, prince étranger, et à la fin des soixante-dix semaines d'années marquées par Daniel. Selon les prophéties, le Messie devoit être de la race de David, avoir une Vierge pour mère, naître à Bethléem : ouvrez l'Évangile, vous y lirez que J. C. est né d'une Vierge de la famille de David, dans la ville de Bethléem, quoique ce ne

fût pas le séjour ordinaire de sa sainte Mère ; mais , par une disposition particulière de la Providence , Joseph et Marie furent obligés d'aller de Nazareth à Bethléem , pour inscrire leurs noms dans le lieu de leur origine. Selon Moïse , le Messie devoit donner une nouvelle loi plus parfaite que la première , et établir une nouvelle alliance. Vous connoissez , mon cher Théophile , la loi que Jésus-Christ a enseignée aux hommes ; vous êtes entré dans cette nouvelle alliance , dont il est l'auteur. Selon Isaïe , le Messie devoit confirmer sa doctrine en rendant la vue aux aveugles , l'ouïe aux sourds , la parole aux muets , le mouvement aux paralytiques , la vie aux morts. Comparez cette prédiction avec ces paroles que Notre-Seigneur adressa aux Disciples de St. Jean , pour les convaincre qu'il étoit le Messie. « Allez , dites à votre Maître que les aveugles voient , les sourds entendent , les boiteux marchent , les morts ressuscitent. » Rappelez - vous ce que les Prophètes avoient prédit de l'entrée triomphante que le Messie devoit faire à Jérusalem et dans le Temple , de la trahison d'un de ses Disciples , du prix de cette trahison , de l'usage qu'on feroit de cet argent , des outrages que le Messie devoit essuyer de la part de son peuple , de la mort cruelle et ignominieuse qu'on lui feroit souffrir , du genre de supplice qu'il devoit endurer , des cir-



constances et des suites de cette mort. Lisez maintenant le récit que les Evangélistes nous ont fait de la passion de Jésus-Christ, et jugez vous-même s'il est possible de trouver une plus parfaite conformité entre les prédictions et les évènements. Jésus-Christ fit son entrée dans la ville de Jérusalem, au milieu des acclamations de tout le peuple, et son triomphe a été accompagné de cette circonstance singulière prédite par Zacharie, qu'il étoit monté non sur un char magnifique, comme les Rois de la terre, mais sur une ânesse et sur l'ânon : Jésus-Christ est venu très-souvent dans le Temple ; il y a enseigné publiquement, il en a prédit la ruine, pour faire voir que la prophétie avoit eu son accomplissement, et qu'on ne devoit plus attendre un autre Messie, puisque le Temple où il devoit venir, alloit être détruit. Jésus-Christ a été vendu trente deniers, et le prix a été employé à acheter le champ d'un Potier. Jésus-Christ a été chargé d'opprobres ; on lui a craché au visage ; il a été confondu avec des scélérats ; il a été attaché à une croix avec des clous, qui lui perçoient les pieds et les mains ; il a été abreuvé de fiel et de vinaigre ; les soldats qui l'avoient crucifié, ont partagé entr'eux ses habits, et ont tiré sa robe au sort. Jésus-Christ n'est resté que trois jours dans le tombeau, et il est ressuscité glorieux. Qui pourroit, à tous ces traits,

ne pas reconnoître le Messie dépeint par les Prophètes ? Mais , achevons le parallèle , et comparons les suites de sa mort avec les prédictions qui en avoient été faites. Il étoit prédit qu'aussitôt après la mort du Messie , et en punition de ce crime , la ville sainte et le Temple seroient détruits , et que la guerre ne finiroit que par une entière désolation. Vous pouvez , mon cher Théophile , vous convaincre par vous-même de l'accomplissement de cette prophétie. Lisez l'histoire des Juifs , écrite par Joseph , l'un des plus considérables d'entr'eux : vous y verrez que peu de temps après la mort de Jésus-Christ , Jérusalem fut prise et détruite par Tite , général des Romains , que le Temple fut brûlé , et la Judée désolée. Onze cent mille Juifs périrent dans cette guerre ; les restes de cette malheureuse nation furent dispersés par toute la terre , livrés à une entière désolation , et cette désolation dure encore depuis dix - huit siècles. Nous voyons les Juifs exilés de leur ancienne patrie , détestés , proscrits par-tout , sans temple , sans prêtres , sans sacrifices , sans magistrats , sans territoire , portant en tous lieux des marques sensibles de la vengeance céleste. Enfin , il est prédit que dans le temps du Messie , tous les peuples plongés jusqu'alors dans les ténèbres de l'idolâtrie , seront éclairés et se convertiront au Seigneur ; que le nom de Dieu

sera grand parmi eux ; qu'il n'y aura plus qu'un seul peuple et une seule Église, dont le Messie sera le chef, et que par-tout l'on offrira à Dieu une victime pure et sans tache. Il ne faut ici qu'ouvrir les yeux, et considérer l'état où est maintenant l'univers, pour savoir que Jésus-Christ est le Messie. Regardez l'Église chrétienne composée de peuples autrefois idolâtres ; voyez le culte rendu au Dieu unique dans ces mêmes lieux, où il n'y avoit des temples et des autels que pour les fausses divinités. N'est-ce pas Notre-Seigneur qui a éclairé ces nations aveugles ? N'est-ce pas lui qui a envoyé ses Disciples dans toute la terre, pour y porter la connoissance du vrai Dieu, et y renverser les idoles ? Il est donc évident que Jésus-Christ est le Messie, puisqu'il n'y a aucune prédiction sur le Messie futur, qui ne se trouve accomplie en Jésus-Christ. Il est né dans le temps, dans le lieu et de la manière dont le Messie devoit naître : il a vécu et il est mort comme le Messie devoit vivre et mourir : Jérusalem détruite, le Temple réduit en cendres, le culte ancien aboli, les Juifs chassés de leur patrie, et toujours subsistans depuis dix-huit siècles, le monde devenu chrétien, tout concourt à démontrer avec la dernière évidence, que Jésus-Christ Notre-Seigneur est le Messie promis aux anciens Patriarches, et annoncé par les Prophètes.

Le voilà donc accompli, ô mon Dieu ! ce mystère ineffable après lequel les Patriarches et tous les justes de l'ancienne loi avoient si long-temps soupiré : le voilà manifesté aux yeux de toute la terre, ce secret admirable de votre sagesse et de votre miséricorde ; il est enfin venu ce libérateur promis à nos premiers parens, qui devoit détruire l'empire du Démon ; cet enfant de bénédiction, qui devoit répandre la lumière parmi les Gentils ; ce désiré des nations, qui devoit s'attacher tous les peuples de la terre ; ce législateur, qui devoit établir une alliance sainte entre Dieu et les hommes ; ce Prince de la paix, qui devoit réconcilier la terre avec le ciel, et faire régner la sainteté et la justice dans tout l'univers. Qu'il est consolant pour nous, ô mon Dieu ! de trouver dans vos Prophètes une prédiction si claire de ce que nous lisons dans l'histoire de l'Évangile, et de reconnoître à chaque trait, dans leurs écrits, l'agneau qui ôte les péchés du monde, et qui nous a lavés dans son sang. Non, il n'est pas possible de s'aveugler au milieu de tant de lumières, et de méconnoître celui que vous avez désigné par des traits si frappans, et par des caractères si marqués. Qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, et que toute la terre le serve et l'adore !

*Pratique.* Témoigner son respect, quand on entend prononcer le nom de Jésus.

## XVI. LECTURE.

*Jésus - Christ a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.*

*Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel.*

Une Vierge concevra et elle enfantera un fils, qui sera appelé Emmanuel. *Isaïe. 7.*

**V**ous savez, mon cher Théophile, que Jésus-Christ est le Messie : ce Messie avoit déjà dans les Prophètes des titres et des qualités qui ne conviennent qu'à Dieu : Isaïe l'avoit appelé Dieu ; il l'avoit nommé Emmanuel, ce qui signifie *Dieu avec nous*, parce qu'il devoit naître et habiter au milieu de nous. David l'avoit vu sortant éternellement du sein du Père céleste, et frappé d'un si grand spectacle, il appela son *Seigneur*, celui qui devoit naître de lui. C'est donc un Dieu, c'est la seconde personne de la sainte Trinité, c'est le Fils de Dieu, qui s'est fait homme. Cette vérité est bien plus clairement manifestée dans l'Évangile : c'est ce que l'on appelle le *Mystère de l'Incarnation* ; et je dois maintenant vous exposer ce que la foi nous enseigne sur ce mystère. Le Fils unique de Dieu, le Verbe, qui est de toute éternité dans le sein et dans la gloire du Père, s'est abaissé jusqu'à prendre un corps et une

ame semblables aux nôtres. Ce n'est pas le Père qui s'est fait homme ; ce n'est pas non plus le Saint-Esprit ; c'est le Fils , c'est la seconde personne de la sainte Trinité. Son corps a été formé par l'opération miraculeuse du Saint-Esprit dans le sein et de la propre substance de la Vierge Marie , qui l'a conçu et mis au monde , en demeurant toujours Vierge. Il n'y a rien que de divin dans la conception et dans la naissance de Jésus-Christ ; tout y est au-dessus des lois de la nature. Le Saint-Esprit , qui a opéré cette merveille , a rendu la sainte Vierge féconde , sans nuire à sa virginité. La manière dont ce mystère a été accompli ne peut ni se concevoir par l'esprit humain , ni s'exprimer par des paroles ; mais voici ce que l'Évangile nous en apprend. Lorsque le temps arrêté dans les conseils divins fut arrivé , un Ange vint annoncer à Marie qu'elle seroit mère , sans cesser d'être Vierge , et que ce qui naîtroit en elle seroit le Fils du Très - Haut , et l'ouvrage du Saint-Esprit. La sainte Vierge crut à la parole de l'envoyé céleste , et elle y donna son consentement. Dans ce moment le mystère de l'Incarnation s'accomplit : le Saint-Esprit forma en elle le corps de Jésus-Christ ; il y unit une ame , et en même temps se fit cette union indissoluble de la nature divine avec la nature humaine en la personne du Fils de Dieu. Ainsi , le

Fils unique de Dieu devint homme sans cesser d'être Dieu. Jésus-Christ fut tout-à-la-fois Dieu et homme parfait ; et la sainte Vierge devint véritablement et proprement la mère de Dieu, puisqu'elle conçut un Homme-Dieu. Cette sainte Vierge, après l'avoir porté neuf mois dans son sein, le mit au monde, comme elle l'avoit conçu, en demeurant toujours Vierge. Vous voyez par ce récit, mon cher Théophile, que Jésus-Christ, comme homme, n'a point eu de père. Dieu n'a voulu que saint Joseph fût l'époux de Marie, qu'afin de cacher ce mystère sous le voile d'un chaste mariage. Mais, comme Dieu, Jésus-Christ a un père qui l'a engendré de toute éternité, et auquel il est égal. Il y a en Jésus-Christ deux natures sans confusion ni mélange, la nature divine, par laquelle il est Dieu comme son Père, et la nature humaine par laquelle il est homme comme nous ; mais il n'y a en lui qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu. Ce mystère surpasse infiniment la portée de l'esprit humain : nous ne laissons pas de le croire fermement, parce que Dieu, qui est la vérité souveraine, l'a révélé. Vous en trouverez en vous-même une image imparfaite sans doute, mais qui peut aider votre foi. En effet, votre ame, qui est d'une nature spirituelle et incorruptible, est unie à un corps matériel et cor-

ruptible ; et l'union de ces deux substances si différentes ne fait qu'un seul homme, qui est tout-à-la-fois esprit et corps, incorruptible et corruptible, intelligent et purement brute : de même la divinité du Verbe et la nature de l'homme, unies sans être confondues, forment un seul Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, engendré du Père dans l'éternité, et né d'une Vierge dans le temps, tout-puissant comme Dieu, et environné de foiblesses comme homme ; car, excepté le péché et les suites inséparables du péché, telles que sont l'ignorance et la concupiscence, Notre-Seigneur s'est assujetti à toutes nos misères. Il a eu faim, il a eu soif, il a été sujet à la fatigue, au sommeil et à toutes les autres infirmités de notre nature, avec cette seule différence qu'il ne les souffroit que parce qu'il le vouloit, au lieu que nous les éprouvons malgré nous. Ne croyez cependant pas, mon cher Théophile, que la nature divine ait été altérée dans l'incarnation. Dieu, sans cesser d'être tout ce qu'il est par lui-même, a daigné s'unir à la nature humaine ; il n'a rien perdu par cette union ; ses abaissemens et ses souffrances ne tombent que sur l'humanité ; c'est comme homme que Jésus-Christ a souffert, et c'est comme Dieu qu'il a donné un prix infini à ses souffrances.

Je vous adore, ô Verbe incarné ; je crois que vous êtes Dieu et Homme tout en-



semble ; Dieu engendré du Père avant tous les siècles , Homme né dans le temps de la substance d'une Vierge : comme Dieu, vous êtes égal à votre Père ; comme Homme , vous êtes semblable à nous. Quoique Dieu et Homme, vous n'êtes qu'un seul Christ ; quoique vous ayez deux natures, la nature divine et la nature humaine, il n'y a cependant en vous qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu. Voilà la Foi dans laquelle j'ai été baptisé : je veux y vivre et mourir. Je crois fermement ce mystère ineffable et infiniment supérieur à ma foible raison : ah ! Seigneur, je le crois, quoique je ne puisse pas le comprendre : pour être incompréhensible, il n'en est que plus digne de vous. Non, je ne serai point ingrat envers vous , parce que vous m'avez aimé au-delà de ce que je puis concevoir : je ne méconnoîtrai pas votre bienfait, parce qu'il est au-dessus de ma foible intelligence. Je ne vois après tout, dans ce mystère, que l'effet d'une bonté et d'une miséricorde infinie ; et bien loin que ma foi en soit ébranlée, à la vue d'une charité immense pour les hommes , je reconnois mon Dieu.

*Pratique.* Réciter avec piété l'*Angelus*, pour remercier Dieu du bienfait de l'incarnation.

XVII<sup>e</sup>. LECTURE.*Suite du Mystère de l'Incarnation.*

*Misericordia et veritas obviaverunt sibi : justitia et pax osculatae sunt.*

La miséricorde et la vérité se sont rencontrées : la justice et la paix ont fait alliance entr'elles. *Ps.* 84.

**V**ous devez sur-tout vous souvenir, mon cher Théophile, que c'est pour nous que le Fils de Dieu s'est fait homme ; que c'est pour nous racheter de l'esclavage du péché et des peines de l'enfer ; que c'est pour nous mériter la vie éternelle, à laquelle nous n'avions plus de droit. Nous avons offensé Dieu ; cette offense étoit infinie, parce qu'elle attaquoit une Majesté infinie ; la justice divine demandoit que le péché fût réparé, et que la réparation fût proportionnée à l'injure. Un pur homme ne pouvoit offrir une satisfaction infinie, parce qu'il est borné par sa nature. Il n'y avoit qu'un Homme-Dieu, qui pût satisfaire à la justice divine : il falloit qu'il fût homme, pour être capable de souffrir ; d'ailleurs, c'étoit la nature humaine qui avoit péché : c'étoit donc à la nature humaine à faire la réparation. Il falloit aussi qu'il fût Dieu, afin de donner un mérite et un prix infinis aux souffrances de l'homme. Par le mystère de l'Incarnation, la même personne est Dieu et Homme

tout ensemble : le Verbe s'est fait chair pour nous racheter du péché : il s'est revêtu de nos misères, pour nous en délivrer. Par ce moyen admirable, le péché est puni, et le pécheur est sauvé : ainsi en lui la justice et la miséricorde se concilient ; l'injure faite à Dieu est abondamment réparée, et Dieu est honoré comme il doit l'être. Jésus-Christ s'est rendu notre médiateur : c'est un médiateur parfait qui tient à Dieu par sa divinité, et à nous par son humanité ; qui peut souffrir comme nous, parce qu'il a une nature semblable à la nôtre, et nous réconcilier avec Dieu par ses souffrances, parce qu'il lui est égal ; médiateur qui, par sa parfaite sainteté, est infiniment agréable à celui auprès de qui il s'est entremis pour la réconciliation des pécheurs. Une comparaison vous fera encore mieux sentir cette vérité, mon cher Théophile : qu'un Roi ait été insulté, outragé par le dernier de ses sujets ; ni le coupable, ni aucun autre sujet du Roi ne peut faire à la Majesté royale une satisfaction égale à l'offense : tout ce que le coupable pourroit offrir seroit toujours beaucoup au-dessous de la grièveté de l'injure ; mais si le fils du Roi même, héritier de sa couronne, et déjà assis sur son trône, touché de compassion pour ce malheureux, descend du trône, quitte ses ornemens royaux, se couvre la tête de cendre et le

corps d'un sac , et qu'en cet état prosterné devant son père , il s'offre à subir le supplice dû au coupable , pour obtenir sa grâce ; vous concevez qu'une si profonde humiliation est une satisfaction proportionnée à la grandeur de la personne offensée ; que dès-là l'injure est pleinement réparée , et que le Roi , sans blesser la justice , peut faire miséricorde au criminel. Eh bien ! c'est l'image de la grâce que Dieu a accordée à l'homme pécheur par l'incarnation de son Fils. Que Dieu est admirable dans toutes ses œuvres , et sur-tout dans ce grand ouvrage de son amour ! Quel bienfait que celui de nous avoir donné son Fils unique pour nous sauver ! Quelle reconnoissance ne devons-nous pas à ce Sauveur généreux , qui s'est abaissé jusqu'à se dépouiller de sa gloire , se revêtir de notre nature , s'assujettir à nos infirmités , paroître et être en tout semblable à nous ! Apprenez donc , mon cher Théophile , à adorer les humiliations de ce Dieu anéanti : il n'est pas moins adorable dans l'étable de Bethléem , sous les langes dont il se couvre , que dans le ciel et sur le trône où il réside. Ne méprisez point une bassesse et une infirmité , qu'il n'a prise que pour vous , et qui fait votre gloire et votre force. S'il n'étoit devenu ce que vous êtes , vous ne seriez jamais devenu l'enfant de Dieu , l'héritier de Dieu. Il n'a sauvé que la nature qu'il a prise ; et il

il a pris votre nature toute entière , pour vous sauver tout entier , et dans l'ame et dans le corps.

C'est pour nous , ô mon Dieu , que vous vous êtes fait homme : c'est dans le temps que nous étions pécheurs , que vous vous êtes ainsi anéanti pour l'amour de nous. La satisfaction que vous avez offerte est proportionnée à la grandeur de notre péché , et l'offense est pleinement réparée. C'est ainsi que vous avez concilié les droits de votre justice avec les intérêts de votre miséricorde. Nous étions incapables de nous élever jusqu'à la Divinité ; mais en vous rendant visible , en habitant parmi nous , vous vous êtes abaissé jusqu'à nous , pour nous élever jusqu'à vous. Nous étions morts par le péché ; mais , en prenant notre nature , vous nous avez rendus la vie ; en vous faisant semblable à nous , vous nous avez faits semblables à vous ; nous sommes devenus les enfans de Dieu , depuis que vous êtes devenu vous-même le Fils de l'homme. Je connois , ô mon Sauveur , que vous aimez en Dieu , c'est-à-dire , sans mesure et sans borne. Que cet excès d'amour fasse sur mon cœur toute l'impression qu'il doit faire ; que je vous aime comme vous m'avez aimé , et que je me donne à vous sans partage et sans réserve.

*Pratique.* Avoir un tendre amour pour Jésus-Christ.

XVIII<sup>e</sup>. LECTURE.*Vie publique de Jésus - Christ. Ses miracles.*

*Obtulerunt ei omnes malè habentes , variis languoribus comprehensos , et curavit eos.*

On lui présentoit tous ceux qui étoient malades , diversement affligés , et il les guérissoit. *Matth. 4.*

Vous reconnoissez la voix de Dieu , mon cher Théophile , dans des prophéties si claires , si circonstanciées et si exactement accomplies ; dans une suite de prédictions qui commencent à la naissance du monde , qui se perpétuent de siècle en siècle , pendant quatre mille ans , qui se développent et se multiplient aux approches du grand évènement qui en est l'objet. En effet , il n'y a que Dieu qui puisse prévoir des évènements si éloignés , et les prédire avec certitude. Les miracles sont encore un moyen dont Dieu se sert pour parler aux hommes , et pour leur déclarer ses volontés. Si vous voyiez un homme commander à la nature , par exemple , marcher sur les eaux , rendre la vue à un aveugle , ressusciter un mort , vous ne douteriez pas que cet homme ne fût un envoyé de Dieu. Vous sentez que de telles œuvres sont au-dessus des forces humaines , et qu'il n'y a que Dieu qui puisse interrompre le cours ordinaire de la nature.

Notre-Seigneur a ajouté cette preuve de sa mission divine à celles des prophéties : il a fait un grand nombre de miracles pour montrer qu'il étoit le Messie. Vous les avez lus plusieurs fois dans l'Évangile ; il a changé l'eau en vin ; il a rendu la vue aux aveugles , l'ouïe aux sourds , le mouvement aux paralytiques. Les maladies les plus invétérées , il les guérissoit en un moment , souvent d'une seule parole , quelquefois sans voir les malades , ni les approcher. Il a ressuscité les morts , il a apaisé une tempête en menaçant les vents et la mer : deux fois il a multiplié les pains dans le désert , pour nourrir une grande multitude qui le suivoit : il se rendoit invisible quand il vouloit : il connoissoit les plus secrètes pensées des hommes , et il prédisoit l'avenir. Etant sur le Thabor , avec trois de ses Disciples , il fut transfiguré devant eux. Remarquez , mon cher Théophile , que tous les miracles de Notre-Seigneur étoient utiles aux hommes : c'étoient autant des traits de sa bonté , que des effets de sa puissance. Il ne les faisoit point par ostentation ; en vain les Phariséens lui demandèrent -ils quelques signes dans le ciel : en vain Hérode désira-t-il de voir quelque prodige : jamais il n'en fit aucun pour satisfaire la curiosité ; mais il ne refusa de guérir aucun des malades qui implorèrent son secours. Remarquez encore que la réalité de ces miracles est

incontestable : il ne les a point faits dans des lieux cachés , mais au milieu des rues et des places publiques , dans le Temple et à la vue d'un peuple entier. La résurrection de Lazare se fit à Béthanie , qui n'est pas éloignée de Jérusalem , devant une multitude de témoins : la guérison du paralytique de trente-huit ans , celle de l'aveuglé ont été opérées au milieu de Jérusalem. Ce dernier miracle fit beaucoup de bruit : les chefs de la synagogue en furent alarmés : ils interrogèrent l'aveugle et ses parens ; mais ces recherches ne servirent qu'à confirmer la vérité du miracle , et à lui donner plus d'éclat. Si Notre-Seigneur en a fait quelques-uns dans le désert , c'étoit en présence de cinq et de sept mille personnes. Il a fait la plupart de ses miracles sous les yeux des Pharisiens et des Docteurs de la Loi , ses ennemis les plus déclarés , et les plus disposés à les révoquer en doute. Ils ont été confondus par l'évidence même des miracles ; ils n'ont pu les nier ; ils les ont même avoués formellement. « Que faisons-nous ? disoient-ils , cet homme fait beaucoup de miracles ; si nous le laissons continuer , tout le monde croira en lui ; » c'est ce qui les détermina à le faire mourir. D'ailleurs , ces miracles ont été attestés par des témoins oculaires , qui ont scellé ce témoignage de leur sang. La sincérité et la candeur brillent dans leurs écrits : lisez ,



mon cher Théophile , le récit de ces miracles ; vous y remarquerez un ton de vérité , que l'imposture ne sauroit imiter. Ils prenoient les Juifs eux-mêmes à témoin de ces faits , et personne n'a osé les contredire : ces miracles ont même converti un grand nombre de Juifs , qui étoient forcés d'avouer qu'ils ne pouvoient venir que de Dieu. « Nous savons , disoient-ils , que » vous ne pourriez faire les œuvres que » vous faites , si Dieu n'étoit avec vous. » Concluons , mon cher Théophile : les miracles de Jésus-Christ étoient assez multipliés et assez éclatans pour prouver qu'il étoit le Messie : aucun des anciens Prophètes n'en avoit fait de semblables. Aussi le peuple , plein d'admiration , le reconnut-il pour le Messie. « Voici , disoit-il , voici » véritablement le Prophète qui doit venir » dans le monde : un grand Prophète s'est » élevé parmi nous : Dieu a visité son » peuple. » Notre-Seigneur , non-seulement a fait un grand nombre de miracles , mais il a donné à ses Disciples le pouvoir d'en faire ; il leur a dit : « Guérissez les malades , » ressuscitez les morts , purifiez les lépreux , chassez les Démons. » En effet , les Apôtres ont opéré ces merveilles dans le cours de leur prédication. Par-là , ils ont montré qu'ils parloient au nom de l'Auteur de la Nature ; et nous voyons le grand effet que ces merveilles ont produit. C'est par ce

moyen qu'ils ont converti le monde entier : l'univers devenu chrétien est une preuve toujours subsistante des miracles que les Apôtres ont faits , puisque jamais il ne seroit converti , s'il n'avoit vu des miracles.

Vous avez établi la Religion Chrétienne , ô mon Dieu , sur des fondemens inébranlables. Vous lui avez donné deux sortes de preuves , qui sont en même temps à la portée des plus simples , et néanmoins capables de convaincre les esprits les plus éclairés ; preuves qui portent visiblement le caractère de votre toute-puissance , et que ni les efforts des hommes , ni les prestiges des démons ne sauroient imiter. Ces preuves consistent dans les prophéties et les miracles. Vous avez suscité une foule d'hommes inspirés , qui , plusieurs siècles auparavant , ont prédit , avec une entière exactitude , des évènements qu'il est impossible à l'esprit humain de prévoir. Ces prédictions sont d'une évidence , et descendent dans un détail , qui passent toute admiration. A cette première preuve , vous avez joint celle des miracles ; et quels miracles ? des miracles publics , exposés à la vue de toute la Judée , multipliés en une infinité de manières : ce sont des faits éclatans , sur lesquels les plus grossiers ne peuvent se méprendre , dont des milliers d'hommes sont non-seulement les spectateurs et les témoins ; mais dont ils sont eux-

mêmes la matière et l'objet, dont ils recueillent les fruits, et ressentent les effets. Que peut-on souhaiter de plus fort, pour opérer une pleine conviction et une croyance inébranlable ? car quel autre que vous, ô mon Dieu, peut d'une seule parole apaiser les tempêtes, rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la vie aux morts ? et avec quel empire, avec quelle divine autorité commandiez-vous aux élémens, à la nature entière ! « Calme-toi, » disiez-vous à la mer, et la mer se calmoit » à l'instant : cessez de souffler, disiez-vous aux vents, et les vents s'apaisoient : ma fille, levez-vous, je vous le commande : jeune homme, levez-vous, c'est moi qui vous le dis : Lazare, sortez du tombeau. » Ainsi commandiez-vous à la mort, et la mort vous obéissoit. A ce ton puis-je méconnoître la voix du Tout-Puissant, et du maître absolu de toutes choses ?

*Pratique.* Se rappeler un des miracles de Notre-Seigneur, quand on est tenté contre la Foi.



XIX<sup>e</sup>. LECTURE.*Doctrine de Jésus-Christ.*

*Stupebant in doctrinâ ejus... omnes mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius.*

Sa doctrine les remplissoit d'étonnement, et ils admiraient les paroles pleines de grâces qui sortoient de sa bouche. *Luc. 4.*

LA Doctrine que Jésus-Christ nous a enseignée, c'est celle qui est contenue dans l'Évangile et dans les autres livres du nouveau Testament; c'est celle que vous apprenez, mon cher Théophile, dans les Catéchismes, dans les instructions publiques. Quelle est belle cette Doctrine! quelle est digne de Dieu! quelle est proportionnée aux besoins de l'homme! toutes les sciences humaines ne sont rien au prix de celle-là. Elle nous fait connoître Dieu et nos devoirs envers cet Être suprême: elle nous apprend ce que nous sommes, et quelles sont nos obligations à l'égard des autres hommes. Quelle sublimité dans les Mystères qui sont l'objet de notre Foi! Jamais, non jamais l'esprit humain n'auroit pu rien imaginer de semblable. C'est Notre-Seigneur qui nous les a révélés, ces mystères: c'est lui qui nous a appris qu'il y a trois personnes en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et que ces trois Personnes ne

font qu'un seul Dieu : c'est lui qui nous a enseigné qu'il est lui-même tout-à-la-fois fils de Dieu et fils de l'homme, d'où il s'ensuit qu'il est Dieu et homme tout ensemble. Nous comprenons par-là que Dieu nous a aimés jusqu'à nous donner son fils unique pour nous sauver. Quelle pureté, quelle sainteté dans sa morale, c'est-à-dire, dans les règles de conduite qu'il nous prescrit ! Je dois, mon cher Théophile, vous en tracer le tableau en raccourci. Nous devons craindre Dieu uniquement. « Ne » craignez point, nous dit Jésus-Christ, » ceux qui tuent le corps, et qui ne peuvent tuer l'ame ; mais craignez celui qui peut perdre l'ame et le corps dans l'enfer. » Nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses. « Vous aimerez le Seigneur » votre Dieu de tout votre cœur, de toute » votre ame, de tout votre esprit, de toutes » vos forces. » Nous devons mettre toute notre confiance en Dieu. « Ne vous inquiétez point où vous trouverez de quoi » manger pour le soutien de votre vie, ni » d'où vous aurez des vêtemens pour couvrir votre corps : votre Père, qui est dans » les cieus, sait que vous avez besoin de » toutes ces choses. N'est-ce pas lui qui nourrit les oiseaux ? N'est-ce pas lui qui donne une si riche parure à l'herbe des » champs ? combien aura-t-il plus de soin de vous qui valez beaucoup mieux ! »

Nous devons servir Dieu, et n'avoir que lui en vue dans toutes nos actions. « Nul ne » peut servir deux maîtres : prenez garde » de ne pas faire vos bonnes œuvres devant » les hommes, pour en être regardés ; » autrement vous n'en recevrez point la » récompense de votre Père, qui est dans » les cieus. » Jésus-Christ nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et par le prochain, il entend tous les hommes, même nos ennemis. « Aimez, dit-il, » vos ennemis ; faites du bien à ceux qui » vous haïssent ; priez pour ceux qui vous » persécutent, et qui vous calomnient, afin » que vous soyez les enfans de votre Père » céleste, qui fait luire son soleil sur les » bons et sur les méchans. » Il nous commande de pardonner à notre prochain, toutes les offenses qu'il aura commises contre nous. « Pardonnez aux autres, et » l'on vous pardonnera. » Il nous défend de nous mettre en colère contre le prochain, et il menace du feu de l'enfer ceux qui lui disent des injures : il défend de le juger et de le condamner sur de simples apparences. « Ne jugez point, et vous ne » serez point jugés ; ne condamnez point, » et vous ne serez point condamnés ; car » on se servira envers vous de la même » mesure dont vous vous serez servi envers » les autres. » Il nous commande de ré-

sister à nos passions ; et il en condamne non - seulement les actions extérieures , mais encore le désir et la pensée du mal. Un Législateur qui porte de telles lois ne peut être que l'Envoyé de Dieu. Vous voyez , mon cher Théophile , que la Doctrine de Jésus-Christ réprime tous les vices , et commande toutes les vertus ; elle feroit le bonheur de l'homme , si l'homme étoit fidèle à la suivre et à la pratiquer. A cette Doctrine si belle par elle-même , Notre-Seigneur joint les motifs les plus puissans et les plus propres à faire sur nous une vive impression : il nous annonce que cette vie courte et fragile que nous passons sur la terre , sera suivie d'une vie éternelle , où Dieu récompensera magnifiquement ceux qui auront accompli ses commandemens , et où il punira d'un supplice affreux ceux qui les auront violés. C'est pour cela qu'il appelle heureux ceux qui renoncent aux avantages de la vie présente , pour s'assurer un bonheur éternel dans l'autre. C'est pour cela qu'il appelle malheureux ceux qui établissent leur félicité dans ce monde ; car que sert-il à un homme de gagner tout l'univers , s'il vient à perdre son ame pour l'éternité ?

Quelle est admirable , ô mon Dieu , la Loi sainte que vous avez enseignée aux hommes ! que les dogmes en sont sublimes !

que la morale en est pure et élevée au-dessus des sens ! non, ce n'est point la doctrine de l'homme : elle ne peut venir que de vous, ô mon Dieu ! plus on l'approfondit, plus on y découvre de raison, d'équité et de sagesse. Elle remédie à tous nos maux, elle guérit toutes nos misères, elle nous apprend en quoi consiste notre bonheur, et elle nous montre la route qui y conduit. Qu'on est heureux, ô mon Dieu, quand on y conforme sa conduite ! toutes les passions sont réprimées ; toutes les vertus sont pratiquées : une paix délicieuse règne dans le cœur d'un véritable chrétien : l'espérance d'une vie éternelle le remplit d'une joie vive et pure : les plaisirs qu'il goûte ne laissent point de remords après eux : les maux qu'il éprouve cessent d'être des maux, parce que l'onction de votre grâce en adoucit l'amertume, en affoiblit le sentiment. Il n'en est pas ainsi, ô mon Dieu, il n'en est pas ainsi de la doctrine des méchants : ce sont des maîtres d'erreur et de mensonge ; ils ne parlent que le langage du vice et des passions : leurs maximes n'enfantent que le trouble et le désordre ; mais votre parole est la vérité même ; elle répand la lumière dans l'esprit, et la consolation dans le cœur. La doctrine des impies passera avec eux, mais votre Loi durera éternellement. Faites, ô mon Dieu ! que je la médite sans cesse,



que je la goûte, et sur-tout que je la pratique avec fidélité.

*Pratique.* Préférer la connoissance de la Religion à toute autre science.

---

## X X<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Vertus de Notre-Seigneur.*

*Quis ex vobis arguet me de peccato ?*

Qui de vous peut me convaincre d'aucun péché. *Joan. 8.*

**J**ESUS-CHRIST a pratiqué lui-même dans le plus haut degré de perfection la Loi qu'il nous a enseignée, et toute sa vie n'a été qu'une fidèle expression de sa Doctrine. Ouvrez l'Évangile, mon cher Théophile : plus vous méditez les actions de Notre-Seigneur, plus vous admirerez la sainteté éminente qui éclate dans toute sa conduite. Il a voulu passer par l'état de l'enfance, pour vous donner l'exemple des vertus qui conviennent à votre âge ; vous devez donc le prendre pour modèle, et vous proposer de l'imiter dans cet état. Jésus-Christ croissoit en grâce et en sagesse à mesure qu'il avançoit en âge, c'est-à-dire, qu'il manifestoit par degrés, aux yeux des hommes, la sagesse dont il possédoit la plénitude dès le premier moment de son incarnation, comme le soleil paroît plus brillant à mesure qu'il avance vers son midi.

Il est écrit que Jésus-Christ étoit soumis à sa sainte Mère et à saint Joseph. Cette docilité renferme toutes les vertus d'un enfant : quand il est soumis et docile , il écoute , il suit en tout les avis de ceux qui ont autorité sur lui , et par cette conduite, quels progrès ne fait-il pas dans la science et dans la vertu ! Notre-Seigneur n'avoit certainement pas besoin de ce secours : ce n'étoit point un enfant ordinaire à qui il faut un appui pour le soutenir dans sa faiblesse , et un maître pour le guider dans son inexpérience ; c'étoit la sagesse éternelle qui se laissoit ainsi conduire ; c'étoit le maître de l'univers qui se soumettoit volontairement à ses créatures. Il vouloit , mon cher Théophile , vous donner l'exemple , il vouloit vous apprendre à obéir à vos parens , à être soumis à ceux qu'ils ont chargés du soin de vous instruire. Jésus-Christ est resté dans l'exercice de ces vertus paisibles et obscures jusqu'à l'âge de trente ans , où il a commencé son ministère public : alors on vit briller en lui les vertus les plus sublimes. Sa douceur étoit admirable : jamais il n'a rebuté personne : les plus grands pécheurs mêmes , il les recevoit avec bonté : il ne faisoit pas difficulté de manger avec eux ; et quand on lui reprochoit cette condescendance , il répondoit : « Je ne suis pas venu chercher les justes , » mais les pécheurs ; ce ne sont pas ceux

» qui se portent bien qui ont besoin de  
» médecin, ce sont les malades. » Il s'est  
peint lui-même sous l'image d'un bon père,  
qui court au-devant d'un enfant ingrat,  
qui se jette à son cou, qui l'arrose de ses  
larmes, et qui se livre aux transports de la  
joie que lui inspire son retour. Lisez vous-  
même, mon cher Théophile, cette parabole  
de l'Évangile; vous ne pourrez en achever  
la lecture, sans vous sentir attendri. Il em-  
brassoit avec bonté les enfans, il les bé-  
nissoit en leur imposant les mains, et il  
disoit à ses Disciples : « Laissez-les venir  
» à moi; c'est à eux et à ceux qui leur  
» ressemblent que le royaume de Dieu  
» appartient.» Par-tout c'est un caractère de  
bonté qui charme, et qui inspire la con-  
fiance; mais cette douceur ne l'empêchoit  
pas de reprendre avec force les pécheurs  
endurcis, et principalement les Pharisiens;  
à qui il reprochoit hautement leur orgueil  
et leur hypocrisie. Jésus-Christ a montré  
une patience invincible dans toutes sortes  
de maux : suivez-le, mon cher Théophile,  
depuis l'étable où il est né, jusqu'au cal-  
vaire où il est mort, depuis la crèche jus-  
qu'à la croix : par-tout vous le trouverez  
dans la douleur, dans les travaux, dans les  
souffrances : il a enduré la faim, la soif, la  
fatigue des voyages, toutes les incommo-  
dités de la pauvreté : il n'a rien voulu pos-  
séder sur la terre ; il n'avoit pas même où

reposer sa tête : il subsistoit de ce que lui fournissoient volontairement ceux à qui il annonçoit la parole de Dieu : il supportoit sans se plaindre les embarras de la foule qui le pressoit, les importunités des malades dont il étoit continuellement accablé. On lui disoit des injures, on l'outrageoit, et jamais il ne s'est vengé. C'est sur-tout dans les différentes circonstances de sa Passion, qu'il a fait voir une patience vraiment divine. Vous savez quelles douleurs il a endurées, et quel supplice il a souffert : il n'est sorti de sa bouche aucune plainte, aucun reproche, aucune menace : attaché à la croix, il prioit pour ses bourreaux. Remarquez, mon cher Théophile, qu'il pouvoit se garantir de tous ces tourmens. D'un seul mot, il a renversé ceux qui étoient venus pour se saisir de lui : il n'a donc souffert une mort si cruelle, que parce qu'il l'a voulu. Toute la vie de Jésus-Christ a été un exercice continuel de l'humilité la plus profonde, il a voulu naître d'une mère pauvre : il a passé trente années dans l'obscurité ; et quand il s'est fait connoître, ça été d'une manière si éloignée de la grandeur et de la pompe du monde, qu'elle ne pouvoit en inspirer le désir et l'amour à personne. Jamais il n'a cherché sa propre gloire : il défendoit de publier ses miracles. Le peuple qu'il avoit nourri miraculeusement, ayant voulu l'enlever pour le faire Roi, il s'enfuit

seul sur une montagne , pour se dérober à ce pieux empressement. En lui , le détachement des richesses alloit jusqu'à aimer la pauvreté ; le détachement des honneurs alloit jusqu'à rechercher les humiliations ; le détachement des plaisirs alloit jusqu'à désirer les croix et les souffrances. Aussi a-t-il dit aux Juifs : « Qui de vous peut me » convaincre de péché ? » C'est avec raison qu'il leur reprochoit de ne pas se rendre aux vérités qu'il leur annonçoit ; car une sainteté si parfaite prouvoit qu'il étoit l'Envoyé de Dieu : c'est-là le caractère de ceux que Dieu choisit pour annoncer sa parole aux hommes. Leurs mœurs pures et sans taches , leurs vertus inaccessibles aux passions humaines forment une preuve complète en leur faveur. Les esprits bons et droits ne sauroient s'y refuser ; ils reconnoissent la voix de Dieu , quand ils l'entendent dans la bouche de la vertu.

Vous êtes , ô mon Sauveur , le modèle de toute sainteté : vous nous avez donné l'exemple de toutes les vertus ; et pour être parfait , il ne faut que vous étudier et vous imiter. Toute votre vie a été une instruction continuelle pour le règlement de nos mœurs ; et l'on ne pèche qu'autant que l'on s'éloigne de votre conduite et de vos exemples. Étant riche , vous vous êtes rendu pauvre pour nous inspirer le mépris des richesses de la terre ; étant dans la gloire de

votre Père, vous vous êtes humilié pour guérir notre orgueil ; étant souverainement heureux, vous vous êtes assujetti aux souffrances, pour nous détacher des plaisirs de la terre. Vous avez voulu, ô mon Dieu, que nous fussions vos imitateurs ; vous l'avez dit vous-même : « Je vous ai donné » l'exemple, afin que, pensant à ce que j'ai » fait, vous le fassiez vous-mêmes. » Vous ne destinez une place dans votre Royaume céleste, qu'à ceux qui auront été semblables à vous sur la terre. Nous devons donc, à votre exemple, mépriser la gloire du monde, les richesses et les plaisirs du monde. Mettez-nous, Seigneur, par votre grâce, dans les mêmes dispositions et les mêmes sentimens où vous avez été. Faites que nous jugions des choses comme vous en avez jugé ; que nous n'aimions, que nous n'estimions et que nous ne désirions que ce que vous avez aimé, estimé et désiré vous-même ; et qu'en faisant profession d'être vos Disciples, nous les soyons, en effet, par l'imitation de vos vertus.

*Pratique.* Unir toutes ses actions à celles de Jésus-Christ.



X X I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Jésus - Christ a souffert sous Ponce Pilate , a été crucifié.*

*Pilatus tradidit Jesum flagellis cæsum , ut crucifigeretur.*  
Pilate ayant fait fouetter Jesus, le livra pour être crucifié. *Marc. 15.*

LA sainteté divine qui brille en Jésus-Christ, la pureté de sa doctrine, l'éclat de ses miracles, au lieu d'adoucir et de gagner les Phariséens et les principaux d'entre les Juifs, ne firent qu'allumer leur envie, et leur inspirer le cruel dessein de le mettre à mort : ils corrompirent Judas, l'un de ses Disciples, qui leur livra son maître pour trente pièces d'argent. Vous avez lu, mon cher Théophile, l'histoire de la Passion de Jésus-Christ ; mais il est à propos de vous en rappeler les principales circonstances, pour exciter votre piété. Notre-Seigneur a été chargé d'opprobres, accablé d'injures et de malédictions. On lui a craché au visage ; on lui a donné des soufflets ; on lui a préféré un insigne voleur ; il a été condamné à une cruelle flagellation ; et, après avoir été déchiré de coups, il a été livré aux soldats qui lui mirent sur la tête une couronne d'épines, et lui firent mille outrages. Le peuple à qui il n'avoit fait que du bien,

demanda sa mort à grands cris , quoique le Juge , tout païen qu'il étoit , le déclarât innocent. Enfin , il a été attaché à une croix entre deux scélérats : c'étoit le supplice le plus ignominieux qui fût alors en usage ; on n'y condamnoit que les esclaves , et ceux qui avoient commis les plus grands crimes. Ne croyez pas , mon cher Théophile , que ce soit par foiblesse et par impuissance que Jésus-Christ a souffert tant d'indignités et tant de tourmens : sa mort a été très-volontaire et très-libre : il avoit lui-même prédit plusieurs fois le lieu , le temps et le genre de son supplice. Il a été au-devant de ses ennemis , et il s'est livré lui-même entre leurs mains. Dans la foiblesse apparente de sa mort , il a fait voir des traits éclatans de sa divinité ; il a montré qu'il étoit le maître absolu de sa vie , et le souverain de toute la nature. Il est mort en jetant un grand cri : à sa mort , le soleil s'obscurcit , la terre trembla , d'épaisses ténèbres couvrirent l'univers , le voile du Temple se déchira , les tombeaux s'ouvrirent , et les morts ressuscitèrent. Ceux qui étoient présens revinrent à Jérusalem saisis de frayeur , se frappant la poitrine en disant hautement : « *Celui-ci étoit véritablement* » *le Fils de Dieu.* » Jésus-Christ n'a donc souffert la mort que par le mouvement libre de sa volonté , et par l'excès de son amour pour les hommes. C'est ce qui doit nous



toucher davantage , lorsque nous pensons à ses souffrances. Jésus-Christ n'est mort que parce qu'il nous a aimés : il a voulu se charger de nos péchés, et porter la peine que nous méritions : l'innocent s'est mis à la place des coupables , pour recevoir tous les coups qui devoient tomber sur eux , afin qu'ils fussent épargnés. Nous nous étions égarés , et Dieu l'a chargé de l'iniquité de tous. C'est donc pour tous les hommes que Jésus-Christ est mort ; et il n'y en a aucun qui ne puisse dire avec saint Paul : « Jésus-Christ m'a aimé , et il s'est » livré lui-même pour moi. » Oui , mon cher Théophile , vous devez vous dire à vous-même , ce sont mes péchés qui ont fait mourir mon Dieu : il pensoit à moi ; il voyoit les fautes que je devois commettre un jour ; c'est pour les expier qu'il a souffert. Plus je commets de péchés , plus je contribue à ses souffrances et à sa mort. Sentez-vous quelle horreur vous devez en avoir ? Comprenez-vous combien vous devez à Jésus-Christ, et quelle reconnoissance il exige de vous ? Vous lui devez d'autant plus d'amour , de respect et d'adorations , qu'il a souffert plus d'indignités pour vous sauver. Si vous aviez été sauvé d'un incendie , et tiré du milieu des flammes par la charité courageuse d'un ami qui , se seroit exposé au péril pour vous en délivrer , avec quels transports ne lui marqueriez-

vous pas votre reconnoissance ! Ne vous prosterneriez-vous pas aux pieds de cet ami généreux ? Ne lui jureriez-vous pas de conserver , toute votre vie , le souvenir d'un tel bienfait ? Vous devez beaucoup plus à Jésus-Christ , mon cher Théophile , que vous ne devriez à celui qui vous auroit délivré d'un embrâsement. Les maux dont vous auriez été garanti par cet ami , ne sont rien en comparaison des tourmens de l'enfer ; cet ami ne seroit qu'un homme , Jésus-Christ est votre Dieu , et un Dieu que vous aviez offensé : cet homme n'auroit fait qu'exposer sa vie , et Jésus-Christ a sacrifié la sienne pour vous sauver. Il a versé son sang pour vous ; il l'a versé jusqu'à la dernière goutte ; il l'a versé dans les douleurs les plus cruelles ; il l'a versé dans les dernières ignominies. Par quel amour devez-vous donc répondre à la charité de votre Dieu , à une charité si excessive et si touchante !

A quel prix m'avez-vous racheté , ô mon Sauveur ! que mon salut vous a coûté cher ! je vous vois chargé d'opprobres , couvert de plaies et de sang , couronné d'épines , expirant dans les douleurs les plus cruelles. N'étoit-ce pas assez de vous être fait homme pour nous ? Falloit-il supporter tant d'outrages , et souffrir tant de tourmens ? Vous avez voulu nous apprendre ce que c'est que le péché , et nous faire juger de la grandeur

du mal par la force du remède qui nous est appliqué. Comment puis-je le commettre avec tant de facilité ? Je suis donc bien aveugle et bien insensé quand je m'y abandonne. Quoi ! le péché vous a donné la mort, et j'ose le commettre ! Ah ! Seigneur, cette pensée ne s'effacera plus de mon esprit. Dans toutes mes tentations, je regarderai la croix où vous avez été attaché pour l'expier. Je tracerai sur mon cœur ce signe sacré, pour me fortifier contre les assauts que me livrent mes passions. Par l'excès de vos souffrances, vous avez voulu encore, ô mon Dieu, me faire connoître l'excès de votre amour ; cet amour va jusqu'à naître pour nous dans une étable, jusqu'à vivre pour nous dans la pauvreté, jusqu'à mourir pour nous sur une croix. Que pouviez-vous faire de plus pour nous témoigner votre amour ? Pourrois-je être insensible à une bonté si touchante ! Hélas ! Seigneur, quoi que je fasse, mon amour pour vous sera toujours infiniment au-dessous de celui que vous m'avez témoigné. Quand je sacrifierois ma vie pour vous, je n'en ferois pas encore assez ; mais vous ne me demandez pas ce sacrifice. Tout ce que vous exigez, c'est que je vive pour vous, parce que vous êtes mort pour moi. Serois-je assez ingrat pour vous refuser cette foible marque de ma reconnoissance ? Non, mon Dieu, ma vie vous appartient :

je la consacre à vous aimer et à vous servir.

*Pratique.* Se souvenir qu'en péchant, on crucifie de nouveau Jésus-Christ.

---

## X X I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Jésus-Christ est mort, a été enseveli, est descendu aux Enfers.*

*Christus mortuus est pro peccatis nostris, et sepultus est... descendit primùm in inferiores partes terræ.*

Jésus-Christ est mort pour nos péchés, il a été enseveli, et il est descendu d'abord dans les lieux bas de la terre.  
*Cor. 15, Eph. 4.*

**N**OTRE-SEIGNEUR, après avoir souffert d'extrêmes douleurs sur la croix, où il resta attaché pendant trois heures, mourut le jour même où l'on immoloit l'Agneau Pascal, dont le sacrifice étoit la figure de sa mort. Un soldat, pour s'assurer de sa mort, lui perça le côté droit avec une lance, et de la blessure il sortit du sang et de l'eau. Vous comprenez aisément, mon cher Théophile, le sens de ces paroles : *Jésus-Christ est mort* : elles signifient que son ame a été séparée de son corps ; mais il faut bien remarquer que sa divinité n'a point été séparée ni de l'ame ni du corps : elle est toujours demeurée unie à l'un et à l'autre ; en sorte que le corps de Notre-Seigneur, même dans le tombeau, étoit le corps du  
Fils

Fils de Dieu , et son ame , dans cet état de séparation , étoit aussi l'ame du Fils de Dieu. Jésus-Christ en mourant , a cessé d'être un homme vivant , mais il n'a jamais cessé un instant d'être le Fils de Dieu. C'est le Fils de Dieu qui a été enseveli dans son corps ; c'est le Fils de Dieu qui , par son ame , est descendu aux enfers ; et par-tout il est digne de nos adorations. Vous comprenez aussi aisément ce que signifient ces paroles : *Jésus-Christ a été enseveli.* Vous avez vu dans l'Évangile que Joseph d'Arimathie alla trouver Pilate , et lui demanda le corps de Jésus-Christ , afin de l'ensevelir honorablement , et qu'en ayant obtenu la permission , il détacha le corps de la croix , qu'il l'embauma avec des parfums précieux , et le mit dans un sépulcre neuf qu'il avoit taillé dans le roc. Il faut bien remarquer que le corps de Notre-Seigneur , quoique mis dans le tombeau , n'a point été sujet à la corruption : David l'avoit prédit en ces termes : « Vous ne permettrez pas » que votre Saint éprouve la corruption » dans le tombeau. » Les paroles qui suivent dans le Symbole , ont besoin d'être expliquées : *Il est descendu aux enfers.* Que doit-on entendre par les enfers ? ce mot est employé dans l'Écriture-Sainte pour désigner différens lieux. Le premier est l'endroit où les démons et les réprouvés souffrent et souffriront éternellement : ce n'est point là

que l'âme de Jésus-Christ est descendue. Ce n'est pas non plus le Purgatoire où les âmes des justes qui ont encore quelque péché à expier, achèvent de se purifier. Mais il y a un troisième lieu où repositoient, avant la venue de Jésus-Christ, les âmes des Patriarches et des Saints qui étoient morts depuis le commencement du monde : ces âmes saintes aimoient et glorifioient Dieu dans l'attente du divin Libérateur ; mais elles n'étoient point admises dans le ciel, parce que l'entrée en avoit été fermée par le péché de nos premiers parens, et qu'il ne devoit leur être ouvert que par la mort et l'ascension de Jésus-Christ : c'est dans ce lieu que Notre-Seigneur descendit pour en retirer ces âmes saintes, et pour les mener avec lui en triomphe dans le ciel. Faisons maintenant quelques réflexions, mon cher Théophile, sur le mystère de la sépulture de Notre-Seigneur, et tirons-en quelques instructions propres à nourrir notre piété. Ceux qui avoient enseveli son corps, avoient roulé une grosse pierre à l'entrée du sépulcre : les Juifs, de leur côté, avoient scellé la pierre ; et ils y avoient mis une garde de soldats, de peur, disoient-ils, que ses Disciples ne vinssent enlever son corps, et ne publiassent ensuite que leur Maître étoit ressuscité, comme il l'avoit promis. Ainsi, la Providence divine dispo-  
soit-elle les choses pour rendre la mort et

La résurrection de Jésus-Christ plus certaines et plus authentiques, par les précautions même que prirent ses ennemis pour empêcher toute tromperie. Dieu fait servir à l'exécution de ses desseins les obstacles même que les hommes lui opposent. La sépulture étoit nécessaire pour prouver la vérité de sa mort. Si Notre-Seigneur étoit ressuscité aussitôt ou peu de temps après avoir expiré, ses ennemis n'auroient pas manqué de dire qu'il n'étoit pas mort. Si les Juifs n'avoient pas fait garder avec tant de soin le sépulcre où le corps de Jésus-Christ avoit été déposé, ils auroient pu dire que ses Disciples l'avoient enlevé ; mais sa demeure pendant trois jours dans un sépulcre fermé, scellé et bien gardé, prouve qu'il étoit véritablement mort, et elle sert à établir la foi de sa résurrection ; car sa mort étant une fois certaine et indubitable, le témoignage que les Apôtres ont rendu ensuite en faveur de sa résurrection, ce témoignage, dis-je, confirmé par leurs miracles, ne laissoit plus aucun lieu de douter qu'il ne fût ressuscité : ainsi a été achevé l'œuvre de notre rédemption. Jésus-Christ s'est soumis à la mort, et par sa mort il a sanctifié la nôtre : il nous a mérité la grâce de faire de cette peine du péché, un sacrifice volontaire et très-agréable à Dieu. Jésus-Christ s'est soumis à l'humiliation de la sépulture, afin d'ôter à cet état

ce qu'il a de triste à la nature , et afin de nous remplir de l'espérance consolante de la résurrection future de notre corps. La vue de notre Chef enfermé dans le tombeau , d'où il doit sortir plein de vie , nous assure l'accomplissement de ce que l'Apôtre nous promet pour nous-mêmes , en ces termes :  
 « Le corps , comme une semence , est mis  
 » en terre dans un état de corruption , et  
 » il ressuscitera incorruptible ; il est mis  
 » en terre tout difforme , et il ressuscitera  
 » glorieux : il est mis en terre comme un  
 » corps tout animal , et il ressuscitera  
 » comme un corps spirituel. »

Vous vous êtes assujetti , ô mon Dieu , à toutes les peines du péché ; et en vous y assujettissant , vous nous en avez adouci l'amertume , et vous nous avez procuré les plus grands biens. Par votre mort , vous nous avez rétablis dans le droit de l'immortalité ; votre mort a changé la nature de la nôtre ; ce n'étoit qu'une peine due à notre désobéissance ; mais maintenant unie à la vôtre , elle devient le sacrifice le plus grand et le plus agréable que nous puissions faire à Dieu. La mort n'est plus que le passage d'une vie pénible et remplie de misères à une vie bienheureuse ; d'une vie temporelle à une vie éternelle. Si la mort a des douleurs , votre exemple nous fortifie , et nous apprend à baisser la tête avec soumission , et à expirer avec confiance. Si le tombeau



nous inspire encore de l'horreur, la pensée que vous y êtes descendu et que vous en êtes sorti glorieux, nous rassure. S'il nous paroît que nous allons entrer dans un sentier ténébreux, et arriver en un lieu inconnu, nous savons que vous y êtes vous-même entré, que vous y serez notre guide, notre soutien et notre récompense. Faites, ô mon Dieu, qu'en mourant, j'aie plus d'amour que de crainte, et qu'ayant pour vous les sentimens d'un enfant, je puisse vous dire avec confiance : « Mon père, je remets mon » ame entre vos mains. »

*Pratique.* Unir sa mort à celle de Notre-Seigneur.

---

## X X I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Jésus-Christ est ressuscité le troisième jour.*

*Jesum Deus suscitavit à mortuis tertiâ die, qui visus est per multos dies his qui usque nunc sunt testes ejus ad plebem.*

Dieu a ressuscité Jésus le troisième jour, et il a été vu, durant plusieurs jours, par ceux qui lui rendent témoignage aujourd'hui devant le peuple. *Act.* 13.

**J**ÉSUS-CHRIST n'est resté que trois jours dans le tombeau. Il est ressuscité le troisième jour, c'est-à-dire, qu'il a réuni son ame à son corps, et qu'il est sorti glorieux du sépulcre, comme il l'avoit prédit lui-même plusieurs fois. « Il faut, avoit-il

» dit, que le Fils de l'homme soit livré  
» aux Gentils, qu'il soit crucifié, et qu'il  
» ressuscite le troisième jour.» Et ailleurs :  
« Comme le Prophète Jonas a été trois  
» jours et trois nuits dans le ventre d'un  
» poisson, de même le Fils de l'homme  
» sera trois jours et trois nuits dans le sein  
» de la terre, et il ressuscitera le troisième  
» jour.» Les Apôtres avoient vu dans ses  
souffrances et dans sa mort la première  
partie de cette prédiction accomplie ; ils de-  
voient attendre avec confiance l'accomplis-  
sment de la seconde : cependant, abattus  
par l'ignominie de sa mort, ils n'étoient  
pas disposés à croire sa résurrection. Nous  
espérons, disoient-ils, que ce seroit lui  
qui racheteroit Israel, néanmoins voilà déjà  
le troisième jour qu'il est mort. Ils ont re-  
jeté toutes les assurances qu'ils recevoient  
de sa résurrection : tout ce qu'on leur rap-  
portoit, leur paroissoit une rêverie, et ils  
ne le croyoient point. Lors même que Jésus-  
Christ leur a apparu, ils l'ont pris d'abord  
pour un fantôme, et ils ne se sont rendus  
qu'après avoir été forcés, par l'évidence des  
faits, à en reconnoître la vérité ; ils n'ont  
cru qu'après avoir vu de leurs yeux, et  
touché de leurs mains. Dieu a permis qu'ils  
hésitassent, qu'ils fussent lents à croire,  
afin que, convaincus par les preuves les  
plus certaines, ils pussent ensuite convaincre  
l'univers, et que leur incrédulité servît à

affermir notre foi. Comme la résurrection de Jésus-Christ est le fondement de la Religion chrétienne, Dieu a voulu que ce fondement fût inébranlable, et il n'a rien omis pour dissiper tous les doutes, et pour mettre cette vérité dans un tel degré de certitude, qu'elle ne pût être contestée que par la mauvaise foi et par un aveuglement volontaire. « Jésus-Christ, dit saint Luc, » se montra souvent à ses Apôtres depuis » sa Passion, et il leur fit voir par beaucoup » de preuves qu'il étoit vivant, leur appa- » roissant pendant quarante jours, et leur » parlant du royaume de Dieu. » Il apparut d'abord aux saintes Femmes, qui étoient venues au sépulcre pour embaumer son corps : il se montra ensuite à saint Pierre, chef des Apôtres, puis aux deux Disciples qui alloient à Emmaüs, et à qui il expliqua les Ecritures. Il apparut aux Apôtres assemblés, auxquels il montra ses plaies, et avec lesquels il mangea : comme saint Thomas étoit alors absent, et que, n'ayant point vu Jésus-Christ, il s'obstinoit à ne point croire sa résurrection, Jésus-Christ se montra une seconde fois aux Apôtres assemblés, lorsque saint Thomas y étoit ; il lui fit mettre le doigt dans les plaies de ses mains et de ses pieds, et enfoncer la main dans l'ouverture de son côté, pour vaincre son incrédulité. Cet Apôtre ne put alors résister à la force de la vérité, et il s'écria

avec transport : *Mon Seigneur et mon Dieu !* Jésus-Christ apparut à sept de ses Disciples sur le lac de Tibériade , lorsqu'ils étoient occupés à la pêche ; il leur fit faire une pêche miraculeuse et mangea avec eux. Après le repas , il exigea de saint Pierre un triple témoignage de son amour pour lui , afin qu'il réparât la faute qu'il avoit commise en le reniant trois fois ; il lui confia ensuite le gouvernement de son Eglise , et il lui prédit le genre de martyre qu'il souffriroit. Il ordonna à ses Disciples d'aller en Galilée ; il marqua lui-même la montagne où il vouloit se montrer à eux dans tout son éclat. Ses Disciples se rendirent sur cette montagne au nombre de cinq cents , et il s'y manifesta à leurs yeux. Il apparut à saint Jacques , qui fut le premier Evêque de Jérusalem. Enfin , après avoir passé quarante jours à consoler et à instruire ses Apôtres , à affermir leur foi , et à jeter les fondemens de son Eglise , le moment de quitter la terre étant arrivé pour lui , il conduisit ses Disciples sur la montagne des Oliviers ; il leur annonça encore les plus sublimes vérités ; il y joignit les promesses les plus consolantes ; il éleva les mains , les bénit , et en les bénissant il se sépara d'eux , et il monta au ciel à leurs yeux. Qu'on réunisse tout ce que les Evangiles racontent des diverses apparitions de Jésus-Christ

ressuscité, on ne pourra s'empêcher de reconnoître qu'elles ont dû opérer dans l'esprit des Disciples une conviction à l'épreuve de tous les doutes. Ces apparitions n'étoient ni rares ni rapides : pendant quarante jours , ils le virent plusieurs fois , ils mangèrent et s'entretinrent avec lui, écoutant les instructions qu'il leur donnoit touchant le royaume de Dieu , c'est-à-dire, son Eglise ; lui proposant leurs questions, et écoutant ses réponses. Ils eurent tout le temps et tous les moyens de s'assurer de la vérité ; et leur persuasion ne fut rien moins qu'une crédulité indiscrete et téméraire. Ils ont commencé par ne pas croire , par douter ; et ils n'ont cédé qu'à la force victorieuse des preuves , et à l'évidence des faits. Ces faits sensibles et palpables étoient de nature à ne donner lieu à aucune illusion , à aucune surprise , sur - tout à l'égard d'un si grand nombre de témoins : s'ils craignent d'abord que ce ne soit qu'un fantôme : « Touchez , » leur dit Jésus-Christ , voyez , assurez- » vous : un fantôme n'a ni chair ni os , » et vous voyez en moi l'un et l'autre. » Ils voient , ils touchent , ils s'assurent ; et convaincus les premiers de sa résurrection, ils lui rendent témoignage dans tout l'univers. Par - tout ils prêchent Jésus - Christ ressuscité : par-tout ils trouvent des contradictions sans nombre , et malgré ces contra-

dictions, par-tout cette vérité est reconnue.

Vous avez donné à vos Apôtres, ô mon Dieu, des preuves si claires et si convaincantes de votre résurrection, qu'il ne pouvoit leur rester aucun doute. Vous leur avez apparu à diverses reprises pendant quarante jours, vous entretenant avec eux, satisfaisant à leurs questions, et leur apprenant le véritable sens des Ecritures. Vous leur avez montré les cicatrices de vos pieds et de vos mains; ils les ont touchées, ils ont mis la main dans la plaie de votre côté: vous avez mangé en leur présence; vous les avez instruits de ce que vous alliez exécuter par eux dans tout l'univers. Vous êtes donc véritablement ressuscité; et votre résurrection est devenue la base inébranlable de la Religion que vous avez établie. Votre résurrection, prédite par vous-même, et arrivée au temps marqué, prouve invinciblement la vérité de toutes vos paroles. Puisque vous êtes ressuscité, vous êtes véritablement tout ce que vous avez dit que vous étiez, Fils de Dieu et Fils de l'homme: puisque vous êtes ressuscité, tout ce que vous avez enseigné est véritable, la Religion que vous avez établie est divine. En croyant votre résurrection, je crois, par une suite nécessaire, toutes les vérités de la Religion chrétienne, sans aucune exception. Mon Dieu, affermissez ma foi, rendez-la inébranlable comme les

preuves sur lesquelles elle est appuyée , et faites que rien ne puisse jamais l'affoiblir.

*Pratique.* Bénir Dieu d'avoir rendu la Religion chrétienne si certaine.

---

## X X I V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Suite des réflexions sur la Résurrection de Jésus-Christ.*

*Jesus præbuit se ipsum vivum post Passionem suam in multis argumentis, per dies quadraginta apparens eis.*

Jésus se montra depuis sa Passion, et il fit voir par beaucoup de preuves , qu'il étoit vivant , apparoissant pendant quarante jours. *Act. 1.*

**J**E vous ai exposé , mon cher Théophile , les preuves de la résurrection de Jésus-Christ ; mais il est à propos que nous fassions encore ensemble quelques réflexions sur la force de ces preuves. Vous sentirez mieux la nécessité de se rendre au témoignage des Apôtres. On ne peut supposer qu'ils aient été trompés ; car il faudroit dire que tous les Disciples ensemble se sont imaginé voir Jésus-Christ , l'entendre , le toucher , manger et s'entretenir avec lui , et cela pendant quarante jours ; qu'ils se sont imaginé apprendre de sa bouche plusieurs choses nouvelles et importantes sur la prédication de l'Évangile , sur l'établissement et le gouvernement des Eglises , sur l'administration des Sacremens , tandis

qu'ils ne voyoient et n'entendoient rien. On sent quelle absurdité il y auroit dans une telle supposition. On peut, à la vérité, se tromper sur une opinion; mais se tromper sur un fait sensible et palpable, mais s'imaginer voir, pendant quarante jours, ce que l'on ne voit pas, s'imaginer entendre ce que l'on n'entend pas, toucher un homme que l'on ne touche pas, manger avec lui quand on n'y mange pas; c'est ce que l'on ne sauroit supposer sérieusement, sur-tout lorsque ce n'est pas seulement une personne, mais plus de cinq cents personnes qui seroient dans cette illusion pendant un si long espace de temps. Il est donc impossible que les Disciples de Jésus-Christ aient été trompés sur le fait de la résurrection. On ne peut pas non plus supposer qu'ils aient voulu nous tromper, qu'ils aient publié cette résurrection, sans en être eux-mêmes persuadés. C'est au milieu de Jérusalem qu'ils annoncent la résurrection de Jésus-Christ : c'est le cinquantième jour après sa mort, dans un temps où il eût été facile de les convaincre de faux; c'est devant le Conseil suprême de la Nation, devant les Princes des Prêtres, qui, par-là, se trouvoient coupables du crime le plus énorme, d'un déicide, qu'ils le publient hardiment. S'ils n'avoient pas cru que Jésus-Christ étoit véritablement ressuscité, se seroient-ils ainsi exposés au grand jour ?



auroient-ils ainsi méprisé les menaces des chefs de la nation , que cette résurrection rendoit furieux ? Saint Pierre a été chargé de chaînes jusqu'à quatre fois ; lui qui avoit tremblé à la voix d'une servante , auroit-il eu le courage de prêcher Jésus-Christ ressuscité dans l'assemblée la plus imposante de la nation , s'il n'avoit pas été persuadé de cette résurrection ? Loin qu'on les ait convaincus de faux , à la première prédication de saint Pierre , trois mille personnes se convertirent , et cinq mille à la seconde. Les témoins oculaires de la résurrection étoient au nombre de plus de cinq cents , et parmi ces cinq cents témoins , aucun ne s'est démenti : tous , depuis le premier jusqu'au dernier , y ont persisté jusqu'à la fin , sans que ni la crainte des supplices , ni la vue de la mort , ait jamais pu les faire changer. Presque tous ont souffert la mort , et une mort cruelle , pour rendre témoignage à la vérité de ce fait. Ils n'avoient cependant aucun intérêt humain à le publier : il n'y avoit rien à gagner pour eux en cette vie : il y avoit même tout à perdre ; ils renonçoient à tout ; ils sacrifioient tout ; ils se devoient aux travaux , à l'ignominie , aux tourmens , à la mort. Vous savez , mon cher Théophile , quelles persécutions les Apôtres et les autres Disciples ont eu à soutenir. Ces persécutions ont duré jusqu'à leur mort , qui a été pour la plupart

violente et cruelle. Or , il est absurde de supposer que cinq cents personnes aient conspiré contre leur conscience , et aux dépens de leur repos , de leur liberté et de leur vie , pour faire croire à l'univers un fait inoui , dont ils auroient connu la fausseté. S'ils ne croyoient pas que Jésus-Christ fût ressuscité , ils devoient le regarder comme un homme qui les avoient séduits , et , dans cette supposition , ils n'auroient pas sacrifié leur vie pour lui ; car on ne se fait pas égorger pour un imposteur connu pour tel. Le témoignage des Apôtres est donc un témoignage incontestable. Oui , sans doute , il n'est pas possible de récuser des témoins oculaires qui montent avec une constance inébranlable sur les échafauds , et qui se laissent égorger en criant : « Ce que nous annonçons , nous l'avons vu » de nos yeux , nous l'avons entendu de » nos oreilles , nous l'avons touché de nos » mains. » Ce n'est pas tout : les Apôtres , pour confirmer la vérité de leur témoignage , ont fait les miracles les plus éclatans. Saint Pierre guérit , en un instant , un homme de quarante ans , perclus de l'usage de ses membres depuis sa naissance , connu de toute la ville ; et c'est au nom de Jésus-Christ ressuscité qu'il fait ce miracle dans le Temple , à la vue d'une foule de témoins. On étend dans les rues par où il doit passer , des malades de toute espèce ,

et l'ombre seule de l'Apôtre leur rend à tous la santé. Jésus-Christ est donc ressuscité, puisque la seule invocation de son nom opère de si grandes merveilles. Concluez avec moi, mon cher Théophile, qu'il n'y a rien de plus certain, rien de plus indubitable que la résurrection de Notre-Seigneur.

Oui, mon Dieu, vous êtes véritablement ressuscité. Plus de cinq cents témoins oculaires ont attesté ce fait, et ils en ont scellé le témoignage de leur sang. Il n'y avoit que la force de la vérité, et celle de votre grâce, qui pût leur faire publier avec tant de constance un fait qui devoit paroître si incroyable. Foibles et timides pendant votre vie, on les voit pleins de force et de courage dans le temps où, si vous n'étiez pas ressuscité, vous n'auriez pu les soutenir. L'incrédulité des Juifs, loin d'ébranler ma foi, ne sert qu'à l'affermir. Leur aveuglement avoit été prédit par les Prophètes. Vous-même, Seigneur, en prédisant votre résurrection, vous aviez prédit l'endurcissement de cette nation incrédule, sa ruine et sa dispersion, telle que nous la voyons de nos yeux ! Ce peuple errant et proscrit en tous lieux, porte par-tout, malgré lui, un témoignage frappant de votre résurrection. Que vos oracles sont fidèles, ô mon Dieu ! qu'ils sont certains ! qu'ils sont dignes de foi ! Les choses que vous nous proposez

à croire , sont , à la vérité , des mystères ; mais ces mystères sont si indubitables , ils sont appuyés sur tant de preuves , sur des preuves si sensibles et si palpables , que ce seroit une folie de ne pas s'y rendre , et que l'incrédulité n'est pas moins contraire à la raison , qu'elle l'est à la foi.

*Pratique.* Plaindre l'aveuglement de ceux qui ferment les yeux à une si grande lumière.

---

## X X V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Jésus-Christ est monté au Ciel , il est assis à la droite de Dieu.*

*Videntibus illis , elevatus est , et nubes suscepit eum ab oculis eorum. . . . . , qui est in dexterâ Dei. Act. 1 , Iæ. Petr. 3.*

Ils le virent s'élever , et une nuée le déroba à leurs yeux. . . . . , il est à la droite de Dieu.

**N**OTRE-SEIGNEUR , quarante jours après sa résurrection , assembla ses Disciples sur la montagne des Oliviers , et là , ayant levé les mains , il les bénit , et il se sépara d'eux. Ils le virent s'élever , et une nuée le déroba à leurs yeux. Il fut ainsi élevé dans le ciel , où il est assis à la droite de Dieu son Père. Quand vous entendez dire que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu , ne vous imaginez pas , mon cher Théophile , que Dieu ait un corps : il ne faut pas entendre ces paroles à la lettre ; c'est une image sen-

sible , empruntée des choses humaines. Sous cette image, le Saint-Esprit veut nous faire concevoir que l'humanité sainte de Jésus-Christ est élevée dans le ciel au plus sublime degré de gloire et de puissance , et qu'il s'y repose après ses travaux, comme dans le trône éternel de son empire. Quand un Roi associe son fils à la royauté , il le fait asseoir sur un trône , à côté de lui , pour marquer qu'il veut qu'on le regarde comme son égal , et que tous les ordres de l'état lui rendent le respect et l'obéissance comme à lui - même. Or , l'Écriture représente Dieu assis sur un trône , comme Roi du ciel et de la terre : ainsi , quand on dit que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son Père , vous devez entendre qu'étant comme Dieu égal à son Père , il est comme homme , par la grandeur de sa gloire et de sa puissance , au-dessus de toutes les créatures , parce que son humanité sainte a le glorieux avantage d'être unie à la personne du Verbe. Notre-Seigneur , dans sa gloire , est occupé de nous : il est attentif à tous nos besoins : il exerce encore dans le ciel l'office de Médiateur ; il présente à son Père les cicatrices des plaies qu'il a reçues dans sa passion , pour implorer sa miséricorde en faveur des hommes. Il y est notre avocat et notre défenseur. « S'il arrive » que quelqu'un pêche , dit saint Jean , » nous avons pour avocat , auprès du Père ,

» Jésus-Christ qui est juste. » Nos péchés nous accusent devant Dieu ; mais Jésus-Christ nous défend , et la voix de son sang est plus puissante , pour obtenir miséricorde , que celle de nos crimes , pour attirer sur nous les châtimens de la justice divine. Jésus-Christ est dans le ciel notre Roi et notre Seigneur : il a sur nous un souverain empire , non-seulement parce qu'il nous a créés et qu'il nous conserve , mais encore parce qu'il nous a rachetés. Nous sommes donc à Jésus-Christ comme son héritage et sa conquête , qu'il a acquis au prix de son sang : d'où l'Apôtre conclut que personne ne vit et meurt pour soi-même , mais que , soit que nous vivions , soit que nous mourions , nous sommes toujours au Seigneur. Jésus-Christ dans le ciel est notre Pontife : il a exercé la fonction de Pontife sur la croix , en s'offrant lui-même à son Père , comme une victime de propitiation pour nos péchés : il l'exerce encore dans le ciel , où , étant assis à la droite de son Père , il se présente pour nous devant lui ; et , comme il possède un sacerdoce éternel , il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise. « Ayant donc pour Pontife Jésus » Fils de Dieu , qui est monté au plus haut » des cieux , allons nous présenter avec » confiance devant son trône , afin d'y recevoir miséricorde , d'y trouver le secours

» de sa grâce dans tous nos besoins ; car  
» le Pontife que nous avons n'est pas tel,  
» qu'il ne puisse compatir à nos foiblesses,  
» puisqu'il a été éprouvé comme nous par  
» toutes sortes de maux, quoiqu'il fût sans  
» péché.» Enfin, Jésus-Christ, dans le ciel,  
est notre chef, c'est-à-dire, qu'il est la tête  
d'un corps dont nous sommes les membres.  
Ce corps, c'est l'Eglise, et Jésus-Christ  
est à son Eglise ce que la tête est au corps :  
il lui communique la vie, et il l'anime de  
son esprit : toute grâce, toute bonne pen-  
sée, tout saint désir, toute bonne œuvre,  
toute vertu découle de cette plénitude, qui  
est en Jésus-Christ notre chef. « Jésus-  
» Christ, dit le Concile de Trente, répand  
» continuellement son esprit dans les justes,  
» comme le chef dans les membres, comme  
» la vigne dans ses branches. » Telle est la  
grandeur et la dignité d'un chrétien : il est  
membre d'un corps dont Jésus-Christ même  
est à la tête, et que l'esprit de Dieu anime,  
et il devient ainsi participant de la nature  
divine. Vous devez donc, mon cher Théo-  
phile, vous tenir étroitement uni à Notre-  
Seigneur, et ne jamais vous en séparer par  
le péché. Vous devez aimer tendrement  
l'Eglise votre mère, qui est comme le corps  
de Jésus-Christ, dont vous avez le bonheur  
d'être membre.

Vous avez dit, Seigneur, avant de monter  
au ciel, que vous alliez nous y préparer

une place. Nous vous suivrons donc où vous êtes monté le premier. Vous êtes notre chef : étant devenus vos membres par le baptême, nous pouvons espérer d'entrer un jour dans votre royaume, et d'avoir part à votre gloire. Votre félicité n'est pas séparée de la nôtre : vous l'avez déclaré vous-même dans la prière que vous avez faite avant votre passion : « Mon » Père, avez-vous dit, je désire que où je » serai, ceux que vous m'avez donnés y » soient aussi avec moi. » Attirez-nous à vous, ô mon Dieu ; ne permettez pas que nous nous attachions à la terre, qui n'est que le lieu de notre exil. Faites que nous soupirions sans cesse vers le ciel, où vous êtes assis à la droite de votre Père : apprenez-nous à y élever souvent notre esprit, à y attacher notre cœur. Faites que nous nous regardions comme des étrangers sur la terre, et que notre désir le plus ardent soit d'entrer dans notre véritable patrie, et d'habiter cette cité sainte où vous réglez, et où nous devons nous-mêmes régner un jour avec vous. La gloire où vous avez été élevé, est la récompense de vos profondes humiliations : nous acceptons volontiers les peines qu'il vous plaira de nous envoyer, afin qu'en les unissant aux vôtres, nous ayons part à votre gloire. Peut-on refuser de souffrir quelque peine légère sur la terre, quand on considère ce



poinds immense de gloire qui doit en être le prix ?

*Pratique.* Nourrir dans son cœur le désir du ciel.

---

X X V I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Jésus-Christ viendra juger les vivans et les morts.*

*Ipsc est qui constitutus est à Deo Judex vivorum et mortuorum.*

C'est lui qui a été établi de Dieu pour être le Juge des vivans et des morts. *Act. 10.*

**L**A foi nous enseigne que Jésus-Christ est le Juge de tous les hommes. « Le Père ne » juge personne, dit Notre-Seigneur lui-même ; mais il a donné à son Fils le » pouvoir de juger, afin que tous les » hommes honorent le Fils comme ils honorent le Père. » Il est donc certain, mon cher Théophile, que nous comparoîtrons tous devant le Tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun de nous reçoive ce qui est dû aux bonnes et aux mauvaises actions qu'il aura faites, pendant qu'il étoit revêtu de son corps. Vous le savez, c'est un arrêt porté contre tous les hommes, qu'ils doivent mourir une fois, et être jugés ensuite. Il y a deux sortes de jugemens ; l'un, que l'on nomme jugement particulier, s'exerce sur chacun de nous au moment

de notre mort. Aussitôt que notre ame sera séparée de notre corps, Dieu nous demandera compte de toutes nos actions, de toutes nos paroles et de toutes nos pensées : chacun de nous sera jugé sur tout le mal qu'il aura fait, et sur tout le bien qu'il aura manqué de faire. Son sort heureux ou malheureux sera fixé pour l'éternité. Ce jugement particulier s'exécutera à l'instant même sur les ames : celles qui n'auront plus rien à expier entreront dès-lors en possession de la gloire éternelle; et celles dont les péchés mériteront l'enfer, commenceront à en souffrir les tourmens, en attendant la résurrection générale qui doit réunir les ames à leurs corps, et mettre ainsi le comble à la félicité des justes et aux supplices des méchans. C'est alors que ce fera le jugement général, où sera confirmée et manifestée la sentence déjà prononcée dans le jugement particulier. Le jugement général sera précédé de signes effrayans. Notre-Seigneur lui-même nous en a tracé la peinture dans l'Évangile. Il y aura des guerres, des famines, des pestes et des tremblemens de terre. Le soleil et la lune seront obscurcis : les étoiles tomberont du ciel ; la mer fera un bruit épouvantable par l'agitation de ses flots, et les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers. Alors, en un moment, en un clin-d'œil, au son

de la dernière trompette tous les morts ressusciteront. Le signe du Fils de l'homme, c'est-à-dire, une croix lumineuse brillera dans les airs, et Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté, pour rendre à chacun selon ses œuvres. Il sera accompagné de ses Anges, qui sépareront les bons d'avec les méchants. Que cette séparation sera terrible, mon cher Théophile. Quelle différence dans le sort des uns et des autres ! Les justes seront placés à la droite du souverain Juge, les méchants à sa gauche. Alors toutes les consciences seront manifestées aux yeux de l'univers : ce qu'il y a maintenant de plus caché et de plus secret sera connu et exposé à la lumière. Alors le juste, qu'on avoit méprisé sur la terre, paroîtra rempli des bonnes œuvres qu'il avoit cachées avec soin ; et le pécheur sera couvert de honte à la vue des crimes qu'il avoit dérobés à la connoissance des hommes. Alors le vice paroîtra tel qu'il est, avec la difformité et l'infamie qui lui conviennent. Ah ! mon cher Théophile, quelle joie ne sentira pas alors un jeune homme vertueux, qui aura méprisé les discours des méchants, et résisté à la contagion de leurs mauvais exemples ! Qu'il sera bien dédommagé des combats qu'il aura eu à soutenir, des railleries qu'il aura essuyées ! Mais quel désespoir dans le cœur d'un jeune libertin,

en voyant exposés au grand jour, à la face du ciel et de la terre, les crimes qu'il avoit commis dans les ténèbres, en voyant celui qu'il avoit tourné en ridicule, placé au nombre des Saints, et parmi les enfans de Dieu ! Quelle horreur n'aura-t-il pas pour le vice, qui lui paroît maintenant si doux et si agréable ! ce n'est encore là que l'appareil et le prélude du jugement : quelle impression fera donc sur nos esprits la sentence même du souverain Juge ! Toutes les créatures étant dans un profond silence, et dans l'attente de leur destinée éternelle, le Fils de Dieu dira à ceux qui seront à sa droite, ces consolantes paroles : « Venez, » vous qui êtes les bénis de mon Père ; » possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde. » Il adressera ensuite aux réprouvés cette sentence foudroyante : « Retirez-vous de moi, » maudits ; allez au feu éternel. » Aussitôt que l'arrêt aura été prononcé, les justes iront régner avec Dieu pendant toute l'éternité ; et les méchans seront précipités dans l'enfer pour y brûler éternellement. Alors les cieux seront anéantis : les élémens embrasés seront dissous ; la terre et tout ce qu'elle contient, sera consumée par le feu. Prévenez, mon cher Théophile, ce jugement terrible : hâtez-vous de rentrer en grâce avec votre Dieu : profitez de l'avis que Notre-Seigneur nous donne dans l'Évangile :

l'Évangile : « Prenez garde à vous , de peur » que vos cœurs ne s'appesantissent , et » que ce jour ne vienne tout d'un coup vous » surprendre ; car il enveloppera , comme » un filet , tous ceux qui habitent sur la » face de la terre : veillez donc et priez » en tout temps , afin que vous soyez trou- » vés dignes d'éviter tous ces maux qui » arriveront , et de paroître avec confiance » devant le Fils de l'homme. »

Il est donc vrai , ô mon Dieu , que vous viendrez un jour dans tout l'éclat de votre majesté , pour juger tous les hommes ; jour de terreur et de désespoir pour les méchans , jour de triomphe et de consolation pour les justes. Que sera-t-il pour moi , ô mon Dieu ! En examinant la conduite que j'ai menée jusqu'à présent , n'ai-je pas sujet de craindre que je ne sois du nombre des réprouvés ? Comment oserois - je paroître devant vous ? Quoi ! ces actions que j'ai cachées avec tant de soin aux yeux des hommes , seront révélées à tout l'univers , si je ne les efface par une sincère pénitence : vous me demanderez compte d'une parole inutile ; que sera-ce donc de ces mauvais discours que j'ai tenus , ou que j'ai entendus avec plaisir ? Que vos jugemens sont terribles , ô mon Dieu ! qu'il est horrible de tomber entre les mains d'un juge qui connoît tout , et que rien ne pourra plus fléchir ! Ah , Seigneur ! n'entrez point

en jugement avec votre serviteur : ne me jugez pas dans votre colère , et ne perdez pas une ame pour laquelle vous êtes mort : le temps de votre miséricorde n'est point encore passé ; je puis encore désarmer votre justice : donnez-moi , ô mon Dieu , la grâce d'effacer mes péchés par une sincère pénitence , et celle de n'en plus commettre à l'avenir.

*Pratique.* Penser souvent au Jugement dernier.

---

## XXVII<sup>e</sup>. LECTURE.

*Je crois au Saint-Esprit.*

*Mittam vobis à Patre Spiritum veritatis, qui à Patre procedit.*

Je vous enverrai , de la part de mon Père , l'Esprit de vérité , qui procède du Père. *Joan. 15.*

IL ne suffit pas , mon cher Théophile , de croire au Père tout-puissant qui nous a créés , et en Jésus-Christ son fils unique qui nous a rachetés , si nous ne croyons en même temps au Saint-Esprit qui nous a sanctifié. C'est pour cette raison que les Apôtres , après nous avoir proposé , dans le Symbole , la puissance du Père et les mystères du Fils , nous proposent aussitôt les merveilles du Saint-Esprit. Il n'est donc pas moins nécessaire que vous soyez bien instruit de ce qui regarde le Saint-Esprit , que de ce qui regarde le Père et le Fils :

vous devez croire d'une ferme foi , qu'en Dieu il y a une troisième personne , qui est le Saint - Esprit : cette troisième personne procède du Père et du Fils : elle a la même nature et la même divinité que les deux autres personnes : ainsi le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils ; il est comme eux éternel , tout-puissant , infini ; il a les mêmes perfections ; en un mot , il est un même Dieu avec le Père et le Fils. C'est en son nom , comme au nom du Père et du Fils , que nous avons été baptisés : comme il est le même Dieu que le Père et le Fils , nous lui devons les mêmes adorations et les mêmes hommages. De là vient que le Saint-Esprit est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils , et que nous terminons toutes nos prières par ces mots : « Gloire soit au Père , au Fils et au Saint- » Esprit. » On attribue particulièrement au Saint-Esprit , la sanctification des hommes , parce que c'est un esprit d'amour , et que c'est lui qui répand dans nos âmes cette charité qui les sanctifie. La charité , dit saint Paul , est répandue en nous par le Saint-Esprit qui nous a été donné : c'est donc le Saint-Esprit qui nous communique la vie spirituelle , ou plutôt il est la vie de notre âme , comme l'âme est la vie du corps : l'âme n'a de vie qu'autant qu'elle est unie à l'Esprit-Saint , qu'autant qu'il habite en elle , et qu'il l'anime : notre âme

n'a de mouvement vers Dieu que par le Saint-Esprit, et elle ne peut rien faire dans l'ordre du salut que par son inspiration et son impulsion. Il est cet esprit d'adoption qui nous fait enfans de Dieu, et le sceau sacré qui est le gage de notre héritage éternel. Il est appelé dans l'Écriture *l'Esprit de vérité*, c'est-à-dire, qu'il est la source de toute vérité, et le maître qui l'enseigne.

« Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, dit » Notre-Seigneur, il vous enseignera toute » vérité. » En effet, il descendit sur les Apôtres, et en un moment il les remplit de lumières, et leur communiqua les connoissances les plus sublimes. C'est lui qui a parlé par les Prophètes et les Évangélistes.

« C'est par le mouvement du Saint-Esprit, » dit le Prince des Apôtres, que les saints » hommes de Dieu ont parlé. » Nous apprenons par-là que les Écrivains sacrés n'ont été que les organes du Saint-Esprit, et que toutes les paroles de l'Écriture sont les propres paroles de Dieu. Avec quel respect ne devons-nous pas les entendre ! et quel crime seroit-ce de les profaner ! C'est lui qui nous instruit encore, et qui dissipe, par sa lumière, les ténèbres de notre ignorance ; il nous montre la voie du ciel, et nous donne la force d'y marcher. Votre Esprit, dit le Prophète, me conduira dans une voie droite, dont le terme est le salut. Il nous parle intérieurement pour nous



détourner du mal , et pour nous inspirer le bien que nous devons faire. Mille fois vous avez compris , mon cher Théophile , qu'il n'y a de véritable bonheur que dans la vertu ; mille fois vous avez senti naître dans votre cœur le désir de la pratiquer. Cette lumière, ce pieux sentiment , c'est la voix de votre Dieu. C'est donc au Saint-Esprit que nous résistons , quand nous rejetons une bonne pensée , un bon mouvement. Songeons que l'on n'est point enfant de Dieu , quand on ne se laisse pas conduire par l'Esprit de Dieu. Il est encore appelé dans l'Écriture *l'Esprit consolateur*. « Lorsque l'Esprit » consolateur sera venu, il rendra témoi- » gnage de moi. » Il nous est donné pour nous consoler dans nos peines. Que cette consolation est préférable à toutes les joies profanes et criminelles ! Elles rend douces et légères toutes les peines de cette vie ; elle met dans le cœur une paix délicieuse. Adorez donc , mon cher Théophile , ce divin Esprit , qui est la source de toute grâce et de toute lumière ; priez-le de se communiquer à votre ame, de la sanctifier , et d'y répandre cette onction céleste et cette joie pure qui rendent la vertu douce et aimable.

Oui , mon Dieu , heureux , et mille fois heureux celui que vous animez , que vous éclairez , que vous consolez ! Son entendement est rempli de lumières ; son cœur est

embrasé du feu sacré de la charité : il goûte , même au milieu des plus grandes afflictions , il goûte une paix délicieuse , cette paix de Dieu , qui surpasse tout sentiment , et que rien ne peut lui ravir. Venez en moi , ô Esprit Saint , vous qui êtes le lien ineffable du Père et du Fils. Venez , ô Esprit de vérité ; éclairez mon ame de vos divines lumières ; dissipez-en les ténèbres par votre présence ; soyez mon guide , conduisez mes pas ; enseignez-moi à faire en toutes choses votre sainte volonté. Venez , ô Esprit de charité , Esprit sanctificateur , vous qui , en descendant sur les Apôtres , et parlant par leur bouche , avez renouvelé la face de la terre ; donnez-moi un cœur nouveau , échauffez-le de votre saint amour ; consommez-en toutes les souillures par l'ardeur de ce feu sacré. Venez , ô Esprit consolateur , daignez adoucir mes peines , calmer mes inquiétudes , et me remplir de cette joie pure , qui est un avant-goût du bonheur ineffable que vous me destinez dans le ciel.

*Pratique.* Réciter avec attention la prière , *Veni Sancte* , avant le travail.



XXVIII<sup>e</sup>. LECTURE.

*Je crois la sainte Eglise ; formation de l'Eglise Chrétienne.*

*Ecclesia ædificabitur, ambulans in timore Domini, et consolatione Spiritûs Sancti replebatur.*

L'Eglise s'établissoit, marchant dans la crainte du Seigneur, et elle étoit remplie de la consolation du Saint-Esprit. Act. 9.

LES Apôtres, après avoir reçu le Saint-Esprit, sortirent de la maison où ils s'étoient tenus renfermés ; et ils annoncèrent la résurrection de Jésus-Christ au milieu de la ville de Jérusalem, qu'ils étonnèrent par les miracles qu'ils opéroient. Trois mille Juifs se convertirent à la première prédication de saint Pierre, et cinq mille à la seconde. Le nombre des fidèles augmentoit tous les jours, et ces hommes régénérés par le baptême, et renouvelés par le Saint-Esprit, donnoient au monde le spectacle de la vertu la plus pure et la plus parfaite. Les Apôtres prêchèrent ensuite la parole de Dieu avec le même succès dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie ; de là, ils passèrent dans la Syrie et dans les provinces de l'Asie-Mineure, dans la Macédoine et dans la Grèce, annonçant par-tout l'Evangile, c'est-à-dire, la bonne nouvelle de la rédemption des hommes par Jésus-Christ.

Saint Pierre porta la foi à Rome , alors la capitale du monde. De cette multitude de peuples , si différens de génie et de mœurs , s'est formé en très-peu de temps un peuple nouveau , un corps et une société d'hommes unis tous ensemble par la profession d'une même Foi , par la participation des mêmes sacremens , par la communication des mêmes biens spirituels , ayant tous un même Chef invisible , qui est Jésus-Christ , et un même Chef visible , qui est le Pape ou l'Evêque de Rome. Ce corps et cette société s'appellent l'Eglise chrétienne. Elle s'établit sans aucuns moyens humains et malgré les plus grands obstacles. Les Juifs résistoient opiniâtement à l'Evangile , et persécutaient avec fureur les Disciples de Jésus-Christ. D'un autre côté , les Paiens s'opposèrent de toutes leurs forces à son établissement. Tout ce qu'il y avoit de grand et de puissant parmi eux , se déclara d'abord ennemi de cette Religion ; mais , malgré la fureur des Juifs et l'opposition des Empereurs , malgré la corruption générale des peuples , attachés depuis long-temps à une Religion toute sensuelle , les Apôtres établirent l'Eglise de Jésus-Christ dans toutes les contrées de l'univers , et scellèrent de leur sang la vérité de leur témoignage. Ceux qu'ils choisirent pour leur succéder dans le ministère apostolique , imitèrent leur zèle , et transmirent pareillement à leurs succes-

seurs le dépôt de la Foi , qui est ainsi parvenue d'âge en âge dans toute sa pureté jusqu'à nous.

Faites avec moi , mon cher Théophile , quelques réflexions sur cet établissement de la Religion , qui est évidemment l'ouvrage de Dieu. Représentez-vous douze hommes de la lie du peuple , sans biens , sans science , sans appui , à qui leur maître ne promet dans ce monde que des persécutions , des tourmens et la mort : voilà ce qu'étoient les Apôtres. Peut-on s'imaginer que douze hommes de ce caractère , s'ils n'eussent été animés de l'esprit de Dieu , aient osé entreprendre de changer la face de l'univers , de convertir tous les peuples , Grecs et Romains , Juifs et Païens ; et cela , en leur proposant à tous également les mystères les plus difficiles à croire , et les règles les plus difficiles à pratiquer ? Cependant ces douze hommes , ainsi dénués de tout secours humain , n'ayant d'autres armes que la parole , ni d'autres défenses qu'une patience à toute épreuve , non-seulement ont osé former un dessein si extraordinaire , mais ils l'ont exécuté ; ils ont prêché une Doctrine qui captive l'esprit , et qui gêne le cœur ; ils l'ont prêchée au milieu de l'empire Romain , dans les plus grandes villes , dans les villes les plus riches , les plus savantes , les plus voluptueuses , à Antioche , à Alexandrie , à Ephèse , à

Corinthe , à Athènes , à Rome enfin. Tout s'est soulevé contre cette nouvelle Doctrine ; tout a été mis en œuvre pour étouffer le Christianisme dans son berceau , et pour en arrêter les progrès , perte de biens , exil , prisons , supplices ; et cependant le Christianisme , la chose du monde la plus difficile à persuader , s'est établi par-tout par la seule voie de la persuasion , malgré tout ce qu'ont pu lui opposer les puissances , la sagesse humaine , les passions , l'intérêt , la politique et la violence la plus outrée. Vous conviendrez avec moi , mon cher Théophile , qu'il n'y a là rien de naturel , et qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnoître le doigt de Dieu. Car enfin , ou les Apôtres ont fait des miracles pour convaincre les peuples de la vérité de ce qu'ils leur annonçoient , ou ils les ont convaincus sans miracles : s'ils ont fait des miracles , c'étoit donc Dieu lui-même qui présidoit à cette œuvre : s'ils ont persuadé le monde sans miracles , la preuve n'en est que plus forte ; il n'y a qu'une vertu divine qui puisse opérer cette persuasion dans tous les esprits , malgré tous les obstacles qui s'y opposoient. Une telle persuasion , produite sans miracles , seroit-elle même le plus grand miracle que l'on puisse concevoir.

Vous aviez prédit , Seigneur , qu'après que vous auriez été élevé de terre , c'est à-dire , après que vous auriez été attaché à

la croix, vous attireriez tout à vous. Nous voyons cette prédiction exactement accomplie. La conversion de l'univers n'a pu être que l'ouvrage de votre toute-puissance, et nous ne pouvons le voir, sans être frappés d'admiration. Il est évident, ô mon Dieu, que l'exécution d'un tel dessein étoit impossible à toute la sagesse et à toute la puissance humaine : les moyens que vous avez employés y étoient de vrais obstacles : vous avez choisis des hommes obscurs, pauvres, foibles et ignorans, pour montrer que vous n'avez pas besoin du secours humain, ni des puissances de la terre : vous avez choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages : vous avez choisi les foibles selon le monde, pour confondre les puissans : vous avez choisi les plus vils et les plus méprisables selon le monde, et ce qui n'étoit rien, pour détruire ce qu'il y avoit de plus grand, afin que nul homme ne se glorifie devant vous. C'est donc vous qui avez tout fait : vous avez voulu paroître seul dans l'établissement de la Religion chrétienne, afin que l'on ne pût s'empêcher de reconnoître que cette Religion est vraiment divine. Oui, Seigneur, c'est là votre ouvrage : à vous seul appartient la gloire d'un succès si merveilleux, et qui porte visiblement le caractère de votre puissance infinie. Je vous bénis de ce qu'il vous a plu de rendre la foi si facile et si raisonnable, qu'il

faut faire violence aux sentimens naturels de son esprit , pour résister aux preuves qui la démontrent.

*Pratique.* Admirez la puissance de Dieu dans la conversion de l'univers.

---

## XXIX<sup>e</sup>. LECTURE.

*Suite de l'Établissement de l'Église Chrétienne ; constance des Martyrs.*

*Ibant gaudentes.... quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.*

Ils étoient remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus. *Act. 5.*

**L**A persécution contre l'Église de Jésus-Christ ne finit pas avec la vie des Apôtres ; toutes les puissances continuèrent, pendant trois cents ans, de lui faire la guerre. On compte, pendant cet intervalle de temps, dix persécutions suscitées par les édits des Empereurs, et il y a eu une multitude innombrable de chrétiens de toute condition, de tout sexe et de tout âge, qui ont souffert les tourmens et la mort, pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Vous ne pourrez entendre, sans frémir, mon cher Théophile, les cruautés que l'on exerça contr'eux, les divers supplices que l'on inventa pour les tourmenter ; on les étendoit sur un chevalet avec des cordes attachées aux



pieds et aux mains : on les suspendoit par les mains , après leur avoir attaché des poids aux pieds , et , en cet état , on les battoit de verges ou de fouets garnis de pointes de fer : on les déchiroit avec des peignes de fer , jusqu'à découvrir les côtes et les entrailles. Quand ils n'expiroient pas dans ces tourmens , pour rendre leurs plaies plus sensibles , on y jetoit du sel et du vinaigre , et on les r'ouvroit lorsqu'elles commençoient à se fermer ; puis on renvoyoit les Martyrs dans la prison , pour les éprouver plus long-temps , et pour les tourmenter à diverses reprises. Les prisons mêmes étoient une autre espèce de supplice , c'étoient les cachots les plus infects et les plus noirs : on leur mettoit les fers aux pieds et aux mains ; on leur attachoit au cou de grandes pièces de bois , ou des entraves aux jambes , pour les tenir élevées ou écartées , pendant qu'ils étoient couchés sur le dos. Quelquefois on semoit leurs cachots de petits morceaux de verre cassé , et on les y mettoit tout nus et tout déchirés de coups : souvent on laissoit pourrir leurs plaies , et on les faisoit mourir de faim : quelquefois on les nourrissoit , et on pansoit leurs plaies , mais c'étoit afin de les tourmenter de nouveau. On défendoit ordinairement de les laisser parler à personne , parce qu'on savoit qu'en cet état ils convertissoient beaucoup d'infidèles , même

les geoliers et les soldats qui les gardoient. Le supplice qui terminoit toutes ces tortures, étoit d'avoir la tête tranchée, ou d'être brûlé vif, ou d'être précipité dans la mer et du haut des rochers, ou d'être dévoré par les bêtes. Les Martyrs demeuroient fermes et inébranlables au milieu des plus longues et des plus vives douleurs ; les tourmens même paroissent augmenter leur courage. Ce n'étoient pas seulement des hommes qui montroient une constance si admirable, c'étoient des femmes délicates, de foibles enfans ; tant étoit puissante la grâce de Jésus-Christ, qui les fortifioit intérieurement ! Ouvrez l'Histoire Ecclésiastique, mon cher Théophile, vous y verrez des exemples de courage, qui sont non-seulement au-dessus des forces humaines, mais encore au-dessus de toute admiration. On ne peut lire sans étonnement ce qu'ont souffert les Martyrs de Lyon et de Vienne, sous l'Empereur Marc-Aurèle ; ce que rapporte l'historien Eusèbe, des Martyrs de la Palestine, et Sozomène des Martyrs de Perse ; ce qu'on trouve dans les actes originaux des Martyrs d'Afrique, entre lesquels deux illustres femmes, sainte Perpétue et sainte Félicité, se distinguèrent malgré la foiblesse de leur sexe. Tous ces généreux athlètes ont souffert, avec une patience invincible, des tourmens dont le récit seul fait frémir ; quelques-uns même

les souffroient avec joie : ils alloient d'eux-mêmes au supplice ; ils craignoient qu'on ne les épargnât : vous entendrez volontiers, mon cher Théophile, la lettre que saint Ignace, Evêque d'Antioche, écrivit aux Chrétiens de Rome , dans le temps qu'on le conduisoit en cette ville pour y être exposé aux bêtes féroces : il les conjure de ne pas employer leur crédit pour le délivrer du supplice. « Je crains , leur » dit-il , que votre charité ne me nuise : » je vous conjure , ne m'aimez pas à contre » temps : souffrez que je sois la pâture des » bêtes , qui me feront jouir de Dieu. Je » suis le froment de Dieu , et je serai moulu » par les dents des bêtes , pour devenir un » pain tout pur de Jésus-Christ... Je sou- » haite de les trouver bien prêtes ; je les » flatterai , afin qu'elles me dévorent promp- » tement , et qu'il ne m'arrive pas , comme » à quelques-uns , qu'elles n'ont osé tou- » cher. Si elles ne vouloient pas , je les » forcerai. Pardonnez-moi ; je sais ce qui » m'est utile : maintenant je commence à » être Disciple de Jésus-Christ. Aucune » créature visible ni invisible ne m'empê- » chera d'arriver à Jésus-Christ. Que le feu , » la croix , les bêtes , la séparation de mes » os , la division de mes membres , la des- » truction de tout mon corps , que tous les » tourmens fondent sur moi , pourvu seu- » lement que je jouisse de Jésus-Christ. »

Vous voyez, mon cher Théophile, avec quelle ardeur ce saint Martyr désire de souffrir et mourir pour Jésus-Christ. Vous savez que saint Laurent, étendu sur un brasier allumé, disoit à ses bourreaux de tourner son corps d'un autre côté, parce que le feu n'avoit plus de prise sur celui qui étoit déjà brûlé. Quel langage au milieu des douleurs les plus cuisantes ! D'où venoit à ces Héros du Christianisme ce courage invincible qui leur faisoit braver les tourmens et la mort ? Qui est-ce qui leur donnoit cette force supérieure à tout ce que la cruauté des tyrans pouvoit inventer ? N'en doutez pas, cette force et ce courage ne pouvoient venir que de Dieu. Vous sentez vous-même qu'une telle constance n'est point naturelle à l'homme. Il falloit qu'une vertu divine soutint leur foiblesse naturelle. La religion que les Martyrs ont cimentée de leur sang est donc une religion divine ? Oui, sans doute. Jamais elle n'auroit pu subsister, si une main toute-puissante ne l'eût soutenue contre des attaques si violentes et si multipliées ; mais Dieu la fit triompher de la fureur de ses ennemis : tous leurs efforts, qui auroient dû causer sa ruine, n'ont servi qu'à l'affermir ; plus les persécutions étoient cruelles, plus la Foi faisoit de progrès. Le sang des Martyrs étoit comme une semence féconde qui enfantoit de nouveaux Chrétiens ; et le monde entier, après avoir per-

sécuté avec fureur les Disciples de Jésus-Christ, s'est enfin rangé de leur côté, et a embrassé la Foi.

Vous avez permis, ô mon Dieu, de si longues et de si cruelles persécutions contre votre Eglise naissante, pour mieux faire éclater la force de votre bras : vous avez permis que le monde entier se soulevât contre elle, et qu'elle n'opposât que la patience à la fureur de ses ennemis. Vous avez dit à vos Disciples qu'ils devoient être comme des agneaux au milieu des loups. Cette leçon, si difficile à pratiquer, est devenue leur règle. On a vu une légion entière mettre bas les armes, et se laisser égorger sans faire la moindre résistance. C'est en montrant la douceur des brebis, qu'ils ont converti les loups. La cruauté des tyrans a été obligée de céder à la patience invincible des Martyrs. Vous seul, ô mon Dieu, pouviez enseigner un pareil moyen : vous seul pouviez le faire réussir : c'étoit vous qui combattiez dans ces généreux athlètes ; c'étoit vous qui les animiez ; c'étoit vous qui leur inspiriez non-seulement la patience dans les douleurs les plus cruelles, mais le désir même de souffrir. Fortifié par votre grâce puissante, le sexe le plus foible, l'âge le plus tendre méprisoit la mort, et lassoit la cruauté des bourreaux. Les Païens eux-mêmes, témoins de la constance des Martyrs, reconnoissoient qu'elle ne pouvoit

venir que de vous ; et, forcés d'admirer une Religion qui élève l'homme au-dessus des plus terribles épreuves, ils se déclaroient Chrétiens. Faites, ô mon Dieu, que j'imité la Foi des Martyrs, sinon en mourant pour elle, du moins en souffrant les railleries des libertins, et la haine des impies.

*Pratique.* Demander à Dieu quelque participation à la foi et au courage des Martyrs.

---

### XXX<sup>e</sup>. LECTURE.

*Caractères de l'Eglise; je crois la sainte Eglise catholique.*

*Unus Dominus, una fides, unum baptisma. . . . Sumus ædificati super fundamentum Apostolorum, ipso summo Angulari lapide Christo Jesu.*

Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême..... Nous sommes édifiés sur le fondement des Apôtres, et unis en Jésus-Christ, qui est lui-même la principale pierre de l'angle. *Eph. 2, 4.*

**L'**ÉGLISE est la société des fidèles, réunis en un seul et même corps, et gouvernés par les Pasteurs légitimes, dont Jésus-Christ est le chef suprême, et le Pape le chef visible, en qualité de successeur de saint Pierre. Il est facile de distinguer la véritable Eglise de Jésus-Christ d'avec les sociétés qui en prennent faussement le titre : elle a quatre caractères qui ne conviennent qu'à elle. Premièrement elle est une dans sa foi, dans ses Sacremens, dans ses membres,

dans son chef. Tous les fidèles, en quelque lieu du monde qu'ils soient, professent tous une même foi : ce que l'Eglise croit aujourd'hui, elle l'a toujours cru, et elle le croira toujours : la Foi qui vous est annoncée, mon cher Théophile, on l'annonce de même à Rome, à la Chine, en Afrique, en Amérique : c'est par-tout un accord parfait, par-tout on fait profession de croire toutes les vérités que Dieu a révélées, et qu'il nous propose par la voix des Pasteurs. C'est un fait constant, de notoriété publique, et que le commerce des nations rend incontestable. Dans toutes les contrées du monde, les fidèles participent aux mêmes Sacremens : par-tout on leur administre le Bap-tême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, et les autres Sacremens : par-tout ces Sacremens sont recus comme autant de moyens établis par Notre-Seigneur, pour nous sanctifier. Tous les fidèles répandus dans l'univers ont entr'eux une société et une communauté de prières et de biens spirituels. Chaque fidèle a part aux prières de tous les autres : c'est pour cela, mon cher Théophile, qu'en récitant l'oraison dominicale, vous ne dites pas : *Mon Père, donnez-moi mon pain quotidien* ; mais vous dites : *Notre Père, donnez-nous notre pain*, etc. pour faire entendre que ce que vous demandez, vous ne le demandez pas pour vous seulement, mais pour tous

les fidèles. Enfin, ils n'ont tous qu'un même Chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible, qui est le Pape, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, et le successeur du premier des Apôtres. Vous comprenez aisément que pour être membre de cette Eglise, il faut croire tout ce qu'elle croit : quiconque en altère la foi, n'est point de l'Eglise. Il faut participer aux mêmes Sacremens : quiconque en retranche ou y ajoute, n'est point de l'Eglise. Il faut être uni au corps des fidèles par une société de biens spirituels : ainsi, ceux qui sont excommuniés ne sont pas de l'Eglise. Enfin, il faut être soumis aux Pasteurs légitimes : quiconque ne reconnoît point le Pape pour Vicaire de Jésus-Christ, n'est pas de l'Eglise.

Le second caractère qui distingue la véritable Eglise des autres sociétés, c'est qu'elle est sainte, non pas en ce sens que tous les membres de l'Eglise soient saints, mais en ce que sa doctrine est sainte, que ses Sacremens sont saints, qu'elle seule enfante des Saints, et que son Chef invisible, l'auteur de toute sainteté, perpétue au milieu d'elle cette nation de Saints, destinés à peupler la Jérusalem céleste.

Troisièmement, la véritable Eglise est catholique et universelle, c'est-à-dire, qu'elle n'est bornée ni par les lieux, ni par les temps, avantage qui ne convient à



aucune des sectes qui se sont séparées d'elle : elle embrasse tous les temps ; car l'Eglise a toujours subsisté sans aucune interruption, et elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles , selon la promesse de son divin Auteur. Au contraire , les autres sociétés portent toutes , pour ainsi dire , sur le front le caractère de leur nouveauté : on connoît la date de leur naissance : par exemple , avant Luther , en 1517 , il n'y avoit point de société luthérienne , et ainsi des autres ; preuve certaine qu'elles ne sont point la véritable Eglise de Jésus-Christ. L'Eglise embrasse tous les lieux : les fidèles qui la composent sont répandus dans toutes les régions de la terre , au lieu que chacune des autres sociétés est renfermée dans un certain pays. L'Eglise est beaucoup plus étendue que chacune des autres sociétés qui se disent chrétiennes ; aussi est-elle en possession de porter partout le nom de *Catholique* ; ses ennemis mêmes la désignent par ce nom.


Enfin , la quatrième marque qui caractérise la véritable Eglise , c'est qu'elle est *Apostolique* , c'est-à-dire , qu'elle a été fondée par les Apôtres , et qu'elle est gouvernée par les successeurs des Apôtres , de manière qu'il n'y a aucun Evêque catholique , qui ne tienne son autorité et sa mission des Apôtres , ou de ceux que les Apôtres avoient établis par une succession qui

n'a jamais été interrompue. Les autres sociétés, en se séparant de la véritable Eglise, ont perdu cette succession : ainsi, les Luthériens ne peuvent assigner l'origine de leur prétendue mission, qu'au temps de Luther, c'est-à-dire, il y a deux siècles. Leur chaîne ne remonte point au-delà de cette époque. Au contraire, le Pape Pie VII, qui est actuellement Evêque de Rome, remonte, sans aucune interruption, par une longue suite de Papes auxquels il a succédé, jusqu'à saint Pierre, le chef des Apôtres. A ces traits, vous reconnoissez sans peine votre mère, mon cher Théophile. La véritable Eglise est visible, et à la portée de tous les regards : il ne faut qu'ouvrir les yeux pour la découvrir. On aperçoit par-tout une société qui professe une même foi, qui croit les mêmes mystères, qui reçoit les mêmes Sacremens, qui reconnoît la même autorité dans ses Ministres, et la même origine de cette autorité.

Que je suis heureux, ô mon Dieu ! d'être membre de cette Eglise dont vous êtes le chef, et dans laquelle seule se trouvent la sainteté et le salut ! vous m'avez fait entrer dans cette arche, hors de laquelle personne ne peut être sauvé des eaux du déluge. Que je dois estimer ce bonheur, qui est pour moi la source d'une infinité de grâces ! Dans cette Eglise sainte, je suis nourri du pain tout pur de votre parole, je suis purifié,

je suis soutenu , sanctifié par les Sacremens que vous y avez établi ; j'entre en participation des prières que cette sainte mère ne cesse de vous adresser pour tous ses enfans ; je suis conduit par des Pasteurs que vous avez vous-même envoyés , et non par des mercenaires qui se sont appelés eux-mêmes , et qui ne peuvent qu'égarer les ames. Vous n'avez pas fait , ô mon Dieu ! la même grâce à tant de nations infidèles qui ne vous connoissent pas , à tant de peuples qui ont perdu la lumière de la foi : séparés du corps de l'Eglise , ils sont privés de la vie spirituelle , comme une branche se dessèche , quand elle est détachée de l'arbre qui lui communique sa sève et son suc. Fortifiez , ô mon Dieu ! resserrez les liens qui m'attachent à cette Eglise ; mettez dans mon cœur une docilité parfaite pour les Pasteurs qui la gouvernent. C'est dans son sein que je suis devenu votre enfant , c'est dans son sein que je veux vivre et mourir. Vous me reconnoîtrez pour votre enfant , tant que je la reconnoîtrai pour ma mère.

*Pratique.* Remercier Dieu de nous avoir faits enfans de l'Eglise.



XXXI<sup>e</sup>. LECTURE.*De l'Autorité de l'Eglise.*

*Ipse dedit pastores.... ut non simus fluctuantes , et circumferamur omni vento doctrinæ.*

Jésus-Christ a donné à son Eglise des Pasteurs, afin que nous ne soyons pas comme des enfans, et comme des personnes flottantes, qui se laissent emporter à tout vent de doctrine. *Eph. 4.*

**J**ÉSUS-CHRIST a donné aux Pasteurs de l'Eglise le pouvoir d'enseigner et de gouverner les fidèles dans l'ordre du salut. Cette autorité est toute spirituelle, et elle ne réside que dans les Pasteurs, c'est-à-dire, dans le Pape, qui est le chef de l'Eglise universelle, et dans les Evêques, comme successeurs des Apôtres. « Allez, » dit Jésus-Christ à ses Apôtres, instruisez » les nations, leur apprenant à observer » toutes les choses que je vous ai commandées; et voilà que je suis tous les jours » avec vous jusqu'à la consommation des » siècles. » (*Matth. 28.*) Vous voyez, mon cher Théophile, que Notre-Seigneur a chargé ses Apôtres et leurs successeurs jusqu'à la fin du monde, d'enseigner à tous les peuples ce qui leur avoit lui-même appris, c'est-à-dire, les vérités de la Foi et les règles des mœurs: vous voyez qu'il leur a promis de les assister tous les jours,

et

et par conséquent sans aucune interruption, dans leur enseignement, jusqu'à la consommation des siècles. En vertu de cette promesse, l'Eglise est infallible dans la doctrine de la foi et des mœurs, de quelque manière qu'elle prononce, soit assemblée, soit dispersée. Ayant avec elle Jésus-Christ, qui est la vérité même, étant toujours éclairée et dirigée par son esprit, qui est l'esprit de vérité, jamais elle n'enseignera l'erreur; autrement elle cesseroit d'être l'Eglise de Jésus-Christ, et d'avoir le Saint-Esprit pour maître. Aussi l'Apôtre saint Paul l'appelle-t-il la colonne et l'appui inébranlable de la vérité. Concluez donc avec moi, mon cher Théophile, que le corps des Pasteurs ne peut jamais se tromper dans ce qui intéresse la foi et les mœurs, et que les jugemens qu'il prononce, soit pour proposer aux fidèles les vérités de la Foi, soit pour condamner les erreurs qui la combattent, sont des jugemens infallibles, auxquels tout fidèle doit se soumettre. L'Eglise est la chaire de vérité, la chaire de Dieu même: elle parle aux hommes au nom de Dieu, par l'autorité et avec l'assistance de Dieu; et quand nous soumettons notre esprit à l'enseignement et aux décisions de l'Eglise, c'est à Dieu même que nous rendons l'hommage de notre Foi. « Qui vous écoute, m'écoute, a dit » Notre-Seigneur à ses Apôtres, et qui

» vous méprise, me méprise ; si quelqu'un  
 » n'écoute pas l'Eglise, regardez-le comme  
 » un Païen et un Publicain. » La voix des  
 Pasteurs est donc la voix de Dieu même.  
 Aussi les Apôtres, instruits du privilège  
 qu'ils avoient reçu de Jésus-Christ, mi-  
 rent-ils à la tête du premier jugement  
 qu'ils prononcèrent, ces paroles remar-  
 quables : « Il a semblé bon au Saint-  
 » Esprit et à nous, » pour nous faire  
 comprendre que leur jugement étoit le ju-  
 gement de Dieu même. En effet, il étoit  
 nécessaire que Jésus-Christ donnât à  
 son Eglise cette autorité infaillible. S'il  
 n'y avoit point de tribunal pour décider  
 souverainement les questions qui s'élèvent  
 sur ce que l'on doit croire, chaque fidèle  
 s'égareroit dans ses propres pensées, et il  
 n'y auroit plus d'uniformité dans la croyance.  
 Si ce tribunal n'étoit pas infaillible, on  
 pourroit douter de la vérité de ses déci-  
 sions, et les fidèles demeureroient incer-  
 tains et flottans, exposés à être emportés à  
 tout vent de doctrine. Il étoit donc de la  
 sagesse de Jésus-Christ d'assurer à son  
 Eglise le privilège d'être préservée de toute  
 erreur dans son enseignement.

Secondement, Jésus-Christ a donné aux  
 Pasteurs le pouvoir de gouverner les fidèles,  
 c'est-à-dire, de faire des lois, pour régler  
 leur conduite en ce qui concerne le culte  
 de Dieu et les bonnes mœurs, et de punir,

par des peines spirituelles, les esprits indociles et rebelles à ses lois. Le nouveau Testament est rempli de passages qui établissent cette vérité. Saint Paul, parlant aux anciens de l'Eglise d'Ephèse, leur dit : « Prenez garde à vous-mêmes et au trou- » peau sur lequel le Saint-Esprit vous a » établis Evêques, pour gouverner l'Eglise » de Dieu. » (*Act. 20.*) Les Evêques sont donc établis pour gouverner les fidèles : leur résister, c'est donc résister au Saint-Esprit. Le même Apôtre déclare dans l'E-pître aux Corinthiens, qu'il a en main de quoi punir ceux qui lui désobéissent. En effet, il a exercé ce pouvoir à l'égard d'un pécheur scandaleux de la ville de Corinthe, qu'il retrancha pour un temps de la société des fidèles, par l'excommunication. Ce pouvoir d'excommunier est renfermé dans ces paroles que Jésus-Christ a adressées à ses Apôtres. « Tout ce que vous lierez sur » la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que » vous délierez sur la terre sera délié dans » le ciel. » (*Matth. 18.*) Par ces paroles, on a toujours entendu que la sentence par laquelle les Pasteurs séparent un pécheur du corps des fidèles, sera ratifiée dans le ciel par Jésus-Christ lui-même, et que celle par laquelle ils rétablissent un pénitent, sera de même confirmée dans le ciel. Jésus-Christ se sert des mots *lier* et *délié*, parce que celui que l'Eglise excommunie,

étant livré à Satan , devient son esclave ; il est retenu dans ses chaînes , et il ne peut être remis en liberté que par la même autorité , qui l'a comme lié et enchaîné. Respectez , mon cher Théophile , cette autorité qui vient de Dieu même ; appliquez-vous à connoître ce que l'Eglise enseigne , pour y soumettre votre esprit , et ce qu'elle commande , pour y conformer votre conduite. Sa doctrine est toujours vraie , ses lois sont toujours sages , et ses pratiques toujours saintes.

Vous avez établi dans votre Eglise , ô mon Dieu ! des Pasteurs , pour nous instruire et nous gouverner. Vous avez attaché à leur enseignement le privilège de l'infailibilité , en promettant d'être avec eux tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. Par-là , vous avez prévenu et fixé tous nos doutes. Vous voulez , ô mon Dieu ! que tous les hommes parviennent à la connoissance de la vérité : vous avez établi un moyen facile et à la portée de tout le monde de la connoître avec une entière certitude. Sans ce moyen , nous aurions vécu dans une ignorance funeste , ou dans une incertitude cruelle sur ce qu'il nous importe le plus de savoir. Quelles actions de grâces ne vous devons-nous pas , pour nous avoir ainsi garantis de toute erreur et de toute inquiétude ! Oui , Seigneur , en m'attachant à votre Eglise , je ne crains pas



de m'égarer. Dès que je sais qu'elle a parlé, je suis en repos. Appuyé sur vos promesses, je crois, sans hésiter, tout ce qu'elle me propose, je rejette, sans balancer, tout ce qu'elle condamne : je sais qu'en écoutant l'Eglise, c'est vous-même que j'écoute. Loin de moi, ô mon Dieu ! cet esprit d'orgueil, qui fait qu'on se révolte contre une autorité que vous avez vous-même établie. Daignez me préserver de cet aveuglement : faites que je respecte et que j'observe les lois qu'elle prescrit à ses enfans ; que je sois en tout docile à la voix de cette sainte mère, que vous nous avez donnée pour guide dans la route qui conduit au ciel.

*Pratique.* Se soumettre d'esprit et de cœur à toutes les décisions de l'Eglise.

---

## XXXII<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *La Communion des Saints.*

*Multa quidem membra, unum autem corpus.... ut pro invicem sollicita sint membra : vos estis corpus Christi, et membra de membro.*

Il y a plusieurs membres, mais ils ne font tous qu'un même corps, afin que tous conspirent à s'aider les uns les autres : vous êtes le corps de Jésus-Christ, et membres les uns des autres. 1. *Cor.* 12.

Tous les fidèles qui composent l'Eglise Chrétienne, sont unis ensemble, et ne forment qu'un seul corps, dont Jésus-Christ est le Chef. L'union étroite de tous les

membres de ce corps établit entr'eux une communauté de biens spirituels. Voilà , mon cher Théophile , ce que l'on entend par la *Communion des Saints*. On nomme les fidèles *Saints* , parce qu'ils ont été sanctifiés par le baptême , et qu'ils sont tous appelés à la sainteté. Les biens spirituels , qui sont communs entre tous les fidèles , sont les grâces infinies que Notre - Seigneur nous a méritées par ses souffrances , les mérites de la Sainte Vierge et des Saints , les sacremens , les prières et toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'Eglise. De tous ces biens spirituels , il se forme un trésor qui appartient à toute l'Eglise , et chaque fidèle y a sa part , selon la disposition où il se trouve. Ceux qui sont en état de grâce participent pleinement à tous les biens et à toutes les grâces qui sont dans l'Eglise. Ceux qui sont en péché mortel ne laissent pas d'en tirer du secours pour sortir de ce malheureux état. Cette communauté de biens spirituels est une suite de l'unité de l'Eglise. Ne voyez-vous pas , mon cher Théophile , que tous ceux qui composent une famille , travaillent pour le profit de la famille entière , que tous les membres y ont part ? Il en est de même de l'Eglise , dont tous les membres ne composent qu'une même famille et qu'un même corps. Saint Paul compare l'Eglise au corps humain. En effet , rien n'est plus propre à nous faire

entendre ce que c'est que la Communion des Saints : le corps a plusieurs membres, et chaque membre a sa fonction particulière ; mais tous ces membres ensemble ne font qu'un seul corps. Ils ont tous un même chef, une même ame, une même vie. Les fonctions de chaque membre, leurs avantages sont pour le bien de tout le corps : tous concourent à la même fin, qui est la conservation du corps : les yeux voient, les oreilles entendent, les mains agissent, les pieds marchent pour tout le corps ; en un mot, tous les membres conspirent au bien les uns des autres, et se donnent, dans le besoin, tous les secours possibles. De même, dans l'Eglise, tous les fidèles vivant du même esprit sous un même chef, sont unis entr'eux dans leurs différentes actions. Chacun des fidèles prie, travaille, mérite pour tout le corps, et il reçoit en même temps le fruit des travaux, des vertus et des prières de toute l'Eglise. Le sacrifice de la Messe, offert par un prêtre dans une Eglise particulière, est utile à tous les fidèles, parce que l'Eglise, par les mains du prêtre, y offre pour tous ses enfans la victime immolée pour tous. Tandis que vous vous livrez au sommeil, mon cher Théophile, plusieurs Communautés Religieuses se relèvent pour chanter les louanges de Dieu : cet exercice de religion, dont elles s'acquittent pour vous, tourne à votre pro-

fit ; elles apaisent la colère de Dieu , et elles attirent sur vous les effets de sa miséricorde ; mais , pour profiter de ces avantages , il faut être membre de l'Eglise : ceux qui se sont séparés d'elle par l'hérésie , ou par le schisme , et ceux qu'elle a retranchés de son sein par l'excommunication , n'ont aucune part aux avantages spirituels qui se trouvent dans la Communion des Saints. Pour jouir même pleinement de tous ces biens , il faut être un membre vivant de l'Eglise , c'est-à-dire , en état de grâce. Les pécheurs en qui l'Esprit - Saint n'habite point par la grâce , sont à la vérité membres de l'Eglise ; mais ce sont des membres morts : or , comment des membres morts pourroient-ils prétendre aux mêmes avantages que les membres vivans ? Un bras mort , quoiqu'il reste uni au corps humain , ne peut recevoir la nourriture , l'accroissement , le mouvement , ni l'action. Cependant les pécheurs ne laissent pas de tirer beaucoup d'utilité de l'union qu'ils ont avec le reste du corps : c'est un grand avantage d'être de cette société , dans laquelle seule se trouvent la vérité , la charité , la justice , le salut , et les moyens qui y conduisent. Un pécheur est mort , mais tant qu'il demeure uni au corps , il peut revivre par les prières de l'Eglise , qui ne cesse de demander pour lui le retour à la vie par une sincère pénitence.

Outre cette union des fidèles , qui sont sur la terre , il y a encore une union plus générale entre les Saints qui règnent dans le ciel , et les ames qui souffrent dans le Purgatoire , et les fidèles qui combattent encore sur la terre. Nous nous réjouissons du bonheur des Saints , nous en bénissons Dieu , nous les prions d'intercéder pour nous : les Saints de leur côté nous aiment comme leurs frères , et ils nous aident par leurs prières auprès de Dieu. Nous avons aussi communion avec les ames du Purgatoire , en ce que nous adressons nos prières à Dieu , nous faisons des aumônes et d'autres bonnes œuvres , pour qu'il les soulage dans leurs souffrances , et qu'il en abrège la durée par sa miséricorde.

Que les avantages dont jouissent les enfans de votre Eglise sont grands , ô mon Dieu ! qu'ils sont précieux ! L'union étroite qui règne entr'eux , rend communs tous leurs biens spirituels. Celui qui est riche fait part de son abondance à ceux qui sont pauvres ; celui qui est fort communique sa force aux foibles. Rien n'est plus consolant pour moi que cette pensée. Je serois bien à plaindre , si je n'avois à vous présenter que mes bonnes œuvres ; mais toutes les saintes ames prient pour moi , elles pratiquent des pénitences et des mortifications pour moi ; toutes leurs bonnes œuvres sont les miennes ; les dons de l'esprit de Dieu

qu'elles possèdent , sont à moi. La ferveur de leurs prières supplée à la tiédeur des miennes , la solidité de leur vertu à la foiblesse de la mienne. Touché des saints gémissemens que leur charité vous adresse pour moi , vous m'accorderez , ô mon Dieu , un accroissement de grâce. Je fais plus de cas de ces richesses spirituelles que de tous les trésors du monde. Ne permettez pas que j'en perde la moindre partie par ma faute. Faites , ô mon Dieu , que j'en tire tout l'avantage possible , en me conservant toujours en état de grâce.

*Pratique.* S'estimer heureux de participer à tous les biens spirituels de l'Eglise.

---

### XXXIII<sup>e</sup>. LECTURE.

*Je crois la rémission des péchés.*

*Per Jesum Christum vobis annunciatum remissio peccatorum.*

C'est par Jésus-Christ que la rémission des péchés vous est annoncée. *Act. 13.*

**C**E n'est que dans l'Eglise Catholique que l'on trouve la rémission des péchés. Dieu n'accorde cette grâce qu'à ceux qui deviennent ses enfans par le baptême : tous ceux qui sont hors de l'Eglise comme les Infidèles , qui n'y sont jamais entrés , et ceux qui en sont sortis , comme les Hérétiques , les Schismatiques et les Excommuniés , ne

peuvent y participer , tant qu'ils resteront hors de son sein. Pour vous , mon cher Théophile , vous jouissez de cet avantage , vous avez déjà reçu dans le baptême la rémission du péché originel , dans lequel nous sommes tous conçus. Dieu n'a pas borné sa miséricorde à cette première grâce. Comme il n'arrive que trop souvent que l'on perd l'innocence baptismale , il a établi un Sacrement qui remet les péchés commis après le baptême : c'est le Sacrement de Pénitence. Nous pouvons y avoir recours autant de fois que nous retombons dans le péché. Dieu est toujours disposé à nous pardonner , pourvu que nous recevions ce Sacrement avec un regret sincère de nos fautes. Il n'y a point de péché qui ne puisse être effacé par ce moyen : quand vous auriez commis les plus grands crimes , quand le nombre en surpasseroit celui des cheveux de votre tête , vous pouvez en obtenir la rémission par le Sacrement de Pénitence. Ce n'est pas sans doute par nos propres mérites que le pardon nous est accordé , mais par ceux de Jésus-Christ notre Sauveur. La promesse que Dieu a faite de remettre nos péchés , est un pur effet de sa miséricorde ; et cette promesse est l'unique ressource des pécheurs , et le motif de leur confiance. Vous sentez bien , mon cher Théophile , qu'il n'y a que Dieu qui puisse remettre les péchés : quand les prêtres pro-

noncent sur vous la sentence de l'absolution, c'est Dieu qui efface vos péchés par leur ministère. Les prêtres ne sont que les instrumens dont Dieu se sert pour produire cet effet admirable. Ils n'agissent qu'au nom de Dieu, et en vertu du pouvoir qu'ils ont reçu de lui. « Nous sommes, dit Saint » Paul, les Ministres de Dieu, et nous » tenons sa place. » Que Dieu ait accordé aux Pasteurs de l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, vous ne pouvez en douter : vous savez que Jésus-Christ a adressé ces paroles à ses Apôtres et à leurs successeurs : « Recevez le Saint-Esprit ; les pé- » chés seront remis à ceux à qui vous les » remettrez, et ils seront retenus à ceux à » qui vous les retiendrez. » Il est donc certain que Notre-Seigneur a communiqué à ses Apôtres le pouvoir qu'il avoit de remettre toutes sortes de péchés, et qu'il a promis de ratifier et de confirmer dans le ciel la sentence qu'ils prononceroient sur la terre. Des Apôtres, ce pouvoir a passé aux Evêques et aux Prêtres que les Evêques députent pour remplir ce ministère. Vous comprendrez le prix de cette grâce, mon cher Théophile, si vous voulez réfléchir un moment sur le malheureux état de ceux qui, après avoir offensé Dieu, n'auroient aucun moyen de se réconcilier avec lui. Je vous rapporterai, à ce sujet, les paroles qu'un vieillard, engagé dès l'enfance dans



l'hérésie de Calvin , adressoit à un Catholique , à qui il ouvroit son cœur. Ce vieillard , que des raisons d'intérêt retenoient dans son parti , lui disoit : Que vous êtes heureux dans votre Eglise ! Quand on a eu le malheur d'offenser Dieu , l'on y trouve un moyen de tranquilliser sa conscience ; on se repent de ses fautes , on s'en confesse , et l'on en obtient le pardon. Le calme et la paix renaissent dans le cœur ; mais chez nous , l'on est privé de cet avantage inestimable ; il faut rester toute sa vie chargé de ce poids qui accable. Je vous avoue que les péchés de ma jeunesse ne m'ont jamais laissé un instant de repos. Le souvenir de ces péchés , qui n'ont point été effacés , me suit par-tout , et il a troublé tous les jours de ma vie , parce que je n'avois rien qui pût me rassurer. Connoissez par-là , mon cher Théophile , combien il est avantageux de pouvoir rentrer en grâce avec Dieu. Quelle consolation pour une ame de se dire à elle-même : il est vrai que j'ai péché et que j'ai mérité l'enfer ; mais , par la miséricorde de Dieu , j'en ai reçu l'absolution , et j'ai lieu d'espérer que mes péchés ont été remis. Prenez bien garde cependant d'abuser de la miséricorde de votre Dieu , et d'en prendre occasion de pécher plus librement : quoi ! vous l'offenseriez , parce qu'il est toujours disposé à vous pardonner ! vous seriez méchant , parce qu'il est

infiniment bon ! Ne vous y trompez pas , cet abus de la miséricorde de Dieu est le crime qui l'irrite le plus ; et Dieu qui pardonne toujours à ceux qui s'approchent , comme il faut , du Sacrement de la réconciliation , pourroit ne pas vous laisser le temps d'y recourir. Combien de jeunes gens que la mort a surpris dans le péché ! qui vous a dit que vous ne seriez pas surpris comme eux ?

Malheur à moi , ô mon Dieu ! si la passion m'aveugloit au point de me livrer au péché dans l'espérance de m'en confesser et d'en obtenir la rémission ! Je me souviendrai de votre miséricorde ; et comment pourrois-je l'oublier , après en avoir éprouvé tant de fois les effets ? Je me souviendrai de votre miséricorde , pour m'exciter à vous servir avec fidélité , et non pas pour vous offenser avec plus de liberté. Oui , mon Dieu , votre miséricorde est infinie : combien de fois ne l'avez-vous pas exercée à mon égard ! combien de péchés ne m'avez-vous pas pardonnés ! Vous pouviez m'abandonner à la sévérité de votre justice : je le méritois. Vous avez eu pitié de moi , ô mon Dieu ; dans mon égarement même vous m'avez prévenu , vous m'avez recherché ; et lorsque je suis revenu à vous , vous m'avez reçu avec la bonté d'un père , et vous m'avez tout pardonné. Je me souviendrai de votre miséricorde , pour la bénir et non

pas pour en abuser : je m'en souviendrai pour considérer combien mon ame vous a été chère jusqu'à présent, et combien elle l'est encore : je m'en souviendrai, pour apprendre ce que je dois à l'amour d'un Dieu qui veut me sauver, tout pécheur que je suis. Voilà, Seigneur, à quoi doit me servir la vue de votre miséricorde ; voilà l'usage que je veux en faire.

*Pratique.* Bénir la miséricorde divine d'avoir établi des moyens d'effacer nos péchés.

---

## XXXIV<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *La Résurrection de la chair.*

*Ecce ego aperiam tumulos vestros, et educam vos de sepulcris vestris.*

J'ouvrirai vos tombeaux, et je vous ferai sortir de vos sépulcres. *Ezéch. 37.*

C'EST un article de notre Foi, que nos corps ressusciteront un jour. Tous les hommes mourront, et ils ressusciteront avec les mêmes corps qu'ils auront eus pendant qu'ils vivoient. Ces corps, mis en terre, éprouveront la corruption, et seront réduits en cendres ; mais, quelques changemens qu'ils aient éprouvés, leurs cendres se réuniront un jour, et seront ranimées par le souffle de Dieu. Il n'y a point de vérité qui soit plus clairement établie par les divines Ecritures, ni plus fortement appuyée de la

Foi constante de tous les siècles. Cette vérité a été connue dans tous les temps : le saint homme Job lui-même fait profession de cette Foi. « Je sais , dit-il , que mon » Rédempteur est vivant , et que je ressus- » citerai de la terre au dernier jour , que je » serai encore revêtu de ma peau , que je » verrai mon Dieu dans ma chair , que je » le verrai moi-même , et non un autre , » que je le contemplerai de mes propres » yeux. » Mais c'est principalement dans la loi nouvelle que cette vérité brille dans tout son jour. « Le temps viendra , dit Jésus- » Christ , que tous ceux qui sont dans le » tombeau entendront la voix du Fils de » Dieu , et ceux qui auront fait de bonnes » œuvres , ressusciteront pour vivre ; mais » ceux qui en auront fait de mauvaises , » ressusciteront pour être condamnés. » En un moment , dit Saint Paul , en un clin d'œil , au son de la trompette , les morts ressusciteront pour ne plus mourir. Comme tous sont morts par un seul homme , qui est Adam , tous revivront par un seul homme , qui est Jésus-Christ. Cette résurrection sera générale ; tous , grands et petits , bons et méchants , justes et pécheurs : ceux qui ont vécu avant nous depuis le commencement du monde , ceux qui sont maintenant sur la terre , ceux qui viendront après nous , tous mourront et ressusciteront au dernier jour avec les mêmes corps

qu'ils avoient avant leur mort. C'est Dieu qui opérera cette merveille par sa toute-puissance. Comme il a tiré toutes choses du néant par sa seule volonté , de même il rassemblera facilement nos membres épars , et les réunira à nos ames. Il n'est pas plus difficile au Tout-Puissant de faire revivre nos corps , qu'il ne l'a été de les créer. Vous avez sous les yeux , chaque année , mon cher Théophile une image de cette résurrection : les arbres ne sont-ils pas comme morts pendant l'hiver , et ne paroissent-ils pas ressusciter au printemps ? Les grains et les autres semences que l'on jette en terre , s'y corrompent , et y meurent en quelque manière ; elles en sortent ensuite plus belles qu'elles n'y ont été mises : il en est de même de nos corps ; c'est une espèce de semence que l'on met en terre , et qui en sortira pleine de vie. Les corps des justes ne seront plus alors grossiers , pesans et matériels , comme ils sont maintenant : ils seront brillans comme le soleil , exempts de toutes sortes de douleurs et d'incommodités , pleins de force et d'agilité , tels qu'étoit le Corps de Notre-Seigneur après sa résurrection : les justes , qui sont ses enfans , sanctifiés par sa grâce , unis et incorporés avec lui par la Foi , ressusciteront comme lui. Jésus-Christ transformera leur corps vil et abject , et le rendra conforme à son Corps glorieux et impassible.

ble. Le corps , qui a eu part au bien que l'ame a fait pendant qu'elle lui étoit unie , doit participer aussi à son bonheur. Les méchans ressusciteront , à la vérité ; mais leurs corps n'auront pas ces qualités glorieuses : ils ressusciteront ; mais ne seront point changés , comme l'a été le Corps de Jésus-Christ. Ils demeureront assujettis à des misères éternelles dans leur durée , et inconcevables dans leur grandeur. L'immortalité de leur corps ne sera que pour rendre leur supplice éternel et leur malheur irrémédiable. « Toute la multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre , dit un Prophète , se réveillera , les uns pour la vie éternelle , et les autres pour un opprobre et une ignominie qui ne finiront jamais. » Quel spectacle s'offrira alors à nos yeux , mon cher Théophile ! quels sentimens s'élèveront dans votre cœur , lorsque vous entendrez le son de la trompette , lorsque cette voix terrible retentira de toutes parts : « Levez-vous , morts , venez comparoître » au Tribunal du Seigneur : » lorsque vous verrez reparoître tous les hommes , et qu'il n'y aura plus entr'eux d'autre distinction que celle de leurs œuvres ! Saint Jérôme dans le désert croyoit entendre continuellement retentir la dernière trompette , et son ame en étoit effrayée. Nous avons bien plus sujet de craindre que lui : comment pouvons-nous être tranquilles ? si la résur-

rection future de nos corps est un objet d'espérance et de consolation pour les justes, elle est un objet de terreur et d'effroi pour les pécheurs , et ne sommes-nous pas du nombre de ces derniers ?

La mort n'est qu'un sommeil , ô mon Dieu, c'est l'expression ordinaire des saintes Ecritures. Mon corps tombera un jour en poussière ; mais , après avoir reposé dans le tombeau pendant quelque temps , il en sortira plein de vie : il ressuscitera , non plus dans cet état d'infirmité et de foiblesse où il est maintenant , mais éclatant , impassible , immortel. Je l'espère , ô mon Dieu ! de votre miséricorde , et cette espérance , que je nourris dans mon sein , me rassure contre les frayeurs de la mort. La nature , à la vérité , redoute ce passage du temps à l'éternité ; mais la Foi de la résurrection me console et me soutient. Vous aviez créé l'homme immortel , et s'il étoit resté fidèle , il n'auroit jamais connu la mort. Il a une horreur naturelle pour un état dans lequel il ne devoit point passer ; la mort est la peine due à son péché ; mais vous avez bien adouci cette peine , ô mon Dieu , en mourant vous-même pour expier nos péchés , et en ressuscitant pour nous donner le gage de notre résurrection future. Vous avez dit vous-même : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi , » quand même il seroit mort , il vivra. »

Vous êtes ma vie , ô mon Dieu ! c'est de vous que je tiens la vie naturelle : vous êtes ma résurrection ; c'est par vous que ce corps mortel doit être un jour revêtu de l'heureuse immortalité. Je crois en vous ; je revivrai donc après avoir subi l'arrêt de mort porté contre tous les hommes : je revivrai pour ne plus mourir , et pour régner avec vous dans l'éternité.

*Pratique.* Se consoler dans les maux du corps par l'espérance de la résurrection.

---

## X X X V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Je crois la vie éternelle.*

*Ibunt hi in supplicium æternum , Justi autem in vitam æternam.*

Les Méchans iront dans un supplice éternel , et les Justes dans une vie éternelle. *Matth. 25.*

Vous le savez , mon cher Théophile , lorsque nous mourons , notre ame ne cesse point de vivre. Elle est alors séparée du corps ; mais elle ne meurt pas. Immortelle de sa nature , elle passe de cette vie dans une autre , de ce monde visible dans un monde invisible et spirituel. Les païens eux-mêmes croyoient à une vie future , dans laquelle on sera récompensé ou puni selon ses œuvres. L'attente d'une vie future , dit Tertullien , est le dogme du genre humain et la foi de la nature. Il y a donc une autre



vie après celle-ci , et cette seconde vie ne finira jamais. Nous y serons éternellement heureux ou malheureux , selon que nous serons justes ou injustes aux yeux de Dieu au moment de notre mort. L'âme juste , au sortir de son corps , entrera dans la société des bienheureux , pour y jouir avec eux de la vue de Dieu. « Maintenant , dit l'Apôtre , » nous ne voyons Dieu que comme dans » un miroir et en énigme , mais alors nous » le verrons face à face ; nous ne le con- » noissons qu'imparfaitement , mais alors » nous le connoîtrons comme nous en » sommes connus. Nous savons , dit saint » Jean , que quand Dieu se montrera à » nous dans sa gloire , nous serons sem- » blables à lui , parce que nous le verrons » tel qu'il est. » Voir Dieu , le posséder , c'est le plus grand bonheur qu'il soit possible de désirer , puisque Dieu est le souverain bien , la plénitude et la source de tous les biens. Ce bonheur et infiniment au-dessus de nos pensées et de nos paroles. L'œil de l'homme n'a point vu , l'oreille de l'homme n'a point entendu , le cœur de l'homme ne sauroit comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment et qui le servent. Ils seront enivrés de l'abondance des biens de la maison du Seigneur , et inondés d'un torrent de délices. Éternellement ils aimeront Dieu ; éternellement ils en

seront aimés. Cet amour sera la source d'une joie pure , d'une joie ineffable. Leurs corps , après la résurrection générale , auront part à ce bonheur immense. Il n'y aura plus ni pleurs , ni cris , ni douleurs , parce que le premier état sera passé. Ils n'auront ni faim , ni soif , et le soleil ni les vents brûlans ne les incommoderont plus , et Dieu lui-même essuyera les larmes de leurs yeux. La mort ne sera plus : il n'y aura plus de nuit , parce que le Seigneur les éclairera lui-même. Tel sera le sort des élus. Au contraire , l'ame réprouvée à l'instant de la mort sera précipitée dans l'enfer , où , éternellement séparée de Dieu , elle brûlera avec les Démons dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Toute issue de cette horrible demeure est fermée pour toujours. Sans cesse elle s'efforcera de s'élancer vers Dieu , qu'elle connoîtra alors pour son souverain bien , et sans cesse elle en sera repoussée. Dieu , qui est maintenant si miséricordieux , ne sera plus pour elle qu'un juge irrité et inflexible. Un anathème irrévocable , et un abîme sans fond la séparera pour toujours de la céleste Jérusalem et de ses heureux habitans : un affreux désespoir augmentera à chaque instant son supplice. Les corps des réprouvés ressusciteront aussi ; mais cette résurrection ne fera qu'accroître et consommer leur malheur : leur vie sera une mort continuelle :

plongés dans un gouffre de feu , ils ne seront immortels que pour souffrir des douleurs éternelles ; ils brûleront sans être consumés , assujettis à une justice toute-puissante qu'ils ne pourront ni éviter ni fléchir. Des larmes amères et inutiles , des grincemens de dents , voilà leur unique partage pour l'éternité. « Le ver qui les ronge , dit » Notre-Seigneur , ne meurt pas , et le feu » qui les brûle ne s'éteint point. » Quel tableau ! mon cher Théophile , pouvez-vous en toutenir la vue sans être saisi de frayeur ? Cependant rien n'est plus vrai : c'est Jésus-Christ lui-même qui vous a fait la peinture de ces horribles tourmens auxquels les réprouvés seront condamnés. Ce seroit accuser de mensonge la vérité même, que de soupçonner quelque exagération dans ses paroles , qui sont d'ailleurs si claires et si précises , qu'on ne sauroit les obscurcir. C'est lui qui prononce contre les réprouvés ce formidable arrêt : « Retirez-vous de » moi , maudits , allez au feu éternel , qui » a été préparé pour le Diable et pour ses » Anges. » C'est lui qui nous parle de ces larmes infructueuses et de ces grincemens de dents : c'est lui qui met entre Lazare et le mauvais riche un abîme insurmontable , et qui fait refuser par Abraham une goutte d'eau à ce malheureux plongé dans les flammes : c'est lui qui nous dit que le feu de l'enfer ne s'éteindra point , et que

le ver qui ronge les réprouvés ne mourra jamais. En l'entendant , est-il permis de faire autre chose que de trembler ? Des menaces si terribles de la part de la vérité même , ne doivent-elles pas réveiller de leur assoupissement ceux en qui la Foi n'est pas éteinte ?

Je comprends , ô mon Dieu ! pourquoi vous nous rappelez si souvent dans l'Evangile , au souvenir des biens et des maux de la vie future , de cette vie où la vertu sera récompensée sans mesure , et le crime puni sans miséricorde : c'est que les biens de ce monde ne sont rien en comparaison de ceux que vous préparez aux justes dans le ciel ; c'est que les maux qu'on peut souffrir sur la terre n'ont aucune proportion avec ceux dont vous menacez les méchants dans l'enfer. Vous voulez que nous n'ayons que du mépris pour la vie présente , qui passe comme un songe , et que nous occupions notre esprit de la pensée de celle qui doit suivre , et qui ne finira jamais. Le temps que nous passons sur la terre est un temps d'épreuves : si nous sommes fidèles à accomplir votre sainte Loi , nous sommes assurés d'une éternité de bonheur. Si au contraire nous vivons dans le péché , nous sommes menacés d'une éternité de malheur. Pénétrez , Seigneur , mon esprit et mon cœur de la crainte de l'enfer , afin que cette crainte salutaire me détourne du péché :

péché : inspirez-moi le désir du ciel , afin qu'il me soutienne dans la pratique de la vertu ; faites-moi la grâce de n'oublier jamais que la vie présente ne m'a été donnée que pour en mériter une autre , qui sera éternelle.

*Pratique.* Penser souvent qu'il y a pour nous un Enfer à éviter , et un Paradis à gagner.



# SECONDE PARTIE.

## DES COMMANDEMENS.

### XXXVI<sup>e</sup>. LECTURE.

#### *De la Foi.*

*Qui timetis Dominum , credite illi.*  
 Vous qui craignez le Seigneur , croyez en lui. *Eccl. 2.*

LA Foi est le premier devoir que Dieu impose à l'homme ; et ce devoir est renfermé dans le premier commandement. « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu , » et vous ne servirez que lui seul. » La Foi consiste à croire , sans hésiter , toutes les vérités que Dieu a révélées , et que l'Eglise nous enseigne de sa part. Ces vérités sont contenues dans l'Ecriture-Sainte et dans la Tradition. On appelle Ecriture-Sainte les livres sacrés , qui ont été écrits par l'inspiration du Saint-Esprit : ce sont l'ancien et le nouveau Testament. Par la Tradition , on entend la parole de Dieu , qui n'a point été écrite par des auteurs inspirés , mais qu'ils ont enseignée de vive voix à leurs successeurs , et qui a été ainsi transmise

de bouche en bouche jusqu'à nous. C'est à l'Eglise que le dépôt de l'Ecriture et de la Tradition a été confié : c'est elle qui en fixe le véritable sens , et qui le propose aux fidèles par un jugement infailible , et avec une souveraine autorité. Dieu lui a donné ce pouvoir : il lui a promis de la préserver de toute erreur , et de l'assister dans son enseignement jusqu'à la fin du monde. Nous devons donc croire tout ce que l'Eglise nous enseigne , et il n'y a point de salut à espérer pour celui qui n'a point la Foi. La parole de Notre-Seigneur est formelle : « Celui qui croira et sera baptisé , » sera sauvé , et celui qui ne croira pas , » sera condamné. » Sans la Foi , dit l'Apôtre , il est impossible de plaire à Dieu. Le Concile de Trente l'appelle le commencement du salut , le fondement et la racine de la justification. Vous voyez , mon cher Théophile , que la Foi est d'une nécessité indispensable pour être justifié et pour être sauvé. La Foi honore Dieu , et lui rend hommage comme à la souveraine vérité ; elle est , comme parle saint Paul , un sacrifice et une offrande que nous lui faisons , en soumettant notre esprit à sa parole infailible , et faisant taire nos difficultés , nos préjugés et nos répugnances , pour croire , sans aucune ombre de doute , sur l'autorité de cette divine parole , ce que nos sens n'aperçoivent pas , et ce que notre

esprit ne peut comprendre. Mais , me direz-vous , peut-on croire ce que l'on ne voit pas , et ce que l'on ne comprend pas ? Oui , mon cher Théophile , tous les jours vous croyez des choses que vous n'avez jamais vues ; vous les croyez sur le témoignage des personnes qui vous les rapportent. Qu'un homme de bien vous assure un fait dont il a été témoin , vous y ajouterez foi ; le témoignage de Dieu ne mérite-t-il pas plus de créance que celui d'un homme ? Les dogmes de la Foi , ajoutez-vous , sont incompréhensibles : j'en conviens ; mais combien de choses , même dans la nature , que nous ne pouvons comprendre ! comprenez-vous comment un grain jeté en terre produit une plante , une fleur , un fruit ? non , vous le croyez cependant : à plus forte raison devez-vous croire les mystères que Dieu a révélés. N'est-il pas évident que Dieu , qui est la souveraine vérité , ne peut ni être trompé , ni nous tromper ? Rien n'est donc plus raisonnable que de croire sur la parole de Dieu , des choses même qu'on ne comprend pas. On croit alors , non parce que l'on conçoit , mais parce que Dieu l'a dit : la foi est fondée sur la parole de Dieu , et non pas sur nos propres lumières. Nous ne pouvons connoître les mystères que par la révélation ; Dieu les a révélés ; de plus , il a établi une au-



torité infallible pour nous les proposer. Comme il appelle tous les hommes à la connoissance de la vérité , il leur a fourni un moyen qui est à la portée de tous. Pour être chrétien , il ne faut que de la docilité ; et cette docilité n'est pas une crédulité aveugle ni stupide , mais une soumission éclairée et appuyée sur les motifs les plus forts et les plus capables de déterminer un homme raisonnable. Mais , comment sait-on que Dieu a parlé ? On le sait par toutes les preuves qui établissent la divinité de la Religion chrétienne : on le sait par des faits publics et incontestables , et principalement par les miracles. Jésus-Christ , dit saint Augustin , a demandé la Foi aux hommes ; mais , avant que de la demander , il l'a méritée par des miracles. C'est à cette preuve qu'il rappeloit lui-même les Juifs , il leur disoit : « Les » œuvres que je fais au nom de mon Père » rendent témoignage de moi : si je ne fais » pas les œuvres de mon Père , ne me » croyez pas ; mais si je les fais , quand » même vous ne voudriez pas me croire , » croyez à mes œuvres. » Les miracles sont donc la voix de Dieu , et l'on ne peut sans impiété rejeter une doctrine confirmée par des miracles. Car ce seroit une absurdité impie de dire que Dieu a déployé sa toute-puissance pour autoriser une fausseté. Appuyé sur ces principes , mon cher Théo-

phile, croyez toutes les vérités de la Foi ; car rejeter un seul article, c'est avoir perdu la Foi. Croyez-les fermement, c'est-à-dire, sans aucun doute. C'est pécher contre la Foi que de douter volontairement de quelque une des vérités qu'elle enseigne. On s'expose à tomber dans le péché, quand on a la témérité de lire les livres des Hérétiques et des Impies ; c'est mettre sa Foi en danger, et quiconque aime le danger y périra. On pèche contre la Foi, quand, par la crainte des hommes, on la renonce extérieurement et de bouche, quoique l'on en conserve le sentiment dans le cœur : cette lâcheté outrage Dieu ; les Martyrs ont mieux aimé souffrir toutes sortes de tourmens, et la mort même, que de dissimuler leur Foi devant les tyrans. Enfin, c'est pécher contre la Foi, que de négliger de s'instruire des vérités dont la connoissance est nécessaire au salut. C'est par cette négligence que beaucoup de Chrétiens vivent dans l'ignorance de ce qu'ils devroient savoir, et qu'ils commettent un grand nombre de fautes dont ils ne s'aperçoivent pas même.

Je crois, ô mon Dieu ! toutes les vérités qu'il vous a plu de révéler aux hommes. Je veux être toute ma vie un enfant docile à la voix de votre Eglise, que vous conduisez, que vous éclairez par votre Esprit-Saint. Quelque impénétrables que soient

les mystères que vous m'ordonnez de croire, je les crois fermement : je ne puis pas , à la vérité , les comprendre ; mais je sais que vous les avez révélés , cela me suffit. Loin de moi la présomption de ces esprits orgueilleux , qui osent soumettre votre parole à l'examen de leur foible raison. Loin de moi la curiosité de lire leurs ouvrages impies. Non , je n'écouterai jamais ces maîtres d'erreur et de mensonge. Vous avez parlé , Seigneur , il ne me reste plus d'autre parti à prendre que celui d'imposer silence à mes foibles raisonnemens et à mes sens , et de les soumettre à votre autorité. Je crois maintenant sans comprendre ; mais le jour viendra , je l'espère ainsi de votre miséricorde , il viendra cet heureux jour , où j'entrerai dans votre sanctuaire éternel , où la vérité brillera dans tout son éclat , où la Foi fera place à une clarté sans nuage. Vous voulez , ô mon Dieu ! que pendant cette vie je me contente d'être guidé par le flambeau de la révélation : vous l'avez ainsi réglé , pour nous laisser le mérite de la Foi. Fortifiez-la en moi : garantisseez-la des pièges qu'on lui tend de toutes parts : faites que j'évite avec soin tout ce qui pourroit l'affoiblir , et ne permettez pas qu'un trésor si précieux me soit jamais enlevé.

*Pratique.* Faire souvent des Actes de Foi.

XXXVII<sup>e</sup>. LECTURE.*De l'Espérance.**Qui timetis Dominum , sperate in illum.*Vous qui craignez le Seigneur , espérez en lui. *Eccl. 2.*

LE second devoir de l'homme envers Dieu , c'est d'espérer en lui , c'est-à-dire , d'attendre avec une ferme confiance , de sa bonté infinie , les biens qu'il nous a promis. Ces biens sont le salut éternel , et les grâces dont nous avons besoin pour y arriver. Qu'ils sont grands ces biens , mon cher Théophile , qu'ils sont précieux ; ce n'est rien moins que la possession éternelle de Dieu même. Ce bonheur est infiniment au-dessus de nous et de nos efforts : aussi est-ce par sa pure miséricorde qu'il nous en a fait la promesse. Nous ne sommes pas capables par nous-mêmes de mériter un tel bonheur ; mais Dieu , qui nous aime malgré notre misère et notre indignité , nous promet toutes les grâces nécessaires pour y parvenir : il nous a donné son Fils unique , afin que quiconque croit en lui ne périsse point , mais qu'il ait la vie éternelle. La vue de nos misères ne doit pas nous empêcher d'espérer en Dieu , et d'attendre la possession des biens qu'il nous a promis. Sa toute-puissance , à laquelle rien n'est

impossible , sa miséricorde qui est infinie , le don qu’il nous a fait de son Fils , les mérites de sa mort qui sont inépuisables , la vertu de sa grâce , ses promesses , le commandement qu’il nous fait d’espérer en lui ; voilà les fondemens inébranlables de l’espérance chrétienne. Après de telles assurances , nous lui ferions injure de ne pas espérer. Comme Dieu veut être cru quand il parle , il veut aussi qu’on se confie en lui quand il promet. L’espérance n’est pas moins nécessaire au salut que la Foi même : « Espérez en Dieu , dit le Prophète , et faites le bien. » L’Apôtre nous ordonne non - seulement d’être fondés et affermis dans la Foi , mais encore d’être inébranlables dans l’espérance que nous donne l’Evangile ; car , ajoute-t-il , nous sommes sauvés par l’espérance. « Il veut qu’au milieu des afflictions même , un Chrétien se glorifie dans l’espérance des enfans de Dieu , persuadé que cette espérance ne trompe jamais. » Remarquez , mon cher Théophile , que notre confiance doit être ferme et constante. Non , l’espérance chrétienne n’est point incertaine et chancelante : c’est une confiance ferme , parce qu’elle est appuyée sur un fondement inébranlable. Saint Paul la compare à une ancre ferme et assurée , qui retient un vaisseau au milieu des flots et de la tempête : cette espérance n’est jamais confondue , quand elle est humble ,

sincère et persévérante. Dieu ne peut manquer à sa promesse. « Le ciel et la terre » passeront, mais ses paroles ne passeront » point. » Considérez, dit un auteur sacré, considérez tout ce qu'il y a eu d'hommes parmi les nations, et sachez que nul n'a espéré au Seigneur, qui n'ait éprouvé les effets de sa bonté. Il est vrai que, durant cette vie, l'espérance est toujours mêlée de crainte : Dieu le permet ainsi pour nous tenir dans l'humilité et dans une salutaire défiance de nous-mêmes ; mais ce qui produit en nous cette crainte et cette incertitude, ne vient pas du côté de Dieu, qui est toujours riche en miséricorde, et fidèle à ses promesses : il vient uniquement de nous-mêmes. Nous sommes à la vérité assurés que si nous ne manquons pas de confiance en Dieu, il nous accordera tout ce qu'il nous a promis ; mais nous avons sujet de craindre que nous ne mettions nous-mêmes obstacle aux grâces de Dieu. L'espérance chrétienne est combattue par deux vices opposés, le désespoir d'un côté, et la présomption de l'autre. On pèche contre l'espérance, lorsque, désespérant de son salut, on demeure dans l'impénitence, et que l'on ne fait aucun effort pour en sortir. Tel a été le péché de Caïn, qui, après avoir tué son frère, dit : « Mon iniquité est trop grande pour » en obtenir le pardon. » Le désespoir est le péché le plus horrible aux yeux de Dieu,

parce qu'il l'outrage dans sa bonté, celle de toutes ses perfections qu'il aime le plus à manifester aux hommes, et à laquelle il désire le plus que nous rendions hommage par une confiance sans bornes. En effet, quelque énormes que puissent être nos crimes, la miséricorde de Dieu est infiniment plus grande : il n'y a point de péché que Notre-Seigneur n'ait expié par sa mort, et dont il ne nous ait mérité le pardon. Il nous crie du haut de sa croix que tout son sang est pour nous. Si vous avez le malheur de tomber dans quelque péché, mon cher Théophile, ne désespérez jamais de la miséricorde divine : vous avez un père tendre et plein de bonté : il ne demande que le retour de son enfant : votre repentir réveillera toute sa tendresse ; mais, d'un autre côté, n'abusez pas de sa patience et de sa bonté pour l'offenser avec plus de liberté, et pour persévérer dans le désordre. On pèche encore contre l'espérance, lorsque, présumant de la miséricorde de Dieu ou de ses propres forces, on diffère sa conversion : tel est le péché de ceux qui, se formant une fausse idée de la miséricorde de Dieu, croient qu'ils se sauveront sans cesser de l'offenser, ou qui, comptant sur une longue vie, se persuadent qu'il suffira de penser à leur salut, quand le temps de la jeunesse sera passé. Ne dites pas : la miséricorde de Dieu est grande, il me pardonnera

la multitude de mes péchés. Combien de jeunes gens ont été trompés par cette fausse confiance ! ils ont compté sur un avenir , et il ne devoit point y avoir d'avenir pour eux. Evitez cette illusion , mon cher Théophile , ne différez point à vous donner à Dieu : vous ne savez quelle sera la durée de votre vie ; la mort ne peut-elle pas vous surprendre avant la fin de votre jeunesse ?

Heureux l'homme qui espère en vous , ô mon Dieu ! vos promesses s'accompliront infailliblement sur tous ceux qui mettent en vous toute leur confiance. Je l'ai , Seigneur , cette espérance que vous me sauverez par votre grâce. Ce n'est pas sur mes efforts que je me fonde : non , ce seroit un bien foible appui ; c'est sur votre miséricorde , c'est sur les mérites infinis de mon Sauveur que je m'appuie : j'attends tout de vous , et mon salut éternel , et les grâces qui doivent me conduire à cet heureux terme. Vous êtes infiniment bon : vous nous avez donné votre Fils ; comment pourriez - vous nous refuser quelque chose après cela ? S'il me venoit jamais quelque tentation de désespoir , un coup-d'œil sur la croix me rassureroit ; et , pourvu que je n'abuse point de votre miséricorde pour demeurer dans le péché , cette espérance me conduira infailliblement au salut. Les dangers auxquels je suis exposé , ne me décourageront pas ; vous saurez bien m'en



délivrer : non , mon Dieu , vous n'abandonnerez jamais celui qui espère en vous : vous viendrez à son secours , et vous le sauverez , parce qu'il espère en vous. Vous êtes fidèle dans vos promesses , et votre parole ne peut manquer d'être accomplie.

*Pratique.* Faire souvent des Actes d'Espérance.

---

### X X X V I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

#### *De la Charité.*

*Qui timetis Dominum , diligite illum.*

Vous qui craignez le Seigneur , aimez-le. *Eccl. 2.*

« **V**ous aimerez le Seigneur votre Dieu  
 » de tout votre cœur , de toute votre ame,  
 » de toutes vos forces , et de tout votre  
 » esprit. » C'est le commandement que  
 Moïse avoit fait aux Israélites de la part de  
 Dieu. Notre-Seigneur l'a renouvelé et con-  
 firmé dans l'Évangile. Nous y lisons qu'un  
 docteur de la Loi ayant fait à Jésus-Christ  
 cette question : Maître , quel est le plus  
 grand des commandemens ? en reçut cette  
 réponse : « Vous aimerez le Seigneur votre  
 » Dieu de tout votre cœur , etc. , voilà le  
 » premier et le plus grand commande-  
 » ment. » Etoit-il donc nécessaire que Dieu  
 nous commandât de l'aimer ? Dieu n'est-il

pas de lui-même souverainement aimable ? ses perfections infinies , sa bonté pour nous , les bienfaits dont il nous comble , les avantages que l'on trouve à s'attacher à lui , tout ne nous engage-t-il pas à l'aimer ? il nous a créés , il nous conserve , il nous nourrit : le ciel , la terre , toutes les créatures qu'il a formées pour notre usage , tout ne nous crie-t-il pas que nous devons l'aimer ? Dieu a fait beaucoup plus encore pour nous dans l'ordre du salut : il nous a donné propre Fils ; il l'a sacrifié pour nous racheter ; il nous a admis au nombre de ses enfans ; chaque jour , à chaque instant , il nous soutient par sa grâce ; il nous destine après cette vie une félicité éternelle dans le séjour de la gloire. N'en est-ce donc pas assez pour gagner notre cœur ? c'est tout ce qu'il nous demande pour tant de bienfaits. « Mon » fils, nous dit-il , donnez-moi votre cœur. » Pourriez-vous lui refuser ce qu'il vous demande , mon cher Théophile ? seriez-vous insensible à cette tendresse de votre Dieu ? Ce cœur qu'il vous demande ne lui appartient-il pas ? n'est-ce pas Dieu qui vous l'a donné ? Et pourquoi vous l'a-t-il donné , si ce n'est pour que vous l'aimiez ? Quoi donc ! faut-il prouver à un enfant bien né qu'il doit aimer son père ? Ce sentiment n'est-il pas naturel à l'homme ? le cœur ne s'y porte-t-il pas de lui-même ? Vous avez sans doute éprouvé bien des fois , mon cher

Théophile , cet attendrissement que fait naître la présence , le souvenir même d'un père ; et Dieu n'est-il pas votre père ? est-il quelqu'un à qui ce nom convienne mieux qu'à lui ? y en eut-il jamais un meilleur ? Ajoutez à tous ces motifs les douceurs que l'on goûte dans l'exercice de ce saint amour. Oh ! quelle joie pure , quelle douce consolation ne répand-t-il pas dans un cœur qui en est embrasé ! Non , tous les plaisirs que le monde nous offre n'ont rien de comparable à cette paix délicieuse que Dieu met dans une ame qui l'aime. Attachez-vous donc à Dieu , mon cher Théophile : hâtez-vous de lui donner votre cœur , avant que le péché le rende indigne de lui être offert. Vous ne pouvez être heureux qu'en l'aimant , et plus vous l'aimerez , plus vous serez heureux. Oui , Dieu seul peut faire notre bonheur : un homme à qui Dieu manque , est malheureux dans le sein même des richesses , de la gloire et des plaisirs : il désire toujours quelque chose , il n'est pas content ; mais celui qui aime Dieu , trouve dans ce saint amour des consolations qui lui tiennent lieu de tout le reste. Ses désirs sont satisfaits , son cœur est tranquille , et rien ne peut troubler le calme de son ame : dans l'indigence même , il est riche ; dans l'humiliation , il est grand ; dans les souffrances , il est comblé de joie. Si vous en doutez , écoutez l'Apôtre qui vous dit ; « Je suis

» rempli de joie au milieu de toutes mes tribulations. » Lisez dans l'histoire Ecclésiastique , avec quel empressement les martyrs couroient aux plus cruels tourmens et à la mort : essayez vous-même , et voyez combien le Seigneur est doux pour ceux qui l'aiment. Mais comment devons-nous aimer Dieu ? Un amour foible , un amour partagé , un amour stérile suffiroit-il pour remplir le précepte ? Non , mon cher Théophile , vous devez aimer Dieu de tout votre cœur , de toute votre ame , de toutes vos forces. Dieu veut posséder votre cœur tout entier : il faut préférer Dieu à toutes les créatures , être disposé à perdre tout , plutôt que sa grâce ; enfin , n'aimer rien que par rapport à lui. C'est donc pécher contre ce commandement que de mettre son souverain bien dans un autre objet que Dieu , comme les ambitieux dans les honneurs , les avars dans les richesses , les voluptueux dans les plaisirs des sens. L'amour de Dieu doit être agissant : « Si » quelqu'un m'aime , dit Notre-Seigneur , » il gardera mes commandemens. » En effet , l'on cherche à plaire à celui qu'on aime , et le moyen de lui plaire , c'est de faire sa volonté , et d'accomplir fidèlement tout ce qu'il exige. Il ne suffit donc pas de dire à Dieu qu'on l'aime : non , des paroles ne suffisent pas , il faut des œuvres : l'amour de Dieu ne peut être oisif ; c'est un feu

qui agit toujours : s'il ne produit point d'effet , c'est une preuve qu'il est éteint.

Répandez-la dans mon cœur , ô mon Dieu ! cette divine charité : allumez-y le feu sacré que vous avez apporté sur la terre ; mon cœur a été fait pour vous ; vous l'avez formé , non pour aimer les créatures , mais pour s'attacher à vous : que puis-je trouver hors de vous qui mérite mon amour ? Oui , je le sens , mon cœur sera toujours agité , tant qu'il ne se reposera point en vous. Je ne désire , ô mon Dieu , ni les richesses , ni tous les autres biens de ce monde : je ne désire que de vous aimer. Vous seul , Seigneur , vous seul savez si je vous aime , et combien je vous aime : ce que je sais , c'est que je voudrois vous aimer , c'est que je voudrois vous aimer beaucoup , c'est que je voudrois vous aimer uniquement , vous aimer toujours. Si mon amour est encore foible , augmentez-le , fortifiez-le , rendez-le plus puissant que les attraits séducteurs de la volupté , plus fort que la crainte de la douleur et de la mort même. Que cet amour me fasse accomplir avec fidélité tous vos commandemens , et que , par-là , je mérite de vous aimer parfaitement dans l'éternité.

*Pratique.* Faire souvent des Actes d'amour de Dieu ;

XXXIX<sup>e</sup>. LECTURE.*De l'Adoration.*

*Dominum Deum tuum adorabis , et illi soli servies.*

Vous adorerez le Seigneur votre Dieu , et vous ne servirez que lui seul. *Deut. 6.*

**L**E quatrième devoir , qui est renfermé dans le premier commandement , c'est d'adorer Dieu , c'est de lui rendre le culte et l'hommage qui lui sont dus , comme au souverain Seigneur de toutes choses. L'adoration est un profond abaissement de l'ame devant la Majesté suprême , devant celui qui d'un seul mot a créé le ciel et la terre , qui , d'un regard , fait fondre les nations comme la cire , sous les pas duquel les collines se courbent avec respect , devant ce Dieu qui envoie les foudres et les tempêtes , pour être les ministres de sa colère , et qui les enchaîne , quand il lui plaît d'exercer sa miséricorde. A la vue de la grandeur de Dieu , l'ame s'humilie , se confond et s'annéantit en sa présence ; elle fait l'humble aveu de sa dépendance et de sa servitude , elle loue et glorifie le saint nom de Dieu ; elle lui rend grâce des biens qu'elle a reçus de lui , et lui demande humblement ceux qui lui manquent , et qu'elle n'attend que de sa seule bonté ; elle s'offre elle-même

et se consacre à lui sans réserve , pour accomplir en tout sa sainte volonté. Ces sentimens intérieurs se manifestent au-dehors par des actions qui y répondent , comme des genuflexions , des prières , et sur-tout par le sacrifice de la Messe , qui est de tous les actes d'adoration le plus excellent et le plus auguste. Vous devez donc , mon cher Théophile , rendre à Dieu tous les jours , principalement le matin et le soir , le tribut de louange et d'adoration qu'il exige de vous. C'est par cet exercice de religion qu'il faut commencer et finir la journée. Ne manquez jamais de remplir un devoir si important et si essentiel ; que votre première pensée , que le premier mouvement de votre cœur s'élève vers celui qui vous a créé , qui vous conserve , et qui vous comble chaque jour de nouveaux bienfaits. « L'homme sage , dit l'Écriture , appliquera son cœur , et il veillera dès le point du jour pour s'attacher au Seigneur , et il offrira ses prières au Très-Haut. » (*Eccl. 39.*) Que votre première action soit de vous prosterner aux pieds de la souveraine Majesté , de l'adorer , de la remercier de ses bienfaits , de vous consacrer à son service , et de lui demander les grâces dont vous avez besoin. Faites-vous une loi d'assister au saint sacrifice de la Messe aussi souvent que vous le pourrez : c'est la pratique de tous les Chrétiens qui ont de la piété ; c'est le moyen

de sanctifier toute la journée. Avant et après chaque repas , adorez ce Père tendre qui ouvre sa main bienfaisante , et qui remplit ses enfans de bénédiction. Que jamais une mauvaise honte ne vous empêche de vous acquitter de cette obligation. Un enfant rougit-il de témoigner sa reconnoissance à son père , toutes les fois qu'il en reçoit de nouveaux gages de sa tendresse ? A la fin de la journée , vous devez renouveler à Dieu l'hommage que vous lui avez rendu le matin. Humiliez-vous alors en sa présence des fautes que vous avez commises ; demandez-lui pardon , et remerciez-le des grâces qu'il vous a accordées ; mais souvenez-vous que les formules de prières et les autres pratiques sensibles de piété ne font que le corps de la Religion : c'est le sentiment intérieur d'adoration qui en est l'ame : sans cette disposition du cœur , les paroles et toutes les actions extérieures ne sauroient plaire à Dieu : elles nous attireroient ce reproche qu'il faisoit autrefois au peuple Juif : « Ce » peuple m'honore des lèvres , et son cœur » est loin de moi. » Dieu est Esprit , et il veut être adoré en esprit et en vérité.

L'adoration n'appartient qu'à Dieu. Nous honorons , à la vérité , les Saints , nous les révérons ; mais nous ne les adorons point ; nous ne leur rendons point le culte suprême , qui n'est dû qu'à Dieu : nous les honorons seulement comme ses serviteurs et



ses amis. Il est bon et utile de les invoquer, pour obtenir de Dieu, par leur intercession, les grâces dont nous avons besoin; mais c'est à Dieu seul que nous les demandons, au nom de Jésus-Christ leur Sauveur et le nôtre, qui seul nous les a méritées par ses souffrances et sa mort. Nous honorons aussi leurs reliques, parce que ce sont les précieux restes d'un corps qui a été le Temple du Saint-Esprit, et qui doit ressusciter glorieux: en cela nous ne faisons que suivre l'usage de tous les siècles. L'Eglise Catholique a regardé, de tout temps, avec une religieuse vénération, les corps des Saints. Nous en avons un monument remarquable dans la belle lettre où les Fidèles de l'Eglise de Smyrne racontent le martyre de saint Polycarpe, leur Evêque. « Nous retirâmes, disent-ils, ses ossemens  
 „ plus précieux que des pierreries et que  
 „ l'or le plus épuré, et nous les mîmes  
 „ dans un lieu convenable, où le Seigneur  
 „ nous fera la grâce de nous assembler,  
 „ pour célébrer avec joie la fête de son  
 „ martyr. „ Nous honorons encore les  
 images; mais cet honneur se rapporte à l'objet qu'elles représentent: nous ne reconnoissons point en elles d'autre vertu que celle de nous rappeler le souvenir de ceux dont elles portent la ressemblance: ainsi, en nous mettant à genoux devant l'image de Jésus-Christ, devant l'image d'un Saint,

ce n'est pas l'image, c'est Jésus-Christ que nous adorons ; ce n'est pas l'image, c'est le Saint que nous honorons.

Tous les instans de ma vie devraient être employés à vous adorer, ô mon Dieu ! puisqu'il n'en est aucun où vous ne répandiez sur moi vos bienfaits ; mais vous voulez bien vous contenter de quelques exercices de religion pratiqués chaque jour. Que je serois coupable, si je manquois de fidélité à vous payer ce léger tribut de ma reconnaissance ! Non, mon Dieu, je ne négligerai jamais un devoir si juste et si facile. Les premiers momens de la journée vous seront consacrés : dès le matin, prosterné aux pieds de votre souveraine Majesté, je vous adorerai et je vous offrirai toutes mes actions ; j'aurai soin de sanctifier mon travail et mes repas, en les commençant et les finissant par la prière. Le soir, avant de prendre mon repos, je me mettrai à genoux, et là, en votre présence, je me rappellerai les péchés dans lesquels je serai tombé, pour les effacer par mes regrets, et les grâces que j'aurai reçues de vous, pour en bénir votre miséricorde. Ne permettez pas, ô mon Dieu ! que je m'acquitte avec lâcheté de ces différens exercices de religion. Remplissez-moi de l'esprit de Piété qui doit les animer, pour les rendre dignes de vous et agréables à vos yeux.

*Pratique.* Ne jamais manquer de faire la prière du matin et du soir.

X L<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Du respect dans les Eglises.*

*Dominus in Templo sancto suo : sileat à facie ejus omnis terra.*

Le Seigneur habite dans son saint Temple ; que toute la terre de veure en silence devant lui. *Habac. 2.*

**P**ARMI les différens péchés que l'on peut commettre contre l'adoration qui est due à Dieu, le plus commun et celui que vous devez éviter avec le plus de soin, mon cher Théophile, c'est l'irrévérence dans le lieu saint. Le précepte qui nous ordonne de respecter les Temples consacrés au culte de Dieu, est répété mille fois dans les divines Ecritures. « Veillez sur vos pas, en » entrant dans la Maison de Dieu : adorez » le Seigneur dans son saint Tabernacle ; » soyez saisi d'une crainte respectueuse en » approchant de mon Sanctuaire, dit le » Seigneur. » Vous voyez, par ces avertissemens multipliés, combien Dieu est jaloux de l'honneur de sa Maison, et combien il est offensé des profanations qui s'y commettent. Aussi est-ce le seul crime contre lequel Notre-Seigneur ait fait éclater son indignation, pendant qu'il étoit sur la terre. Il étoit bon et compatissant pour tous les pécheurs ; il les recevoit avec douceur : il mangeoit avec eux ; mais à l'égard des pro-

fanateurs du Temple , il parut oublier cette bonté et cette patience qui faisoient son caractère propre et distinctif : son zèle s'allumoit , une sainte colère le transportoit : deux fois il renversa les tables de ceux qui déshonoroient la Maison de son Père ; deux fois il les chassa du Temple , en leur disant : « Il est écrit : ma Maison sera appelée une » Maison de prière ; et vous en avez fait » une caverne de voleurs. » En effet , de tous les crimes qui outragent la grandeur de Dieu , il n'en est point qui soient plus dignes de ses châtimens , que les profanations du lieu saint. Qu'est-ce qu'une Eglise , mon cher Théophile ? C'est la Maison de Dieu qu'il remplit de sa gloire et de sa présence , le lieu où il réside d'une manière particulière , et qui est spécialement consacré à son culte. Sans doute l'univers entier est son Temple : sa présence est répandue sur toute la terre ; mais une Eglise est un lieu qu'il s'est spécialement réservé , et où il veut être adoré. C'est là que les fidèles s'assemblent pour prier , pour chanter ses louanges , et pour célébrer les saints mystères : c'est là que Jésus-Christ habite corporellement , et qu'il s'offre à son Père pour nous. En faut-il davantage pour nous inspirer le respect le plus profond et l'attention la plus religieuse ? Ne devoit-on pas , en entrant dans ce lieu , être saisi de crainte , et s'écrier avec un ancien Patriarche : « Que » ce

» ce lieu est terrible ! C'est véritablement  
 » la Maison de Dieu , c'est la porte du  
 » ciel. » Oui , les Temples sont un nou-  
 veau ciel , où Dieu habite avec les hommes.  
 Celui qui réside dans ce Tabernacle au-  
 guste n'est-il pas le même Dieu que les  
 Bienheureux adorent dans le ciel ? N'est-ce  
 pas le même Agneau devant qui les Anges  
 se prosternent et se couvrent la face de leurs  
 ailes ? Nous devrions donc comme eux être  
 anéantis d'esprit et de cœur devant la  
 Majesté divine. Elle est voilée dans nos  
 Temples , j'en conviens ; mais en est-elle  
 moins digne de nos profondes adorations ?  
 Comment donc ose-t-on entrer dans les  
 Eglises sans respect ? Comment ose-t-on s'y  
 tenir sans recueillement , sans modestie ,  
 quelquefois même avec la disposition la  
 plus scandaleuse ; y promener ses regards  
 de côté et d'autre , pour satisfaire sa cu-  
 riosité ; se permettre des paroles vaines ,  
 des ris dissolus ? Mon Dieu , sont-ce là des  
 Chrétiens ? sont-ce là vos enfans ? Qu'est  
 devenu votre amour ? Où est du moins votre  
 crainte ? Qu'est-ce qu'une Eglise ? C'est  
 une Maison de grâce et de bénédictions.  
 C'est là que Dieu se plaît à manifester sa  
 bonté , à faire éclater sa miséricorde. Tout  
 nous y parle de ses bienfaits ; ces fonts  
 sacrés , où avec la vie de la grâce nous  
 avons reçu le droit inestimable à l'héritage  
 céleste ; ces tribunaux de réconciliation ,

où nous avons été si souvent purifiés de nos péchés , et guéris de nos blessures ; cette Croix , où Jésus-Christ Notre-Sauveur est mort pour nous ; cet Autel , enfin , où il s'immole chaque jour , pour nous appliquer le fruit de ses souffrances ; des objets si touchans ne devoient-ils pas enflammer notre reconnoissance ? Ne devoient-ils pas remplir notre esprit de saintes pensées et notre cœur de pieux sentimens ? Une ame chrétienne devoit , à l'exemple de David , brûler du désir de se présenter souvent devant le Seigneur , pour lui rendre grâces de tant de bienfaits , et pour en obtenir de nouveaux. Elle devoit s'écrier avec le Prophète : « Que vos Tabernacles sont aimables , ô Dieu des vertus ! un seul jour » passé dans votre Maison sainte est bien » préférable à des années entières passées » dans les tentes des pécheurs. » Comment arrive-t-il donc qu'on n'y va qu'avec répugnance , qu'on n'y reste qu'avec dégoût , qu'on n'y est occupé que de pensées vaines , pour ne pas dire criminelles ? Tant de monumens de la bonté de notre Dieu ne disent-ils donc rien à notre cœur ? Quel outrage que de ne répondre à son amour que par une mortelle indifférence !

Je me repens , ô mon Dieu ! des fautes que j'ai commises dans votre sainte Maison , par ma légéreté et ma dissipation. Daignez me les pardonner : je veux les réparer dé-

sormais par ma modestie et mon recueillement. Je veillerai sur tous mes sens , afin d'éviter tout ce qui pourroit me distraire de l'attention religieuse que je dois conserver en votre présence. Je veillerai sur toutes mes pensées , afin d'écarter toutes celles qui ne se porteroient pas vers vous. Non , Seigneur , je n'entrerai plus dans votre saint Temple , sans me rappeler que vous le remplissez de votre gloire et de votre Majesté : mon unique occupation sera de vous y adorer , d'y chanter vos louanges , d'appliquer mon esprit aux grandes merveilles qui s'y opèrent , de vous remercier de vos bienfaits , de vous y exposer mes besoins , et d'intéresser votre miséricorde à y remédier. Des objets si grands et si importans ne suffiroient-ils donc pas pour fixer mon attention , et pour remplir les momens que je passe en votre présence ? Donnez-moi , ô mon Dieu ! les sentimens d'une piété tendre : inspirez-moi une crainte religieuse , un respect mêlé de joie et de confiance : faites que je m'y conserve toujours dans le recueillement et dans une attention tranquille et soutenue.

*Pratique.* Se recueillir en entrant dans l'Eglise.

X L I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Du Jurement,*

*Non assumes nomen Domini Dei tui in vanum.*

Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu. *Exod. 28.*

**D**IEU nous défend de jurer contre la vérité ou sans nécessité. Jurer, c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on assure ou de ce que l'on promet. Quelquefois le jurement est accompagné d'imprécation, quand on se souhaite à soi-même, ou à d'autres quelque mal, quelque châtiment, si ce que l'on dit n'est pas vrai. Il y a un véritable serment, lorsque, pour assurer une chose, on prend à témoin quelque créature, comme le ciel, la terre, parce que toutes les créatures appartiennent à Dieu : ainsi, jurer par les créatures, c'est jurer par le Seigneur, dont elles sont les ouvrages. « Ne jurez » point, nous dit Jésus-Christ, ni par le » ciel, parce que c'est le trône de Dieu, » ni par la terre, parce que c'est son marche-pied, ni par Jérusalem, parce que » c'est la Ville du grand Roi. » Ce n'est pas que le serment soit toujours défendu : il y a des circonstances où il est important de faire croire ce que l'on dit, et d'en établir la certitude ; par exemple, quand on



est cité devant le Juge. Alors on s'adresse à Dieu , qui est la vérité même , et l'on proteste par son saint nom de la vérité de ce que l'on affirme : l'invocation de ce nom redoutable imprime aux paroles de l'homme un caractère d'autorité , qui fixe tous les doutes. Alors , non-seulement le serment est permis , mais c'est même un acte de religion , et un hommage que l'on rend à la souveraine et éternelle vérité. « Les hommes , dit l'Apôtre saint Paul , jurent par celui qui est plus grand qu'eux , et le serment est la plus grande assurance qu'ils puissent donner , pour terminer leurs différens , et pour dissiper toutes les défiances. » Mais remarquez bien , mon cher Théophile , le serment , pour être permis , doit avoir trois conditions , que l'Écriture a marquées en ces termes : « Vous jurerez , avec vérité , avec discrétion et avec justice. » La première condition , c'est la vérité , c'est-à-dire , qu'il faut non-seulement que la chose soit vraie , mais encore que l'on en ait une connoissance certaine ; et s'il s'agit d'une promesse , il faut être dans la sincère résolution de l'exécuter. Affirmer avec serment une chose fausse , ou promettre ce qu'on n'a pas dessein de faire , c'est un parjure , c'est une profanation sacrilège du saint nom de Dieu , c'est appeler la souveraine vérité en témoignage du mensonge , c'est la rendre complice et

comme garant de la fraude et de la tromperie. Quel crime horrible ! Peut-on faire à Dieu un outrage plus sensible ? La seconde condition d'un serment légitime est la discrétion , c'est-à-dire , qu'il ne soit employé que pour des sujets importans , et lorsqu'il y a une véritable nécessité. Ainsi , jurer pour des choses vaines et frivoles , jurer par un emportement de colère , jurer à tous propos , comme pour assaisonner ses discours , c'est déshonorer le saint nom de Dieu. Ce nom redoutable est-il donc fait pour être le langage de la légèreté et de l'indiscrétion , l'expression du dépit et de la vengeance , l'agrément impie de nos conversations ? Quel usage , bon Dieu , d'un nom si saint , que nous ne devons prononcer qu'avec un profond respect , d'un nom si terrible , que nous ne devons proférer qu'avec une crainte religieuse ! Profitez , mon cher Théophile , de cet avis , que le Saint-Esprit vous donne dans l'Écriture : « Que votre bouche ne s'accoutume point » au jurement : celui qui jure souvent sera » rempli d'iniquité , et le châtement ne » tira point de sa maison. » Enfin , la troisième condition , c'est la justice , c'est-à-dire , qu'il n'est jamais permis de jurer que l'on fera quelque chose de mauvais. S'engager par serment à faire une chose injuste , c'est vouloir faire servir Dieu , qui est la sainteté même , à l'iniquité de l'homme ;

c'est le rendre témoin d'une résolution qu'il condamne et qu'il défend ; c'est profaner indignement son nom. Quand on a eu le malheur de faire un tel serment, on ne doit pas l'exécuter ; ce seroit un nouveau péché. Il faut alors rétracter sa promesse, et demander pardon à Dieu, non pas d'avoir manqué d'accomplir son serment, mais d'avoir fait un serment injuste. Ainsi Hérode, qui avoit promis à la fille d'Hérodiade de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderoit, loin d'être obligé par son serment à lui donner la tête de S. Jean-Baptiste, qu'elle lui demanda, a commis un grand crime, en exécutant son serment. Un serment devient nul, quand on ne peut l'accomplir sans offenser Dieu.

Pardon, ô mon Dieu, pardon de ce que j'ai prononcé tant de fois votre saint nom par légéreté, sans respect et sans aucun sentiment de religion. Jusqu'à présent, je n'ai pas connu la grandeur du mal que je faisois, en violant ce précepte : aujourd'hui que je suis instruit, je déteste ce péché, et je veux m'en corriger. Je vais dès ce moment travailler sérieusement à déraciner cette mauvaise habitude. Je veillerai sur ma langue, pour ne jamais prononcer votre nom en vain : si, par inattention, il m'échappe de le proférer sans respect, je vous en témoignerai sur-le-champ mon repentir, et je renouvellerai ma résolution

de ne plus tomber dans cette faute. Augmentez en moi, ô mon Dieu ! l'horreur de tout ce qui déshonore votre saint nom : mettez une garde de circonspection à ma bouche, afin qu'il ne m'arrive jamais de le profaner. Que ne puis-je réparer, par mes hommages et mon respect, tous les outrages que l'on fait à votre nom adorable ! Faites que vous honorant, et dans vous-même, et dans vos créatures, je sois si attentif sur toutes mes paroles, qu'il n'y en ait aucune qui ne vous glorifie.

*Pratique.* Prendre bien garde de contracter l'habitude de jurer.

---

## X L I I e. L E C T U R E.

### *De la sanctification du Dimanche.*

*Memento ut diem sabbati sanctifices.... Sex enim diebus fecit Dominus cælum et terram.... et requievit die septimo : idcirco benedixit Dominus diei Sabbati, et sanctificavit illum.*

Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat ; car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi Dieu a béni le jour du Sabbat, et il l'a sanctifié. *Exod. 20.*

**T**ous les jours appartiennent au Seigneur, et il n'y en a aucun que nous ne derions rapporter à sa gloire : mais comme les besoins de la vie nous empêchent de vaquer continuellement à des exercices de religion, Dieu s'est réservé un jour de chaque

semaine , qu'il nous ordonne d'employer à l'adorer et à le servir. Ce précepte est aussi ancien que le monde. Dieu , aussitôt après avoir créé l'univers , a consacré ce jour , afin que les hommes célèbrassent la mémoire de la Création et du repos mystérieux où il est entré , après avoir consommé ce grand ouvrage. Cette raison est rapportée dans l'Écriture. « Le Seigneur s'est re-  
 » posé le septième jour , c'est-à-dire , qu'il  
 » a cessé de produire de nouvelles créa-  
 » tures ; c'est pourquoi le Seigneur a béni  
 » le jour du Sabbat , et il l'a sanctifié. » Ce jour du repos de Dieu étoit dans l'ancienne loi le septième jour , et on l'appeloit *Sabbat* , qui signifie repos. Il étoit destiné à honorer le Dieu Tout-Puissant , par qui toutes choses ont été faites : mais , dans la nouvelle loi , c'est le premier jour de la semaine qu'on appelle *Dimanche* , ou le jour du Seigneur. Il a été substitué au samedi dès le temps des Apôtres , et par autorité divine , en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ , parce que c'est le jour auquel Notre-Seigneur , après les travaux de sa vie mortelle , est entré dans son repos éternel. Ce jour est destiné à honorer le Dieu vainqueur de la mort , par qui nous avons été rachetés.

Pour sanctifier le jour du Seigneur , il faut premièrement s'abstenir , en ce saint jour , de toute œuvre servile , c'est-à-dire ,

de tout travail , qui nous détourneroit du service de Dieu , et qui seroit incompatible avec l'application qu'il demande. « Vous » travaillerez pendant six jours , dit le Seigneur , mais le septième jour est le repos » du Seigneur votre Dieu : vous ne travaillerez point en ce jour , ni vous , ni » votre fils , ni votre serviteur , ni l'étranger qui sera parmi vous et dans l'enceinte » de vos murs. » Dans la loi Judaïque , ce précepte étoit observé à la rigueur , on étoit obligé de préparer , dès la veille , la nourriture du lendemain ; et un homme fut condamné à mort pour avoir ramassé un peu de bois le jour du Sabbat. La Loi de l'Évangile est moins rigoureuse ; elle permet les travaux que demande la nécessité ou la charité , mais elle interdit tout autre travail. C'est donc un grand mal de s'occuper en ce saint jour de travaux mercenaires sans une nécessité indispensable. C'en seroit un plus grand encore de s'y livrer à une dissipation profane , de se permettre des divertissemens criminels , comme sont les bals , les spectacles ; ce ne seroit pas sanctifier , ce seroit profaner le Dimanche. Quoi ! des actions qui sont défendues en tout temps , ne le sont-elles pas davantage dans le jour consacré au Seigneur ? De toutes les œuvres serviles en est-il de plus contraires à la sanctification de ce jour , que les œuvres du péché ,

qui nous rendent les esclaves du Démon ? Le péché qui est toujours un grand mal , même quand on le commet dans un jour ordinaire , ne paroît-il pas avoir un nouveau degré d'énormité , lorsqu'il est commis le Dimanche ? Une telle conduite n'annonce-t-elle pas un plus grand oubli de Dieu , un mépris plus marqué de sa Loi sainte ? Ce n'est point assez de s'abstenir des œuvres serviles ou criminelles ; il faut secondement employer le Dimanche au service de Dieu , en s'appliquant à des œuvres de piété et de religion : c'est là l'essentiel et la fin du précepte : si Dieu nous commande d'interrompre les travaux ordinaires , c'est afin que rien ne nous détourne de l'application à son service. Dieu seroit-il donc honoré par un repos d'oisiveté ? Sanctifieroit-on ce jour en le passant au jeu , à la table , ou en visites ? non , sans doute : ce qui sanctifie véritablement le jour que le Seigneur s'est réservé , c'est l'assistance aux offices divins , aux instructions publiques : ce sont de saintes lectures , et généralement toutes les bonnes œuvres qui ont pour objet le culte de Dieu , notre sanctification et le soulagement du prochain. Il est vrai , mon cher Théophile , que Dieu ne vous défend pas un délassement honnête et modéré : ce délassement vous est nécessaire , et vous pouvez vous l'accorder ; mais ce ne doit jamais être au préjudice

de la piété, et le temps de vous récréer ne doit pas être pris sur celui qui est destiné à la prière, au chant des louanges de Dieu, et à votre instruction. Ne croyez donc pas qu'après avoir entendu la Messe, vous n'êtes plus obligé à rien : sanctifier une journée, ce n'est pas en donner à Dieu une aussi légère partie. L'Eglise nous prescrit, à la vérité, l'assistance à la Messe comme la principale des œuvres qui doivent sanctifier ce jour ; mais elle ne s'en tient pas à cette seule action ; cette suite de prières et d'instructions qu'elle y ajoute, à différentes heures, vous fait assez connoître son intention à cet égard.

Vous nous commandez, ô mon Dieu ! d'honorer le jour où vous êtes entré dans votre repos éternel. Vous voulez qu'en ce saint jour nous abandonnions nos travaux ordinaires, pour nous occuper uniquement des exercices de piété et de religion ; que nous n'ayons d'autre soin que celui de vous adorer, et de chanter vos louanges. Peut-il y avoir une occupation plus douce pour vos enfans que celle de vous glorifier, ô mon Dieu ! ce sera notre occupation éternelle dans le ciel, où vous nous appelez : le repos que vous nous prescrivez en ce jour, est l'image de ce repos qui ne sera jamais troublé, jamais interrompu. Nous y entrerons un jour, si nous sommes fidèles à observer votre sainte Loi. Cette espérance



fait toute ma consolation ; elle est comme un avant-goût de la félicité éternelle qui m'est réservée. Faites que je soupire sans cesse après cet heureux repos : détachez mon cœur de la terre : élevez mes pensées et mes affections vers le ciel , où je me reposerai dans votre sein ; où , débarrassé pour toujours des peines et des misères de cette vie , je ne serai plus occupé qu'à vous aimer , et à vous louer pendant toute l'éternité.

*Pratique.* Etre assidu aux Offices de l'Eglise , tous les Dimanches.

---

## X L I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *De l'Amour du Prochain.*

*Qui diligit Proximum , legem implevit..... plenitudo legis est dilectio.*

Celui qui aime le Prochain a accompli la loi..... car l'amour est l'accomplissement de la loi. *Rom. 13.*

**L**ES trois premiers commandemens règlent nos devoirs envers Dieu , et les sept autres marquent ce que nous devons à nos semblables , aux autres hommes. Ils sont tous renfermés dans ce précepte : « Vous aimez votre prochain comme vous-même. » (*Matth. 22.*) Aimer son prochain comme soi-même , c'est lui désirer et lui procurer le même bien qu'à soi. Il n'y a rien que

Jésus-Christ nous ait recommandé plus fortement que l'amour du prochain. « Le » commandement que je vous fais , nous » dit-il , c'est de vous aimer les uns les » autres. » Il veut que ce soit la marque à laquelle on reconnoisse ses Disciples. Qui-conque n'aime pas son prochain , n'est donc plus disciple de Jésus-Christ. Il a renoncé à son Evangile et à ses promesses : aussi , dans les beaux jours du Christianisme nais-sant , vit-on régner parmi les fidèles l'union la plus intime et la charité la plus tendre : on eût dit qu'ils n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame. Les Païens eux-mêmes ne pouvoient voir sans étonnement une union si admirable. « Voyez , disoient-ils , comme » ils s'aiment les uns les autres. » Hélas ! que les temps sont changés ! Aimable cha-rité , qui faites le caractère propre de la Religion chrétienne , qu'êtes-vous devenue ? Cependant , mon cher Théophile , sans cette charité , il n'y a point de Paradis à attendre pour nous. Quand on n'aime pas son prochain , on n'aime pas Dieu : c'est ce que dit saint Jean , cet Apôtre de Notre-Seigneur , qui connoissoit si bien la doc-trine de son divin Maître. Voici ses pro-pres paroles : « Si quelqu'un dit : j'aime » Dieu , et qu'il n'aime pas son frère , c'est » un menteur. Comment celui qui n'aime » pas son frère qu'il voit , peut-il aimer » Dieu qu'il ne voit pas ? » Ce saint Apôtre

n'a cessé , jusqu'au dernier soupir , d'inculquer cette doctrine. On rapporte que , dans son extrême vieillesse , il répétoit souvent ces mots : « Mes chers enfans , aimez- » vous les uns les autres ; » et comme on lui demandoit pourquoi il disoit toujours la même chose , il répondit : « C'est le com- » mandement du Seigneur ; et s'il est fidè- » lement accompli , il suffit. » Saint Paul réduit aussi toute la Loi à ce seul précepte : en effet , quand on aime véritablement le prochain , on est bien éloigné de faire à son égard rien de ce qui est défendu par les autres commandemens : on ne lui dit point d'injures , on ne commet point de violences contre lui , on ne lui fait point de tort , on ne le trompe point , on lui rend même toutes sortes de bons offices. Ne croyez pas , mon cher Théophile , que par ce mot de *prochain* , l'on entende seulement ceux avec qui nous avons quelque liaison de parenté ou d'amitié. « Si vous » n'aimez , dit Notre-Seigneur , que ceux » qui vous aiment , que faites-vous en cela » de plus que les Païens ? » Il faut entendre tous les hommes , parce qu'ils ont tous le même Créateur et la même origine ; parce qu'ils ne composent tous qu'une même famille , dont Dieu est le Père ; parce qu'ils ont tous été créés pour la même fin , qui est la félicité éternelle , et qu'ils ont tous été rachetés au même prix , c'est-à-dire , par

le sang de Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes. Cet amour doit s'étendre à nos ennemis mêmes; le précepte de Jésus-Christ est formel : « Et moi je vous dis : » aimez vos ennemis , faites du bien à ceux » qui vous haïssent , priez pour ceux qui » vous persécutent et qui vous calomnient : » rendez le bien pour le mal , afin que vous » ressembliez à votre Père céleste , qui fait » luire son soleil sur les bons et sur les » méchans. » Ne dites pas , mon cher Théophile , que c'est assez de ne point vouloir du mal à ceux qui nous haïssent ; mais que de les aimer , de les prévenir , de leur rendre service , cela est impossible : non , cela n'est pas impossible , avec la grâce , et Dieu la donne , cette grâce , à ceux qui la lui demandent. Dieu vous le commande , et il ne commande rien d'impossible ; mais il veut que nous fassions tout ce que nous pouvons avec les forces qu'il a mises en nous , et que nous demandions ce que nous ne pouvons pas encore , et il nous aide à le faire. Jésus-Christ nous a donné l'exemple de cette charité généreuse : il a prié pour ses bourreaux. Des hommes foibles comme nous , ont fait , avec son secours , ce qui vous paroît impossible. Joseph a sauvé la vie à ses frères , qui avoient voulu la lui ôter : David a conservé celle de Saül , dans le temps même que Saül cherchoit à le faire mourir : saint Etienne a prié pour ceux qui le lapidoient.

Vous êtes amour, ô mon Dieu ! et vous nous avez appris que nous ne serons vos disciples, qu'autant que nous aurons d'amour pour nos frères. Vous nous avez enseigné cette divine charité par vos leçons et par vos exemples. Donnez-moi la grâce de les aimer chrétiennement, de les aimer comme moi-même : que je leur fasse tout le bien qui est en mon pouvoir, et que je leur souhaite sincèrement celui que je ne peux pas leur faire ; que je les aime, non par des vues humaines, mais par des motifs que la Religion suggère ; et que rien ne puisse jamais éteindre ou affoiblir en moi cette charité. Qu'elle s'étende à tous les hommes, à mes ennemis même, à ceux qui me haïssent, qui me font de la peine. Oui, mon Dieu, si j'ai quelque chose à souffrir de la part des hommes, je me souviendrai que vous êtes mort pour nous, dans le temps que nous étions vos ennemis, et que vous avez prié pour ceux qui vous faisoient mourir : je renonce à cet esprit de vengeance, qui me portoit à leur rendre le mal pour le mal : j'éviterai avec soin de les aigrir ; et, pour les gagner à vous, ô mon Dieu, je tâcherai d'entrer dans leur cœur par tous les services que je pourrai leur rendre.

*Pratique.* Faire du bien à tout le monde autant qu'on le peut.

X L I V<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Devoirs des Enfans à l'égard des  
Parens.*

*Honora patrem tuum et matrem tuam , ut sis longævus  
super terram.*

Honorez votre père et votre mère , afin que vous viviez  
long-temps sur la terre. *Exod. 20.*

Ce précepte déjà gravé dans le cœur de tous les hommes , Dieu l'a renouvelé de vive voix , afin de nous en faire sentir l'importance et la nécessité. Il met cette obligation à la tête de tous les devoirs qui regardent le prochain. A peine le Seigneur a-t-il prescrit ce que nous lui devons à lui-même , qu'il nous marque ce que nous devons à nos parens , pour nous faire comprendre qu'après Dieu , ce sont eux que nous devons le plus honorer. Ce commandement est le seul auquel il ait attaché une récompense sur la terre : il promet une longue vie à ceux qui l'accompliront. Jugez par-là , mon cher Théophile , combien Dieu a à cœur qu'on rende aux parens l'honneur qu'il leur est dû. Comprenez combien il est indispensable , combien il est avantageux pour vous d'honorer votre père et votre mère. Cet honneur que vous leur devez renferme quatre obligations : il faut les respecter , les aimer , leur obéir et les

secourir dans leurs besoins. Le premier devoir des enfans envers leurs parens , c'est le respect , et un respect inviolable , en tout temps , et dans quelque situation qu'ils se trouvent : ce respect consiste à recevoir avec docilité leurs avis et leurs corrections , à leur parler toujours avec soumission , à craindre de leur déplaire , à cacher et à excuser leurs défauts. « Il est bien juste , » dit un saint Docteur , que les enfans aient » du respect et de la vénération pour ceux » qui leur ont donné la vie ; ce seroit une » énorme ingratitude dans un enfant , que » de mépriser ceux de qui il a tout reçu. » Un père et une mère sont les images de Dieu à l'égard de leurs enfans , ils en tiennent la place ; ils sont les dépositaires de son autorité ; leur manquer de respect , c'est en manquer à Dieu même ; l'injure qu'on leur fait retombe sur celui qu'ils représentent : aussi dans l'ancienne Loi , Dieu avoit-il ordonné qu'on la punît du dernier supplice. « Si quelqu'un , dit-il , outrage de » paroles son père ou sa mère , qu'il soit » mis à mort. » Le second devoir des enfans , c'est d'aimer leurs parens. Est - il nécessaire de prouver cette obligation ? Il suffit sans doute , mon cher Théophile , de vous rappeler tout ce qu'ils ont fait et tout ce qu'ils font encore pour vous. Il vous ont donné la vie ; dès que vous avez été au monde , ils ont pris soin de vous ;

et dans ce premier âge , qui demandoit une attention continuelle , ils n'ont été , pour ainsi dire , occupés que de vous ; ils ont veillé sur votre enfance , et , quelque rebutans qu'aient été les soins qui vous étoient alors nécessaires , ils s'y sont prêtés avec joie ; souvenez-vous de leur tendre empressement , de leurs inquiétudes sur votre santé , de leurs alarmes dans vos maladies. Que de peines ne se donnent-ils pas encore aujourd'hui , à quels travaux ne se livrent-ils pas , pour vous procurer un sort heureux ! Ah ! mon cher Théophile , pourrez - vous jamais assez aimer un père et une mère qui vous aiment si tendrement et si constamment ? Un enfant qui n'aimeroit pas son père ou sa mère , ne seroit pas un Chrétien , ne seroit pas même un homme ; ce seroit un monstre. Le troisième devoir d'un enfant envers ses parens , c'est l'obéissance. « Enfans , dit l'Apôtre » saint Paul , obéissez à vos parens ; car » cela est juste devant le Seigneur. » C'est à cette marque que vous reconnoîtrez si vous les respectez et si vous les aimez sincèrement : un enfant qui désobéit à son père ou à sa mère , ou qui ne leur obéit qu'à regret , n'a pour eux ni le respect ni l'amour qu'il leur doit. Evitez , mon cher Théophile , une conduite si criminelle aux yeux de Dieu et des hommes : obéissez toujours à vos parens , obéissez



promptement , obéissez avec amour. Souvenez - vous que Jésus - Christ lui - même vous a donné l'exemple de cette soumission. Quoiqu'il fût le Maître et le Souverain de toutes choses , il a voulu obéir à la sainte Vierge sa mère , et à saint Joseph , parce qu'il lui tenoit lieu de père. Enfin , le quatrième devoir des enfans à l'égard de leurs parens , c'est de les secourir dans leurs besoins ; par exemple , dans leurs maladies , dans la vieillesse , dans la pauvreté : en toutes ces occasions , un enfant est obligé de les aider , et de ne les laisser manquer de rien. Pour sentir cette obligation , il suffit d'avoir un cœur. On doit se trouver heureux de pouvoir rendre à son père et à sa mère une partie de ce que l'on a reçu d'eux. Manquer à ce devoir , ce seroit une monstrueuse ingratitude ; il faudroit avoir étouffé tous les sentimens de la nature : aussi l'Écriture s'exprime-t-elle avec force contre ceux qui se rendent coupables de ce crime. « Combien est infame celui qui abandonne » son père , et combien est maudit de Dieu » celui qui aigrit l'esprit de sa mère , en » refusant de prendre soin d'elle ! »

Etoit-il donc besoin , ô mon Dieu , de me faire un précepte particulier sur l'obligation d'honorer mes parens ? Mon cœur ne m'instruisoit-il pas assez de ce devoir ? Vous avez voulu , Seigneur , me faire sentir la nécessité de l'accomplir fidèlement. Je

n'y manquerai jamais , ô mon Dieu ! avec votre sainte grâce. Je respecterai toujours ceux que vous avez rendus les instrumens de votre puissance , pour me donner la vie , et de votre Providence , pour me nourrir et prendre soin de moi. Après vous , je les aimerai plus que tout ce qu'il y a au monde. Eh ! qui pourroit me toucher de plus près que ceux de qui je tiens tout , la vie , l'éducation , tout , en un mot ? Je serai leur joie et leur consolation , par une obéissance entière et sans réserve : je serai leur appui et leur soutien dans leur vieillesse , comme ils ont été le mien dans mon enfance. Rien ne pourra jamais affoiblir les sentimens que j'ai maintenant pour eux , et que je leur dois à tant de titres. Par cette conduite , ô mon Dieu ! je mériterai , j'attirerai sur moi les bénédictions précieuses que vous avez promises aux enfans bien nés , qui honorent ceux dont ils ont reçu la vie.

*Pratique.* S'appliquer à contenter en tout son père et sa mère.



X L V<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Devoirs des Disciples envers leurs  
Maîtres.*

*Obedite Præpositis vestris , et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant , quasi rationem pro animabus vestris reddituri , ut cum gaudio hoc faciant et non gementes ; hoc enim non expedit vobis.*

Obéissez à vos Conducteurs , et soyez soumis à leur autorité ; car ce sont eux qui veillent pour le bien de vos âmes , comme devant en rendre compte , afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie , et non en gémissant ; ce qui ne vous seroit point avantageux. *Hebr. 13.*

**L**ES maîtres qui sont chargés d'élever les enfans , tiennent auprès d'eux le premier rang après leurs pères et mères. Leur fonction est d'enseigner à leurs élèves la Religion et les sciences humaines , de veiller sur leur conduite , de former leur cœur et leurs sentimens. Ils sont obligés d'avoir pour leurs disciples un cœur de père , et d'en remplir les devoirs. Les disciples doivent donc de leur côté les honorer à peu près comme ils honorent leurs parens : ils doivent à leurs maîtres le respect , l'amour , la docilité et la reconnoissance. Leur premier devoir à l'égard des maîtres est de les respecter. Votre père , mon cher Théophile , vous a donné la vie , il tient à votre égard la place de Dieu : c'est à ce double titre que vous êtes obligé de le res-

pecter ; mais le maître qui vous forme à la vertu et à la science , n'est-il pas aussi en quelque sorte le père de votre ame et de votre esprit ? N'est-il pas pour vous l'interprète de Dieu ? Il n'y a proprement qu'un seul Maître , qui est la sagesse et la vérité éternelle : c'est cette lumière qui éclaire tout homme qui vient dans ce monde. Le maître qui vous enseigne , consulte le premier cette lumière , et son devoir est de vous la montrer. C'est donc Dieu qui vous instruit par son organe. Avec quel respect , avec quelle attention ne devez-vous donc pas l'écouter ! Apprenez un beau trait de l'empereur Théodose. Ce prince entra un jour dans l'appartement de son fils , dans le temps qu'Arsène , précepteur du jeune prince , lui faisoit la leçon. Arsène étoit debout , et le prince assis. Théodose en témoigna son mécontentement : il ôta à son fils les ornemens de sa dignité , il fit asseoir Arsène à sa place , et ordonna au jeune prince de recevoir debout et tête nue , les leçons de son maître. Voilà ce qu'un grand empereur pensoit des égards qui sont dus aux maîtres. Le second devoir d'un disciple envers ses maîtres , est de les aimer. Vous serez bientôt convaincu , mon cher Théophile , de cette obligation , si vous faites attention aux peines que se donnent tous les jours ceux qui vous instruisent. Un maître consacre

pour

pour le bien de ses élèves son temps , ses veilles , sa santé , je dirois presque sa vie ; il sacrifie pour eux sa liberté , et se réduit à une espèce de servitude : il supporte avec patience le dégoût , l'ennui de répéter sans cesse les mêmes choses. Quels droits n'acquiert-il pas sur votre cœur , tandis qu'il fait pour vous tant de sacrifices , et qu'il vous procure des avantages si estimables ! Les avis qu'il vous donne vous sont nécessaires , pour éviter les dangers auxquels les passions vous exposent ; c'est un frein salutaire qui vous arrête , et qui vous empêche de tomber dans les précipices ouverts de tous côtés sous vos pas. Les réprimandes qu'il vous fait quelquefois , ne doivent point affaiblir votre amour , si vous êtes raisonnable. Il vous reprend ; mais c'est par zèle pour votre avancement : s'il vous aimoit moins , il ne prendroit pas tant à cœur votre éducation. Ce n'est qu'à regret qu'il use de sévérité , et sa tendresse souffre toujours des reproches qu'il est obligé de vous faire. Qui vous reprendra de vos fautes , si ce n'est celui qui est établi votre guide ? Le troisième devoir des disciples , c'est la docilité. Comme le devoir du maître est d'instruire , celui du disciple est de se prêter à l'instruction. Quelque habile que soit le maître , quelque peine qu'il se donne , ses élèves ne profiteront pas de ses leçons et de ses avis , s'ils sont d'un

caractère indocile , et d'une humeur difficile , que l'on ne sait comment prendre. On voit quelquefois dans le monde des hommes qui ont passé par les exercices ordinaires de l'éducation publique , et n'en ont retiré presque aucun profit : ils sont incapables des emplois dont ils se trouvent chargés , et ils y commettent une infinité de fautes , par leur ignorance. Voulez-vous savoir d'où vient ce désordre ? Interrogez ceux qui les ont connus dans leur jeunesse : c'étoient , vous diront-ils , des esprits rebelles , pleins d'eux-mêmes , et déterminés à ne jamais plier sous l'autorité : ils n'écoutoient les avis de personne : ils ne pouvoient souffrir aucune réprimande : ils se croyoient tout permis à l'égard de leurs maîtres : ils relevoient leurs moindres défauts ; ils ne leur pardonnoient rien : ils prenoient un plaisir malin à parler mal d'eux , et à indisposer les autres contr'eux. Qu'est-il arrivé ? Ils sont restés ignorans et pleins de défauts , et sont devenus des hommes au moins inutiles et méprisés du public ; en un mot , ils sont de mauvais citoyens , parce qu'ils ont été dans leur jeunesse des disciples indociles. Ne les imitez pas , mon cher Théophile , mais suivez le conseil que le Saint-Esprit vous donne dans l'Écriture. « Mon fils , » aimez à être instruit dans votre jeunesse , » ayez un cœur souple et docile aux leçons » de vos maîtres , et vous acquerrerez une

» sagesse qui ne vous quittera point jusque  
 » dans la vieillesse. » ( *Eccl. 6.* ) N'est-il  
 pas dans l'ordre que les enfans se laissent  
 conduire par ceux qui ont nécessairement  
 plus de lumières et d'expérience qu'eux ?  
 Enfin, le quatrième devoir d'un disciple à  
 l'égard de son maître , c'est la reconnois-  
 sance. Vous ne sentez peut-être pas main-  
 tenant l'obligation que vous avez à ceux qui  
 vous instruisent , ni l'importance du ser-  
 vice qu'ils vous rendent ; mais un jour  
 vous connoîtrez le prix d'une bonne édu-  
 cation , et vous comprendrez combien vous  
 leur êtes redevable. Le bienfait de l'éduca-  
 tion ne sauroit s'estimer : on n'en est pas  
 quitte envers ceux de qui on l'a reçu , en  
 leur payant un modique honoraire. Les  
 avantages que l'on en retire durent autant  
 que la vie : la reconnoissance d'un disciple  
 ne doit point avoir d'autres bornes.

C'est vous , ô mon Dieu ! qui êtes notre  
 véritable Maître. Ceux qui nous instruisent  
 ne sont que vos interprètes. C'est de votre  
 part, et en votre nom , qu'ils nous parlent ;  
 c'est par votre autorité qu'ils nous gouver-  
 nent , qu'ils veillent sur nous , qu'ils nous  
 corrigent de nos défauts ; c'est vous qui  
 leur inspirez le zèle dont ils sont animés  
 pour notre avancement. Vous nous ordon-  
 nez de les respecter , de les aimer et de leur  
 obéir. Faites-moi la grâce de m'acquitter  
 de tous ces devoirs : donnez-moi un cœur

docile pour profiter de leurs sages leçons. Que je respecte en eux votre autorité : si cet assujettissement a quelque chose de pénible , que je le supporte en vue de vous plaire ; que je sente la valeur du service qu'ils me rendent , et que je paye un bienfait si précieux au moins par le retour d'un sincère attachement , qui facilite mes progrès dans les sciences et dans la vertu , et qui adoucisse l'amertume des fonctions pénibles qu'ils remplissent pour mon avantage.

*Pratique.* Etre docile et obéissant à ses Maîtres.

---

## X L V I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Du cinquième Commandement.*

*Non occides. Exod. 20. Non reddentes malum pro malo , nec maledictum pro maledicto.*

Vous ne commettrez point d'homicide..... vous ne rendrez point mal pour mal , ni outrage pour outrage. 1. *Pet.* 3.

**D**IEU défend , par ce commandement , d'ôter , d'autorité privée , la vie à son prochain , et de se l'ôter à soi-même. Cette défense ne regarde point le prince , ni ceux qui exercent l'autorité publique , pour maintenir le bon ordre parmi les citoyens. Ils ont le droit de punir de mort les malfaiteurs qui troublent cet ordre. « Ce n'est



» point en vain , dit saint Paul , que le  
 » prince porte l'épée ; car il est le ministre  
 » de Dieu pour exercer sa vengeance , en  
 » punissant celui qui fait le mal. » Les  
 gens de guerre peuvent aussi , dans un  
 combat , tuer un ennemi public , pour  
 obéir au prince , et défendre la patrie ;  
 mais un particulier ne peut , sans un crime  
 énorme , donner la mort à un autre  
 homme , pour satisfaire sa haine ou sa  
 vengeance. C'est un attentat sur le sou-  
 verain pouvoir de Dieu , qui seul est le  
 Maître absolu de la vie des hommes , à qui  
 seul il appartient de la leur ôter , comme  
 lui seul peut la leur donner. C'est la plus  
 grande injustice que l'on puisse commettre  
 contre un homme , à qui l'on ravit ce qu'il  
 a de plus cher et de plus précieux au  
 monde. On est coupable d'homicide , non-  
 seulement quand on l'exécute par soi-  
 même , mais encore quand l'on y contribue,  
 soit en commandant ce crime , soit en le  
 conseillant , soit en aidant celui qui le com-  
 met. La loi de Dieu ne se borne pas à dé-  
 fendre l'homicide ; elle défend encore la  
 colère , le mépris du prochain , les injures ,  
 les violences. C'est Jésus-Christ lui-même  
 qui donne cette étendue au précepte : voici  
 ses propres paroles : « Vous avez appris  
 » qu'il a été dit aux anciens : vous ne tuerez  
 » point ; quiconque tuera , méritera d'être  
 » condamné par le Jugement. ( On appeloit

» ainsi un Tribunal qui connoissoit dès  
 » causes criminelles , et qui avoit le pou-  
 » voir de condamner à mort. ) Mais je vous  
 » dis que quiconque se mettra en colère  
 » contre son frère , méritera d'être con-  
 » damné par le Jugement : celui qui dira  
 » à son frère *Raca* , terme de mépris ,  
 » méritera d'être condamné par le Conseil ,  
 » et celui qui lui dira : vous êtes un in-  
 » sensé , méritera d'être condamné au feu  
 » de l'enfer. » Vous voyez , mon cher  
 Théophile , que sans se souiller par un  
 meurtre , on est coupable aux yeux de  
 Dieu , et que l'on mérite d'être con-  
 damné à son redoutable Tribunal , quand  
 on se laisse aller à des mouvemens de co-  
 lère et de haine contre son prochain : vous  
 voyez que cette condamnation devient plus  
 sévère , quand à la haine on ajoute le  
 mépris , et que ce mépris se produit au  
 dehors par des termes insultans ; enfin ,  
 quand on se permet des discours capables  
 de le déshonorer. Jésus-Christ veut que  
 nous étouffions dans notre cœur tout mou-  
 vement de colère , et tout désir de ven-  
 geance : il nous en interdit absolument  
 tous les effets , comme les paroles inju-  
 rieuses , les mauvais traitemens , parce  
 que tous , jusqu'au moindre mouvement  
 de colère et de haine , est par soi-même  
 une semence de l'homicide , et peut y con-  
 duire , s'il n'est réprimé : c'est pour cela

que saint Jean déclare que tout homme qui hait son frère est homicide. Que devez-vous donc penser de ceux qui proposent , ou qui acceptent un duel, sinon qu'ils sont très-coupables aux yeux de Dieu ? Quelle fureur de tremper ses mains dans le sang de son frère pour la plus légère insulte , pour un mot , pour une petite raillerie ; et de sacrifier à un faux honneur son salut éternel , et celui de son prochain ! Les Grecs et les Romains , tout païens qu'ils étoient , n'ont jamais connu cet usage barbare. Ils étoient passionnés pour la gloire ; mais ils connoissoient mieux que nous la véritable gloire : ils la faisoient consister à répandre son sang pour la Patrie , et à tirer l'épée contre les ennemis de l'Etat , et non pas contre ses concitoyens. Le duel est donc un crime aussi contraire à l'humanité qu'au Christianisme , aussi opposé à la raison qu'à la Religion. Ce n'est pas un moindre crime de s'ôter la vie à soi-même. La vie est un dépôt que Dieu nous a confié , et qu'il nous ordonne de conserver jusqu'à ce qu'il nous le redemande. En disposer sans son ordre , et malgré sa défense , c'est usurper les droits de celui qui est seul arbitre de la vie. Ce crime est d'autant plus horrible , qu'il est sans remède , puisque l'on n'a plus le temps d'en faire pénitence , et que l'on se précipite

sans retour dans la damnation éternelle. Quelle folie d'éviter un chagrin passager , en se jetant tête baissée dans les supplices affreux de l'enfer , qui dureront pendant toute l'éternité !

A quels excès une passion violente ne peut-elle pas nous porter , ô mon Dieu ! ne permettez pas que je donne jamais entrée dans mon cœur à la colère , à la haine ; elles aveuglent la raison , elles étouffent tous les sentimens de la nature : si j'en éprouve les mouvemens , faites-moi la grâce de les réprimer dès ma première jeunesse ; donnez-moi cet esprit de douceur et de patience que vous recommandez si fort dans l'Evangile , et dont vous êtes vous-même un modèle si parfait. Vous avez souffert avant moi , et plus que je ne souffrirai jamais : exposé aux insultes et aux outrages de vos ennemis , vous n'avez point ouvert la bouche ; vous ne vous êtes point vengé ; vous n'avez point répondu des injures à ceux qui vous en disoient ; vous avez supporté avec patience les mauvais traitemens que l'on vous a faits. Faut-il que je suive si mal les exemples que vous m'avez donnés ! faut-il que je sois si sensible à un léger mépris , à une parole échappée , tandis que je vous vois garder le silence au milieu des plus sanglans outrages , et expirer sur une croix , en priant même pour

ceux qui vous y avoient attaché. Seigneur, soutenez ma foiblesse , et donnez-moi la force de vous imiter.

*Pratique.* Se taire dès que l'on sent son cœur ému par la colere.

---

## X L V I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Du Scandale.*

*Væ homini illi per quem scandalum venit.*

Malheur à l'homme par qui le scandale arrive. *Matth.* 28.

**L**E scandale consiste à porter les autres au péché, ou à les détourner de la vertu. C'est une seconde espèce d'homicide, dont les sens ne sont point frappés, mais qui n'est pas moins réel aux yeux de la Foi, ni moins criminel devant Dieu. Le scandale tue l'ame, et lui ôte la vie spirituelle de la grâce, qui est infiniment plus précieuse que celle du corps. Aussi Jésus-Christ fait-il les plus terribles menaces à ceux qui sont pour leurs frères un sujet de scandale et une occasion de chute. « Malheur, dit-il, à ceux » par qui le scandale arrive : si quelqu'un » scandalise un de ces petits qui croient » en moi, il lui seroit plus avantageux d'être » précipité au fond de la mer. » Jugez, mon cher Théophile, de l'énormité de ce péché, par l'horreur que Jésus-Christ veut

nous en inspirer. Considérez les effets du scandale , et vous reconnoîtrez la justice des châtimens terribles que Dieu lui réserve. Que fait le pécheur scandaleux ? Il s'oppose à la volonté que Dieu a de sauver les hommes. « La volonté de votre Père céleste , dit Jésus-Christ , est qu'aucun de ces petits ne périclisse. » Il les a tous adoptés pour ses enfans : il veut les sauver tous ; mais par le scandale , on met obstacle à cette volonté de Dieu , puisque l'on fait périr ceux que Dieu vouloit rendre heureux. Le pécheur scandaleux anéantit la Rédemption de Jésus-Christ. Notre-Seigneur est venu sur la terre pour sauver les ames , il a répandu son sang pour les racheter : par le scandale , on lui ravit ces ames qui lui ont coûté si cher , on lui enlève sa conquête , on rend inutile le prix de son sang , et l'on expose à un malheur infini ceux à qui Jésus-Christ avoit mérité une félicité éternelle. Ce jeune homme avoit des inclinations vertueuses ; docile à ses parens et à ses maîtres , recueilli dans la prière , appliqué à tous ses devoirs , il étoit l'objet des complaisances de son Dieu. Il a le malheur de se trouver dans la société d'un libertin , qui fait gloire de n'avoir point de piété , qui donne à la vertu un nom odieux ou ridicule , qui se moque de ceux qui en ont : le jeune homme , ébranlé par ses discours , succombe à la crainte de ses déri-

sions et de ses censures ; il rougit de la vertu. Le libertin va plus loin : il tient en sa présence des propos licencieux , il lui donne de mauvais conseils ; il les appuie par ses exemples. Le jeune homme apprend le mal qu'il ignoroit , il reçoit les plus funestes impressions , et finit par se livrer aux mêmes désordres. Le voilà devenu l'esclave des mêmes passions , assujetti aux mêmes vices. Dieu vouloit sauver cette ame ; Jésus-Christ étoit mort pour elle , et le pécheur scandaleux la fait périr. Cette ame devoit jouir éternellement de Dieu , et le pécheur scandaleux l'entraîne dans un malheur éternel. A quels châtimens ne doit-il pas s'attendre ! est-il un supplice trop rigoureux pour lui ? Malheureux ! vous auriez horreur de tremper vos mains dans le sang de votre frère , cependant le mal que vous lui faites est infiniment plus horrible. Vous seriez moins cruel à son égard , si vous lui enfonciez un poignard dans le sein , si vous lui arrachiez la vie du corps. Cette ame , que vous avez séduite , criera éternellement vengeance contre vous , et ses cris seront entendus du souverain Juge. Malheur donc à celui qui apprend à la jeunesse le mal qu'elle ignore ; malheur à celui qui séduit l'innocence par ses exemples ou par ses discours ; malheur à celui qui détourne les autres de la vertu et de la piété par des railleries insensées ; malheur à celui qui

communiqué des livres pernicieux contre la Religion ou contre les mœurs ; malheur à celui qui montre ou fait remarquer à d'autres des peintures indécentes ; malheur à celui qui compose ou apprend à d'autres des chansons déshonnêtes ; enfin , malheur à celui qui cause du scandale , de quelque manière que ce soit , ou qui pouvant empêcher le scandale , ne s'y oppose pas de tout son pouvoir. Il est coupable de tous les péchés dont il est la cause ; et il sera puni de tout le mal qui se fera , même après sa mort , à l'occasion du scandale qu'il aura donné.

Je ne connoissois pas , ô mon Dieu ! toute l'horreur du péché de scandale : je n'avois jamais réfléchi sur les suites affreuses qu'il entraîne , et sur les châtimens terribles dont vous menacez ceux qui le donnent. Ne permettez pas que je devienne jamais pour les autres une occasion de chute et de péché. Je suis bien résolu de veiller sur moi-même , pour ne rien dire et ne rien faire qui puisse les porter au mal. Hélas ! n'est-ce pas assez que j'aie à répondre de mes propres fautes , sans me charger encore de celles des autres ? S'il m'est arrivé de scandaliser quelqu'un , daignez , ô mon Dieu ! me le pardonner. Je vais réparer ce mal , en ne donnant que de bons exemples , et en édifiant mon prochain , par une exacte fidélité à remplir tous mes devoirs. Vous



nous l'avez commandé , ô mon Dieu ! par ces paroles : « Que votre lumière luise devant les hommes , afin qu'en voyant vos bonnes œuvres , ils glorifient votre Père céleste. » Je veux pratiquer ce commandement , et inspirer aux autres l'amour de la vertu , par ma bonne conduite , non afin d'en être loué , mais pour que votre nom soit glorifié. Accordez-moi cette grâce , pour la gloire de votre nom , pour mon salut et celui de mes frères , que vous avez vous-même si fort à cœur.

*Pratique.* Prendre bien garde de donner jamais de mauvais exemples.

---

## X L V I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Sixième Commandement. De l'Impureté.*

*Non Mæchaberis. Exod. 20. Fugientes ejus quæ in mundo est concupiscentiæ corruptionem. 2. Petr.*

Vous ne commettrez point de fornication..... Fuyant la corruption de la concupiscence qui règne dans le siècle par le dérèglement des passions.

**D**IEU nous défend toutes sortes d'impuretés dans les actions et dans les paroles. Cette défense s'étend à tout ce qui peut être une occasion de commettre ce péché , comme l'excès du boire et du manger , les spectacles , les mauvaises lectures , les peintures lascives , les regards et les manières de s'habiller déshonnêtes. Il n'y a

point de vice qui soit plus contraire à la sainteté de Dieu , et qu'il punisse plus sévèrement. Il fait souvent éclater sa vengeance dès cette vie même sur ceux qui le commettent : nous en voyons des exemples terribles dans l'Écriture. C'est pour ce crime honteux que Dieu fit périr dans un déluge universel le monde entier , à l'exception d'une seule famille : c'est pour le même péché qu'il fit tomber le feu du ciel sur Sodome , Gomorrhe et les villes voisines , qui furent consumées avec tous les habitans. Ce châtiment terrible n'est qu'une foible image du feu éternel qu'il réserve dans l'autre vie à ceux qui les imitent. L'Apôtre St. Paul prononce généralement contr'eux , que le ciel ne sera point leur partage , et qu'ils en seront exclus. « Sa-  
 » chez , leur dit-il , que nul fornicateur ,  
 » nul impudique ne sera héritier du royau-  
 » me de Dieu ; et ailleurs , ne vous y trom-  
 » pez pas : ni les fornicateurs , ni les adul-  
 » tères , ni les impudiques n'auront point  
 » de part au royaume de Dieu. » Ce péché sera puni même dans les infidèles qui ne connoissent pas Dieu , parce qu'il est contraire à la raison qui les éclaire , parce qu'en s'y abandonnant l'homme se dégrade lui-même , et qu'étant par sa nature au-dessus de la bête , il se met au même rang , et se confond avec elle : mais il est beaucoup plus énorme encore dans les Chrétiens , dans

ceux qui ont été régénérés en Jésus-Christ, parce que rien n'est plus contraire à leur vocation, parce qu'il fait injure au Saint-Esprit, dont il profane le temple, à Jésus-Christ, dont il souille les membres. C'est encore l'Apôtre saint Paul qui nous l'enseigne. « La volonté de Dieu, dit-il, est » que vous soyez saints et purs, et que » vous vous absteniez de toute souillure ; » car Dieu ne nous a point appelés pour » être impurs, mais pour être saints : ne » savez-vous pas que vous êtes le Temple » de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite » en vous : si quelqu'un profane le Temple » de Dieu dans son corps, Dieu le perdra ; » car le Temple de Dieu est saint, et c'est » vous qui êtes ce Temple. » Il ajoute ensuite que nos corps sont les membres de Jésus-Christ. « Ne savez-vous pas que vos » corps sont les membres de Jésus-Christ ? » Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses » propres membres, pour en faire les mem- » bres d'une prostituée ? » Quel crime que de profaner le Temple de Dieu ! quel sacrilège que de déshonorer les membres de Jésus-Christ ! Cette idée vous fait horreur, mon cher Théophile : vous vous affermirez dans cette disposition, si vous considérez les suites affreuses de ce péché. Il ruine la santé ; il renverse la fortune ; il déshonore les familles ; il couvre d'infamie ceux qui le commettent. Un impudique, devenu

l'opprobre de sa famille et la fable de toute une ville , périt misérablement à la fleur de l'âge , ou il traîne une vie languissante dans l'ignominie , dans la douleur , et le désespoir. Les suites de ce péché sont encore plus funestes à l'égard de l'ame : il éteint les lumières de l'esprit , il le rend incapable de toute application sérieuse : un jeune homme livré à ce vice honteux , ne peut penser à rien de solide ; sa passion le suit par-tout , et l'occupe tout entier : toute espèce de travail l'ennuie , le lasse , l'impatiente. Le cœur est encore plus malade que l'esprit ; il a un dégoût presque insurmontable pour la prière et pour tous les exercices de piété : c'est cet homme animal , dont parle saint Paul , qui ne conçoit rien aux choses de Dieu ; la vue même des gens de bien lui fait peine , parce que leur conduite est comme une censure secrète de ses désordres. « Celui qui fait le mal , dit Notre- » Seigneur, hait la lumière ; il ne s'en ap- » proche pas , de peur que ses œuvres ne » soient condamnées. » Il tombe bientôt dans l'endurcissement ; il n'y a point de vice qui répande des ténèbres plus épaisses dans l'ame ; les intérêts les plus chers ne touchent plus ; les promesses et les menaces de Dieu sont également méprisées ; un bonheur , un malheur éternel ne font plus d'impression : tout est sacrifié , tout est compté pour rien. On oublie ce que l'on

doit aux autres , et ce que l'on se doit à soi-même ; ce n'est plus la raison qui guide , c'est un penchant aveugle et impétueux qui emporte ; et tandis qu'on se donne en spectacle au public , seul on ne se voit pas soi-même. On en vient même jusqu'à perdre la Foi : la Religion ne peut s'allier avec une vie dissolue ; pour étouffer les remords de la conscience , et vivre tranquillement dans le crime , on commence par douter des vérités les plus certaines , et l'on finit par ne rien croire. De là l'impénitence finale : on meurt dans le péché , et l'on paroît au Tribunal de Dieu tout couvert des crimes dont la vie entière a été souillée , selon cette maxime de l'Écriture : « Les désordres » de sa jeunesse pénétreront jusque dans » ses os , et l'accompagneront dans la » poussière même du tombeau. »

Le sentiment qui s'élève dans mon ame ; ô mon Dieu ! est un sentiment de crainte et de frayeur : d'un côté , votre voix se fait entendre , et me crie que l'impureté est horrible à vos yeux , qu'elle est suivie des maux les plus affreux : de l'autre , je sens en moi un malheureux penchant qui me porte à ce vice ; je sens dans mes membres une loi impérieuse qui est contraire à votre sainte Loi. Ce n'est pas que j'hésite , ô mon Dieu ! je veux vous obéir : mais quels combats ne me faut-il pas soutenir ! à quels dangers ne suis-je pas exposé ! Mon Dieu ,

je crains de vous trahir ; ma foiblesse m'épouvante : que puis-je de moi-même contre un ennemi si redoutable ? Mon Dieu , je ne m'appuyeraï point sur mes propres forces : je serois bientôt vaincu ; mais je m'appuyeraï sur votre grâce ; avec elle , je serai inébranlable. Soutenez-moi , Seigneur , et ne me quittez pas un seul instant , de peur que mon ennemi ne prévale sur moi : je puis tout avec vous ; mais sans vous je ne puis rien. Vous me commandez d'être pur et chaste : donnez-moi ce que vous me commandez. Non , mon Dieu , vous ne m'abandonnerez pas ; vous l'avez promis , et vous êtes fidèle dans vos promesses ; vous ne m'abandonnerez pas , si je ne vous abandonne le premier. Ah ! Seigneur , j'aïmeroïs mieux mourir que de vous offenser : je puis donc compter sur votre secours ; oui , vous serez avec moi dans ce combat qu'il faut que je me livre sans cesse : voilà , mon Dieu , ce qui me rassure ; avec vous qu'ai-je à craindre ? Je suis sûr de vaincre et de triompher.

*Pratique.* Concevoir une vive horreur de l'impureté.



X L I X<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Des mauvaises Compagnies.**Discedite à me , omnes qui operamini iniquitatem.*Eloignez-vous de moi , vous tous qui êtes livrés à l'iniquité. *Psalm. 6.*

**L**ES principales occasions du péché de l'impureté , sont les mauvaises compagnies , les mauvaises lectures et les spectacles ; il est nécessaire de vous en faire connoître le danger , afin que vous les évitiez : je commence par les mauvaises compagnies. Rien n'est plus dangereux pour vous , mon cher Théophile , que la société des libertins qui ont perdu la crainte de Dieu et le sentiment naturel de la pudeur , et qui portent les autres à commettre le mal , soit par leurs discours , soit par leurs exemples. Si vous fréquentez ces sortes de personnes , elles deviendront l'écueil de votre vertu. Le Saint - Esprit vous avertit souvent dans l'Écriture , de fuir les méchants , et de rompre tout commerce avec eux. Voici les paroles qu'il vous adresse lui-même : « Mon » fils , si les méchants veulent vous attirer » à eux , ne les écoutez pas ; s'ils vous » disent , venez avec nous , prenez bien » garde de les suivre ; si vous les fréquen- » tez , vous deviendrez bientôt aussi mé- » chant qu'eux. » Mépriserez - vous cet avis , mon cher Théophile ? Instruit par la

vérité même que le vice est une maladie contagieuse , que les méchans répandent cette contagion sur ceux qui les approchent , qu'en les fréquentant , on s'accoutume à penser , à parler et à agir comme eux , vous exposerez-vous à contracter dans leur compagnie des habitudes vicieuses , et à périr avec eux ? Voudriez - vous vivre avec des pestiférés ? Non , sans doute , vous appréhenderiez d'être bientôt attaqué de leur maladie : conduisez-vous de la même manière avec ceux dont les discours et les exemples ne tarderoient pas à infecter votre ame , et à lui donner la mort. Les mauvaises compagnies sont la peste de l'ame. Comme ceux dont les entrailles sont gâtées communiquent par leur haleine la corruption de leur corps , de même les méchans communiquent par leurs entretiens la corruption qu'ils portent au fond de leur cœur ; car de quoi s'entretient-on dans la société des jeunes gens livrés à leurs passions ? Quel est le sujet ordinaire de leurs conversations , quand ils se trouvent en liberté ? Il faut vous l'apprendre , mon cher Théophile ; on y parle de tout ce qui peut flatter les passions : tout ce que l'on a vu , tout ce que l'on a entendu de scandaleux , on le raconte avec complaisance ; on s'y permet quelquefois les propos les plus licencieux : on va même jusqu'à se glorifier de ses désordres , jusqu'à s'en attribuer que l'on n'a



point commis. La pudeur y est tournée en ridicule : la piété y devient un objet de mépris et de dérision. À quel danger n'est pas exposé alors un jeune homme encore vertueux , s'il ne prend aussitôt la fuite , et s'il ne se sépare d'une compagnie si pernicieuse. Le venin du péché entre dans son cœur : d'abord une mauvaise honte le retient ; il n'a pas le courage de reprendre ceux qui offensent Dieu , et de s'opposer au mal qu'ils font ; il craint de leur déplaire ou d'en être moqué , s'il ne fait pas comme eux : peu-à-peu il se familiarise avec ce qui lui faisoit horreur auparavant ; il se livre aux mêmes désordres , et il finit par rougir de son ancienne modestie. N'est-ce donc pas avec raison que saint Augustin s'écrie : « Oh ! que la compagnie des méchans est » une chose pernicieuse ! » Il l'avoit éprouvé lui-même , dans sa jeunesse ; l'exemple de ses condisciples l'avoit entraîné dans le crime : c'est lui-même qui le raconte dans ses confessions. « Je me souviens , dit-il , » que je n'aurois jamais commis ce crime , » et que je n'en aurois pas même été tenté , » si j'avois été seul : oh ! que l'on est en- » nemi de soi-même , quand on lie amitié » avec les méchans ! A quoi une telle amitié » peut-elle conduire , si ce n'est à renverser » la raison au-delà de ce que l'on peut » croire ? car dès que quelqu'un de la troupe » avoit dit : allons , faisons cela , il n'y en

» avoit pas un qui ne suivît et qui n'eût  
 » honte de n'avoir pas perdu toute honte. »  
 Vous voyez, mon cher Théophile, à quels excès conduisent les mauvaises compagnies. Fuyez-les donc, je ne cesserai de vous le répéter ; fuyez la société des méchans. L'ami des pécheurs deviendra semblable à eux ; celui qui aime le danger y périra. L'éducation la plus chrétienne, l'innocence la plus pure ne vous sauveront pas : vous ne devez pas compter sur votre vertu, ni sur vos résolutions : il ne faut souvent qu'une mauvaise conversation pour ébranler, pour renverser la vertu la plus affermie. « Le Sage, dit l'Écriture, craint, et » se détourne du mal ; l'insensé se croit » en sûreté, et il périt. » Je vous conjure donc, avec l'Apôtre saint Paul, de vous séparer de ceux de vos frères qui se conduisent d'une manière déréglée.

J'en prends la ferme résolution devant vous, ô mon Dieu ! je me retirerai de la société de tous ceux dont la conduite est dérangée : en vain m'attireront-ils par les apparences trompeuses de la douceur et de l'amitié. Cette douceur n'est qu'un piège qu'ils me tendent pour m'entraîner avec eux dans l'abîme du vice ; ils ne cherchent qu'à me communiquer le venin dont leur cœur est infecté. Peu contents de vous offenser, ô mon Dieu, ils s'efforcent de multiplier les complices de leurs désordres ;

railleries , discours impies , mépris de la vertu , ils mettent tout en œuvre pour détourner les autres de votre service. Pourrois-je avoir quelque liaison avec eux sans m'exposer à me perdre avec eux ? Hélas ! Seigneur , je ne suis déjà que trop porté au mal par le penchant de la nature corrompue : que seroit-ce donc , si j'y étois encore poussé par un mouvement étranger ? Je veux , au contraire , chercher un appui à ma foiblesse dans la société des personnes vertueuses ; je n'aurai pour amis que ceux qui vous craignent et qui vous aiment.

*Pratique.* Fuir les mauvaises compagnies.

---

## L<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Des mauvais Livres.*

*Multi qui fuerant curiosa sectati , contulerunt libros , et combusserunt coram omnibus.*

Plusieurs de ceux qui avoient suivi leur curiosité , apportèrent leurs livres , et les brûlèrent devant tout le monde. *Act. 19.*

UN second écueil pour l'innocence et la pureté des mœurs , c'est la lecture de mauvais livres. Elle remplit l'esprit de mille pensées dangereuses , et l'imagination de mille fantômes indécens ; de là le poison passe dans le cœur , et il y porte le ravage et la mort. Oh ! combien de jeunes gens se sont perdus par ces lectures pernicieuses ! Combien de personnes parvenues à un âge

mûr gémissent de cette curiosité téméraire, qui les a portées autrefois à faire ces lectures ! elles sentent que le dérèglement de leur conduite , que la perte de leur santé , que la ruine de leurs affaires temporelles viennent de cette source funeste. La lecture d'un ouvrage licencieux a développé le germe de corruption que nous portons tous dans le cœur , et qui est le fruit malheureux du péché originel ; les passions se sont nourries , fortifiées , et elles n'ont plus connu de bornes. Il ne faut qu'un mauvais livre pour corrompre une multitude de jeunes gens. Ce livre pernicieux passe dans toutes les mains , la contagion se répand , le poison circule et infecte une maison entière. L'effet est bien plus funeste encore , si c'est un de ces ouvrages abominables , où à des intrigues passionnées , à des anecdotes lascives , à des peintures obscènes , se trouvent jointes des maximes impies , des principes d'irréligion , capables de détruire la crainte de Dieu et d'ébranler la Foi. Cette barrière une fois rompue , à quels excès ne se porteront pas ceux qui auront avalé le poison ! dans quels désordres ne tomberont-ils pas ? et qui pourra les retenir dans leur chute ? La Religion est la meilleure sauve-garde des mœurs : c'est la plus forte digue que l'on puisse opposer aux passions. Si on lève cette digue , le torrent se débordera , et ravagera tout. La Foi ,  
tant

tant qu'elle reste dans le cœur , est un principe de retour à la vertu ; si on fait le mal , du moins on se condamne soi-même , on se le reproche ; mais quand on a perdu la Foi , il n'y a plus moyen de se relever de ses chutes : le mal est sans remède , et la dépravation sans ressource. Hélas ! mon cher Théophile , notre malheureux siècle , qui a été inondé de ces productions impies , ne nous a fourni que trop d'exemples des maux affreux qu'elles causent. Une funeste expérience nous en a appris , à ce sujet , plus que n'en ont jamais su nos pères. Déjà les plaintes retentissent de toutes parts que la jeunesse ne connoît plus de règles ; que l'autorité paternelle elle-même est impuissante pour la réprimer ; que ce qui n'étoit autrefois que dissipation et légèreté , est devenu libertinage et corruption. Voulez-vous savoir quelle est la cause d'un si grand mal ? Les mauvais livres , qui se sont multipliés à l'infini , en sont une des principales causes. Ecoutez-donc , ô vous que cette contagion n'a pas encore gagnés , écoutez le conseil salutaire d'un ami : ne lisez jamais de livres pernicieux ; rejetez avec horreur ceux que l'on vous présenteroit. S'il vous en tombe quelqu'un entre les mains , ne le gardez pas même ; vous succomberiez à la tentation de le lire ; et vous qui avez eu le malheur de vous livrer à cette curiosité criminelle , renon-

cez - y au plutôt ; imitez la conduite de sainte Thérèse ; elle avoit d'abord été formée à la piété , mais elle tomba ensuite dans un relâchement qui pensa la perdre. Elle rapporte elle-même qu'un changement si déplorable vint sur-tout de la liberté qu'elle se donna de lire des romans ; mais Dieu lui fit la grâce de reconnoître sa faute , et elle trouva dans de bonnes lectures le contre-poison dont elle avoit besoin. Ne dites pas que vous ne lisez ces sortes de livres que dans la vue de vous instruire , d'orner votre esprit , et de former votre style ; vous pouvez puiser ces avantages dans de meilleures sources. Nous ne manquons pas d'ouvrages excellens en tout genre , qu'on peut lire sans aucun danger pour les mœurs. Consultez un homme instruit ; il vous en indiquera plus que vous ne pourriez en lire dans le cours d'une longue vie , qui réunissent aux grâces du style l'utilité des connoissances. Si vous donnez la préférence à ceux qui peuvent vous corrompre , ce sera donc la passion qui présidera à votre choix. J'ajoute que tous les avantages du monde ne méritent pas d'être achetés au prix de votre innocence.

C'est vous , ô mon Dieu ! qui nous parlez dans les bons livres : les lire , c'est vous écouter ; vous êtes la source de toute lumière , le principe de toute vérité. C'est le démon , au contraire , qui nous parle dans

les mauvais livres ; c'est lui qu'on écoute quand on les lit : ceux qui les ont écrits sont les organes du démon. Serois-je donc assez malheureux , assez ennemi de moi-même , pour me livrer à un tel maître , pour recevoir ses leçons ? Qu'apprendrois-je à son école ? Il est le père de l'erreur , du mensonge et du vice : il répandroit les ténèbres dans mon esprit , et la corruption dans mon cœur ; il y exciteroit des passions funestes qui feroient mon malheur , dès cette vie même , et qui me perdroient éternellement dans l'autre. Je renonce de bon cœur à toute curiosité , que je ne pourrois satisfaire que par la perte de votre grâce , de mon innocence et de mon bonheur éternel.

*Pratique.* Prendre la résolution de ne jamais lire aucun livre dangereux.

---

## L I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Des Spectacles.*

*Nolite diligere mundum , neque ea quæ in mundo sunt.*

N'aimez point le monde , ni les divertissemens du monde. 1.

*Joan. 2.*

**L**ES spectacles sont dangereux pour la vertu , et en particulier pour la pureté. Vous devez vous les interdire , mon cher Théophile , si vous voulez conserver le précieux.

trésor de la grâce. Sans parler de ces spectacles où la pudeur est ouvertement blessée par des bouffonneries révoltantes, et par des gestes dissolus, où les honnêtes gens ne vont point, et qui ne sont fréquentés que par une vile populace, qui n'a ni éducation ni sentimens; quel danger n'y a-t-il pas même dans ceux que l'on appelle des spectacles décens, épurés, où l'on ne se permet rien de grossier, rien qui puisse révolter des oreilles délicates! Malgré ce vernis de décence, c'est au fond la même passion qui en fait l'ame. L'amour profane est le grand ressort de toutes les pièces qu'on y représente: c'est sur cette passion dangereuse qu'est fondé le principal intérêt du théâtre; tout ce que l'on y entend, tout ce que l'on y voit, est propre à la réveiller, à la nourrir, à la fortifier. La décence même que l'on y observe augmente le danger, en diminuant l'horreur naturelle que le vice exciteroit, s'il paroissoit sans déguisement; elle ajoute un nouvel attrait à ce sentiment perfide qui perd ceux qui s'y livrent. En effet, qu'entend-on au théâtre? Le récit vif et animé de tous les transports et de toutes les agitations que la passion irritée par les obstacles excite dans un cœur qui en est dominé; elle n'y est présentée que comme une foiblesse, et, pour la rendre plus touchante, on l'attribue à un personnage qui intéresse d'ailleurs par de grandes qualités.



La pompe des décorations , les richesses de la poésie , l'art de la déclamation , les charmes de la musique , les mouvemens d'une danse lascive , tout est employé pour allumer dans l'ame des spectateurs une passion qu'ils ne sont déjà que trop disposés à recevoir. Qu'y voit-on ? Des objets dangereux par eux-mêmes , plus dangereux encore par les mauvaises dispositions de ceux qui y vont ; le poison entre dans l'ame par tous les sens. Eh ! comment pourroit-elle s'en défendre , au milieu des attaques qu'on lui livre de toutes parts , au milieu des continuelles émotions qui l'énervent , et qui la rendent incapable de résister ? La vertu la plus solide et la plus affermie ne s'y soutiendrait pas. Que deviendra celle d'un jeune homme , qui s'y expose volontairement ? Que ne doit-on pas éprouver à cet âge où l'impureté bouillonne avec le sang dans les veines ? N'en doutez pas , mon cher Théophile ; l'innocence y reçoit des blessures mortelles. Vous trouverez cependant des personnes qui voudront justifier les spectacles : on vous citera des gens qui passent pour réguliers , et qui y vont : on vous dira qu'on y assiste sans éprouver de mauvaises impressions : ne le croyez pas. Ceux qui tiennent ce discours vous trompent , ou ils s'abusent eux-mêmes ; l'illusion vient de ce qu'ils ne sont point accoutumés à veiller sur leur cœur , et qu'ils ne sont

aucune attention à ce qui s'y passe. Tant qu'on se laisse aller au courant de l'eau , on ne sent rien ; ce n'est que quand on y résiste , que l'on s'aperçoit de sa force. Retenez bien , mon cher Théophile , trois principes , qui vous affermiront contre tout ce que l'on vous dira pour vous engager à assister aux spectacles. Le premier principe est fondé sur l'opposition sensible qu'ils ont avec l'esprit du Christianisme et les maximes de l'Évangile. Un Chrétien a renoncé dans son baptême aux pompes du démon et aux vanités du monde : où ces pompes règnent-elles avec plus d'éclat que dans les spectacles ? L'esprit du Christianisme est un esprit de pureté , de modestie , de prière et de pénitence. Y a-t-il quelque chose de plus contraire à cet esprit que l'appareil et les maximes du théâtre ? L'expérience apprend que l'on remporte ordinairement du théâtre un amour effréné du plaisir , et un dégoût affreux de la piété. Le second principe est fondé sur cette parole de l'Écriture : *celui qui aime le danger y périra*. Il est certain, quoi qu'on en dise , qu'il y a un très-grand danger dans ces lieux-là , et que la plupart de ceux qui y vont , y perdent leur innocence. Comment justifier une personne qui s'expose volontairement au danger presque certain d'offenser Dieu ? Ou vous comptez sur votre vertu , et c'est présomption , ou vous vous

définiez de vous-même , et alors vous êtes coupable de vous jeter dans une occasion où vous prévoyez que vous pourrez tomber. Le troisième principe , c'est qu'en allant aux spectacles , vous autorisez ceux qui y vont , et qui y perdent leur ame ; c'est que vous ne pouvez y aller sans participer au péché de ceux qui représentent , que l'Eglise prive de la communion , même à la mort , à moins qu'ils ne renoncent à leur profession. Souvenez-vous de ce que dit saint Paul , que ce n'est pas seulement ceux qui font le mal , qui sont coupables , mais encore ceux qui l'autorisent et qui l'approuvent : votre présence seroit l'approbation la plus expresse que vous puissiez donner à ces sortes d'assemblées.

Que d'écueils dans le monde , ô mon Dieu ! qu'il y a de pièges tendus à la vertu ! mais avec votre grâce je puis les éviter tous. Si le monde étale ses charmes trompeurs pour me séduire , s'il cherche à m'éblouir par l'éclat de ses pompes , vous m'instruisez du danger , et vous me donnez la force de le fuir : vous m'avertissez que ma foiblesse y succomberoit , et qu'il n'y a pour moi de sûreté que dans la fuite. Je ne devois donc m'en prendre qu'à moi-même de ma perte , si j'avois la témérité de m'y exposer. Pourrois-je , ô mon Dieu ! m'aveugler au point de regarder comme innocens des spectacles profanes , où tout

est propre à allumer et à nourrir des passions funestes ; où l'on débite des maximes opposées à votre sainte Loi ; où ma présence seule autoriseroit une profession que votre Eglise condamne et proscrit ! Si je tombois jamais dans cette illusion , daignez la dissiper , ne permettez pas que je me laisse séduire par l'exemple et par les discours de ceux qui les fréquentent , et qui ne cherchent à les justifier , que parce qu'ils y trouvent l'aliment d'une passion chérie , ou parce qu'ils n'ont pas le courage d'y renoncer. Faites-moi connoître que le vice n'en est que plus séduisant pour être mieux déguisé , et que le poison n'en est que plus dangereux , pour être préparé par des mains habiles.

*Pratique.* Prendre la ferme résolution de n'aller jamais aux spectacles.

---

### LII<sup>e</sup>. LECTURE.

*Vous ne déroberez point.*

*Non facies furtum. Exod. 20.*

**D**IEU , à qui tous les biens appartiennent, les distribue comme il lui plaît. Il veut qu'on respecte cet ordre que sa Providence a établi , et il défend d'ôter aux autres ce qu'il leur a donné. Cette Loi est écrite dans votre cœur , mon cher Théophile ; con-

sultez-le , vous y lirez qu'il ne faut point faire aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse. Si l'on vous enlevoit ce qui vous appartient , vous crieriez à l'injustice : c'en seroit une en effet ; mais un autre a le même droit que vous de se plaindre , quand on n'observe pas la justice à son égard. Sans la justice , la société ne sauroit subsister. Il est donc défendu de faire tort au prochain dans ses biens , en quelque manière que ce soit. « Les ravisseurs du bien d'autrui , dit saint Paul , ne seront point héritiers du royaume de Dieu. » C'est une injustice de prendre le bien d'autrui , soit par violence , soit par surprise ou par fraudes. Il y a bien des manières différentes de commettre ce péché. Arrêtons-nous à ce qui peut regarder ceux de votre âge. Il est rare que des jeunes gens bien élevés aient assez peu de sentimens pour voler des étrangers. Une ame honnête a naturellement horreur d'un crime si bas et si odieux ; mais il peut s'en trouver qui ne respectent pas également ce qui appartient à leurs parens , et qui se persuadent qu'il n'y a pas grand mal à le leur dérober en secret. Cependant il n'est pas plus permis de rien prendre à ses parens qu'à des étrangers : c'est un véritable vol , contre lequel le Saint-Esprit s'élève avec force dans l'Écriture : il déclare que celui qui dérobe à son père ou à sa mère , et

qui dit que ce n'est point un péché , a part au crime des homicides. Comment cela ? C'est qu'un jeune libertin , qui vole ses parens pour fournir à ses passions , semble vouloir s'emparer de leur succession , et jouir de leur bien avant leur mort , qui tarde trop à son gré ; ce qui suppose un cœur barbare , et qui a dépouillé tous les sentimens de la nature. C'est encore une injustice que de retenir le bien d'autrui , en ne payant pas ce que l'on doit , comme les gages aux serviteurs , ou le salaire aux ouvriers. « Lorsque quelqu'un aura travaillé » pour vous , disoit Tobie à son fils , payez » aussitôt ce qui lui est dû ; et que la ré- » compense du mercenaire ne demeure » jamais chez vous. » C'est une injustice de ne pas rendre ce qui nous a été confié , de s'approprier les choses que l'on a trouvées , sans s'informer à qui elles appartiennent ; enfin , c'en est une de causer quelque dommage au prochain , comme de détruire ou de gâter ce qui lui appartient , soit qu'on fasse le mal par soi-même , soit que l'on conseille aux autres de le faire. Quand on a pris quelque chose au prochain , ou quand on lui a causé quelque préjudice , il ne suffit pas de s'en repentir , et d'en demander pardon à Dieu , il faut encore restituer au prochain ce qu'on lui a pris , ou réparer le dommage qu'on lui a causé : sans cette réparation , il n'y a point de

pardon à espérer, point de salut à attendre. On ne peut entrer dans le ciel avec le bien d'autrui. Quoi, me direz-vous, est-on perdu sans ressource, lorsqu'après avoir fait tort à son prochain, on se trouve dans l'impossibilité de le réparer ! Non, Dieu ne commande pas l'impossible ; il suffit, en ce cas, d'avoir une volonté sincère de s'acquitter de cette obligation aussitôt qu'on le pourra, et de faire tous ses efforts pour se mettre en état de la remplir.

Vous me défendez, ô mon Dieu ! de faire tort à mon prochain, et s'il m'arrivoit de commettre quelque injustice, vous m'ordonnez de la réparer. Je sens l'équité de cette Loi, et je m'y soumets de tout mon cœur. Je veux que l'on soit juste à mon égard : je dois donc l'être moi-même envers les autres. Grâce au fond de droiture que vous avez mis dans mon cœur, et à la bonne éducation que votre Providence me procure, le vol me fait horreur, et il n'y a point de crime pour lequel je me sente plus d'éloignement. Conservez et fortifiez en moi ces sentimens, ô mon Dieu ! faites que je ne m'écarte jamais des lois de la plus exacte probité ; que toute ma vie, dans quelque état, dans quelque situation que je me trouve, elles soient la règle de ma conduite, et que je sanctifie par des motifs chrétiens une probité qui, sans cela, seroit toute humaine, toute naturelle, et

qui , en m'attirant l'estime des hommes , ne mériterait pas cette récompense éternelle à laquelle vous m'appellez.

*Pratique.* Faire profession d'une probité scrupuleuse.

---

## LIII<sup>e</sup>. LECTURE.

### *Du Mensonge.*

*Mendacium fugies... Non loqueris contra proximum falsum testimonium.*

Vous éviterez avec grand soin le mensonge..... Vous ne porterez point faux témoignage contre le prochain. *Exod. 20.*

**D**IEU est la vérité même : tout ce qui blesse la vérité offense Dieu. Voilà le fondement de la défense qu'il nous fait si souvent dans l'Écriture , de parler contre la vérité. Renoncez au mensonge , dit saint Paul , et que chacun de vous parle à son prochain selon la vérité. Nous lisons dans un autre endroit : « Que la bouche » qui ment tue l'ame , et que Dieu perdra » tous ceux qui profèrent le mensonge. » Ce vice est en effet très-opposé à la société que Dieu a établie entre les hommes : pourquoi la parole leur a-t-elle été donnée ? N'est-ce pas afin qu'ils se communiquent mutuellement leurs pensées ? C'est donc abuser du don de la parole , que de s'en servir pour exprimer le contraire de ce que l'on pense. Ce principe est si évident , que



les Païens même l'ont fort bien compris , et que quelques-uns d'entr'eux l'ont pratiqué. On rapporte qu'un des grands hommes de l'antiquité païenne avoit tant d'amour et de respect pour la vérité , qu'il ne se croyoit pas permis de la blesser , même en riant ; et d'un autre qu'il ne proféroit aucun mensonge , et qu'il ne pouvoit pas même le souffrir. Quelle honte que des Chrétiens soient moins délicats , sur cet article , que des Païens ! Comment arrive-t-il que des enfans , qui reçoivent une éducation chrétienne , comptent pour rien le mensonge ; qu'ils tombent dans cette faute à tous propos ; qu'ils s'en font même un jeu , un divertissement ? Le mensonge qui est déjà si odieux par lui-même , est beaucoup plus criminel encore , quand il nuit au prochain , quand il tend à le diffamer , par exemple , quand on lui attribue un vice qu'il n'a point , ou une faute qu'il n'a pas commise : c'est ce qu'on appelle *calomnie*. Ce crime renferme une méchanceté et une noirceur qui révoltent toute ame honnête. « La langue du calomniateur , selon l'expression » de l'Écriture , est une épée tranchante » qui fait des blessures mortelles , et sa » bouche distille un poison plus funeste » que le venin de la vipère. » Ce n'est pas seulement la fortune du prochain qu'il attaque , c'est son honneur , c'est sa réputation qu'il veut lui ravir injustement ; c'est-à-dire ,

un bien plus précieux que l'or , et dont la perte nous est infiniment plus sensible. Quelle fureur ! quelle injustice ! Mais ce qui met le comble à l'énormité de ce crime , c'est lorsque la calomnie est portée devant le Juge , et confirmée par la Religion du serment. C'est ce que l'on appelle un faux témoignage , qui consiste à déposer en Justice contre la vérité. Le faux témoin , outre l'injustice atroce qu'il commet envers l'innocent qu'il veut perdre , se rend coupable d'une impiété horrible envers Dieu , dont il profane le nom redoutable , en le faisant servir à appuyer le mensonge et l'iniquité. Tels furent les deux infames Vieillards , qui accusèrent la chaste Susanne d'un crime dont elle étoit innocente. Cette sainte femme auroit succombé sous les traits de cette noire calomnie , si Dieu n'avoit suscité le jeune Daniel , et s'il ne l'avoit rempli de son esprit , pour confondre l'imposture et sauver l'innocence. Ses injustes accusateurs furent découverts , et punis eux-mêmes du dernier supplice. C'est à quoi s'exposent ceux qui portent faux témoignage contre leur prochain : Dieu permet souvent que la calomnie soit connue , et qu'ils tombent dans le malheur où ils avoient voulu précipiter l'innocent ; mais , quand même ils réussiroient à se cacher aux yeux des hommes , ils ne pourront certainement échapper à la connoissance du

souverain juge , à qui rien n'est caché ; et qu'ils ne s'imaginent pas fléchir sa justice par une pénitence secrète et par des larmes stériles : non , il faut qu'ils réparent l'injustice qu'ils ont commise , et toutes les suites qu'elle a entraînés ; il faut qu'ils rétablissent l'honneur qu'ils ont ravi , ce qui ne peut se faire que par l'aveu public de leur crime et de leur imposture ; il faut qu'ils sacrifient leur propre réputation , pour rétablir celle qu'ils ont injustement flétrie. Voyez , mon cher Théophile , combien il en coûte pour obtenir de Dieu le pardon de ce crime, et apprenez à l'éviter.

Le mensonge est abominable à vos yeux , ô mon Dieu ! vous voulez que je parle toujours selon la vérité : vous menacez de perdre celui qui cherche à tromper son frère. Sur ce point , les Lois du monde s'accordent avec votre sainte Loi ; un homme faux , un homme qui parle contre sa pensée est généralement haï et méprisé , au lieu qu'on estime celui qui est connu pour être sincère et vrai dans ses paroles. Cependant je suis fort sujet à tomber dans ce péché. Ce n'est pas , ô mon Dieu ! en accusant faussement les autres que j'ai coutume de le commettre : non , par un effet de votre grâce , je déteste une telle noirceur ; c'est pour excuser ou cacher mes fautes : mais , ô mon Dieu , cette espèce de mensonge , pour être moins criminelle ,

n'en est pas moins défendue : tout mensonge vous déplaît ; tout mensonge vous offense. En faut-il davantage pour que je l'évite avec soin ? Quel égarement, d'ailleurs , que celui de vouloir couvrir une faute légère , en commettant une faute beaucoup plus grande , et qui mérite un châtiment plus sévère ! J'avouerai , ô mon Dieu ! ingénûment les fautes que j'aurai commises , et je n'emploierai jamais de fausses excuses pour les dissimuler , ou pour en diminuer la grièveté : cet aveu sincère en sera la réparation , et le moyen le plus efficace pour en obtenir le pardon entier. Mais quand même j'aurois quelque réprimande à essuyer , j'aime mieux la souffrir que de vous déplaire , en blessant la vérité. Affermissez-moi dans cette disposition , ô mon Dieu ! c'est vous qui me l'inspirez ; rendez-la constante , et ne permettez pas qu'elle change jamais.

*Pratique.* Ne jamais faire de mensonge avec réflexion et de propos délibéré.



L I V<sup>e</sup>. L E C T U R E.*De la Médisance.**Fratres , nolite detrahere alterutrum.*

Mes frères , ne parlez point mal les uns des autres.

Jac. 4.

LA médisance consiste à faire connoître les défauts secrets du prochain : le mal qu'on en dit alors est vrai ( sans cela ce ne seroit pas une simple médisance , ce seroit une calomnie ) ; mais ce mal n'est pas connu. Tant que la faute qu'il a commise reste cachée , il conserve sa réputation ; publier cette faute , c'est la lui ravir injustement : c'est donc un péché que de révéler la honte secrète du prochain ; c'est violer le précepte de Notre-Seigneur , qui nous commande d'aimer notre prochain comme nous - mêmes. Voudrions - nous qu'on fit connoître nos défauts cachés ? Non certainement ; nous devons donc taire ceux de nos frères. Aussi la médisance est - elle mise dans l'Écriture-Sainte , au nombre des crimes qui excluent du bonheur éternel. Saint Paul déclare que les médisans ne posséderont point le royaume de Dieu. L'Apôtre saint Jacques s'élève avec force contre ce vice , et il le peint avec les couleurs les plus propres à nous le rendre

odieux. « La langue , dit-il , est un feu » dévorant , un monde d'iniquité , un mal » inquiet , une source pleine d'un venin » mortel. » Comme une étincelle portée par le vent en différens lieux , la médisance passe de bouche en bouche , embrase tout , et noircit du moins ce qu'elle ne peut consumer. C'est un mal inquiet qui trouble la société , jette la dissension dans les familles , remplit tout de désordre et de confusion ; elle est une source empoisonnée de haines et de vengeances , et par conséquent un assemblage de crimes et d'iniquités. Le médisant est coupable de tous les péchés dont il a été l'occasion : il a péché dans ceux qui ont répété cette médisance après lui : il a péché dans ceux même qui l'ont écoutée ; car , apprenez-le , mon cher Théophile , il est défendu , non-seulement de parler mal du prochain , mais encore d'écouter le mal qu'on en dit : si personne n'écouloit la médisance , il n'y auroit point de médisans. La complaisance avec laquelle on écoute les médisans , les autorise et les enhardit , et par-là on se rend complice de leur péché : d'ailleurs , c'est toujours une secrète malignité qui fait prendre plaisir à entendre dire du mal des autres. De toutes les médisances , la plus noire et la plus funeste dans ses suites , est celle qui consiste à rapporter en secret à un homme ce qu'un autre a dit ou fait contre

lui : ces rapports produisent presque toujours , dans le cœur de celui à qui on les fait , des haines , des désirs de vengeance , qui se terminent à des inimitiés irréconciliables. L'accusé , qui ne sait pas ce qu'on a dit de lui , n'a aucun moyen de se justifier , ou de s'expliquer , ou de faire satisfaction. Le caractère de celui qui fait ces rapports secrets est tracé dans l'Écriture en ces termes : « Les paroles du semeur de » rapports paroissent simples ; mais elles » pénètrent jusqu'au fond du cœur ; » et pour montrer combien ce caractère déplaît à Dieu , l'Écriture ajoute : « Il y a six choses » que le Seigneur hait ; et son cœur déteste » la septième : cette septième chose est ce- » lui qui sème la discorde entre les frères. » Souvenez-vous donc , mon cher Théophile , de cet avis que vous donne le Saint-Esprit. « Avez-vous entendu une parole contre le » prochain ? ne la rapportez point , mais » faites-la mourir en vous. » Remarquez cependant qu'il est permis de découvrir les défauts du prochain à ceux qui ont l'autorité pour y remédier , sur-tout lorsque ces défauts sont contagieux , et qu'ils peuvent nuire aux autres. Alors on peut les déclarer pour garantir les autres du danger ; c'est même un devoir de le faire. Par exemple , vous connoissez la mauvaise conduite d'un jeune homme : vous savez qu'il porte les autres au mal par ses discours et par ses

exemples. Vous êtes obligé d'en donner avis à son supérieur : loin de blesser en cela la charité, vous en remplissez le devoir le plus naturel et le plus pressant. C'est aimer son prochain que de l'empêcher de se perdre lui-même, et de perdre les autres : c'est l'aimer que de préférer à sa réputation son salut éternel, et celui des personnes avec qui il vit. Quoique la médisance soit moins criminelle en elle-même que la calomnie, cependant elle est plus funeste dans ses suites ; le tort qu'elle fait au prochain est presque irréparable. En effet, quand on a imputé à quelqu'un une faute qu'il n'a point commise, l'on peut et l'on doit se rétracter. Par ce désaveu, on guérit la plaie qu'on lui a faite, et l'on rétablit sa réputation ; mais quand le mal qu'on en a dit est vrai, on ne peut pas se dédire ; ce seroit faire un mensonge, ce qui n'est jamais permis. Ainsi, quand même on viendroit à s'en repentir, il n'est presque pas possible de lui rendre ce qu'on lui a fait perdre. Il faut néanmoins réparer le mal, autant qu'on le peut, en disant de lui tout le bien que l'on connoît, pour effacer, ou du moins affoiblir les mauvaises impressions que la médisance a causées.

Je comprends, ô mon Dieu ! combien il est injuste de révéler sans nécessité les fautes secrètes de mon prochain, et de flétrir sa réputation. Je prends la ferme résolution



d'éviter ce péché , dont les suites sont si funestes et si difficiles à réparer. Eloignez de moi , Seigneur , cette malignité qui porte à s'entretenir des défauts d'autrui : guérissez-moi de cette légéreté d'esprit qui fait qu'on ne veille point sur sa langue , et qui expose à des indiscretions. Mettez un frein à ma bouche , afin qu'il ne m'échappe aucune parole qui puisse être préjudiciable aux autres ; mais ce n'est point assez , ô mon Dieu , de ne point en dire du mal , vous me défendez encore d'écouter avec complaisance ceux qui en disent ; je dois fermer les oreilles pour ne point prendre part au péché qu'ils commettent en ma présence. Apprenez-moi , ô mon Dieu ! ce que je dois faire alors pour ne pas vous offenser : c'est sans doute de détourner la conversation sur un autre sujet , ou du moins de garder un profond silence , en montrant par l'air du visage que de tels discours me font de la peine , et , s'il est possible , de me retirer d'une compagnie où l'on vous offense. Soyez alors ma lumière , afin que je sache ce que vous voulez de moi : soyez ma force , afin que j'aie le courage de l'exécuter.

*Pratique.* Ne parler mal de personne , hors le cas de nécessité.

L V<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Des Jugemens téméraires.*

*Nolite judicare , et non judicabimini ; nolite condemnare , et non condemnabimini.*

Ne jugez point , et vous ne serez point jugés ; ne condamnez point , et vous ne serez point condamnés. *Luc. 6.*

**D**IEU nous défend non-seulement de parler mal de notre prochain , mais encore d'en penser désavantageusement , d'en avoir mauvaise opinion sur de légères raisons. « Ne jugez point sur de simples apparences , nous dit Jésus-Christ , mais jugez » selon la justice. » Il n'est donc pas permis de juger son prochain sur de foibles indices , sur des apparences équivoques : croire sans preuve qu'il a fait une faute , c'est une injuste témérité , puisque par-là on s'expose à condamner un innocent. Il a droit à notre estime , tant qu'il n'est pas convaincu : la lui retirer sans une raison suffisante , c'est lui faire tort. Le jugement téméraire est donc contraire à la justice ; il ne l'est pas moins à la charité. Cette vertu , qui nous est si fort recommandée dans l'Évangile , nous porte à penser avantageusement de nos frères , à interpréter favorablement leurs actions , à excuser tout ce qui n'est pas manifestement mauvais. La charité , dit

saint Paul, ne pense point le mal ; elle ne voit le crime que lorsqu'il est évident ; elle ne le croit que lorsqu'il est prouvé. En effet , quand on aime quelqu'un , on est bien plus disposé à le croire innocent que coupable : nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes ; mettons-nous donc à sa place , voudrions-nous que , sans des raisons suffisantes , on nous jugeât coupables d'une mauvaise action , ou sujets à quelque défaut ? Non , sans doute ; ne faisons donc pas aux autres ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse. Ce seroit un jugement plus téméraire encore , et beaucoup plus criminel , d'attribuer de mauvaises intentions à des actions bonnes et louables par elles-mêmes , et de supposer des motifs vicieux dans ceux dont la conduite extérieure est régulière et édifiante. Rien n'est cependant plus commun que cette malignité qui cherche à répandre son poison sur des actions vertueuses. Un jeune homme fait-il une profession ouverte de piété , le voit-on fréquenter les Sacremens , ceux qui n'ont pas le courage de l'imiter ne le regardent que comme un hypocrite , qui joue le personnage de la vertu , pour se concilier l'estime et la faveur de ceux dont il dépend ; mais juger ainsi des intentions et des pensées qu'on ne voit point , n'est-ce pas usurper l'autorité de Dieu , à qui seul il appartient de pénétrer le fond des cœurs ,

et d'en connoître tous les mouvemens ? D'ailleurs , quel caractère que celui d'un homme qui soupçonne tant de noirceur et de corruption dans les autres ! il n'y a qu'un mauvais cœur qui puisse supposer une telle dissimulation. Oui , ce fond de malignité , qui voit le vice à travers les apparences de la vertu , ne peut partir que d'une ame noire et corrompue. Les gens de bien jugent des autres par eux-mêmes : comme ils sont droits et sincères , ils se persuadent aisément que les autres le sont aussi ; ils sont édifiés d'un extérieur qui convient à la vertu , et il ne leur vient pas dans l'esprit que ces dehors puissent cacher le vice. Occupés de leurs propres défauts , dont ils doivent rendre compte , ils ne font point attention à ceux des autres ; et , par cette conduite charitable envers le prochain , ils se préparent à eux-mêmes un jugement favorable au Tribunal de Dieu : car Jésus-Christ nous a promis de nous juger de la même manière que nous aurons jugé les autres. Cette pensée rassuroit autrefois un solitaire à l'heure de la mort : il n'avoit pas édifié sa communauté pendant sa vie ; et cependant étant sur le point de paroître devant Dieu , il étoit fort tranquille. Son supérieur craignit que ce ne fût une fausse confiance , et le lui représenta. « Ma tranquillité , lui dit le mourant , est appuyée » sur la parole de Jésus-Christ ; je n'ai » jamais

» jamais jugé ni condamné personne , et  
 » Jésus - Christ nous assure que nous ne  
 » serons point jugés ni condamnés , si nous  
 » ne jugeons point les autres. »

Hélas ! Seigneur , comment oserois-je juger mon prochain , moi qui ai tant de défauts à me reprocher ? Vous ne me demanderez compte que de mes propres fautes : je ne dois songer qu'à m'en corriger , et à me rendre votre jugement favorable. Voudrois-je , en condamnant mes frères , m'exposer à être condamné moi-même ? J'ai besoin de miséricorde , et vous me présentez un moyen de l'obtenir ; ce moyen , c'est de ne pas juger les autres. Mon salut est donc entre mes mains : je veux employer ce moyen , ô mon Dieu ! indulgent pour mes frères , je ne serai sévère que pour moi-même. J'aurai les yeux ouverts sur mes défauts , et je les fermerai sur ceux de mon prochain : j'excuserai leurs fautes ; loin de leur prêter de mauvais motifs dans les bonnes actions que je leur verrai faire , je m'édifierai de leurs exemples , et je tâcherai de les imiter.

*Pratique.* Prendre en bonne part ce que disent ou font les autres.

LVI<sup>e</sup>. LECTURE.*Des mauvais désirs.*

*Omni custodiâ serva cor tuum.... beati mundo corde ,  
quoniam ipsi Deum videbunt.*

Gardez avec soin votre cœur.... heureux ceux qui ont le cœur pur , parce qu'ils verront Dieu. *Prov. 4, Matth. 5.*

**D**IEU, après avoir défendu par le sixième commandement toutes les actions extérieures de l'impureté, en défend par le neuvième tous les désirs et toutes les pensées. Notre - Seigneur a renouvelé et expliqué ce commandement en ces termes : « Vous » avez appris qu'il a été dit aux anciens : » vous ne commettrez point d'adultère ; et » moi je vous dis que quiconque regarde » une femme avec un mauvais désir pour » elle , a déjà commis l'adultère dans son » cœur. » Ne croyez donc pas , mon cher Théophile , qu'il suffise pour accomplir la loi de Dieu , de s'abstenir de l'action criminelle : non , cela ne suffit pas ; le désir seul est un crime. Dieu , qui sonde le cœur et les reins , ne se contente pas d'une pureté extérieure : il veut que notre cœur soit pur ; il ne permet pas de désirer ce qu'il défend de faire. La pensée même du mal nous rend coupable à ses yeux , quand elle est

délibérée et consentie , c'est-à-dire , quand on s'y arrête avec réflexion , et qu'on prend plaisir à s'en occuper. « Les mauvaises pensées , dit l'Écriture , séparent de Dieu. » Elles donnent donc la mort à notre ame , si l'on n'a pas soin d'en détourner son esprit , et de les rejeter aussitôt que l'on s'en aperçoit ; ainsi la loi de Dieu va jusqu'à la racine du mal ; elle l'étouffe dans son principe. On n'en vient pas tout d'un coup à des actions criminelles ; ce n'est que par degrés qu'on s'y abandonne. Le mal commence par une pensée que l'on écoute , et à laquelle on s'arrête volontairement : de la pensée naît le désir , et du désir on passe aux effets extérieurs. « C'est du cœur , dit Jésus-Christ , que sortent les mauvaises pensées , les fornications , les adultères , les homicides. » Notre-Seigneur met les mauvaises pensées à la tête de tous les crimes , parce qu'elles en sont le principe et la source. Le vrai moyen de prévenir le désir du mal , c'est donc d'en rejeter la pensée ; et celui d'empêcher la mauvaise action , c'est d'en étouffer le désir. Mais , me direz-vous , mon cher Théophile , comment se garantir des mauvaises pensées ? Vous ne pouvez pas , à la vérité , vous garantir de toutes les mauvaises pensées , mais vous pouvez n'y pas consentir ; il ne dépend pas de vous de ne pas en avoir , mais il dépend de vous de ne pas y donner

occasion , et de n'y pas prendre plaisir. Remarquez bien : je vous ai dit que la pensée du mal est un crime , mais c'est lorsqu'elle est libre , et lorsqu'on s'y arrête volontairement : si vous n'y donnez pas occasion , ou par des lectures dangereuses , ou par des conversations trop libres , ou par des regards indiscrets ; si vous la rejetez aussitôt que vous vous en apercevez , vous n'êtes pas coupable. Il n'y a point de péché sans liberté ni sans consentement : c'est une tentation , mais la tentation n'est pas un péché. Il ne faut point espérer dans cette vie une paix qui soit exempte de combats : la vertu ne consiste pas à n'être point attaqué ; mais elle consiste à résister avec courage à tous les assauts que nous livrent nos passions. Retenez donc bien cet avis , mon cher Théophile : ne donnez jamais occasion à de mauvaises pensées : si , malgré votre vigilance , il s'en présente à votre esprit , détournez aussitôt votre attention , élevez votre cœur à Dieu , appliquez-vous à quelque occupation honnête. C'est un grand remède contre ce vice que de s'appliquer sérieusement à quelque travail utile , et de ne jamais rester oisif. Que le démon vous trouve toujours occupé , et ses traits seront impuissans. Cet avis est de saint Jérôme , qui l'a pratiqué lui-même. Voilà tout ce que Dieu vous demande ; soyez-y fidèle et ne craignez rien. Si le démon vous im-



portune et cherche à vous effrayer , ne l'écoutez pas , et vous l'aurez vaincu : attachez-vous à Dieu, il ne permettra jamais que vous soyez tenté au delà de vos forces : alors la tentation que vous aurez combattue, loin de vous nuire , deviendra la matière de votre triomphe , et votre fidélité méritera une récompense éternelle.

Vous voyez , ô mon Dieu ! les combats que j'ai à soutenir : des pensées que votre Loi condamne , se présentent malgré moi à mon esprit ; les sentimens que je déteste s'élèvent dans mon cœur. Je rejette toutes ces misères , et elles renaissent sans cesse. L'ennemi de mon salut ne se lasse point de me livrer des assauts. Ah ! plutôt mourir , ô mon Dieu ! que de donner occasion à ces mauvaises pensées : plutôt mourir que de m'y arrêter avec complaisance : je suis bien résolu d'y résister toute ma vie ; mais, Seigneur , vous connoissez ma foiblesse et la force de mes ennemis : je crains de succomber à tant d'attaques réitérées. Mon Dieu , je vous en conjure , ne vous éloignez pas de moi : dites à mon ame que vous êtes sa force et son salut : vous seul pouvez dissiper ces fantômes qui me mettent en danger de me perdre : levez-vous , Seigneur , et mes ennemis disparaîtront comme la fumée qui se dissipe : commandez , et le calme renâtra dans mon ame. Vous l'avez promis : vous ne permettrez pas que je sois tenté

au-dessus de mes forces ; je suis sûr de vaincre , pourvu que je sois fidèle à votre grâce.

*Pratique.* Dès qu'on s'aperçoit d'une mauvaise pensée , en détourner son esprit.

---

## L V I I e . L E C T U R E .

### *Du désir injuste du bien d'autrui.*

*Non concupisces domum proximi tui... nec omnia quæ illius sunt.*

Vous ne désirerez point la maison de votre prochain..... ni rien qui soit à lui. *Exod. 20.*

**D**IEU , après avoir défendu , par le septième commandement , de prendre ou de retenir le bien d'autrui , défend , par le dixième , de le désirer à son préjudice. Remarquez , mon cher Théophile , la différence essentielle qu'il y a entre la Loi de Dieu et les Lois humaines : celles-ci ne règlent que les actions extérieures , parce que les hommes ne voient que ce qui paroît au dehors ; mais la Loi de Dieu défend jusqu'aux désirs et aux pensées les plus secrètes , parce que Dieu voit le fond du cœur. Vous comprenez qu'il n'est point défendu de désirer le bien d'autrui , quand on se propose de l'acquérir par des voies légitimes , et de son consentement ; autrement il ne seroit pas permis

de rien acheter : quand on achète une maison , une terre , c'est qu'on désire de l'avoir ; mais ce désir est légitime , lorsqu'on n'emploie , pour s'en rendre maître , que les moyens justes et autorisés par les lois. Ce qui est défendu par le dixième commandement , c'est de désirer une chose qui appartient au prochain , et qu'il ne veut point vendre. Tel fut le péché du Roi Achab ; que Dieu punit avec tant de sévérité : ce Prince , pour aggrandir ses jardins , vouloit acheter la vigne de Naboth ; mais celui-ci ne put se résoudre à vendre l'héritage de ses pères. Le Roi , irrité de son refus , lui suscita une mauvaise affaire , le fit périr , et s'empara de la vigne. Dieu tira une vengeance éclatante de cette injustice. Ce qui est défendu par ce commandement , c'est l'attachement déréglé que l'on a pour les richesses ; c'est l'empressement d'en acquérir ; c'est là cupidité que saint Paul appelle la racine et la source de toutes sortes de maux , et que Dieu maudit en ces termes dans le Prophète Isaïe : « Mal-  
 » heur à vous qui joignez maison à maison ,  
 » qui ajoutez terres à terres , jusqu'à ce  
 » que la place vous manque , comme si  
 » vous étiez les seuls qui habiterez sur la  
 » terre. » Je sais bien , mon cher Théophile , que ce n'est point là le défaut de votre âge ; mais il vient un temps où cette

passion prend la place des jeux et des amusemens de l'enfance ; et il faut vous précautionner contre les attaques qu'elle pourra vous livrer alors. Rien n'est plus opposé à l'esprit de l'Évangile que cette avidité des richesses, qui veut toujours acquérir, qui fait que l'on n'est jamais content de ce que l'on a, et que l'on craint toujours de manquer, que l'on amasse, qu'on accumule comme si l'on ne devoit pas mourir. Un homme livré à cette passion, n'est occupé que du soin de la satisfaire. Il y pense le jour ; il y réfléchit la nuit ; il y sacrifie son repos, sa santé, sa vie même. A force de vouloir se procurer un prétendu bonheur, que l'imagination fait consister dans l'opulence, il se rend malheureux, et il consume ses années dans un tourment que la mort seule finit. Que d'injustices cette passion ne fait-elle pas commettre ! que de fraudes ! que de violences ! on compte pour rien sa conscience et son salut, pourvu que l'on grossisse son trésor ; en un mot, on ne connoît plus d'autre Dieu que l'argent. Voilà pourquoi saint Paul appelle cette passion une idolâtrie : voilà pourquoi Notre-Seigneur nous dit dans l'Évangile qu'on ne peut servir deux maîtres, qu'on ne peut aimer en même temps Dieu et l'argent. Ce n'est pas qu'il nous défende de posséder des richesses, puisque c'est la Providence

qui les donne ; mais il défend de s'y attacher ; il défend d'y mettre son affection , de faire consister son bonheur à les posséder : ce ne sont pas les richesses qu'il condamne , c'est le désir immodéré de les acquérir. Qu'est-ce , en effet , que ces biens qui allument une soif si ardente ? Des biens passagers , des biens périssables , qui coûtent mille peines à acquérir , que l'on ne conserve qu'avec des inquiétudes infinies , qui nous seront certainement enlevés un jour , et dont on n'emportera rien avec soi ; des biens qui nous causeront d'autant plus de douleur , quand malgré nous il faudra les quitter , que nous y aurons été plus attachés. De tels biens sont-ils propres à nous rendre heureux ? Rien n'est donc plus sage que cette leçon que nous donne le saint Roi David. « Si vous avez des richesses , n'y attachez point votre cœur ; » et si Dieu ne nous a point fait naître dans l'opulence , ne cherchons point à devenir riches. Selon cet avis de Notre-Seigneur : « ne cherchez point à amasser des trésors sur la terre , où la rouille et les vers consomment tout ; mais travaillez à amasser des trésors dans le ciel , où il n'y a ni rouille ni vers qui les consomment ; » car , où est votre trésor , là est votre cœur. »

Ne permettez pas , ô mon Dieu ! que mon cœur se livre jamais à des désirs injustes ;

préservez-moi de la passion des richesses. Si vous m'en donnez, faites, Seigneur, que mon cœur ne s'y attache point, et que je m'en serve pour votre gloire. Si vous m'en privez, que je sois content de l'état où votre Providence m'aura mis. Les biens que je vous demande, ô mon Dieu ! ce n'est point de l'or et de l'argent, qui ne me rendroient pas plus heureux, et qui pourroient devenir la cause de ma perte éternelle par l'abus que j'en ferois peut-être : ce que je vous demande, c'est votre grâce en cette vie, et votre gloire en l'autre. Voilà les vrais biens, les biens solides qu'on ne peut nous enlever, les seuls biens que je dois désirer, que je dois m'efforcer d'acquérir. Quand même je menerois une vie pauvre en ce monde, je serai toujours assez riche si j'ai votre crainte, et si je m'éloigne de tout péché : c'est le trésor le plus précieux que je puisse posséder ; je n'hésite pas à le préférer à tous les avantages de la terre.

*Pratique.* Etre content de ce que l'on a.



L V I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Les Fêtes tu sanctifieras , etc. De la sanctification des Fêtes.*

JÉSUS-CHRIST a donné à l'Eglise le pouvoir de faire des Commandemens , et il nous a ordonné de lui obéir. Dieu ne regarde comme ses enfans que ceux qui la respecte comme leur Mère. Ce pouvoir réside dans les Pasteurs qu'il a établis pour nous gouverner : c'est d'eux que Notre-Seigneur a dit : « Qui vous écoute m'écoute ; qui vous » méprise me méprise ; » et ailleurs : Si » quelqu'un n'écoute pas l'Eglise , regar- » dez-le comme un Païen et un Publicain. » L'Eglise a toujours fait usage de ce pouvoir qu'elle a reçu de Jésus-Christ. Dès la naissance du Christianisme , les Apôtres ont fait différentes ordonnances ; et nous lisons dans le Livre des Actes , que saint Paul allant de ville en ville , en prescrivait l'observation dans les Eglises , et que les premiers fidèles les recevoient avec beaucoup de joie. Nous devons donc les respecter nous-mêmes. Ce seroit désobéir à Dieu que de ne pas se soumettre à ceux qui nous gouvernent en son nom. Il y a six Commandemens de l'Eglise qui regardent tous les fidèles. Le premier nous oblige à sanc-

tifier les Fêtes qu'elle a instituées , en nous abstenant des œuvres serviles , et en nous appliquant à des œuvres de piété et de religion. Les unes ont été établies pour célébrer les mystères de Notre-Seigneur ; son Incarnation , sa naissance temporelle , sa Circoncision , sa manifestation aux Gentils , sa Présentation au Temple , sa Passion et sa mort , sa Résurrection et son Ascension dans le ciel ; la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres , et le Mystère de la divine Eucharistie. Ces Mystères étant la source de toutes les grâces que nous recevons de Dieu , et du salut que nous attendons , le souvenir de ces Mystères doit exciter en nous des sentimens de reconnoissance , d'adoration , de confiance , et nous animer à en recueillir les fruits par un accroissement de foi , d'espérance et de charité. Les autres Fêtes sont destinées à honorer dans la sainte Vierge et les Saints , les grâces dont Dieu les a comblés , et la gloire dont il les a couronnés. On y rapporte leurs principales vertus , et nous nous encourageons à les imiter par la vue du bonheur ineffable qui en est la récompense. En même temps , pénétrés du sentiment de notre foiblesse , dont une expérience continuelle nous avertit , nous les prions d'employer pour nous leur crédit auprès de Dieu , et de nous obtenir , par les mérites de notre commun Médiateur , la grâce de marcher



sur leurs traces , afin d'arriver à l'éternelle félicité dont ils jouissent. Voilà pourquoi l'Eglise , chaque année , nous remet sous les yeux les bienfaits de Dieu et les exemples des Saints. Dans l'ancienne Loi , Dieu avoit prescrit aux Israélites un certain nombre de Fêtes , pour perpétuer la mémoire des merveilles qu'il avoit opérées en leur faveur. C'est sur ce divin modèle que les Fêtes de l'Eglise Chrétienne ont été instituées : elle veut par-là honorer Dieu , instruire les fidèles , et nourrir leur piété. La majesté des divins Offices , les lectures qu'on y entend , les saints Cantiques dont les Temples retentissent , nous transportent en esprit aux temps et aux lieux où les Mystères ont été accomplis , et nous y adorons Jésus-Christ , comme si ces mêmes Mystères s'accomplissoient actuellement sous nos yeux. Ces grands objets ainsi rendus présens à notre foi , et secondés des instructions et des exhortations des Pasteurs , augmentent la ferveur de la piété. C'est d'ailleurs une occasion pour les plus simples d'entre les fidèles et pour les enfans même , de s'instruire du sujet de la Fête , et d'en apprendre l'histoire. Elle ordonne aux Pasteurs de l'enseigner aux peuples qui leur sont confiés , elle veut que les pères et les mères ne le laissent pas ignorer à leurs enfans. C'est ce que Dieu avoit prescrit lui-même aux Israélites ; après avoir

commandé d'immoler chaque année l'Agneau Pascal , et de célébrer la Fête des Azymes , il leur déclara la raison de cette institution. « Quand vos enfans , dit-il , vous » demanderont quel est ce culte religieux , » vous leur répondrez : c'est la Victime du » passage du Seigneur , lorsqu'en frappant » de mort les premiers nés des Égyptiens , » il passa nos maisons et les préserva. » Vous devez donc , pour sanctifier les Fêtes , vous devez , mon cher Théophile , entrer dans l'esprit de l'Eglise , considérer le mystère ou la vie du Saint qui en est l'objet , louer Dieu de ses bienfaits , et lui demander la grâce d'en profiter : vous devez vous exciter à pratiquer les vertus qui ont éclaté dans les Saints qu'elle honore , afin d'avoir part un jour au bonheur éternel dont ils jouissent. Vous devez les prier d'intercéder pour vous auprès de Dieu , et de vous obtenir les secours dont vous avez besoin.

Quelles sont respectables , ô mon Dieu ! les lois de cette Eglise que vous avez établie pour nous gouverner dans l'ordre du salut. Les commandemens qu'elle nous fait , c'est en votre nom , c'est par votre autorité qu'elle nous les fait. Je m'y sou mets de tout mon cœur : donnez - moi la grâce de me conformer à son intention dans la célébration des Fêtes qu'elle m'ordonne de sanctifier. La fin qu'elle se propose , c'est de

nous affermir dans la connoissance et dans la foi des Mystères que vous avez opérés pour notre salut ; c'est de renouveler dans notre cœur les sentimens d'amour , de reconnaissance et de confiance , que nous devons pour tant de bienfaits ; c'est de nous exciter à marcher sur les traces des Saints qu'elle honore. Faites , ô mon Dieu ! que je remplisse des intentions si salutaires , que je m'occupe des Mystères et des exemples qu'elle met sous mes yeux dans ces saintes solennités : mettez - moi dans les dispositions où elle veut que j'entre , pour en tirer plus de fruit ; que je me souviene que c'est pour moi que ces Mystères ont été accomplis , et que la gloire dont jouissent les Saints m'est réservée à moi-même , si j'imité les vertus qu'ils ont pratiquées.

*Pratique.* S'instruire de l'objet de chaque Fête , et y réfléchir ce jour-là.

---

### L I X<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Les Dimanches la Messe entendras ;  
et les Fêtes , etc.*

**D**E toutes les œuvres de piété par lesquelles on doit sanctifier les Dimanches et les Fêtes , la principale , la plus indispensable , c'est d'entendre la Messe ; et l'Eglise

en a fait un commandement exprès. Le sacrifice est l'action la plus sainte de la Religion , et celle qui rend à Dieu l'honneur le plus parfait : l'obligation d'y assister dans les jours consacrés à son culte , est aussi ancienne que l'Eglise. Nous lisons dans les Actes des Apôtres que le premier jour de la semaine , qui est le Dimanche , les fidèles s'assembloient pour la fraction du pain , c'est-à-dire , pour offrir la Victime sainte , et y participer. Tous les ouvrages qui nous restent des premiers siècles parlent des saints Mystères célébrés le Dimanche : on y voit quel étoit l'ordre et la ferveur de ces saintes assemblées ; l'on y aperçoit avec consolation le modèle de ce qui se pratique encore parmi nous : la Messe de paroisse où le Pasteur offre le saint Sacrifice au milieu de son peuple réuni , est une imitation fidèle de ce qui étoit observé par les premiers Chrétiens : car , c'est à cette Messe , célébrée par votre Pasteur , que vous devez assister , mon cher Théophile ; et vous ne rempliriez pas l'intention de l'Eglise , si , n'ayant pas un empêchement légitime , vous vous contentiez d'entendre une Messe basse. Dans les premiers siècles de l'Eglise , la seule assemblée légitime étoit celle où l'Evêque présidoit en personne. Dans la suite , lorsque les Chrétiens se furent multipliés , chaque diocèse fut partagé en différentes paroisses , où l'Evêque

envoyoit des prêtres , pour les gouverner sous son autorité , pour y instruire les fidèles , célébrer le saint Sacrifice , et administrer les Sacremens. Depuis cet établissement , les fidèles sont dans l'obligation d'assister à la Messe célébrée par leur Curé, comme ils étoient obligés auparavant de se trouver aux assemblées où l'Evêque présidoit. La Loi qui les y oblige se trouve dans un grand nombre de Conciles , qui l'ont renouvelée de siècle en siècle jusqu'à nos jours : quelques-uns même de ces Conciles menacent de l'excommunication ceux qui , sans une raison légitime , y manqueroient trois Dimanches de suite. Vous voyez, mon cher Théophile , que l'Eglise regarde ce devoir comme grave et important , puisqu'elle menace des peines les plus sévères ceux qui le négligent. Cette Loi est d'ailleurs fondée sur les raisons les plus solides : chaque Paroisse est une famille dont le Curé est le chef et le Père ; n'est-il pas dans l'ordre que tous ceux qui la composent , se rassemblent avec leur chef pour rendre à Dieu le culte solennel de l'adoration et du sacrifice ? La Messe de Paroisse se dit pour tous les fidèles réunis sous un même Pasteur , et en leur nom : ils doivent donc s'unir à lui dans cette auguste fonction , et entendre sa voix. Les instructions que l'on y fait s'adressent à eux : elles sont plus proportionnées à leurs besoins , que le

Pasteur connoît mieux ; elles leur sont donc plus utiles que celles qui se font ailleurs. Pour satisfaire à ce précepte, il faut entendre la Messe toute entière ; on ne le rempliroit certainement pas, si l'on n'arrivoit que lorsque la Messe est déjà avancée, ou s'il y en avoit une partie considérable omise. Il faut l'entendre avec attention, avec respect et avec piété : il ne suffit pas d'être présent de corps seulement, on doit s'unir au prêtre, qui parle à Dieu au nom de tous les assistans, et s'offrir soi-même avec Jésus-Christ et avec toute l'Eglise. S'y distraire volontairement, promener ses regards de tous côtés, se permettre des entretiens profanes, ce n'est pas entendre la Messe, ni remplir le précepte de l'Eglise ; c'est outrager Jésus-Christ, c'est renouveler les opprobres du Calvaire, c'est déshonorer la Religion. Il est à propos de vous rappeler, mon cher Théophile, ce que je vous ai déjà fait remarquer ailleurs : c'est qu'il ne suffit pas d'assister à la Messe, il faut sanctifier le jour entier : l'Eglise met cette action à la tête des œuvres de Religion, mais elle ne nous exempte pas des autres ; il est vrai qu'elle appuie davantage sur l'obligation de la Messe, parce que c'est l'action la plus importante, et qu'il faut une plus forte raison pour en être dispensé.

Votre Eglise, ô mon Dieu ! me prescrit

parmi les autres œuvres de Religion, d'entendre la Messe les Dimanches et les Fêtes : elle m'en fait une loi particulière, dont je ne puis être dispensé que par une nécessité inévitable. Son intention est que j'assiste à la Messe solennelle qui est célébrée par mon Pasteur, par celui que vous avez chargé du soin de mon ame. Je me sou mets volontiers à cette loi : je ne me bornerai point à assister au sacrifice : je me rendrai assidu aux autres offices, autant qu'il me sera possible. Je l'ai éprouvé, ô mon Dieu ! ces exercices publics de piété me sont beaucoup plus utiles que ceux que je pourrois faire en particulier : mes prières sont languissantes, quand elles ne sont pas soutenues par la ferveur des autres : elles ne sont pas accompagnées de cette douce onction que porte avec elle la prière qui se fait en union d'esprit, de cœur et de voix avec la société des fidèles : c'est que vous n'y répandez pas votre bénédiction avec autant d'abondance. Vous l'avez dit, ô mon Dieu ! que lorsque deux ou trois personnes seroient réunies pour prier, vous vous trouveriez au milieu d'elles ; votre présence est bien plus sensible encore, quand tout un peuple assemblé comme une famille, vous adresse ses prières avec le Pasteur qui le gouverne en votre nom et par votre autorité.

*Pratique.* Etre assidu aux Offices de Paroisse.

L X<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Tous tes péchés confesseras , au moins  
une fois l'an.*

L'ÉGLISE a fait ce Commandement dans le quatrième Concile de Latran : en voici les termes : « Que tout fidèle..... qui a atteint » l'âge de discrétion , confesse seul fidèle- » ment tous ses péchés à son propre Prêtre , » au moins une fois l'an , et qu'il ait soin » d'accomplir , de tout son pouvoir , la pé- » nitence qui lui aura été enjointe. .... » Que si quelqu'un , pour une cause juste , » désire de se confesser à un Prêtre étran- » ger , qu'il en demandè auparavant la per- » mission à son propre Pasteur , et qu'il » l'obtienne ; car autrement le Prêtre étran- » ger ne peut ni le délier ni le lier. » Re- » marquez , mon cher Théophile , que l'Église ordonne deux choses : la première est de se confesser au moins une fois l'année , quand on est parvenu à l'âge de discrétion , c'est-à-dire , lorsqu'on est capable de discerner le bien et le mal , et par conséquent de pécher mortellement ; la seconde est de se confesser à son propre Prêtre , c'est-à-dire , à son Curé. Elle a voulu , par ce sage règlement , remédier à deux abus ; premièrement , mettre des bornes à la négligence des mauvais



Chrétiens qui passoient plusieurs années sans s'approcher du Tribunal de la Pénitence, et croupissoient dans leurs habitudes criminelles : secondement, prévenir l'abus où tomboient ceux qui s'adressoient à des Prêtres étrangers, dont ils n'étoient point connus, pour en obtenir plus facilement l'absolution, sans être obligés de renoncer à leurs péchés, et de changer de vie. Pour accomplir le précepte de l'Eglise votre mère, vous devez donc vous présenter, au moins une fois chaque année, au Tribunal de la Pénitence, et faire l'humble aveu de vos fautes à votre propre Pasteur, ou à l'un des Prêtres qui confessent dans son Eglise, sous son autorité, à moins qu'il ne consente que vous le fassiez ailleurs. Quoique l'Eglise, par condescendance, n'exige qu'une seule confession par an, pour ne pas rebuter ceux à qui ce devoir paroît pénible et difficile, cependant elle désire qu'on y ait recours beaucoup plus souvent ; et elle témoigne assez ce désir par ces mots *au moins*, qu'elle a ajoutés. Ainsi, quoiqu'il suffise absolument, pour ne pas transgresser le précepte de l'Eglise, de se confesser une fois dans l'année, ce n'est pas assez pour répondre à son intention, et pour remplir son désir, sur-tout quand l'on a eu le malheur de tomber dans quelque péché mortel. Dieu oblige tous ceux qui se sentent coupables de ne pas différer à se

convertir à lui : il faut donc alors s'adresser sans délai à un Ministre prudent et éclairé , afin d'en recevoir les conseils nécessaires pour se relever. Le précepte de l'Eglise , loin de les dispenser de cette obligation , n'a pour but que de les empêcher de croupir dans le péché. C'est une plaie faite à notre ame ; quand on a reçu quelque blessure , diffère-t-on si long-temps à y appliquer le remède ? C'est une maladie bien plus dangereuse que celle du corps : quand le corps est attaqué de quelque maladie , attend-on une année entière à appeler le médecin ? On voit d'ailleurs par l'expérience , qu'une confession par an ne suffit pas pour se soutenir dans une vie chrétienne ; ceux qui se bornent là sont presque toujours engagés dans des habitudes criminelles dont ils ne veulent pas sortir , et ils font mal cette confession. Par-là , ils ne satisfont pas même au Commandement de l'Eglise ; car , en imposant à ses enfans la loi de la Confession annuelle , elle les oblige en même temps à y apporter les dispositions nécessaires pour en recevoir le fruit. S'approcher de la Pénitence sans un examen sérieux , ou sans une véritable contrition ; ce n'est pas remplir le précepte de l'Eglise , c'est ajouter un nouveau péché à ceux dont on étoit déjà coupable. En un mot , on n'accomplit point le Commandement de l'Eglise par une mauvaise confession. Vous me demanderez

peut-être , mon cher Théophile , en quel temps il faut remplir ce devoir que l'Eglise nous impose ? Elle n'a point fixé le temps précis de la Confession annuelle , mais , comme elle ordonne dans le même Canon de communier à Pâque , il est visible qu'elle désire que cette confession se fasse vers le Carême , pour qu'elle serve de préparation à la Communion Pascale. Présentez-vous au saint Tribunal dès les premiers jours du Carême , et recevez avec docilité les avis de votre Confesseur , pour vous préparer à cette grande action.

Vous avez préparé , Seigneur , un remède aux maux de nos ames. Le Sacrement de Pénitence est un pain salutaire qui nous purifie de nos péchés : l'Eglise nous ordonne d'y avoir recours , au moins une fois chaque année : ce n'est pas qu'elle ne désire de nous en voir approcher plus souvent ; mais elle a voulu ménager la foiblesse de ses enfans. Seroit-il possible qu'une loi si adoucie trouvât encore des transgresseurs ? pourrois-je le devenir moi-même ? Non , mon Dieu ! je ne négligerai jamais un remède que votre Eglise me présente avec tant de condescendance ; je ne me bornerai pas même à ce qu'elle me commande ; je ferai ce qu'elle désire de moi. Dès que je sentirai ma conscience chargée de quelque péché , j'irai sans délai à cette piscine salutaire. Voudrois-je demeurer dans un état

où je serois votre ennemi , et l'objet de votre colère ? Je sais que le péché , quand il n'est pas rétracté , conduit à un autre : je me hàterai donc de me purifier , et de me réconcilier avec vous.

*Pratique.* Aller à confesse dès qu'on se sent coupable de quelque péché mortel.

---

## L X I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Ton Créateur tu recevras , au moins à Pâques , etc.*

**L**E quatrième commandement de l'Eglise est contenu dans les paroles qui suivent celles que j'ai déjà rapportées du quatrième Concile de Latran : les voici : « Que tout » fidèle.... reçoive avec respect , au moins » à la Fête de Pâque , le Sacrement de » l'Eucharistie , si ce n'est que , de l'avis » de son propre Prêtre , et pour quelque » cause juste et raisonnable , il jugeât de » voir s'asbtenir , pendant quelque temps , » de la Communion ; s'il y manque , qu'on » lui interdise l'entrée de l'Eglise pendant » sa vie , et qu'après sa mort , il soit privé » de la sépulture chrétienne. » Jugez , mon cher Théophile , de l'importance de ce précepte par la sévérité de l'Eglise à en punir la transgression. Si cette tendre Mère décerne la peine la plus terrible contre ses enfans ,

enfans , qui ne satisfont pas au devoir Pas-  
 cal , c'est qu'elle connoît la nécessité de  
 recevoir cette nourriture céleste ; elle a  
 appris de Jésus-Christ même , que si nous  
 ne mangeons sa chair , et si nous ne buvons  
 son sang , nous n'aurons point la vie en  
 nous. Elle commande donc à tous les fidèles  
 qui ont atteint l'âge de discrétion , de com-  
 munier au moins une fois l'année , dans la  
 quinzaine de Pâque , avec le respect qui  
 est dû au très-saint Sacrement de l'Eucha-  
 ristie ; et elle veut que chacun remplisse ce  
 devoir dans sa propre Paroisse. Ce qui l'a  
 engagée à faire ce commandement , c'est  
 l'indifférence d'un grand nombre de Chré-  
 tiens pour cet auguste Sacrement , qui est  
 la source de la vie spirituelle. Les premiers  
 fidèles communioient très-souvent : ils re-  
 gardoient l'Eucharistie comme le pain quo-  
 tidien des enfans de Dieu ; ils ne connois-  
 soient point de douleur plus sensible que  
 celle d'en être privés. Dans la suite , la cha-  
 rité se refroidissant , on s'est éloigné de la  
 sainte Communion ; et beaucoup de Chré-  
 tiens en étoient venus au point de passer  
 plusieurs années , sans s'approcher de la  
 Table Sainte. C'est pour arrêter un si grand  
 mal , qu'elle a exigé de tous ses enfans ,  
 sous les peines les plus sévères , qu'ils re-  
 çussent, au moins à Pâque, la divine Eucha-  
 ristie. Quoiqu'elle ne les oblige qu'à une  
 seule Communion par an , elle désire ce-

pendant qu'ils s'en approchent plus souvent, par exemple, aux Fêtes solennelles. Elle a même déclaré dans le Concile de Trente, qu'elle souhaitoit qu'à chaque Messe, tous les fidèles qui y assistent, communiassent réellement, afin de retirer plus de fruit du sacrifice. Ainsi, en ne communiant qu'à Pâque, on accomplit à la rigueur le précepte de l'Eglise, mais on ne remplit pas l'étendue de son désir. En effet, il est difficile qu'une seule Communion par an suffise pour entretenir et conserver la vie spirituelle de la grâce : il est même à craindre qu'on ne satisfasse point au précepte, parce qu'on s'expose à communier indignement ; et une mauvaise Communion, loin d'être l'accomplissement du précepte, est un outrage fait à l'Eglise, et un sacrilège horrible. Elle nous commande de communier *avec respect*, et ce respect consiste principalement à y apporter une conscience purifiée de tout péché mortel ; c'est pour nous marquer cette intention, qu'elle veut qu'on diffère pendant quelque temps la Communion Pascale, quand on a une cause juste et raisonnable. Il n'y a point de cause plus juste de la différer que le besoin de se purifier : mais remarquez bien, mon cher Théophile, que ce délai doit être employé à se préparer, et qu'on doit faire tous les efforts pour en abrégier le temps ; car, quoique la quinzaine soit passée,

L'obligation de communier subsiste toujours , jusqu'à ce qu'on l'ait remplie : c'est une dette dont on n'est pas libre , pour ne l'avoir pas acquittée dans le temps marqué , mais qui dure jusqu'à ce qu'on y ait satisfait.

Elle est trop douce à mon cœur cette loi de votre Eglise , ô mon Dieu , pour que j'y manque jamais. Quel bonheur n'est-ce pas pour moi de m'asseoir à votre Table sainte , de recevoir votre corps adorable , et de m'unir à vous de la manière la plus étroite ! Serois-je assez ennemi de moi-même , pour me priver volontairement d'un avantage si précieux ! Non : j'y courrai avec le plus vif empressement ; je ne m'en tiendrai pas à la lettre du précepte. Vous désirez , ô mon Dieu ! et votre Eglise , toujours animée de votre esprit , souhaite que je reçoive souvent la divine Eucharistie : je ferai mes efforts pour y être admis à toutes les Fêtes solennelles. Plus je mangerai souvent ce pain des Anges , plus je serai heureux : si j'avois le malheur de m'en rendre indigne , et de forcer votre Ministre à m'en éloigner pour un temps , je me soumettrai humblement à ses avis ; et j'emploierai ce délai à gémir de mon indignité , à me purifier de mes péchés , et à me mettre au plutôt en état d'en approcher.

*Pratique.* Se mettre en état de communier aux Fêtes solennelles.

LXII<sup>e</sup>. LECTURE.

*Quatre-Temps , Vigiles jeûneras , et le Carême entièrement.*

L'ÉGLISE nous commande de jeûner pendant tout le Carême , les veilles de certaines Fêtes solennelles , et les trois jours de chaque saison , que l'on nomme les *Quatre-Temps*. Le Jeûne consiste à ne prendre qu'un seul repas , et à s'abstenir de certains alimens , comme de la viande , etc. On appelle *Carême* ou *Quadragesime* , les quarante jours de jeûne qui précèdent la Fête de Pâque. Le jeûne du Carême est de la plus haute antiquité ; et l'institution en vient des Apôtres mêmes. Quelle autorité ne donne pas à la loi du jeûne une origine aussi ancienne et aussi respectable ? Quel poids n'y ajoute pas cet usage si solennel , si universel , pratiqué pendant tant de siècles ? Le jeûne du Carême a été établi pour imiter celui de Notre-Seigneur , et pour nous préparer à célébrer dignement la grande Fête de Pâque. Ce jeûne a toujours été d'une observance plus rigoureuse que les autres : dans les autres jeûnes , on prenoit son repas après l'heure de None , c'est-à-dire à trois heures du soir ; au lieu que dans le Carême , on demouroit sans manger et sans boire jus-



qu'après l'heure de Vêpres , c'est-à-dire , jusqu'à six heures du soir. Pendant tout ce temps de pénitence , tous les Chrétiens vivoient dans la retraite et le silence , interrompant le sommeil de la nuit par de longues veilles , pour gémir devant Dieu , et pleurer leurs péchés , s'occupant une bonne partie du jour à la lecture et à la prière , et nourrissant les pauvres de ce qu'ils se retranchoient à eux-mêmes par mortification. Cette ferveur de nos pères s'est soutenue pendant plusieurs siècles ; mais enfin le relâchement s'introduisit ensuite par degrés : l'on avança insensiblement le repas jusqu'à midi ; et pour conserver une ombre de l'ancienne discipline , l'office du soir fut aussi avancé en même temps : c'est pour cette raison que , dans le Carême , les Vêpres se disent avant midi. Alors on crut pouvoir prendre sur le soir un peu de nourriture , pour supporter plus aisément le jeûne jusqu'au lendemain ; et l'Eglise a toléré cette *collation* , pourvu qu'elle soit légère , et qu'elle ne puisse pas être censée un repas ; car il est essentiel pour le jeûne de ne faire qu'un repas. Le jeûne des Quatre-Temps a été établi pour consacrer par la pénitence toutes les saisons de l'année , pour attirer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre , et pour le prier de donner à son Eglise de bons Ministres ; car c'est alors que ceux qui se destinent aux augustes

fonctions de l'Autel, reçoivent les ordres sacrés. Enfin, les *Vigiles* sont les jours qui précèdent les principales Fêtes. On les appelle ainsi, parce qu'autrefois les fidèles s'assembloient dans les Eglises la veille des grandes solennités, et qu'ils y passoient une partie de la nuit à louer Dieu par le chant des Pseaumes, et par la lecture des livres saints, comme on fait encore la veille de Noël. On jeûne ces jours-là pour se disposer à bien célébrer ces Fêtes, et à en retirer plus de fruit.

La loi du jeûne est imposée à tous les fidèles généralement ; il faut, pour en être dispensé, que la foiblesse de l'âge, ou des infirmités, ou des travaux rudes et fatigans mettent hors d'état de jeûner. C'est donc un grand péché de ne point observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, quand on n'a point de cause légitime de dispense : les violer sans nécessité, c'est pécher contre Dieu même, qui nous ordonne d'obéir à l'Eglise. On voit cependant un grand nombre de Chrétiens qui, sans aucune raison, manquent à la loi du jeûne ; mais cette loi n'en subsiste pas moins ; et la multitude des prévaricateurs ne sauroit ni l'anéantir ni l'affoiblir. Il est vrai, mon cher Théophile, que l'Eglise ne vous assujettit à la loi du jeûne qu'à cet âge où la santé affermie, où l'homme formé ne peut plus en recevoir de dangereuses atteintes : c'est une

condescendance de cette tendre Mère, toujours attentive à ce qui intéresse ses enfans ; mais cette indulgence même doit vous rendre plus fidèle à observer la loi , lorsqu'elle juge que vous pouvez le faire sans danger ; et quoique l'on ne soit rigoureusement obligé au jeûne qu'à l'âge de vingt-un ans , les jeunes gens n'en doivent pas moins s'exercer à la mortification, à proportion de leurs forces , en retranchant quelque chose de leurs repas ordinaires , en se refusant les petites douceurs dont la privation ne peut intéresser leur santé. Il en est de même de ceux que leurs infirmités ou d'autres raisons exemptent de la rigueur du jeûne ; s'ils ne peuvent accomplir la pénitence entière , ils doivent en faire du moins une partie , et s'unir d'esprit et de cœur à la pénitence de l'Eglise , et suppléer par d'autres bonnes œuvres à ce qu'ils ne peuvent pas faire.

Que nous avons dégénéré du zèle et de la piété de nos pères , ô mon Dieu ! notre pénitence n'est rien maintenant , si on la compare à celle des premiers temps. Les plus grandes austérités suffisoient à peine à leur ferveur , et nous sommes rebutés , découragés par les plus légères privations. Renouvelez parmi nous , Seigneur , l'esprit de pénitence dont ils étoient animés ; nous n'avons pas moins de péchés à expier , ni moins de passions à dompter. Pourquoi

donc serions-nous moins pénitens qu'ils ne l'ont été ? Soyons du moins exacts à faire le peu que l'Église exige de nous maintenant. Quelque adouci que soit le jeûne , tel qu'on le pratique aujourd'hui , vous voulez bien vous en contenter , ô mon Dieu ! nous l'unissons au vôtre , pour qu'il en reçoive de la force et de la vertu. Si la foiblesse de l'âge me dispense de la loi du jeûne , faites que je prenne quelque part à la pénitence générale , en n'accordant aux besoins de mon corps que ce qui est absolument nécessaire , et que je supplée à ce que je ne peux pas faire , par une vigilance plus exacte sur moi-même , par des prières plus assidues , plus ferventes , et sur-tout par un travail plus constant , et par une docilité plus parfaite.

*Pratique.* Avant l'âge de vingt-ann ans , pratiquer quelque légère mortification dans les jours de jeûne.

---

### L X I I I e . L E C T U R E .

*Vendredi chair ne mangeras , ni le  
Samedi mémement.*

**L'**ÉGLISE , par ce dernier Commandement , nous interdit l'usage de la viande le vendredi et le samedi de chaque semaine. Le respect que vous devez , mon cher Théophile , à l'autorité qui vous impose ce devoir , la sagesse des motifs sur les-

quels il est fondé , tout vous engage à le remplir fidèlement. C'est l'Eglise qui vous le prescrit ; Jésus-Christ l'a établie pour gouverner les hommes dans l'ordre du salut ; il veut que nous lui obéissions comme à lui-même ; c'est d'elle qu'il a dit : « Qui » vous écoute m'écoute , et qui vous mé- » prise me méprise. » Quelle est la fin que l'Eglise se propose , en nous ordonnant l'abstinence ? C'est d'entretenir dans ses enfans l'esprit de pénitence, que Jésus-Christ n'a cessé de recommander lorsqu'il étoit sur la terre , et qui est comme l'abrégé de sa divine morale : c'est , en mortifiant le corps, d'affoiblir les passions , de nous faire expier nos fautes passées , et de nous préserver de nouvelles chutes. Nous sommes pécheurs , et à ce titre obligés de faire pénitence ; nous sommes malades , et nous devons travailler à nous guérir. Nous avons tous des péchés à expier ; c'est par des œuvres de mortification qu'on les expie , et que l'on satisfait à la justice Divine : nous avons tous des passions à dompter ; c'est en retranchant tout ce qui peut les flatter , qu'on les surmonte. L'Eglise , qui connoît le besoin que nous avons de ce remède , et l'éloignement que nous sentons à le prendre , vient au secours de notre foiblesse ; elle nous en fait un commandement exprès , pour déterminer plus efficacement notre volonté à s'y soumettre : c'est une

bonne Mère, qui, voyant la répugnance de ses enfans à prendre une potion amère, mais nécessaire, use par tendresse de toute son autorité pour les y résoudre ; mais, outre cette vue générale que l'Eglise se propose en nous imposant la loi de l'abstinence, elle en a encore de particulières que vous ne devez pas ignorer. Comme elle a consacré le Dimanche à la mémoire de la résurrection du Sauveur, de même elle a consacré le vendredi au souvenir de ses humiliations et de sa croix, toujours dans le même esprit, mais d'une manière bien différente ; car, au lieu que le Dimanche est pour elle le jour d'une sainte joie, parce que la résurrection de Jésus-Christ, qu'elle y honore, est le principe de notre justification et le fondement de notre espérance ; le vendredi a toujours été pour elle un jour de pénitence et de mortification, parce que ce sont nos péchés qui ont attaché le Fils de Dieu à la croix ; et qu'il est juste que nous prenions part à ses souffrances, si nous voulons avoir part à la grâce de la Rédemption. C'est pour cette raison que dans les premiers siècles de l'Eglise tous les vendredis étoient des jours de jeûne. On jeûnoit aussi le samedi pour honorer la Sépulture de Notre-Seigneur, et pour se préparer à la sanctification du Dimanche. Dans la suite, on a réduit le jeûne du vendredi et du samedi à une simple absti-

ñence, c'est-à-dire, à s'abstenir de l'usage de la viande, et l'Eglise en a fait une loi à laquelle tout Chrétien doit se soumettre. Les enfans mêmes n'en sont pas exempts, dès qu'ils peuvent l'observer : il n'y a que l'impuissance réelle d'obéir au précepte qui en dispense devant Dieu. N'écoutez donc pas, mon cher Théophile, ces mauvais Chrétiens qui disent que c'est une chose indifférente devant Dieu que d'user de tels ou tels alimens. Sans doute ce n'est pas la distinction des alimens qui en elle-même honore Dieu ; mais ce n'est point une chose indifférente devant Dieu d'obéir ou de désobéir à l'autorité qu'il a lui-même établie : ce n'est point une chose indifférente devant Dieu d'entretenir ou d'éteindre l'esprit de pénitence qu'il nous a lui-même si fort recommandé. N'imites pas ceux qui, sans aucune raison, ou sur les plus légers prétextes, se permettent l'usage de la viande dans les jours où elle est défendue. Plus ce désordre devient commun, plus il faut en gémir comme d'un très-grand scandale, et s'affermir, pour ne pas se laisser entraîner au torrent de l'exemple. C'est une preuve sensible de l'affoiblissement de la foi, et de l'indifférence pour le salut dans une multitude de Chrétiens.

Je suis pécheur, ô mon Dieu ! et un pécheur ne peut se sauver sans faire pénitence. Si les mortifications qui doivent sa-

tisfaire à votre justice étoient laissées à mon choix , je n'aurois pas le courage de me les imposer à moi-même : l'Eglise , pour soutenir ma foiblesse , me prescrit celles que je dois pratiquer ; c'est un motif de plus pour m'y déterminer , et les œuvres qu'elle me commande en ont plus de valeur devant vous ; l'obéissance leur donne un nouveau prix : unies, d'ailleurs , avec celles de tous les fidèles , elles en sont plus propres à vous faire une sainte violence ; je dois m'estimer heureux de trouver dans cette union de quoi suppléer à l'imperfection de ma pénitence. J'observerai fidèlement , ô mon Dieu , la loi de votre Eglise ; et l'exemple de ceux qui la violent n'ébranlera jamais ma résolution : je l'observerai moi-même dès à présent , et dans la suite je la ferai respecter par tous ceux qui dépendront de moi. Je gémirai des scandales dont je serai témoin , mais je ne les imiterai jamais.

*Pratique.* Gémir de voir la loi de l'Eglise si ouvertement violée.



LXIV<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Du Péch<sup>é</sup>.*

*Fili mi , cave ne aliquando peccato consentias , et præ-  
termittas præcepta Domini Dei tui.*

Mon fils , gardez-vous de consentir jamais au péché , et  
de violer les préceptes du Seigneur votre Dieu. *Tob. 4.*

**L**E péché est une désobéissance à la loi de Dieu ; on désobéit à Dieu , lorsqu'on fait ce qu'il défend , ou lorsqu'on manque de faire ce qu'il commande. Le péché offense Dieu , il fait injure à Dieu ; le péché est une révolte contre la souveraine Majesté : celui à qui l'on désobéit est le Maître absolu de l'univers ; tout lui est soumis , excepté le pécheur. C'est un esclave qui dit insolemment à son maître , je ne vous servirai point , je ne vous obéirai point. Quoi de plus injurieux ! De plus , le péché est une ingratitude monstrueuse ; ce Dieu que nous offensois est celui qui nous a créés , qui nous conserve et nous comble de biens dans le temps même que nous l'offensois ; le pécheur est un enfant chéri qui outrage un bon père : quelle noirceur ! Vous n'aviez peut-être jamais compris l'énormité du péché , mon cher Théophile ; cette première réflexion commence à vous en donner une juste idée. Pour la comprendre encore mieux , considérez que c'est le péché qui a

donné la mort à votre Dieu : jetez les yeux sur la Croix , et voyez ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour expier nos péchés ; cette pensée est bien capable de vous en faire concevoir une vive horreur. Qu'est-ce donc que le péché , puisque , pour l'expier , il a fallu que le Fils de Dieu souffrît un supplice si cruel et si ignominieux ? Enfin , considérez les châtimens terribles dont Dieu punit le péché : tous les maux répandus sur la terre , les misères de la vie , la douleur , les maladies , la mort , sont les suites funestes d'un seul péché , du péché de notre premier père. « Le mal , dit » l'Apôtre , est entré dans le monde par un » seul homme , en qui tous ont péché ; » c'est ce qu'on appelle le *péché originel* , parce qu'il se contracte en naissant : il est la source de tous les autres , de ceux que nous commettons par notre propre volonté , et que l'on appelle *péchés actuels*. Le péché actuel se commet en quatre manières , par pensées , par paroles , par actions et par omission. La loi de Dieu ne défend pas seulement l'action mauvaise , elle en défend aussi la pensée et le désir. Elle n'arrête pas seulement la main et la langue ; elle règle encore l'esprit et le cœur. C'est dans le cœur que commence la désobéissance ; le cœur est la source du péché ; les paroles et les actions n'en sont que les effets extérieurs.

Il y a deux sortes de péchés actuels , le mortel et le véniel. Un péché est mortel , quand la matière est considérable, et qu'on le commet avec un parfait consentement. C'est le plus grand de tous les maux. Il nous fait perdre la grâce sanctifiante , et le droit à l'héritage céleste ; il donne la mort à notre ame , en la séparant de Dieu , qui est la vie de l'ame , comme l'ame est la vie du corps ; il nous rend dignes de la damnation éternelle : quand on a le malheur de commettre un péché mortel , on devient l'esclave du démon , l'ennemi de Dieu , l'objet de sa haine et de ses vengeances éternelles. Mon Dieu ! y a-t-il un mal comparable à celui-là ! Quelle horreur ne devez-vous pas avoir de ce péché , mon cher Théophile ! avec quel soin ne devez-vous pas l'éviter ! Non , il n'y a rien que l'on ne doive être disposé à souffrir , plutôt que de commettre un seul péché mortel. La pieuse mère de saint Louis étoit dans ces sentimens , lorsqu'elle disoit à son fils encore enfant : « Vous savez , mon fils , » combien je vous aime ; cependant je serois » moins affligée de vous voir mourir , que » de vous voir tomber dans un seul péché » mortel. » Le jeune prince n'oublia jamais cette leçon , et il en profita si bien , qu'il vécut toujours dans la crainte de Dieu et dans l'éloignement du péché. Je vous dis la même chose , mon cher Théophile , crai-

gnez le péché plus que la mort : fuyez le péché comme vous fuiriez un serpent : si vous rencontraiez un serpent prêt à vous dévorer , avec quel empressement ne vous en éloigneriez-vous pas ! la frayeur vous feroit prendre aussitôt la fuite ; encore craindriez-vous que votre fuite ne fût pas assez prompte. Ah ! mon cher Théophile , faites du moins pour sauver votre ame ce que vous feriez pour la conservation de votre corps. Evitez même les péchés véniels , c'est-à-dire , ceux qui n'ôtent pas la grâce sanctifiante , mais qui l'affoiblissent , qui ne nous rendent pas dignes de la damnation éternelle , mais qui nous rendent dignes des peines temporelles. Le plus petit péché est un très-grand mal , parce qu'il offense Dieu. D'ailleurs , les péchés véniels , quand on les néglige , conduisent insensiblement au péché mortel. Celui qui néglige les petites fautes , dit le Saint-Esprit , tombera peu-à-peu dans les grandes , et enfin , il se perdra infailliblement. N'en commettez donc jamais un seul de propos délibéré et avec réflexion , mais plutôt évitez , selon le précepte de l'Apôtre , jusqu'à l'apparence du mal.

Inspirez-moi pour le péché toute la haine qu'il mérite , ô mon Dieu ! Faites que je le craigne plus que tous les maux de cette vie ; que je le regarde comme le souverain mal , comme le seul mal qui soit à craindre.

Eh ! comment oserois-je , moi qui ne suis qu'un ver de terre , me révolter contre votre suprême Majesté ? Serois-je assez ingrat pour outrager le Père le plus tendre et le plus aimable ! Est-il rien de plus malheureux que de s'éloigner de vous , de devenir votre ennemi , l'objet de votre colère et de votre indignation ? Non , mon Dieu , je ne me séparerai jamais de vous : ah ! plutôt mourir que de vous offenser. Donnez-moi votre grâce , pour que je veille sur toutes mes pensées , sur toutes mes paroles , sur toutes mes actions , afin qu'il n'y en ait aucune qui soit opposée à votre sainte Loi ; fortifiez , Seigneur , cette résolution que je prends devant vous : c'est vous qui la mettez dans mon cœur ; conservez votre ouvrage , et ne permettez pas que la violence de mes passions , ou la séduction des mauvais exemples détruise jamais , ni même qu'elle affoiblisse la volonté sincère où je suis de vous obéir , et de vous servir jusqu'au dernier instant de ma vie.

*Pratique.* Craindre le péché plus que la mort.



LXV<sup>e</sup>. LECTURE.*Des péchés capitaux : de l'Orgueil.*

*Superbiam numquàm in tuo sensu , aut in tuo verbo dominari permittas ; in ipsâ enim initium sumpsit omnis perditio.*

Mon fils , ne souffrez jamais que l'orgueil domine , ou dans vos pensées , ou dans vos paroles , car c'est par l'orgueil que tous les maux ont commencé. *Tob. 4.*

ON réduit ordinairement tous les péchés que l'homme peut commettre à sept péchés principaux , qui sont comme les sources d'où coulent tous les autres. Ce sont l'Orgueil , l'Avarice , la Luxure , l'Envie , la Gourmandise , la Colère et la Paresse. Il est à propos , mon cher Théophile , de vous tracer le tableau de chacun de ces vices , et des malheureux effets qu'ils produisent , afin que vous en conceviez de l'horreur , et que vous les évitiez avec plus de soin. Commençons par le premier , le plus grand et le plus dangereux de tous , qui est l'Orgueil. Ne souffrez jamais que l'Orgueil domine en vous ; c'étoit un des premiers avis que Tobie donnoit à son fils ; c'est par ce vice que tous les maux ont commencé. L'Orgueil est une estime et un amour déréglé de soi-même , dont l'effet est de se préférer aux autres , et de ne rapporter tout qu'à soi et rien à Dieu. L'Orgueil offense Dieu , en ce

que nous nous glorifions de ses dons , au lieu de lui en renvoyer la gloire. De là vient la vanité et le désir déréglé de l'estime et des louanges : l'Orgueilleux veut être admiré et applaudi ; dans tout ce qu'il fait et dans tout ce qu'il dit , il ne se propose que de s'attirer des éloges ; dès qu'il a obtenu l'approbation des hommes , il est content : la flatterie la plus grossière , il la reçoit avec avidité , il la recherche même avec empressement : si on la lui refuse , il s'aigrit , il s'irrite. De là l'hypocrisie : l'Orgueilleux cache avec soin les défauts qu'il a , et il affecte des vertus qu'il n'a pas ; il a une attention continuelle à s'attirer les regards publics , et à paroître meilleur qu'il n'est en effet. De là le mépris du prochain : la haute opinion que l'Orgueilleux a de lui-même et de son propre mérite , fait qu'il méprise les autres : comme il se croit fort au-dessus d'eux , il tient à leur égard une conduite pleine de fierté , il leur parle avec hauteur , il prend avec eux un air dédaigneux. De là enfin la désobéissance : l'Orgueilleux ne veut point se soumettre aux ordres de ses supérieurs : il reçoit mal les avis qu'on lui donne ; toute autorité le blesse et le révolte ; il ne se croit pas fait pour obéir. Que ce vice est haïssable , mon cher Théophile , fuyez-le donc avec grand soin. Lorsque des sentimens d'Orgueil s'élèvent dans votre cœur , demandez à Dieu qu'il éloigne de vous les

yeux altiers ; rappelez-vous les paroles de l'Apôtre : « Qu'avez-vous que vous n'avez » reçu ? Si vous l'avez reçu , pourquoi vous » en glorifiez-vous , comme si vous ne » l'aviez pas reçu ? » Souvenez-vous que l'Orgueil est odieux à Dieu et aux hommes , et que Dieu se plaît à confondre les Orgueilleux , au lieu qu'il accorde sa grâce aux humbles. L'humilité chrétienne est la vertu opposée à l'Orgueil ; elle est le fondement de toutes les vertus : l'homme humble connoît le fonds de misères qui est en lui : il se méprise lui-même , et il consent à être méprisé des autres. En effet , si nous réfléchissons sur ce que nous sommes véritablement , quels sujets ne trouverons-nous pas de nous humilier ! Sans parler des infirmités du corps , de ce corps sorti de la poussière , et destiné à y retourner bientôt , considérons quel est l'état de notre âme. Qu'y verrons-nous ? Ignorance dans l'esprit , corruption dans le cœur : quel penchant pour le mal ! quelle inconstance dans le bien ! Nous n'avons de nous-mêmes que le néant et le péché : s'il y a en nous quelque chose de bon et d'estimable , nous l'avons reçu de Dieu : les avantages de l'esprit et du corps , les dons de la nature et de la grâce , tout vient de Dieu. Un homme pénétré de cette vérité est bien éloigné de s'enorgueillir , de rechercher les louanges , ou d'ambitionner de vains honneurs. Il est ennemi



de l'ostentation et du faste : loin de mépriser les autres , il les croit meilleurs que lui : s'il trouve en lui quelques bonnes qualités , il en rapporte à Dieu toute la gloire ; mais il fait beaucoup plus d'attention à ses défauts , et il s'en humilie devant Dieu. Ce sentiment d'humilité , cette disposition de l'ame plaît beaucoup à Dieu , et attire sur elle les regards de sa miséricorde. Dieu répand avec abondance ses grâces sur une ame humble ; plus elle s'abaisse , plus il l'élève. Heureux ceux qui sont humblés de cœur , parce qu'ils seront comblés des bénédictions du Seigneur : malheur aux ames hautaines et présomptueuses , parce que Dieu les couvrira de confusion.

Je le reconnois , ô mon Dieu , l'orgueil est un de mes vices , et la plaie la plus profonde de mon ame. Je suis né dans le péché , le néant est mon origine ; je ne suis que misère et indigence ; ce corps dont j'ai tant de soin sera bientôt la proie des vers et de la pourriture : cependant , ô folie ! je m'élève ; je crois être quelque chose ; je veux que l'on m'estime. Non , mon Dieu , à vous seul appartiennent l'honneur et la gloire : notre partage est la honte et la confusion. Tout ce que j'ai , tout ce que je suis , je le tiens de votre libéralité , je ne le suis que par votre miséricorde : c'est à vous que je dois l'hommage de tout , sans rien prétendre à la gloire qui vous en revient ; qu'elle

soit à vous toute entière , ô mon Dieu ! et malheur à moi , si je voulois en détourner sur moi la moindre partie. Les biens même que vous m'avez accordés , loin de m'inspirer de l'orgueil , sont pour moi un sujet d'humiliation , par le mauvais usage que j'en fais. Combien d'autres en auroient mieux profité que moi ! ne m'abandonnez pas , Seigneur , à l'esprit d'orgueil , accordez-moi l'humilité ; cette vertu si précieuse à vos yeux , cette vertu avec laquelle on est sûr de vous plaire , et à laquelle vous ne refusez rien.

*Pratique.* Demander souvent à Dieu la vertu de l'humilité.

---

## L X V I<sup>e</sup>. LECTURE.

### *De l'Avarice.*

*Cavete ab omni avaritiâ... Avaro nihil est scelestius.*

Gardez-vous de toute avarice. . . . Il n'y a rien de plus détestable que l'avare. *Luc. 12. Eccl. 10.*

L'AVARICE est un attachement déréglé aux biens de la terre. Ce n'est pas un péché d'avoir des richesses ; mais c'en est un d'y attacher son cœur , de les rechercher avec empressement , de mettre son bonheur à les posséder , d'employer des voies injustes pour s'en procurer. « L'amour des richesses , dit saint Paul , est la racine de tous

» les maux. » Il produit l'oubli de Dieu , en engageant l'homme à faire de son trésor l'objet dont il s'occupe uniquement ; c'est pour cela que le même Apôtre appelle l'Avarice une idolâtrie. On n'a que de l'indifférence pour son salut , quand on pense avec trop d'inquiétude à sa fortune : on n'est guère touché du désir et de l'espérance des biens éternels , quand on est si fort occupé du soin d'amasser des biens temporels ; et il est à craindre que l'on ne cesse d'être Chrétien , quand on a la passion de devenir riche. Aussi , le même Apôtre assure-t-il que plusieurs , pour s'être livrés à cette passion , en sont venus jusqu'à perdre la foi. L'Avarice produit la dureté pour les pauvres. Un homme attaché à ses richesses est insensible à la misère du pauvre ; il ne connoît point le sentiment de la pitié. Un autre excès presque incroyable , où porte cette passion insensée , c'est que l'Avare s'oublie lui-même , devient insensible à ses propres besoins , préfère son argent à sa santé , à la vie même , et se refuse le nécessaire , de peur de diminuer son trésor : il accumule ses richesses , sans en faire usage : il est indigent au milieu de ses biens , et il manque de tout au sein de l'abondance. Quelle folie ! Enfin , ce vice produit la duplicité. L'Avare , pour avoir le bien d'autrui qu'il désire , emploie le mensonge , la fraude et l'injustice. « Rien

» n'est plus injuste , dit le saint Esprit  
 » dans l'Écriture , que celui qui aime l'ar-  
 » gent : un tel homme vendroit son ame. »

Quand on est dominé par cette passion , on ne connoît plus ni bonne foi , ni honneur , ni conscience : on devient injuste , fourbe , violent : tous les moyens , même les plus criminels , sont employés pour grossir le trésor où l'on a attaché son cœur ; et ce qu'il y a de plus déplorable , c'est que cette passion se fortifie avec l'âge. La réflexion , les années affoiblissent les autres passions ; mais l'Avarice semble se ranimer et prendre de nouvelles forces dans la vieillesse. Plus un Avare avance vers ce moment fatal où il faut tout abandonner , plus il s'attache à son misérable trésor : plus la mort approche , plus il tient à son argent , et plus il le regarde comme une précaution nécessaire pour un avenir chimérique. « Insensé , » lui dit Notre-Seigneur , dans l'Évangile , » cette nuit même on va te redemander ton » ame ; pour qui seront les richesses que » tu as amassées ? » Il laissera ses richesses à d'autres , et il ne lui restera qu'un sépulcre dans la suite de tous les âges. Gardez-vous bien , mon cher Théophile , d'une passion si déraisonnable et si dangereuse. « Instruit » à l'école de Jésus-Christ , ne cherchez » point à amasser des trésors sur la terre , » où les vers et la rouille les mangent , et » où les voleurs les détournent et les déro-  
 bent ,

» bent ; mais travaillez à amasser des trésors dans le ciel , où il n'y a ni rouille , ni vers qui les consomment , ni voleurs qui les dérobent. » Efforcez-vous d'acquérir la vertu opposée à l'Avarice : cette vertu est un détachement chrétien des biens de ce monde , soit dans la pauvreté , soit dans l'opulence. Si vous êtes pauvre , ne portez point envie à ceux qui sont riches , ne désirez pas de le devenir vous-même. Ces biens fragiles et périssables ne font qu'irriter nos désirs , loin de les satisfaire : le juste est plus heureux avec le peu qu'il possède , que les méchans avec leurs grandes richesses ; les trésors injustes ne serviront de rien ; mais la justice délivrera de la mort. « Ne craignez point , mon fils , disoit le saint homme Tobie à son fils ; il est vrai que nous sommes pauvres , mais nous aurons beaucoup de bien , si nous craignons Dieu , si nous nous éloignons de tout péché , et si nous faisons de bonnes actions. » Ayant de quoi nous nourrir , et de quoi nous vêtir , nous devons être contens. Si vous êtes riche , n'attachez point votre cœur à vos richesses : songez que vous n'emporterez rien avec vous , et qu'elles deviendront un jour la proie d'un héritier avide , qui attend votre mort pour s'en saisir. Répandez-les dans le sein des pauvres , et par ce saint usage , vous vous ferez dans le ciel un trésor qui ne périra jamais.

Quelle folie , ô mon Dieu ! de mettre son affection dans les biens périssables , de les multiplier sans mesure ; de faire consister son bonheur à les entasser sans en jouir ! Il faut que l'homme soit bien aveugle , pour ne pas voir combien cette passion est honteuse et déraisonnable. Hélas ! Seigneur , je puis tomber moi-même dans cet excès , puisque d'autres y sont tombés ; je n'en suis pas moins capable qu'eux , si votre grâce ne m'en préserve. Daignez me l'accorder cette grâce , ô mon Dieu ! Si vous me donnez un jour des richesses , ne permettez pas que j'y attache mon cœur ; ne permettez pas non plus que j'en abuse , en les employant à satisfaire mes passions , à vivre dans les délices et dans la molesse. Vous voulez qu'elles servent à mon salut , en devenant entre mes mains la ressource des pauvres : faites que je réponde aux vues de votre providence , en soulageant leurs misères , et pour en détacher efficacement mon cœur , faites que je me rappelle souvent les malédictions terribles que vous prononcez dans l'Évangile contre les riches qui ne font pas un saint usage de vos bienfaits , et les récompenses magnifiques que vous promettez à ceux qui emploieront leurs richesses à soulager les malheureux.

*Pratique.* Faire quelques petites aumônes dès l'enfance , pour s'accoutumer de bonne heure à la bienfaisance chrétienne.

L X V I I <sup>e</sup>. L E C T U R E.*De la Luxure.*

*Non vocavit nos Deus in immunditiam , sed in sanctificationem*

Dieu ne nous a point appelés pour être impurs , mais pour être Saints. 1. *Timoth. 4.*

LA Luxure est une affection criminelle pour les plaisirs contraires à la chasteté chrétienne. Rien n'est plus indigne de l'homme que ce vice honteux : rien n'est plus opposé à la sainteté de notre vocation ; des Chrétiens ne devoient pas même le connoître. « Qu'on n'entende jamais parler » parmi vous de quelque impureté que ce » soit , dit l'Apôtre saint Paul. » Pour concevoir de ce vice l'horreur qu'il mérite , il n'y a qu'à considérer les malheureux effets dont il est la cause. Il produit la haine de Dieu , l'éloignement des devoirs de la Religion , l'endurcissement du cœur et l'horreur de la mort. Que ces suites sont affreuses , mon cher Théophile ; vous allez voir comment elles naissent de la Luxure. Un homme livré à ce vice sait que Dieu l'a en horreur , il ne l'envisage que comme un vengeur sévère des excès que ce vice fait commettre , et il conçoit dans son cœur des sentimens d'aversion pour celui qui doit un jour le punir avec rigueur. Les exercices de Reli-

gion ne peuvent s'allier avec ce vice hon-  
teux ; quand on s'y est une fois abandonné,  
on n'a plus de goût pour les pratiques de  
piété : la prière ennuie , on la néglige ; la  
parole de Dieu ne prononce que des ana-  
thèmes contre ceux qui s'y livrent , on ne  
l'entend plus : pour s'approcher des Sacre-  
mens , il faudroit renoncer à ce vice , on  
les abandonne : la fréquentation des offices  
divins feroit naître des remords , on s'en  
éloigne. En étouffant ainsi le cri de la cons-  
cience , on tombe dans l'endurcissement ,  
c'est-à-dire , dans un état d'insensibilité ,  
où l'on n'est plus touché de rien : on s'a-  
veugle sur ses devoirs , sur sa réputation ,  
sur sa santé : on oublie tous ses intérêts :  
on n'écoute ni avis ni remontrances : on  
ne songe qu'à se satisfaire à quelque prix que  
ce soit ; on ne craint que ce qui peut trou-  
bler la jouissance de ses plaisirs criminels.  
De là l'horreur de la mort qui tourmente  
le voluptueux , parce qu'elle doit le séparer  
de ce qu'il aime , et le faire paroître au  
redoutable jugement de Dieu. Détestez  
donc , mon cher Théophile , un vice si  
funeste , et affermissez-vous , avec la grâce  
de Dieu , dans la vertu contraire , dans la  
chasteté chrétienne qui nous règle , par  
rapport à la pureté , selon l'état où la Pro-  
vidence nous place. Cette belle vertu nous  
rend semblables aux Anges même ; elle est  
infiniment agréable à Dieu , et il la récom-



pense d'une manière magnifique souvent dès cette vie : Notre-Seigneur promet le ciel à ceux qui la pratiqueront. « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur , parce qu'ils verront Dieu. » Pour conserver cette vertu , qui est exposée à bien des dangers , il y a deux moyens que Jésus-Christ lui-même nous a enseignés dans l'Evangile : la vigilance et la prière. « Veillez , nous dit-il , et priez , afin que vous n'entriez point en tentation. » Veiller sur soi-même , c'est se précautionner contre tout ce qui pourroit donner la plus légère atteinte à cette précieuse vertu. Il faut veiller sur ses yeux , afin de ne jamais les arrêter sur aucun objet dangereux ; il faut veiller sur ses oreilles , pour ne jamais écouter de mauvais discours ; il faut veiller sur son esprit , pour en chasser toutes les pensées , toutes les idées contraires à la pureté ; il faut veiller sur son cœur , pour y étouffer tous les mauvais désirs , dès le premier instant qu'ils s'y font sentir. Souvenez-vous bien , mon cher Théophile , que vous devez résister dès le commencement de la tentation. « Aussitôt qu'une pensée déshonnête s'élèvera dans votre esprit , dit saint Bernard , rejetez-la avec force , et elle s'éloignera de vous ; mais si vous vous y arrêtez , cette image produira dans votre cœur un plaisir funeste à votre innocence ; ce plaisir vous con-

» duira au consentement, le consentement  
 » à l'action, l'action à l'habitude, l'habi-  
 » tude à la nécessité, et la nécessité à la  
 » mort éternelle. » En rejetant aussitôt  
 avec force toutes les pensées dangereuses,  
 on évite cet affreux enchaînement de mal-  
 heurs. Secondement, il faut avoir recours  
 à la prière dès que l'on sent les premiers  
 mouvemens de cette passion. Jetez-vous  
 alors entre les bras de Dieu, et dites-lui  
 avec confiance, comme les Apôtres: « Sau-  
 » vez-moi, Seigneur, sans vous je périrai. »  
 N'attendez pas même que vous soyez tenté  
 pour recourir à Dieu. Priez-le souvent,  
 et avec ferveur, ou de vous préserver de  
 ces tentations, ou de vous donner la force  
 de les surmonter. Si vous êtes fidèle à cette  
 pratique, soyez sûr que vous remporterez  
 la victoire, et que vous tirerez même  
 avantage de la tentation, pour vous affermir  
 dans la vertu.

Je suis bien résolu, ô mon Dieu, de  
 les employer ces deux moyens que vous  
 nous enseignez vous-même pour conserver  
 la pureté. Je veillerai sur tous mes sens,  
 afin de ne donner aucune entrée au Démon  
 dans mon cœur. Je détournerai mon esprit  
 de toutes les mauvaises pensées, aussitôt  
 que je m'en apercevrai. Donnez-moi, Sei-  
 gneur, votre crainte, et rendez impuissans  
 tous les efforts que l'ennemi de mon salut  
 fera pour me perdre. Dans toutes mes

tentations , j'aurai recours à vous , avec une entière confiance. Je vous crierai du fond de mon cœur : ayez pitié de moi , ô mon Dieu ! ayez pitié de moi : ne permettez pas que rien ternisse la pureté de mon ame et de mon corps : donnez-moi une attachement inviolable pour cette belle vertu , qui nous approche de vous , qui nous unit à vous , ô Dieu de pureté ! Oui , quoi qu'il m'en coûte , je veux conserver ce précieux trésor , et éviter tout ce qui le mettroit en danger. Pourquoi ne pourrai-je pas avec votre grâce ce qu'ont pu tant d'ames innocentes qui vous ont glorifié dans leur corps , en réprimant leurs passions ? Vierge Sainte , qui protégez singulièrement la jeunesse , affermissez cette résolution que je prends : elle ne peut manquer de vous être agréable ; obtenez-moi la grâce de l'exécuter fidèlement jusqu'au dernier soupir de ma vie.

*Pratique.* Veiller et prier pour ne pas tomber en tentation , ou pour la vaincre.



L X V I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*De l'Envie.*

*Invidiâ Diaboli mors introïvit in orbem terrarum ; imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.*

C'est par l'envie du Démon que la mort est entrée dans le monde ; et ceux qui se rangent de son parti, deviennent ses imitateurs. *Sap. 3.*

L'ENVIE est une tristesse criminelle du bien de notre prochain. L'envieux est blessé du mérite des autres : il ne peut souffrir d'en être surpassé, ou même égalé : il est fâché de voir en eux des talens ou des vertus qu'il n'a pas lui-même, ou qu'il voudroit posséder seul. Si la vue de ces avantages qu'il remarque dans les autres, ne lui inspiroit que le désir de les imiter, ce ne seroit plus envie, ce seroit une noble émulation ; mais ce n'est point là le sentiment qu'éprouve l'envieux. Il désire moins d'acquérir lui-même ces qualités estimables que d'en voir les autres privés : il regarde le bien qui leur arrive comme un mal pour lui-même, leur succès comme une perte qu'il fait, leur réputation comme une tache qui le flétrit. Cette malheureuse disposition de son cœur est un ver qui le ronge ; c'est un poison qui le consume en secret ; il est à lui-même son propre bourreau. Que ce vice est bas et haïssable, que les effets en

sont funestes ! Le premier effet de l'envie c'est la joie que cause le malheur d'autrui : ceux à qui l'on porte envie tombent-ils en quelque disgrâce ; l'envieux s'en réjouit , il triomphe de leur chute , il trouve un plaisir malin à les voir humiliés ; et remarquez , mon cher Théophile , que ceux qu'il traite si indignement ne lui ont fait aucun mal. Un vindicatif n'attaque que ses ennemis , ceux dont il a reçu , ou dont il croit avoir reçu de mauvais services ; mais l'envieux hait ceux à qui il n'a rien à reprocher que leurs vertus : tout leur crime est d'avoir trop de mérite et de talens. Quel monstre ! le cœur de l'homme est-il donc capable d'une telle noirceur ? Le second effet de l'envie , c'est la médisance et la colomnie : l'envieux s'efforce d'obscurcir la réputation de ceux dont le mérite le blesse : il affoiblit autant qu'il peut le bien qu'on en dit ; il donne des interprétations malignes à toutes leurs actions ; il travestit en vices les vertus les plus pures : leur piété n'est à ses yeux que simulation et hypocrisie , leur succès que l'effet du hasard , et non pas le fruit des talens. Le troisième effet de l'envie , c'est l'attention à nuire au prochain. Des paroles on en vient aux actions , on traverse ses desseins , on emploie toutes sortes de moyens pour lui faire de la peine , pour l'empêcher d'obtenir ce qu'il désire , ou pour le lui ôter ,

s'il l'a déjà obtenu. Enfin on se porte quelquefois aux plus grands excès et aux dernières violences. C'est par envie que Caïn tua son frère : il voyoit que les sacrifices d'Abel étoient plus agréables à Dieu que les siens , parce qu'ils étoient offerts avec une volonté plus sincère et une intention plus pure : il en conçut une jalousie , qui ne put être satisfaite que par un meurtre affreux. C'est l'envie qui inspira aux frères de Joseph le dessein de le faire mourir , et ensuite de le vendre comme esclave. C'est l'envie qui porta les Pharisiens et les Docteurs de la loi à calomnier , à persécuter et à crucifier le Fils de Dieu même. Le Juge inique qui le condamna à la mort reconnut lui-même que c'étoit par envie qu'on le lui avoit livré. Ainsi le plus grand de tous les crimes fut l'effet de l'envie. Ne vous étonnez donc pas , mon cher Théophile , que l'Apôtre saint Paul mette ce péché au nombre de ceux qu'il appelle des œuvres de la chair (*Galat. 5.*) , des œuvres de ténèbres qui rendent l'homme digne de la mort éternelle. (*Rom. 1.*) N'ouvrez jamais votre cœur à ce vice détestable : faites tous vos efforts pour acquérir la vertu opposée , c'est-à-dire , une affection chrétienne qui nous rend sensibles au bonheur et au malheur du prochain en vue de Dieu et du salut de nos frères. Cette affection n'est autre chose que la charité : celui que

la charité anime prend part à tout ce qui arrive à ses frères ; il se réjouit avec ceux qui sont dans la joie , il s'afflige avec ceux qui souffrent ; il partage avec eux le bien et le mal qu'ils éprouvent ; il les ressent l'un et l'autre , comme s'il les éprouvoit lui-même.

Préservez-moi , ô mon Dieu ! de l'envie ; ce vice si odieux à vos yeux , et si funeste à celui qui s'y abandonne. Oui , je le déteste , et j'y renonce pour jamais. Avec votre sainte grâce , j'aurai soin d'étouffer les premiers mouvemens de cette passion , dès qu'ils s'élèveront dans mon cœur : je me livrerai à un sentiment plus conforme à la raison et à la Religion : les biens et les maux de mes frères me seront communs avec eux. Je partagerai leurs joies et leurs peines. Loin d'être blessé des bonnes qualités qu'ils possèdent , mon cœur n'admettra que le sentiment d'une louable émulation : je m'appliquerai à imiter ce qu'il y a de bon dans chacun d'eux. La vue de leurs talens m'excitera à faire mes efforts , pour cultiver ceux que vous m'avez donnés : les vertus que je verrai pratiquer , m'animeront à les pratiquer moi-même. S'ils réussissent mieux que moi , je n'en serai point fâché , parce que vous ne demandez de moi que des efforts , et non pas des succès : je m'en réjouirai même , parce qu'en prenant ainsi part au bonheur de mes frères , j'attirerai

votre bénédiction sur mon travail , et je mériterai d'obtenir moi-même quelques succès.

*Pratique.* Ne point envier , mais imiter ceux qui se distinguent par des qualités estimables.

---

## L X I X<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *De la Gourmandise.*

*Noli esse avidus in omni epulatione.... sanitas est animæ et corporis sobrius potus.*

Ne soyez point avide dans vos repas..... la tempérance est la santé de l'ame et du corps. *Eccl. 31, 37.*

**L**A Gourmandise est un amour déréglé pour le boire et le manger. Il n'est pas défendu de sentir du plaisir en mangeant et en buvant : c'est par une sage prévoyance que Dieu a assaisonné d'un sentiment agréable l'usage des alimens , qui sont nécessaires pour conserver notre santé et notre vie ; mais on abuse de ce bienfait , quand on ne recherche que le plaisir seul. Il faut manger et boire pour vivre , et non pas pour flatter la sensualité : on ne doit se proposer dans cette action , que de satisfaire le besoin , afin d'être en état de remplir ses devoirs , et de servir Dieu , suivant cette parole de l'Apôtre : « Soit que vous » mangiez , soit que vous buviez , faites » tout pour la gloire de Dieu. » Pour observer cette leçon de saint Paul , il faut ,



dans les repas , ne point songer à contenter le corps , mais à suivre l'ordre de Dieu , qui veut que nous conservions notre vie ; n'y chercher que la satisfaction des sens , c'est gourmandise , c'est faire un Dieu de son ventre , selon l'expression du même Apôtre ; c'est un vice indigne de l'homme ; il appesantit l'ame , il abrutit l'esprit , il ruine la santé , et abrège la vie. « La gourmandise tue plus d'hommes que l'épée , » a dit un Ancien. » La gourmandise produit l'intempérance , parce qu'elle porte à manger et à boire avec excès , et quelquefois jusqu'à perdre la raison. Cet excès est horrible ; il dégrade l'homme , l'avilit , et le met même au-dessous de la bête. Aussi les honnêtes gens ne sont-ils pas sujets à ce vice grossier ; il suffit d'avoir de l'éducation et des sentimens , pour l'éviter avec soin. Elle produit la sensualité , qui consiste à rechercher des mets exquis et délicats , ou à prendre des choses que l'on sait être nuisibles à la santé , parce qu'elles flattent le goût , ou enfin à manger avec avidité des viandes communes. Quel désordre en effet , quel renversement , que de faire servir à détruire la santé , ce qui étoit destiné à l'entretenir ! Quelle honte pour un homme raisonnable de se laisser dominer par la sensualité , au lieu d'en réprimer les mouvemens ! Ne soyez donc jamais avide dans les repas , mon cher Théophile , et

ne vous jetez pas sur toutes les viandes ; car l'excès des viandes cause bien des maux, ajoute le même Auteur sacré. La gourmandise produit encore le mépris des lois de l'Eglise. Quand on est livré à ce vice, on n'est guère disposé à pratiquer les jeûnes et les abstinences que l'Eglise ordonne ; on ne sait ce que c'est que de se mortifier ; les lois qui prescrivent certaines privations paroissent un joug insupportable : on cherche des prétextes pour s'en dispenser, et l'on en vient non-seulement à violer le précepte du jeûne, mais encore à user sans scrupule des viandes défendues. Enfin la gourmandise produit la dissension. C'est du sein de l'intempérance que naissent les querelles, les emportemens et les violences : nous en avons dans l'Ecriture un tableau frappant, que le Saint-Esprit a tracé lui-même. Voici les propres termes dont il s'est servi : « A qui dira-t-on malheur ? pour » qui seront les querelles ? pour qui les » précipices et les chutes ? pour qui les » blessures, si ce n'est pour ceux qui pas- » sent le temps à boire, et qui mettent » leur plaisir à vider les coupes. (*Prov. 23.*) Ayez une vive horreur d'un vice si indigne d'un homme, et encore plus d'un Chrétien, mon cher Théophile ; pratiquez dans tous vos repas la sobriété chrétienne, cette vertu qui nous règle dans le boire et dans le manger, selon la nécessité, cette vertu

qui rend le corps plus robuste et qui prolonge la vie : veillez beaucoup sur vous-même , pour ne point passer les bornes du besoin dans une action qui d'elle-même tend à contenter la nature. Un Chrétien regarde la nourriture comme un remède : il n'écoute ni l'avidité ni la sensualité ; il évite la délicatesse et la recherche de ce qui flatte les sens ; en un mot , il pense à imiter Jésus-Christ , qui a bien voulu s'assujettir à cette action humiliante , pour nous y servir de modèle : il a toujours présent à l'esprit cet avis salutaire qu'il nous a donné : « Veillez avec attention sur vous-  
 » mêmes , de peur que vos cœurs ne s'ap-  
 » pesantissent par l'excès des viandes et  
 » du vin ; et que le jour du Seigneur ne  
 » vienne vous surprendre tout-à-coup. »  
 Le moyen le plus propre à nous rappeler les règles de la sobriété , à nous donner la force de les suivre , c'est de faire avec piété la prière qui se dit avant et après les repas. N'y manquez jamais , mon cher Théophile ; par-là vous attirerez la bénédiction de Dieu sur vous , et vous obtiendrez la grâce de ne point l'offenser.

C'est à votre bonté paternelle , ô mon Dieu ! que nous sommes redevables de toutes les choses nécessaires à la vie : vous ne nous les accordez que pour entretenir et réparer nos forces. Si vous attachez du plaisir à l'usage des alimens , ce n'est

qu'une sage condescendance, c'est afin que nous n'ayons pas de répugnance à prendre la nourriture qui nous est nécessaire ; mais en user pour le seul plaisir, passer les bornes de la nécessité, c'est tourner votre bienfait contre vous-même, c'est employer à vous offenser ce qui ne devoit qu'exciter notre reconnoissance. Ne permettez pas, ô mon Dieu ! que je me rende jamais coupable de cet abus : faites-moi la grâce d'user chrétiennement des alimens que votre Providence nous fournit, de n'en jamais prendre avec excès, de n'y point chercher à contenter mon goût, mais uniquement le besoin de la nature. Pour obtenir cette grâce, je serai fidèle à sanctifier tous mes repas par la prière. Quoique cette sainte pratique soit aujourd'hui fort négligée, je n'y manquerai jamais, je ne rougirai point d'être chrétien, et le mauvais exemple ne sera point capable de m'arrêter.

*Pratique.* Ne jamais manquer à dire le *benedicite* et les *grâces*.

L X X<sup>e</sup>. L E C T U R E.*De la Colère.*

*Ne sis velox ad irascendum , quia ira in sinu stulti requiescît.*

Ne soyez pas prompt à vous mettre en colère , parce que la colère repose dans le cœur de l'insensé. *Eccl. 7.*

**I**L y a une sainte colère excitée par le zèle , qui nous porte à reprendre avec force ceux que notre douceur n'a pu corriger. Telle est la colère d'un père ou d'un maître , à la vue des désordres qu'il est obligé d'empêcher. Notre-Seigneur lui-même a été ému de cette colère , lorsqu'il chassa du Temple les profanateurs qui en violoient la sainteté : mais la colère qui est un péché capital , est bien différente ; c'est un mouvement impétueux de notre ame , qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplaît. Elle vient d'un mauvais principe , c'est l'effet d'une passion qui règne dans le cœur , et qui rencontre quelque obstacle. Un orgueilleux s'emporte contre ce qui blesse sa vanité ou son ambition. Un avare s'irrite , quand quelque chose dérange ses projets de fortune : un voluptueux s'indigne , lorsqu'on traverse ses plaisirs. Cette colère n'est ni selon Dieu , ni selon la droite raison : elle porte le trouble dans l'ame ; et le désordre qu'elle

y cause se peint sur le visage , et dans tout l'extérieur de l'homme qui s'y livre : ses yeux s'enflamment , sa voix est entrecoupée , tout son corps tremble , il ne se connoît plus , il ne respecte rien. De-là les injures qu'il fait contre ceux qui en sont l'objet : le venin coule de sa bouche à grands flots ; les médisances les plus atroces , les calomnies les plus noires , tout est employé pour les déchirer. De-là les imprécations qu'il fait contre lui-même : de-là quelquefois les horribles blasphèmes que son aveugle fureur lui met dans la bouche : rien n'est sacré pour cette langue impie. Il en vient ensuite aux dernières violences ; les cruautés les plus révoltantes suffisent à peine pour satisfaire sa vengeance , pour assouvir sa rage. Mon Dieu , est-ce là un Chrétien ? Ce n'est pas même un homme : la colère en a fait une bête féroce. Voilà , mon cher Théophile , les funestes effets de cette passion terrible. Accoutumez-vous de bonne heure à la maîtriser : dès que vous en sentirez les premières atteintes , étouffez-la dans le silence ; ne parlez pas , tant que votre cœur sera ému : tout ce que vous diriez alors ne serviroit qu'à l'allumer davantage. Exercez-vous à la pénitence et à la douceur chrétienne : cette vertu nous fait supporter en vue de Dieu les contradictions qui nous arrivent ; elle réprime toutes les vivacités et les saillies que la

colère peut exciter ; elle fait qu'on ne donne alors aucun signe d'impatience ou d'aigreur , qu'on ne laisse échapper aucune parole de mépris ou de plainte , qu'on a toujours un air honnête et modeste , que l'on se contraint en faveur de certains esprits difficiles , et qu'on tâche de les gagner à force de complaisance. C'est à la pratique de cette vertu que nous exhorte l'Apôtre saint Paul , quand il nous dit : « Je vous conjure de vous conduire d'une » manière qui soit digne de l'état auquel » vous avez été appelés , pratiquant en » toutes choses l'humilité , la douceur , la » patience , vous supportant les uns les » autres avec charité ; » et pour nous engager à la pratique de cette vertu , il nous rappelle à la Croix de Jésus-Christ ; il nous remet devant les yeux celui qui a souffert une si grande contradiction de la part des pécheurs qui se sont élevés contre lui ; il nous représente avec quelle patience il nous a supportés , lorsque nous étions ses ennemis ; combien il nous a aimés , lorsque nous ne méritions que sa haine. Animez-vous donc , mon cher Théophile , par l'exemple de Jésus-Christ , à supporter tout , et efforcez-vous d'approcher de ce divin modèle autant qu'il est permis à votre fragilité. Vous ne pouvez assurer votre salut éternel qu'en vous rendant conforme à Notre-Seigneur , qui nous dit lui-même :

« Apprenez de moi que je suis doux et » humble de cœur ; » et qui nous exhorte à imiter sa douceur et son humilité. « Je » vous ai donné l'exemple , afin que vous » marchiez sur mes traces , et que vous » fassiez ce que j'ai fait le premier. »

Je l'avoue , ô mon Dieu ! je m'abandonne souvent à l'impatience ; la moindre contradiction me révolte : en me mettant si souvent en colère , je m'expose à contracter l'habitude de cette dangereuse passion. Je sens la nécessité de vaincre mon impétuosité naturelle , et de me former de bonne heure à la patience. J'ai mes défauts ; je suis bien aise qu'on les supporte : il est bien juste que je supporte aussi ceux de mes frères. Faut-il , ô mon Dieu ! que j'aie tant de répugnance à observer une loi que vous m'avez si bien enseignée par vos leçons et par vos exemples ! Faut-il que je sois si sensible à un léger mépris , tandis que je vous vois souffrir avec une patience inaltérable les plus noires calomnies , les plus sanglans outrages , et endurer le supplice de la Croix , sans laisser échapper la moindre plainte ! Jésus , qui êtes le Dieu de paix ; Jésus , qui êtes doux et humble de cœur , et qui me commandez d'imiter votre douceur , aidez-moi à réformer mon naturel impétueux : faites qu'il ne m'arrive jamais de rendre le mal pour le mal , et qu'à votre exemple , je garde un profond



silence lorsqu'on me dira des injures. Vous déclarez heureux ceux qui sont doux ; vous appelez enfans de Dieu ceux qui aiment et entretiennent la paix : donnez-moi , ô mon Dieu , ce caractère pacifique , cette humeur douce et facile que vous voulez trouver dans vos enfans.

*Pratique.* Vivre en paix avec tout le monde , en supportant les défauts des autres.

---

## L X X I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *De la Paresse.*

*Qui sectatur otium replebitur egestate..... multam malitiam docuit otiositas.*

Celui qui aime l'oisiveté , sera dans une extrême indigence ; l'oisiveté enseigne beaucoup de mal. *Prov. 28. Eccl. 33.*

**L**A Paresse est une lâcheté et un dégoût volontaire du travail ; qui fait que l'on néglige ses devoirs plutôt que de se faire violence. Il n'y a point de péchés , point de désordres auxquels la Paresse ne conduise , parce qu'elle met l'ame dans un état d'engourdissement et de foiblesse , qui l'empêche de résister à ses mauvaises inclinations : on l'appelle ordinairement la mère de tous les vices : ceux qui en naissent plus directement sont , 1.<sup>o</sup> l'oisiveté et la perte du temps. Un paresseux passe les jours , les mois , les années , ou à ne rien faire , ou

dans des amusemens frivoles. Il ne remplit point les devoirs de la Religion ; la prière est ou entièrement omise , ou mal faite ; les Sacremens sont abandonnés ou reçus sans la préparation nécessaire. Il ne s'acquitte pas mieux des devoirs de son état : un jeune homme , par exemple , ne profite point de l'éducation qu'on lui donne , il ne fait rien de ce qu'on lui prescrit , ou le fait mal ; sans attention , sans application : de-là son esprit n'est point cultivé ; sa mémoire n'est point exercée ; il sort de la maison d'éducation presque aussi ignorant qu'il y étoit entré. Qu'arrive-t-il ? On lui donne un emploi souvent très-important , et qui exige des lumières et des connoissances étendues ; mais il est incapable d'en remplir les fonctions ; il s'en acquitte mal ; son ignorance perce ; son incapacité est reconnue ; il tombe dans un souverain mépris. Que de regrets alors d'avoir perdu le temps de la jeunesse ! regrets inutiles : il est trop tard , cette perte est irréparable. Le second vice qui naît de la Paresse est la pusillanimité. Le paresseux n'a pas la force d'entreprendre les choses les plus faciles ; il est arrêté par le moindre obstacle : tout lui paroît impossible , parce qu'il ne veut faire aucun effort : malheur , dit l'Écriture , à ceux qui manquent de cœur , *viæ dissolutis corde*. La Paresse produit l'inconstance. S'il arrive que l'on conçoive

quelques désirs de se corriger , ces désirs sont foibles , et ils ne durent pas longtemps ; on se lasse bientôt , et l'on retombe dans sa première indolence. « Les désirs » tuent le paresseux , dit le Saint-Esprit , » il veut et il ne veut pas ; il veut aujourd'hui une chose , et demain une autre ; » aujourd'hui il veut le bien , et demain il » changera d'avis. » De là cette tiédeur qui l'accompagne par-tout , c'est-à-dire , une dissipation d'esprit et une langueur de cœur qui ne lui laissent aucun goût pour ses devoirs : de là , enfin , cette insensibilité qui le rend sourd aux remontrances et aux exhortations de ceux qui veulent le réveiller de son assoupissement : rien ne le remue , rien ne le touche , ni les reproches qu'on lui fait , ni les bon exemples qu'il a sous les yeux. Que de péchés dans une ame lâche et indolente ! L'Écriture la compare à une terre inculte et abandonnée. « J'ai » passé , dit l'Auteur sacré , par le champ » du paresseux , et il étoit plein de mauvaises herbes , les épines en couvroient » la surface , et l'enceinte de pierres qui » devoit l'environner , étoit renversée. » Fuyez donc , mon cher Théophile , fuyez un vice si dangereux : écoutez les paroles que Dieu vous adresse lui-même dans le livre des Proverbes : « Allez à la fourmi , » ô paresseux ! considérez sa conduite , et » apprenez d'elle à être sage : car , quoi-

» qu'elle n'ait ni chef qui la conduise , ni  
 » maître qui l'instruise , elle a soin de faire  
 » sa provision pendant l'été , et d'amasser  
 » dans la moisson de quoi se nourrir. Jus-  
 » qu'à quand dormirez-vous ? quand vous  
 » réveillerez-vous de votre sommeil ? Si  
 » vous ne sortez de votre assoupissement ,  
 » l'indigence viendra fondre sur vous , et  
 » elle vous accablera. » Retenez bien cette  
 leçon , mon cher Théophile , et ne l'oubliez  
 jamais : demandez à Dieu la vertu contraire  
 à la paresse , c'est-à-dire , une sainte acti-  
 vité qui vous fasse aimer vos devoirs , et  
 qui vous rende prompt à les remplir , en  
 vue de lui plaire , et pour votre salut. Que  
 les difficultés du travail ne vous rebutent  
 point : ayez bon courage , et Dieu rendra  
 doux et facile ce qui vous avoit d'abord  
 paru dur et pénible : c'est lui qui nous a  
 imposé l'obligation de travailler ; il nous  
 aide à pratiquer ce qu'il nous commande.  
 Croyez-moi , l'ennui qui accompagne tou-  
 jours l'oisiveté , est mille fois plus insup-  
 portable que le travail le plus fatigant.

Vous avez condamné l'homme au tra-  
 vail , ô mon Dieu ; et il s'écarte de l'ordre  
 que vous avez établi , quand il se livre à  
 la Paresse , quand il passe son temps dans  
 l'inaction ou dans de vains amusemens. Ce  
 temps , vous ne le lui accordez qu'afin qu'il  
 l'emploie utilement ; et vous lui deman-  
 derez compte un jour de l'usage qu'il en  
aura

aura fait. Le serviteur inutile sera jeté dans les ténèbres extérieures, où il n'y aura que des pleurs et des grincemens de dents. Ne permettez pas, Seigneur, que je tombe dans ce malheur affreux : faites-moi la grâce de bien employer les premières années de ma vie. Je vous offre mon travail, c'est pour vous plaire que je m'y appliquerai : préservez-moi de la langueur, du dégoût, de la légèreté. Dès que je m'apercevrai que mon esprit se dissipe, et s'écarte de l'objet qui doit l'occuper, je renouvellerai mon attention. Aidez-moi, mon Dieu, pour y réussir ; facilitez-moi cette application, en m'y faisant trouver du goût et de l'attrait. C'est vous qui donnez l'intelligence aux petits et la sagesse aux enfans.

*Pratique.* Soutenir son attention dans le travail ; et quand on remarque que l'on s'est dissipé, y revenir promptement.

## TROISIÈME PARTIE.

## LES SACREMENTS

## ET LA PRIÈRE.

LXXII<sup>e</sup>. LECTURE.*Nécessité de la Grâce, et moyens de l'obtenir.*

*Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens à patre luminum.*

Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut, et descend du Père des lumières. *Jac. 1.*

**N**ous avons besoin de la grâce pour accomplir les Commandemens de Dieu, et pour nous sauver. Sans ce secours divin, nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut. C'est ce que Notre-Seigneur nous a enseigné par ces paroles : « Sans moi vous ne » pouvez rien faire ; » et saint Paul par celles-ci : « Nous ne sommes pas capables » d'avoir par nous-mêmes aucune bonne » pensée, comme de nous-mêmes ; mais » c'est Dieu qui nous en rend capables. » La grâce est un don surnaturel que Dieu nous fait par sa pure miséricorde, et en

considération des mérites de Jésus-Christ. Il y a deux sortes de grâces ; 1.<sup>o</sup> la grâce habituelle ou sanctifiante , qui nous justifie , c'est-à-dire , qui nous fait passer de l'état du péché mortel en l'état de la justice , qui nous rend enfans de Dieu , agréables à ses yeux , et nous donne droit à l'héritage du ciel ; 2.<sup>o</sup> la grâce actuelle , qui consiste dans une sainte pensée qui éclaire notre esprit , et dans un bon mouvement qui prévient , excite et aide notre volonté pour faire le bien. Le péché originel a répandu d'épaisses ténèbres dans notre esprit , et une profonde corruption dans notre cœur. Nous naissons dans l'ignorance avec une forte inclination au mal : voilà les deux sources générales de tous nos péchés ; nous ne péchons que parce que nous ignorons nos devoirs , ou parce que les connoissant , nous aimons mieux suivre nos penchans que nos lumières. Nous ne pourrions jamais sortir de l'état du péché , ni faire le bien , si Dieu ne nous ouvroit les yeux de l'esprit , et s'il n'imprimoit à notre cœur un bon mouvement qui le tourne vers la vertu. La grâce remédie à ces deux plaies que le péché a faites à notre ame : elle nous fait connoître le bien ; elle nous inspire le désir , et nous donne la force de le pratiquer. Que deviendrait l'homme attaqué de toutes parts au-dedans et au-dehors , si Dieu ne l'aïdoit dans sa foiblesse ? car , à cette pente qu'il

a pour le mal , se joignent encore les tentations qu'il éprouve de la part du démon et des créatures. Que de pièges le monde ne lui dresse-t-il pas de tous côtés ? il étale à ses yeux ses pompes et ses faux biens , pour y attacher son cœur et le détourner de Dieu. Le démon lui livre de continuelles attaques , présentant à ses sens des objets flatteurs et séduisans , remuant son imagination par mille prestiges , et excitant dans sa chair des mouvemens de révolte contre l'esprit. Non , il ne pourroit certainement résister à tant d'assauts , si Dieu cessoit un seul instant de le soutenir. Voilà pourquoi saint Paul , après avoir déploré les contradictions qu'il éprouve au-dedans de lui-même , s'écrie : « Malheureux que je suis ! » qui me délivrera de ce corps de mort ? » Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ.» Voilà pourquoi en récitant tous les jours la prière du Seigneur , nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié , que sa volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel , qu'il ne nous abandonne point à la tentation , et qu'il nous délivre du mal. Il est donc vrai , selon la Doctrine de Jésus-Christ , que nous ne pouvons glorifier le nom de Dieu , ni faire sa volonté , ni résister à la tentation , ni être délivrés des pièges du malin esprit que par le secours de Dieu même ; mais avec la grâce nous pouvons tout , selon cette parole du même



Apôtre : *Je puis tout en celui qui me fortifie.* Or , ce secours ne nous est point dû ; autrement ce ne seroit plus une grâce : nous n'y avons aucun droit , mais Dieu nous le donne par sa pure bonté , et en vertu des mérites de la passion et de la mort de Jésus-Christ. Cette grâce n'est refusée à personne ; et c'est notre faute quand nous n'en profitons pas pour faire le bien et pour nous sauver. Ce n'est pas la grâce qui nous manque ; c'est nous qui manquons à la grâce. Dieu l'a attachée aux Sacremens , quand on les reçoit avec de bonnes dispositions : il l'a promise à la prière , quand elle est bien faite. Nous avons donc deux moyens infallibles pour obtenir la grâce : ce sont les Sacremens et la Prière. On reçoit la grâce sanctifiante par le canal des Sacremens de Baptême et de Pénitence , que Jésus-Christ a institués pour cette fin , et qui , par cette institution , sont devenus des moyens nécessaires de sanctification. En second lieu , Dieu a promis de nous exaucer , quand nous nous adressons à lui par la prière , quand nous implorons le secours de sa grâce , quand nous sollicitons sa miséricorde au nom de son Fils unique , qui nous a aimés jusqu'à se livrer à la mort pour nous. Vous pouvez donc , mon cher Théophile , attirer la grâce de Dieu ; et , avec ce secours puissant , vous pouvez accomplir ses Com-

mandemens ; car Dieu ne nous commande point des choses impossibles , mais il nous avertit de faire ce que nous pouvons , et de demander ce que nous ne pouvons pas ; et il nous aide , afin que nous le puissions : ses Commandemens ne sont point pénibles. Son joug est doux , et son fardeau est léger ; car ceux qui sont enfans de Dieu aiment Jésus-Christ , et ceux qui l'aiment gardent sa parole ; ce qu'ils peuvent certainement avec la grâce ; et ainsi , vivant avec tempérance , avec justice et avec piété , ils peuvent s'avancer par Jésus-Christ , dans la grâce à laquelle ils ont eu entrée par lui ; car Dieu n'abandonne pas ceux qu'il a une fois justifiés par sa grâce , s'il n'en est auparavant abandonné : il ne cesse pas de protéger ceux qui ne cessent pas de lui être fidèles.

Oui , mon Dieu , il me seroit impossible de vivre chrétiennement et de me sauver sans le secours puissant de votre grâce. Ce fonds de corruption que je sens en moi , les attaques multipliées que me livrent les ennemis de mon salut , tout me convainc de cette vérité ; mais vous me l'offrez , cette grâce si nécessaire , et il ne tient qu'à moi de la recevoir , et d'en faire un bon usage. Si je suis si foible , je ne dois l'imputer qu'à moi-même ; c'est que j'ai négligé les moyens d'attirer votre grâce ; c'est que je l'ai même rejetée , et que je n'ai pas voulu en pro-

fiter. Quand j'ai eu le malheur de perdre la vie spirituelle par le péché , ne pouvois-je pas réparer cette perte , en recourant au Sacrement que vous avez établi pour me la rendre ? Quand je suis assailli par des tentations , ne puis-je pas crier vers vous ? Ne puis-je pas vous invoquer , et vous demander la force de les vaincre ? Vous avez promis d'accorder votre secours à ceux qui vous adresseroient leur prière : pourquoi n'ai-je pas employé cette arme victorieuse que vous me mettiez entre les mains , et qui auroit dissipé tous mes ennemis ? Oubliez , ô mon Dieu ! les résistances que j'ai opposées jusqu'à présent à votre grâce : rendez mon esprit attentif aux lumières que vous me donnerez ; rendez mon cœur docile aux salutaires impressions que vous y excitez : faites que , par ma fidélité à suivre vos divines inspirations , j'embrasse avec courage le parti de la vertu , et que j'y persévère constamment jusqu'à la mort.

*Pratique.* Ne point négliger les bonnes pensées que Dieu nous donne.



LXXIII<sup>e</sup>. LECTURE.*Des Sacremens en général.**Haurietis aquas de fontibus Salvatoris.*

Vous puiserez des eaux dans les sources du Sauveur.  
Isaïe. 12.

**J**ÉSUS-CHRIST a institué les Sacremens pour être comme des canaux par lesquels il nous communique la grâce de la justice qui conduit au salut. Il a établi certains signes extérieurs et sensibles, auxquels il lui a plu d'attacher le don inestimable de la justification. Ces signes, par la vertu divine qu'ils renferment, non-seulement signifient, mais produisent en nous la vie spirituelle, l'entretiennent et l'augmentent. On les appelle *Sacremens*, ou signes sacrés. Ce sont des signes, puisqu'ils nous font connoître une grâce invisible qu'ils opèrent dans notre ame, et ils sont sensibles, parce qu'ils tombent sous nos sens. Il y a donc dans les Sacremens deux choses, l'une que l'on voit, et l'autre que l'on ne voit pas, mais que l'on croit. Ce que l'on voit, c'est l'action extérieure du Ministre; par exemple, dans le Baptême, on voit verser de l'eau sur la tête de l'enfant, et l'on entend les paroles que le Prêtre prononce en même temps. Ce que l'on ne voit pas, c'est l'opé-

ration invisible par laquelle Dieu lave intérieurement et purifie l'ame de la tache du péché. Jésus-Christ, en attachant sa grâce à des choses sensibles, s'est accommodé à la nature de l'homme : si nous étions de purs esprits, Dieu se seroit contenté de nous faire des dons purement spirituels ; mais parce que notre ame est unie à un corps, il nous donne sa grâce, qui est toute spirituelle, sous des signes sensibles et corporels. L'Eglise Catholique, fondée sur l'Écriture et sur la Tradition, a toujours reconnu sept Sacremens : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. Remarquez, mon cher Théophile, que ce petit nombre de Sacremens suffit pour tous les besoins de notre ame : ces besoins, dans l'ordre de la grâce, se réduisent à sept, comme dans l'ordre de la nature. Dans l'ordre naturel, il faut naître, croître, se nourrir ; lorsqu'on est malade, il faut des remèdes ; après sa guérison même, il faut des secours particuliers pour détruire ce qui reste d'infirmité, et pour rétablir parfaitement la santé. De plus, la société a besoin de princes et de magistrats pour la gouverner. Enfin, comme les hommes meurent, il faut un moyen pour la perpétuer. Ce sont précisément les mêmes besoins dans l'ordre de la grâce, et Notre-Seigneur y a pourvu par les Sacre-

mens qu'il a institués. Le Baptême nous donne une nouvelle naissance et une nouvelle vie : la Confirmation nous fait croître et nous fortifie dans cette vie spirituelle : l'Eucharistie nous nourrit spirituellement : la Pénitence guérit les maladies de notre ame : l'Extrême-Onction nous délivre des restes de foiblesses que le péché a causées : l'Ordre fournit à l'Eglise des ministres qui la gouvernent : le Sacrement de Mariage lui donne des enfans qui la renouvellent , et perpétuent sa durée jusqu'à la fin des siècles. Tous ces Sacremens ont été institués pour notre sanctification : tous produisent cet effet ; mais il y a entr'eux des différences qu'il est nécessaire de remarquer. Premièrement , le Baptême et la Pénitence nous trouvant morts par le péché , nous donnent la vie de la grâce , au lieu que les autres augmentent seulement en nous cette vie spirituelle que nous avons déjà en les recevant. Secondement , il y en a trois , savoir , le Baptême , la Confirmation et l'Ordre , dans lesquels l'ame n'est pas seulement sanctifiée par la grâce , mais elle est encore marquée d'un caractère spirituel , qui nous consacre à Dieu d'une manière particulière. Celui qui reçoit ces Sacremens avec de mauvaises dispositions ne reçoit pas la grâce sanctifiante , mais il reçoit le caractère : de plus , la grâce quand on l'a reçue , peut se perdre par le péché ; mais

le sceau divin que ces Sacremens ont imprimé ne sauroit s'effacer : c'est pour cette raison que ces trois Sacremens ne peuvent se réitérer , c'est-à-dire , qu'ils ne peuvent être reçus qu'une seule fois par la même personne. Remarquez encore , mon cher Théophile , qu'outre l'onction et les paroles qui sont essentielles à chaque Sacrement , l'Eglise , toujours conduite par le Saint-Esprit , a ajouté plusieurs cérémonies pour l'instruction et l'édification des fidèles. Quoique ces cérémonies ne soient pas absolument nécessaires pour l'effet des Sacremens , elles n'en sont pas moins respectables par leur antiquité : la plupart paroissent avoir été établies par les Apôtres mêmes : elles servent à nous faire mieux connoître l'excellence et la sainteté des Sacremens ; elles nous apprennent , d'une manière sensible , avec quelles dispositions nous devons les recevoir , quels effets ils produisent , et quelles obligations ils nous imposent.

Je vous remercie , ô mon Dieu ! de ce que vous avez mis dans votre Eglise des sources inépuisables de grâces et de bénédictions : en me fournissant tant de moyens de salut , vous me faites connoître que vous voulez me sauver. Serois-je assez ennemi de moi-même pour les négliger , et pour me perdre au milieu de tant de secours si puissans ? Non , mon Dieu , je veux en

profiter : je ne serai point insensible à vos bontés : vous voulez me sauver ; mon désir le plus empessé sera de répondre aux vues de votre miséricorde sur moi : j'irai puiser dans ces sources sacrées l'eau vivifiante qui purifie l'ame de toutes souillures ; j'irai y chercher des lumières dans mes ténèbres , de la force dans mes foiblesses , des consolations dans mes peines. Mais , pour y trouver des avantages précieux , il faut que j'y apporte de saintes dispositions : vos dons ne tombent que sur les cœurs bien préparés ; faites , Seigneur , que je ne m'approche jamais des choses saintes qu'avec les sentimens de respect , de religion et de piété que vous exigez de tous ceux qui les reçoivent.

*Pratique.* Bénir la bonté de Dieu , qui nous a fourni tant de moyens de salut , et prendre la résolution d'en profiter.

---

## L X X I V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Du Baptême.*

*Salvos nos fecit Deus per lavacrum regenerationis.....  
ut justificati gratiâ ipsius hæredes simus secundùm spem  
vitæ æternæ.*

Dieu nous a sauvés par l'eau de la régénération , afin qu'étant justifiés par sa grâce , nous soyons héritiers de la vie éternelle. *Tit. 3.*

**L**E Baptême est le premier de tous les Sacremens , et il donne le pouvoir de participer aux autres. Notre-Seigneur a institué



ce Sacrement, lorsqu'il a dit à ses Apôtres: « Allez, instruisez tous les peuples, baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et » du Saint-Esprit; tous ceux qui croiront » et seront baptisés, seront sauvés. » C'est donc pour sauver les hommes que Jésus-Christ a institué le Baptême; c'est pour les délivrer du péché et de la mort éternelle, qui est la peine du péché, et pour les rendre par une nouvelle naissance les enfans de Dieu et de l'Eglise. Le Baptême remet le péché originel dans les enfans, et dans les adultes il efface encore tous les péchés actuels, qu'ils peuvent avoir commis depuis qu'ils ont l'usage de la raison. Il remet aussi toutes les peines dues à ces péchés; c'est pour cela que l'Eglise n'a jamais imposé de satisfaction ou de pénitence aux nouveaux baptisés; mais il n'ôte pas les suites du péché originel, qui sont l'ignorance, la concupiscence, les misères de la vie et la nécessité de mourir. Dieu nous laisse ces suites du péché originel, après qu'il a été effacé, afin qu'elles servent d'exercice à notre vertu, par les combats que nous avons à soutenir pour la pratiquer. Si le Baptême nous délivroit de l'ignorance et de l'inclination au mal, nous ferions le bien sans peine et comme naturellement; et quel mérite y auroit-il à le faire, s'il ne nous en coûtoit rien? Mais ces suites du péché, qui nous restent encore, nous obligent à

faire de continuels efforts , pour vaincre les difficultés que nous éprouvons dans la pratique du bien. Le Baptême nous fait renaître en Jésus-Christ , et nous donne une nouvelle vie toute spirituelle , selon cette parole de Notre-Seigneur : « Si un » homme ne renaît de l'eau et du Saint- » Esprit , il ne peut entrer dans le Royaume » du ciel. » Cette vie de la grâce , que le Baptême nous communique , consiste dans l'union de notre ame avec Dieu , car Dieu est la vie de l'ame , comme l'ame est la vie du corps : notre corps est vivant , lorsqu'il est uni à l'ame ; quand il en est séparé , il est mort , sans mouvement et sans action : de même notre ame est vivante lorsqu'elle est unie à Dieu par la foi , l'espérance et la charité ; quand elle en est séparée par le péché , elle est morte et incapable de mériter le ciel. Enfin , le Baptême imprime dans notre ame un caractère ou une marque spirituelle et ineffaçable , qui consacre à Dieu ceux qui sont baptisés , et qui les distingue de ceux qui ne le sont pas : ce caractère de consécration fait qu'on ne peut recevoir le Baptême qu'une fois ; car ce qui est une fois consacré à Dieu , lui appartient par un droit inaliénable. Autrefois on donnoit le Baptême en plongeant dans l'eau celui qui étoit baptisé , et c'est à cette immersion que saint Paul fait allusion , quand il dit : « Nous avons été ensevelis

» avec Jésus-Christ dans le Baptême, pour  
» mourir au péché, afin que, comme  
» J. C. est ressuscité d'entre les morts,  
» nous marchions aussi dans une vie nou-  
» velle; » c'est-à-dire, que nous sommes  
dépouillés du péché dans les eaux du Bap-  
tême, comme Jésus-Christ s'est dépouillé  
par sa mort de toutes nos infirmités, dont  
il s'étoit revêtu, et que nous sortons de ce  
bain sacré, vivant d'une vie nouvelle,  
comme Jésus-Christ, par sa résurrection,  
est sorti du tombeau avec une vie immor-  
telle et toute céleste. Aujourd'hui, l'on  
baptise en versant de l'eau naturelle sur la  
personne, et disant en même temps ces  
paroles: « Je te baptise au nom du Père,  
» et du Fils, et du Saint-Esprit. » Ces  
deux choses jointes ensemble, l'action  
et les paroles sont l'essentiel de ce Sacre-  
ment: c'est là le signe extérieur et sensible  
qui nous avertit que l'ame est purifiée de  
ses péchés, tandis que le corps est lavé  
dans l'eau: cette cérémonie, en vertu de  
l'institution de Jésus-Christ, applique à  
l'homme les mérites de ce divin Sauveur,  
pour lui donner une nouvelle naissance,  
qui le rend enfant de Dieu, membre de  
Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit, et  
qui lui donne droit au royaume du ciel,  
comme héritier de Dieu et cohéritier de  
Jésus-Christ. Reconnoissez donc, mon-  
cher Théophile, la dignité que vous avez

reçue au Baptême , et prenez bien garde qu'après avoir été fait participant de sa nature divine , vous ne dégénériez par une conduite criminelle de la noblesse d'une si haute origine. Le Baptême est si nécessaire pour le salut de tous les hommes , que les enfans mêmes ne peuvent être sauvés sans le recevoir : cependant le martyre , c'est-à-dire , la mort soufferte pour Jésus-Christ , en tiendrait lieu ; et de plus , dans les adultes , le désir du Baptême suffit , quand ils sont dans l'impossibilité de le recevoir.

Quand vous m'avez accordé la grâce du Baptême , ô mon Dieu ! je n'étois pas en état de connoître la grandeur de ce bienfait , ni de vous en remercier. Vous m'avez prévenu de l'abondance de vos miséricordes , dans le temps que je ne pouvois ni les désirer ni les sentir. Maintenant je connois le don ineffable que vous m'avez fait , et je vous en rends mes très-humbles actions de grâces. J'avois été conçu dans le péché ; mais , par le Baptême , vous m'en avez délivré : j'étois , par ma naissance , l'esclave du démon , et vous m'avez adopté pour votre enfant : je n'avois reçu de mes parens qu'une vie périssable , et vous m'avez communiqué une vie divine. Vous n'avez pas fait la même grâce à tant de peuples infidèles , qui ne vous connoissent pas , ô mon Dieu ! j'ai eu le bonheur de naître

dans le sein de l'Eglise Catholique, et d'une famille chrétienne : qu'avois-je fait pour mériter cette préférence ? Je ne la dois qu'à votre miséricorde. Un don si précieux et si peu mérité exige de moi la plus vive reconnoissance. Ah ! Seigneur, je veux vous la témoigner, en estimant la qualité de Chrétien plus que tous les titres du monde, en ne faisant jamais rien qui soit indigne d'un enfant de Dieu.

*Pratique.* Remercier Dieu de nous avoir accordé la grâce du Baptême.

L X X V e . L E C T U R E .

*Des Vœux du Baptême.*

*Consepulti sumus cum illo per Baptismum,.... ut in novitate vitæ ambulemus.*

Nous avons été ensevelis avec lui par le Baptême...., afin que nous marchions dans une vie nouvelle. *Rom. 6.*

**V**ous n'avez été admis, mon cher Théophile, à la grâce de l'adoption divine, dans votre Baptême, qu'à certaines conditions, que vous vous êtes solennellement engagé à remplir. Lorsqu'on vous a présenté à l'Eglise pour être baptisé, le Prêtre, qui est le ministre de Jésus-Christ, vous a demandé si vous croyiez en Dieu le Père tout-puissant, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et au Saint-Esprit : vous avez répondu, par la bouche de ceux qui vous présentoient :

*Je crois.* Le prêtre a ajouté : *Renoncez-vous à Satan , à ses pompes et à ses œuvres ?* Vous avez répondu : *J'y renonce.* Vous avez donc déclaré , à la face des saints Autels , devant Dieu et devant ses Anges , que vous abandonniez le parti du démon , pour vous soumettre à loi de Jésus-Christ : vous avez promis de mépriser les pompes du démon , c'est-à-dire , les maximes et les vanités du monde ; vous avez promis d'éviter les œuvres du démon , c'est-à-dire , toutes sortes de péchés. C'est pour vous et en votre nom que ces promesses ont été faites : vous n'aviez pas , il est vrai , l'usage de la raison , quand vous avez été baptisé ; mais vous les avez ratifiées depuis , toutes les fois que vous avez fait une profession publique du Christianisme ; vous les ratifiez encore tous les jours , quand vous faites le signe de la Croix , quand vous récitez l'Oraison dominicale , quand vous assistez à la Messe. C'est en conséquence de ces promesses publiques et solennelles , que Dieu a effacé le péché de votre origine , qu'il a orné votre ame de ses dons les plus précieux , qu'il vous a marqué du sceau de ses enfans , qu'il vous a fait l'héritier de son Royaume. Vous n'êtes plus à vous : vous appartenez à Dieu : votre esprit , votre cœur , votre corps , toute votre personne a été consacrée à Dieu : tout ce qui est en vous doit être

employé pour sa gloire et à son service. Aimer encore les pompes du démon après le Baptême, suivre les maximes du monde, rechercher les vanités du monde, ce seroit renoncer à la qualité de Chrétien, ce seroit violer l'engagement sacré du Baptême. On garde encore, à la vérité, le caractère que l'on a reçu dans ce Sacrement; mais on ne le garde que comme une marque honteuse de sa désertion et de sa perfidie. S'abandonner au péché après son Baptême, ce seroit une profanation et un sacrilège; ce seroit fouler aux pieds le sang de Jésus-Christ, par lequel on a été sanctifié, faire outrage à l'esprit de grâce et de sainteté que l'on a reçu, le chasser honteusement de son cœur, et se remettre sous l'empire du démon. Souvenez-vous donc, mon cher Théophile, des promesses que vous avez faites à Dieu dans votre Baptême: n'oubliez jamais le saint engagement que vous y avez contracté: le sceau ineffaçable du Baptême rend cet engagement éternel et irrévocable: ces promesses sont écrites dans le livre de vie; Dieu les garde dans le ciel: c'est sur ces promesses qu'il vous jugera au moment de votre mort: votre salut éternel dépend absolument de votre fidélité à les remplir. Pour ne pas les oublier, vous devez les renouveler au moins tous les ans le jour de votre Baptême. Après avoir remercié Dieu de ce que, par sa grande mi-

séricorde , il vous a arraché de la puissance des ténèbres , pour vous faire passer dans le royaume de son Fils , après avoir ratifié de nouveau les conditions auxquelles vous avez été admis au nombre de ses enfans , vous devez le prier de graver dans votre cœur les paroles qui vous ont été adressées au nom de l'Eglise , quand on vous a revêtu de la robe blanche : « *Recevez ce vêtement blanc , et portez-le sans tache devant le Tribunal de Jésus-Christ , afin que vous ayez la vie éternelle* » ; et celles qu'on vous a dites , en vous mettant à la main le cierge allumé : *Recevez ce flambeau , gardez votre Baptême par une vie pure et irréprochable , et par l'observation des Commandemens de Dieu , afin que vous puissiez , avec tous les Saints , aller au-devant de l'Epoux , et que vous ayez la vie éternelle.*

Quelle confusion pour moi , ô mon Dieu ! à la vue de mes infidélités ! Que sont devenues mes promesses ! Où sont les biens que vous m'aviez accordés ? Ah ! Seigneur , oubliez mes iniquités : vous voyez à vos pieds un coupable qui vous demande grâce , et qui désire de réparer son ingratitude passée , et de s'engager à vous par de nouveaux sermens. Oui , mon Dieu , je ratifie maintenant les promesses qu'on vous a faites pour moi au jour de mon Baptême :



je les renouvelle de tout mon cœur en votre présence : je renonce de nouveau et pour toujours à Satan ; je me donne à vous, pour ne m'en séparer jamais. Le démon , votre ennemi et le mien , n'aura plus d'empire sur moi : je renonce à ses œuvres , en détestant tous les péchés que j'ai commis, et ceux que je pourrois commettre. Inspirez-moi , Seigneur , une horreur infinie pour ces œuvres de ténèbres qui donnent la mort à l'ame. Je renonce au monde , à ses maximes et à ses vanités ; je veux mener une vie chrétienne et conforme aux règles de l'Évangile ; je veux vivre de la vie de Jésus-Christ, et être dans les mêmes dispositions et les mêmes sentimens où il a été. Je vous consacre mon ame et mon corps , comme une hostie vivante , sainte et agréable à vos yeux : toute ma gloire sera d'être appelé, et d'être en effet votre enfant ; mon unique plaisir , d'espérer en vous, de vous aimer, et de vous posséder dans l'éternité.

*Pratique.* Renouveler souvent les promesses de son Baptême.



L X X V I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Du Sacrement de Confirmation.*

*Qui confirmat nos et qui unxit nos Deus, qui et signavit nos, et dedit pignus spiritûs in cordibus nostris.*

.. C'est Dieu qui nous confirme par l'onction qui nous a été faite : c'est Dieu qui nous a marqués de son sceau, et nous a donné son esprit, pour être en nous le gage de l'héritage céleste. 2. Cor. 1.

**L**E second Sacrement s'appelle la *Confirmation*, parce qu'il nous confirme dans la Foi, et qu'il nous affermit dans la vie spirituelle que le Baptême nous a donnée. La Confirmation achève ce que le Baptême a commencé : elle en est la perfection. La grâce du Baptême est une grâce de régénération, qui nous rend semblables à des enfans nouvellement nés ; celle de la Confirmation est une grâce de force et de courage, qui nous élève à l'état d'homme parfait, et nous rend capables de combattre et de vaincre, en rendant témoignage à Jésus-Christ, aux dépens même de notre vie. Ouvrez, mon cher Théophile, le livre des Actes des Apôtres, vous y verrez les effets merveilleux de la descente du Saint-Esprit sur eux. Avant qu'ils l'eussent reçu, c'étoient des hommes foibles et timides ; mais aussitôt qu'ils en eurent été remplis, ils parurent d'autres hommes, et ils annon-

cèrent Jésus-Christ avec un courage intrépide. Le Saint-Esprit descend encore sur ceux qui reçoivent la Confirmation , et il produit en eux les mêmes effets , quoique ce ne soit pas d'une manière sensible , parce que ce miracle n'est plus nécessaire. Nous en avons la preuve dans le même livre des Actes ; nous y lisons que « les Apôtres » ayant appris que les habitans de Samarie » avoient embrassé la Foi , et reçu le » Baptême , envoyèrent saint Pierre et » saint Jean pour leur conférer le Sacrement » de Confirmation. Lorsque ces deux Apôtres » furent arrivés , dit le texte Sacré , » ils prièrent pour eux , ils leur imposèrent » les mains ; et ces nouveaux Chrétiens » reçurent le Saint-Esprit. » Cette pratique à toujours été observée dans l'Eglise. Les Evêques , à qui seuls ce droit appartient , en qualité de successeurs des Apôtres , ont dans tous les siècles conféré ce Sacrement par la prière et par l'imposition des mains. Il est à propos , mon cher Théophile , de vous instruire des cérémonies avec lesquelles on l'administre. L'évêque étant tourné du côté de ceux qui vont être confirmés , tient les mains étendues sur eux , et il fait cette prière : « Dieu tout-puissant et éternel , » qui avez daigné faire renaître par l'eau et » par le Saint-Esprit , vos serviteurs qui » sont ici présens , et qui leur avez accordé » la rémission de tous leurs péchés , faites

» descendre du ciel sur eux votre Saint-  
 » Esprit consolateur , Esprit de sagesse et  
 » d'intelligence , Esprit de conseil et de  
 » force , Esprit de science et de piété ;  
 » remplissez-les de l'Esprit de votre crainte,  
 » et imprimez en eux , par votre miséri-  
 » corde , le signe de la Croix de Jésus-  
 » Christ pour la vie éternelle. » Il prend  
 ensuite du saint Chrême , qui est un mé-  
 lange d'huile d'olive et de baume , et il  
 fait à chacun d'eux une onction sur le  
 front , en disant : *Je vous marque du*  
*signe de la Croix , et je vous confirme*  
*par le Chrême du salut , au nom du*  
*Père , et du Fils , et du Saint-Esprit.*  
 Toutes ces actions et ces prières nous ren-  
 dent sensibles les effets admirables, que  
 produit ce Sacrement dans ceux qui le  
 reçoivent ; l'imposition des mains marque  
 la protection du Saint-Esprit , qui vient  
 habiter en eux , et y répandre l'abondance  
 de ses grâces , et particulièrement les sept  
 dons qu'on lui attribue , la sagesse , l'in-  
 telligence , la science , le conseil , la piété ,  
 la force et la crainte de Dieu. Le saint  
 Chrême est bien propre à nous faire con-  
 noître l'abondance , la douceur et la force  
 de la grâce qui remplit alors notre ame ,  
 qui la pénètre et la fortifie , comme  
 l'huile pénètre et fortifie le corps. La Con-  
 firmation nous rend parfaits Chrétiens :  
 tant qu'on ne l'a point reçue , on reste  
 dans

dans une sorte d'enfance spirituelle : l'on est sujet à toutes les foiblesses de cet âge, effrayé des moindres dangers, ébranlé par les plus légères tentations ; mais un Chrétien confirmé se sent affermi, fortifié, armé d'un courage invincible ; il résiste avec force à toutes les attaques du démon ; il dompte ses passions ; en un mot, ce n'est plus un enfant foible et timide, c'est un homme plein de vigueur, en état de porter les armes et de se défendre contre ses ennemis. Il ne rougit point de suivre les maximes de l'Évangile, il se déclare hautement pour la vertu ; et, par ses bons exemples, il répand par-tout la bonne odeur de Jésus-Christ. Les railleries insensées des méchants ne l'arrêtent point ; il brave leurs mépris, leurs menaces et leurs violences mêmes ; s'il falloit souffrir la mort pour défendre la Foi, il n'hésiteroit point à répandre son sang, comme les Martyrs, plutôt que de dissimuler sa Religion. Aussi ce Sacrement nous marque-t-il pour être les soldats de Jésus-Christ ; et ce caractère qu'il imprime dans notre ame ne s'effacera jamais ; ce qui empêche qu'on ne puisse le réitérer.

Mon Dieu, que vous êtes riche en miséricorde ! vous ne vous êtes pas contenté de me faire renaître spirituellement par le Baptême, et de m'y communiquer une vie nouvelle, vous avez établi un Sacrement

qui fortifie , augmente et affermit cette vie divine. Esprit-Saint , source intarissable de tous les dons , je vous ouvre mon cœur ; daignez y descendre , et le remplir de l'abondance de vos grâces. Esprit de sagesse , donnez-moi cette vertu qui assiste auprès de votre Trône : Esprit d'intelligence , éclairez mes ténèbres ; faites briller dans mon ame un rayon de votre divine lumière ; Esprit de conseil , soyez mon guide ; enseignez-moi la voie par laquelle je dois marcher : Esprit de force , inspirez-moi le courage de mépriser les discours des méchans et des libertins , de confesser hautement la Foi de Jésus-Christ , par mes paroles et par mes actions : Esprit de science , donnez-moi cette science qui fait les Saints , cette science qui consiste à vous connoître : Esprit de piété , inspirez-moi un zèle ardent pour votre culte , un saint empressement pour tout ce qui peut vous plaire. Mettez aussi dans mon cœur , ô mon Dieu ! une crainte salutaire de vous offenser , une horreur infinie pour le péché. Que cette crainte soit comme un frein puissant qui m'arrête lorsque je suis tenté , ou qu'elle me fasse relever promptement , si j'avois le malheur de succomber.

*Pratique.* Prier Dieu de produire en nous les effets de la Confirmation , ou de les renouveler , si nous l'avons déjà reçue.

LXXVII<sup>e</sup>. L E C T U R E.*Des Dispositions à la Confirmation.*

*Sapientia non introibit in malevolam animam, nec habitabit in corpore subdito peccatis.*

L'esprit de sagesse n'entrera point dans une ame maligne, et il n'habitera point dans un corps assujetti au péché.  
*Sap. 1.*

AUTREFOIS l'on donnoit la Confirmation immédiatement après le Baptême ; mais cet usage est changé , et l'Eglise a jugé à propos d'attendre pour confirmer les enfans, qu'ils fussent en âge de connoître la sainteté de ce Sacrement , et de le recevoir avec des dispositions chrétiennes. On ne doit donc les y admettre que lorsqu'ils ont atteint l'âge de raison , et qu'ils ont assez de discernement pour savoir ce qu'ils reçoivent , afin qu'en le recevant avec piété, ils en retirent plus de fruit. La première disposition qu'ils doivent y apporter , c'est d'être instruits des principaux mystères de la Foi , et d'en renouveler la profession : il est donc nécessaire qu'ils aient appris et qu'ils entendent le Symbole des Apôtres , qui contient l'abrégé de la Foi ; ils doivent savoir , de plus , ce qui regarde le Sacrement de Confirmation , qu'il s'agit de recevoir , et le Sacrement de Pénitence , dont ils doivent s'approcher auparavant. Au

reste , plus ils ont d'ouverture , plus ils doivent apporter d'instruction. Quoique l'on admette quelquefois de jeunes enfans qui ne sont pas capables de beaucoup de connoissances , c'est une pure indulgence en faveur de leur âge et de leur innocence ; mais cette indulgence ne dispense pas de faire instruire , ceux qui le peuvent : quand on reçoit un Sacrement , on ne peut être trop instruit , et l'on s'expose à un très-grand danger , lorsque , par sa faute , on n'en sait point assez. La seconde disposition est d'avoir la conscience purgée de tout péché mortel ; cette préparation est beaucoup plus nécessaire encore que la première , et rien ne peut en dispenser : le Saint-Esprit nous assure lui-même dans l'Écriture , « que la sagesse n'entrera point » dans une ame mal disposée , et qu'il » n'habitera point dans un corps assujetti » au péché. » Le Sacrement de Confirmation est un Sacrement des vivans ; il suppose la vie spirituelle dans celui qui le reçoit : son effet est d'augmenter cette vie spirituelle : comme on ne peut faire croître dans la vie naturelle un enfant qui seroit mort , de même il est impossible de fortifier dans la vie de la grâce un Chrétien qui l'auroit perdue ; il faut donc , pour être confirmé , ou avoir conservé l'innocence de son Baptême , ou l'avoir recouvrée par une véritable pénitence. Que vous êtes heu-



reux , mon cher Théophile , si vous possédez encore le précieux trésor de l'innocence baptismale ! Interrogez votre cœur , repassez dans votre esprit toute la suite de votre vie ; si votre conscience ne vous reproche aucun péché mortel , bénissez-en le Seigneur ; vous possédez un avantage inestimable , et vous apporterez au Sacrement de Confirmation la plus excellente de toutes les dispositions ; mais si vous avez eu le malheur de perdre cette précieuse innocence , il ne vous reste plus d'autre ressource que de recourir au Sacrement de Pénitence , et de purifier votre ame de toutes les souillures du péché ; sans cette préparation , vous commettriez un sacrilège. Enfin , la troisième disposition est un désir ardent de recevoir le Saint - Esprit avec l'abondance de ses grâces. Quoique la Confirmation ne soit pas aussi nécessaire que le Baptême , c'est cependant un grand péché de négliger ce Sacrement ; c'est désobéir à Jésus-Christ qui l'a institué pour fortifier en nous la grâce du Baptême , et qui nous ordonne d'y avoir recours pour croître dans la vie spirituelle. D'ailleurs , si vous faites réflexion à l'excellence des dons que ce Sacrement communique , et au besoin que vous en avez , vous soupirez dans l'attente d'une si grande faveur ; vous prierez le Saint-Esprit de se préparer lui-même une demeure dans votre cœur ;

vous le conjurerez de s'y répandre avec une pleine effusion. C'est par ces saints désirs et par de ferventes prières que les Apôtres se sont disposés à la venue du Saint-Esprit : c'est en imitant leur ferveur que vous l'attirerez en vous. Il est , à la vérité , un Dieu de bonté , toujours prêt à communiquer ses grâces ; mais il veut qu'on les sollicite avec empressement , et qu'on les demande avec persévérance. La meilleure prière que vous puissiez lui adresser , est celle que l'Eglise met dans la bouche de ses enfans le jour de la Pentecôte ; mais dites - la plus de cœur que de bouche.

Venez, Esprit Créateur , visitez les cœurs de vos enfans , remplissez de la grâce céleste ces cœurs que vous avez créés. Vous êtes l'Esprit consolateur , le Don du Dieu tout-puissant , la Source vive et intarissable des grâces , le Feu divin , la Charité et l'Onction spirituelle de nos ames : venez avec vos sept dons précieux , vous qui êtes le Doigt de Dieu , qui nous montrez nos devoirs , la Promesse par excellence du Père , et qui nous suggérez tout ce que nous devons dire ; faites briller votre lumière dans nos esprits , embrasez nos cœurs des flammes de votre amour , fortifiez notre foiblesse , et donnez à notre chair fragile une force supérieure aux attaques des ennemis de notre salut ; éloignez de nous l'esprit tentateur ; accordez-nous une paix

inaltérable ; faites que , sous votre conduite , nous évitions avec soin tout ce qui pourroit nuire à notre ame ; faites-nous connoître le Père et Jésus-Christ son Fils unique ; faites-nous croire fermement que vous êtes l'Esprit du Père et du Fils , le lien éternel qui les unit ensemble. Venez, Esprit-Saint, remplissez le cœur de vos Fidèles , et allumez-y le feu sacré de votre amour.

*Pratique.* Réciter avec attention le *Veni , Sancte Spiritus.*

---

## LXXVIII<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Obligations qu'impose la Confirmation.*

*Omnis qui confitebitur me coram hominibus , confitebor et ego eum coram Patre meo qui in cælis est. Qui autem negaverit me coram hominibus , negabo et ego eum coram Patre meo qui in cælis est.*

Quiconque me reconnoitra et me confessera devant les hommes , je le reconnoitrai aussi devant mon Père qui est dans le ciel ; et quiconque me reniera devant les hommes , je le renierai aussi devant mon Père , qui est dans le ciel.  
*Matth. 10.*

**L**E Sacrement de Confirmation , en nous donnant la force de confesser Jésus-Christ , même au péril de notre vie , nous en fait un devoir. Un Chrétien confirmé est obligé de défendre la Foi , quand il se trouve des incrédules qui l'attaquent dans ses dogmes , ou des libertins qui en combattent la morale. C'est Notre-Seigneur lui-même qui

imposa cette obligation à ses Apôtres , en leur promettant le Saint - Esprit : « Vous » recevrez , leur dit-il , la vertu du Saint - Esprit , et vous me rendrez témoignage » dans Jérusalem , dans toute la Judée et » la Samarie , et jusqu'aux extrémités de » la terre. » Qu'est-ce que rendre témoignage à Jésus-Christ , si ce n'est défendre courageusement la Foi qu'il nous a enseignée , s'élever avec force contre tous ceux qui l'attaquent , et ne craindre ni les raileries , ni les menaces des hommes , ni la mort même. Le châtiment terrible dont Jésus-Christ menace dans l'Évangile ceux qui manqueront à ce devoir , nous fait connoître combien il est indispensable.

« Quiconque , dit Notre - Seigneur , me » confessera et me reconnoîtra devant les » hommes , je le reconnoîtrai aussi moi-même devant mon Père , qui est dans » les cieux ; et quiconque me renoncera » devant les hommes , je le renoncerai aussi » moi-même devant mon Père. » C'est donc un crime de ne pas confesser Jésus-Christ devant les hommes ; de ne pas se déclarer pour lui quand il est outragé. Vous n'avez plus , il est vrai , des persécuteurs à craindre , mon cher Théophile ; vous avez le bonheur de vivre dans un Royaume Catholique , où le Prince , loin de combattre la Foi , la défend avec zèle ; mais vous trouverez dans le monde des hommes

corrompus dans la Foi ; qui tâcheront d'ébranler la vôtre , qui parleront le langage de l'impiété. Opposez à ces discours un courage digne d'un soldat de Jésus-Christ. Soutenez les intérêts et la gloire de votre Maître : dites avec la modestie qui convient à votre âge , ce que l'on vous a appris dans les instructions que l'on vous a données sur la Religion : peu de mots sortis de la bouche pure d'un enfant , peuvent , avec la grâce de Dieu , produire plus d'effet que de longs raisonnemens : au moins marquez par un air sérieux et triste , que vous avez horreur de l'impiété. Souffririez-vous qu'on déchirât en votre présence la réputation de votre père ? Non , sans doute : comment donc pourriez-vous souffrir qu'on outrageât devant vous le Dieu qui vous a donné la vie , qui est votre premier père , et qui doit être votre récompense éternelle ? Vous trouverez peut-être , même parmi ceux de votre âge , de jeunes libertins qui se moquent de ceux qui sont fidèles à Dieu , qui en font l'objet de leurs dérisions insensées. Ne craignez point ces censeurs de la piété ; que leurs railleries ne vous ébranlent point : ah ! si vous connoissiez le fond de leur cœur , les passions honteuses qui les tyrannisent , le trouble secret qui les agite , les remords cuisans qui les déchirent , loin de redouter leurs mépris , vous auriez pitié de leur aveuglement ; et la vue des misères aux-

quelles ils sont sujets , ne serviroit qu'à vous affermir dans la pratique de la vertu. C'est sur-tout par ce moyen , c'est-à-dire , par la pureté de vos mœurs et par la régularité de votre conduite , que vous devez confesser Jésus-Christ , et lui gagner , s'il est possible , ou du moins confondre ceux qui attaquent sa doctrine. L'exemple est plus fort et plus persuasif que les paroles ; et rien n'honore et ne confirme plus notre sainte Religion , qu'une vie chrétienne et vertueuse. C'est ce que l'Apôtre saint Jacques appelle montrer , prouver , prêcher la Foi par ses œuvres. Pour vous encourager à remplir constamment cette obligation que vous impose le Sacrement de Confirmation , souvenez-vous , mon cher Théophile , que l'Evêque y trace sur le front le signe de la Croix avec le saint Chrême : cette marque auguste vous avertit que vous ne devez jamais rougir de la Foi , ni la déshonorer par une conduite opposée aux saintes règles de l'Évangile. Défendez donc , soutenez votre Foi par la sagesse de vos discours , et plus encore par la sainteté de vos mœurs.

Esprit-Saint, qui, en descendant sur les Apôtres , les avez remplis d'une force divine , et leur avez fait affronter les mépris , les outrages , les tourmens et la mort , pour prêcher l'Évangile , accordez-moi quelque participation à ce courage intrépide pour

que je ne sois pas ébranlé par les discours des méchans. Je l'avoue , leurs railleries m'intimident quelquefois ; le respect humain m'empêche de professer hautement la piété devant ceux qui s'en moquent ; mais , Seigneur , vous pouvez rendre fort ce qu'il y a de plus foible. Les Apôtres étoient foibles et timides avant qu'ils vous eussent reçu. Vous avez changé leur timidité en courage , et leur foiblesse en force : daignez , ô mon Dieu ! opérer en moi les mêmes effets : donnez-moi la grâce de mépriser les vains discours des libertins , et de ne jamais rougir de la Foi ni de la piété ; faites que j'honore la Religion par mes œuvres , et que je soutienne l'auguste caractère de parfait Chrétien , par une conduite conforme aux maximes de l'Évangile. S'il y a quelque chose à souffrir de la part des méchans , ne dois-je pas me trouver heureux d'avoir part aux opprobres que mon Sauveur a soufferts pour moi ?

*Pratique.* Mépriser les railleries des méchans.



LXXIX<sup>e</sup>. LECTURE.*Sur le Respect humain.*

*Qui me erubuerit et meos sermones , hunc filius hominis erubescet , cùm venerit in majestate suâ , et Patris , et sanctorum Angelorum.*

Si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles , le fils de l'homme rougira aussi de lui , quand il viendra dans sa gloire et dans celle de son Père et de ses saints Anges. *Luc. 9. 26.*

**O**N appelle *Respect humain* , cette foiblesse , cette timidité qui empêche de pratiquer le bien , et qui fait commettre le mal , de peur de déplaire aux hommes déréglés. Un jeune homme , par exemple , n'ose fréquenter les Sacremens , paroître recueilli dans la prière , appliqué au travail , docile à l'égard de ses maîtres , parce qu'il craint d'être en butte à la censure de ses condisciples , qui tiennent une conduite différente. Il voit qu'en remplissant ses devoirs , il deviendra l'objet de leurs railleries , au lieu qu'en les négligeant , il obtiendra leur suffrage , leur approbation ; c'en est assez pour le déterminer à faire comme les autres. Ah ! mon cher Théophile , que cette conduite est injurieuse à Dieu ! quelle a de funestes suites ! qu'elle est déraisonnable ! Un peu d'attention sur les motifs que je vais vous exposer , suffira pour vous en convaincre. 1.<sup>o</sup> Quel outrage



ne fait-on pas à Dieu , quand on craint moins de perdre son amitié que celle des hommes ! et de quels hommes ! d'hommes pervers , qui ne méritent que le mépris et l'indignation. Quoi ! d'un côté , Dieu vous ordonne d'entretenir la piété dans votre cœur par le fréquent usage des moyens que lui-même a établis pour nous sanctifier : Dieu vous commande l'attention dans vos prières , l'application à l'étude , le respect et la soumission à ceux qu'il a chargés de votre éducation : Dieu vous promet sa grâce , sa tendresse , un bonheur éternel , si vous êtes fidèle à ces obligations qu'il vous impose : d'un autre côté , il en est parmi ceux avec lesquels vous vivez , qui cherchent à vous inspirer l'éloignement des pratiques de religion , le goût de la dissipation , l'amour de l'indépendance et l'esprit de révolte. Ces jeunes insensés vous engagent à suivre leur mauvais exemple : c'est à ce prix qu'ils vous offrent leur amitié. Il faut choisir. Ah ! mon cher Théophile , prenez-vous le parti de désobéir à Dieu plutôt que de déplaire à des méchans ? Craignez-vous plus d'encourir leur disgrâce que celle de votre Dieu ? Quel crime que de donner la préférence à la créature sur le Créateur ! quelle folie de mettre votre confiance dans les hommes ! Si Dieu est pour vous , qu'avez-vous à craindre de leur part ? Si Dieu est contre

vous , quels secours peuvent-ils vous donner ? Quand vous périrez , vous sauveront-ils ? quand Dieu vous condamnera , pourront-ils vous défendre ? En second lieu , le respect humain est très-funeste dans ses suites : c'est l'écueil ordinaire où viennent échouer les plus sages résolutions ; c'est là ce qui empêche le plus souvent les pécheurs de se convertir , et les justes de persévérer dans la piété. Combien de jeunes gens touchés de Dieu changeroient de conduite , si le respect humain ne les arrêtoit ! Combien d'autres , qui ont commencé à mener une vie régulière , s'y soutiendroient constamment , s'ils ne craignoient les vains discours des méchans ? Ce jeune homme , par exemple , étoit né avec un caractère heureux : une éducation chrétienne avoit encore fortifié son goût pour la piété : s'il suivoit son penchant , il seroit vertueux ; mais les fades railleries des libertins l'intimident , il n'a pas le courage de paroître ce qu'il est , et par une complaisance criminelle , il abandonne la vertu qu'il aime , et il se livre au vice qu'il déteste. Et alors à quels désordres ne se porte-t-il pas ? Il n'y a point d'excès dont on ne soit capable , quand on se laisse dominer par le respect humain : on tombe dans les différens vices de tous ceux dont on redoute la censure ; on se rend esclave de toutes leurs passions , et on leur sacrifie

ses lumières , sa conscience et son salut. Enfin , rien n'est plus contraire à la raison que le respect humain. De quoi rougissez-vous , mon cher Théophile ? Est - ce de quelque défaut que l'on a remarqué en vous ? Est-ce de quelque faute qui vous a échappé ? Non : c'est d'avoir obéi à l'autorité qui a droit de vous commander ; c'est d'avoir passé dans le recueillement le temps de la prière , dans le silence et dans l'attention , celui qui est destiné au travail. Quoi ! vous rougissez de votre fidélité à remplir vos devoirs ; mais n'est-ce pas là , au contraire ; ce qui fait votre gloire ? Depuis quand , je vous prie , depuis quand la vertu mérite-t-elle la confusion et la honte ? Quel renversement d'idées ! quelle opposition avec toutes les lumières de la raison , avec tous les principes du sentiment naturel ! C'est le vice , mon cher Théophile , c'est le vice qui doit rougir et non pas la vertu : c'est au crime qu'appartient la honte , et non pas à l'innocence. Laissez , laissez rougir l'homme vicieux : pour vous , montrez une noble fierté , une sainte hardiesse , quand vous avez fait ce que vous deviez faire. Quels sont donc , après tout , ces censeurs de la vertu , ces hommes à qui vous craignez si fort de déplaire , dont vous recherchez le suffrage ? Il faut vous les montrer tels qu'ils sont ; il faut exposer à vos yeux ce qui se passe au

fond de leur cœur. Ce sont des hommes livrés à des passions brutales , qui gémissent sous ce joug honteux : un trouble secret les accompagne par-tout , et empoisonne tous les momens de leur vie ; continuellement déchirés par des remords cruels , tourmentés par les reproches de leur conscience , ils voudroient étouffer cette voix importune , et c'est pour se rassurer par leur nombre , qu'ils s'efforcent de multiplier les complices de leurs désordres ; mais tandis qu'ils s'élèvent au-dehors contre la piété , ils ne peuvent s'empêcher de la respecter dans leur cœur , et d'en regretter la perte : tandis qu'ils persécutent le juste , au fond ils l'estiment , ils envient son sort. Avouez-le , jeunes libertins , vous qui détournez vos condisciples des pratiques de la vie chrétienne , vous qui affectez à leur égard des airs de mépris , qui ne leur parlez qu'avec aigreur , qui fuyez leur société , avouez-le , si vous êtes de bonne foi , vous voudriez bien ressembler à ceux que vous insultez , et vous ne cherchez à les rendre ridicules , que parce que vous n'avez pas le courage de les imiter. Et vous , ames foibles et timides , qu'un mot de raillerie ébranle , renverse , rassurez-vous : méprisez les vains discours de ces hommes corrompus : que vous importe que l'on vous approuve ou que l'on vous blâme ; si Dieu est dans vos intérêts , qui pourra vous

nuire ! Rassurez-vous , Dieu saura bien vous défendre. Si vous avez quelque chose à souffrir pour son nom , il saura bien vous consoler et vous dédommager. Souvenez-vous de cette parole de Notre-Seigneur :  
 « Vous serez heureux, lorsque les hommes  
 » vous chargeront de malédictions , qu'ils  
 » vous persécuteront , qu'ils diront faus-  
 » sement toutes sortes de mal contre vous à  
 » cause de moi ; réjouissez-vous alors , et  
 » faites éclater votre joie , parce qu'une  
 » grande récompense vous est réservée  
 » dans les cieux. »

Hélas ! Seigneur , si au jour du jugement vous refusez de reconnoître pour vos enfans ceux qui , par respect humain, n'auront osé pratiquer votre sainte Loi , que ferai-je moi , qui ai si souvent cette indigne foiblesse à me reprocher ? Je l'avoue , ô mon Dieu ! mille fois , pour ne pas déplaire aux hommes , je vous ai déplu : j'ai négligé le bien que j'approuvois , et j'ai fait le mal que je haïssois ; j'ai osé paroître impie , et j'ai rougi de paroître Chrétien. Ah ! Seigneur , je vous demande pardon de cette lâcheté ; je veux sincèrement l'éviter désormais , et m'en corriger : je ne rougirai plus de votre Evangile , je veux me déclarer hautement pour la vertu , et pratiquer le bien sans crainte. Je me mets peu en peine de ce que les hommes diront de moi : qu'ils en pensent tout ce qu'ils voudront ,

qu'ils se moquent de ma conduite , pourvu qu'elle vous plaise , ô mon Dieu ! je suis content. Recevez mes regrets , agréez mes résolutions , soutenez mon courage. Je renonce au monde , pour me jeter dans vos bras : si j'ai tout à craindre de ma foiblesse , j'ai tout à espérer de votre bonté.

*Pratique.* S'affermir contre le respect humain.

---

## L X X X<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Du Sacrement de Pénitence.*

*Quorum miseritis peccata , remittuntur eis.*

Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez.  
*Joan. 20.*

**D**IEU ne s'est pas contenté de nous donner la vie spirituelle par le Baptême : comme nous pouvons perdre cette vie précieuse , il nous a préparé un moyen pour la recouvrer après l'avoir perdue. Ce moyen , c'est le Sacrement de Pénitence , qui a la force de remettre tous les péchés commis après le Baptême. Que la miséricorde de Dieu est grande , mon cher Théophile ! quels sentimens de reconnoissance ne doit-elle pas exciter dans votre cœur ! C'étoit déjà beaucoup que le Seigneur nous eût accordé une grâce qu'il n'a point faite aux Anges rebelles , qu'il nous eût donné un Sauveur , et qu'il nous en eût appliqué les mérites

dans un premier Sacrement. Il pouvoit abandonner ceux qui, après avoir reçu cette première grâce, se souilleroient de nouveau par le péché; mais non, il n'a point usé des droits de sa justice; il veut bien recevoir une créature rebelle toutes les fois qu'elle revient à lui, et il lui a préparé une seconde planche après le naufrage: c'est l'expression dont se servent les Pères de l'Eglise en parlant du Sacrement de Pénitence, parce qu'il est la seule ressource qui reste à un Chrétien, quand il a eu le malheur de perdre la grâce du Baptême. Ce Sacrement a été institué par Jésus-Christ, lorsqu'après sa Résurrection, il souffla sur ses Apôtres, et qu'il leur dit: « Recevez le » Saint-Esprit: les péchés seront remis à » ceux à qui vous les remettrez, et ils se- » ront retenus à ceux à qui vous les retien- » dréz. » Par ces paroles, il les a établis Juges des péchés, et il leur a donné, à eux et à leurs successeurs, le pouvoir de les remettre et de les retenir, en promettant de ratifier dans le ciel le jugement qu'ils prononceroient sur la terre. Il en avoit fait la promesse pendant sa vie, lorsqu'il avoit dit à saint Pierre: « Je vous donnerai les » clefs du Royaume des cieus; tout ce que » vous lierez sur la terre sera lié dans le » ciel, et tout ce que vous délierez sur la » terre sera délié dans le ciel. » (*Matth. 16.*) La Pénitence est donc un Sacrement qui

remet les péchés : quels péchés ? Tous les péchés actuels , sans exception. Oui , mon cher Théophile , ce Sacrement a , par l'institution de Jésus-Christ , la vertu de remettre toutes sortes de péchés : il n'y a point de crime si énorme , qu'il ne puisse l'effacer , non-seulement une fois , mais toutes les fois qu'on y a recours avec les dispositions nécessaires. Les péchés mortels en sont la matière principale : celui qui est coupable de ces péchés qui donnent la mort à notre ame , ne peut en obtenir la rémission que par ce Sacrement. « Que » personne ne dise : je fais pénitence en » mon particulier ; je fais pénitence devant » Dieu ; cela ne suffit pas , dit saint Au- » gustin ; il faut recourir au Sacrement. » Seroit-ce donc en vain que Jésus-Christ » auroit dit aux Apôtres et à leurs succes- » seurs , *les péchés que vous remettrez » seront remis ?* Seroit-ce en vain que les » clefs auroient été données à l'Eglise ? » Non : comme les péchés commis avant le Baptême ne peuvent être remis que par ce premier Sacrement , de même les péchés commis après le Baptême ne peuvent être effacés que par le Sacrement de Pénitence : je parle des péchés mortels ; car , pour ce qui est des péchés véniels , on peut en obtenir la rémission par des prières et d'autres bonnes œuvres : il est cependant utile de les soumettre au pouvoir des clefs et d'en



recevoir l'absolution , parce qu'il est souvent très-difficile de distinguer ce qui est péché véniel , de ce qui est péché mortel , et parce que l'absolution que l'on en reçoit augmente la grâce en nous. Le Sacrement de Pénitence est donc comme un second Baptême offert aux pécheurs , qui auroient perdu la grâce du premier ; mais , remarquez-le bien , mon cher Théophile , ce second Baptême est un Baptême pénible et laborieux , qui demande des larmes , des gémissemens , des travaux. Au lieu que dans le premier , Dieu voulant signaler sa pure miséricorde , tient le pécheur quitte de tout , sans rien réserver : dans le second , par une conduite mêlée de miséricorde et de justice , il ne se réconcilie avec lui qu'à des conditions dures et humiliantes. « En » effet , dit le Concile de Trente , la Jus- » tice de Dieu exige qu'il suive des règles » différentes , pour recevoir en sa grâce » ceux qui , avant le Baptême , ont péché » par ignorance , et ceux qui , après avoir » été une fois délivrés de la servitude du » péché , et après avoir reçu le don du » Saint-Esprit , n'ont pas craint de profaner » son Temple , et de contrister l'Esprit- » Saint. » D'ailleurs , les saintes rigueurs de la Pénitence sont non-seulement un remède salutaire pour l'expiation des péchés passés , mais encore une espèce de frein qui en arrête le cours , qui réprime

les passions de l'homme , et qui l'oblige d'être à l'avenir plus vigilant et plus ferme à résister aux attraits séduisans de la chair et du monde.

Hélas ! Seigneur , que nous serions malheureux , si , après avoir perdu l'innocence du Baptême , il n'y avoit plus de moyen pour la recouvrer. Vous pouviez ne nous délivrer qu'une fois de l'esclavage du démon , et nous abandonner , si nous venions à perdre cette première grâce par notre faute , nous n'aurions pas eu à nous plaindre ; et ce malheur irréparable , nous n'aurions pu l'imputer qu'à nous-mêmes ; mais vous connoissez notre fragilité , et vous êtes riche en miséricorde ; vous nous ouvrez une voie pour notre retour à la grâce : vous avez institué un Sacrement qui a la force de remettre tous nos péchés , et de nous rétablir dans notre première innocence. O bonté ! ô miséricorde de mon Dieu ! que vous revient-il donc du salut de la créature , pour sacrifier ainsi en sa faveur les droits de votre justice ! Il est vrai que pour accorder cette seconde réconciliation , vous exigez de grands gémissemens et des exercices pénibles ; mais n'est-il pas juste qu'un ingrat , qui a abusé de vos bienfaits , soit traité plus sévèrement que celui qui n'a pas encore reçu la grâce du Baptême ? Ah ! Seigneur , rien ne me paroîtra difficile pour réparer la perte que j'ai faite : je me sou mets

volontiers à toutes les rigueurs de la pénitence , trop heureux qu'à ce prix je puisse rentrer en grâce avec vous.

*Pratique.* Recourir souvent au Sacrement de Pénitence.

---

## L X X X I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *De la Contrition.*

*Scito et vide quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum.*

Comprenez quel malheur c'est pour vous , et combien il doit vous être amer d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu. *Jérémie. 2.*

**L** y a trois conditions nécessaires pour recevoir l'absolution de ses péchés : il faut que le pécheur hâisse et déteste ses péchés , par la *Contrition* ; qu'il les déclare au Prêtre , par la *Confession* , et qu'il répare , autant qu'il est en lui , par la *Satisfaction* , l'injure qu'il a faite à Dieu et au prochain. Vous désirez sans doute , mon cher Théophile , qu'on vous explique chacune de ces trois parties du Sacrement de Pénitence. Je commence par la *Contrition* , qui est la première et la plus indispensable des trois. La *Contrition* est une douleur et une détestation du péché que l'on a commis , avec une ferme résolution de n'en plus commettre à l'avenir. Cette première disposition est si nécessaire , que sans elle aucun péché , même véniel , ne peut jamais être

remis. Une maladie qui ôte l'usage de la parole , dispense de la Confession : une mort prompte exempte de la Satisfaction , au moins dans cette vie ; mais rien ne peut nous dispenser de la Contrition. « Il n'y a , » dit le Prophète , qu'une ame pénétrée de » douleur et de tristesse à cause de la gran- » deur du mal qu'elle a fait , qui rende » gloire à la justice du Seigneur. » A qui Dieu promet-il dans l'Écriture le pardon de leurs péchés ? Ce n'est qu'à ceux qui se convertissent à lui de tout leur cœur , dans les pleurs et dans les cris d'une douleur amère et profonde , qu'à ceux qui déchirent leur cœur , et non pas leurs vêtemens. A qui lisons-nous que Dieu a accordé en effet ce pardon ? Ce n'est qu'à ceux qui ont pleuré amèrement leurs crimes. Ecoutez , mon cher Théophile , les gémissemens de ces saints Pénitens : « Mon père , dit l'enfant » prodigue , j'ai péché contre le ciel et » contre vous ; je ne suis plus digne d'être » appelé votre fils. J'ai péché contre vous , » Seigneur , dit le saint Roi pénitent , et » mon iniquité est toujours présente à mes » yeux. » Qui ne voit dans ces paroles l'expression du repentir le plus amer ? La Contrition , pour être suffisante , doit avoir quatre caractères : elle doit être *intérieure* , c'est-à-dire , dans le cœur , et non pas seulement sur les lèvres : il ne suffit pas de lire ou de prononcer des actes de contrition ,  
c'est

c'est le cœur qui a péché, c'est dans le cœur que doit être la douleur et la détestation du péché. La Contrition doit être *surnaturelle*; il faut qu'elle soit excitée par un mouvement du Saint-Esprit, et non pas seulement par un mouvement de la nature; détester son péché, parce qu'il nous a causé quelque malheur temporel, par exemple, un châ-timent, une maladie, une perte de biens: ce n'est point là une Contrition suffisante pour en obtenir le pardon; il faut s'en repentir en vue de Dieu, parce que le péché l'offense, et qu'il lui déplaît souverainement. La Contrition doit être *souveraine*, c'est-à-dire, l'emporter sur toute autre douleur, en sorte que nous soyons disposés à tout perdre, plutôt que de retomber. En effet, le péché est le plus grand de tous les maux, et il nous fait perdre le plus grand de tous les biens, le souverain bien: nous devons donc en être plus affligés que de tous les maux du monde. Il n'est cependant pas nécessaire que cette douleur soit sensible: elle peut être au fond de notre cœur, sans se manifester au-dehors, autrement que par les œuvres qui en sont l'effet et la preuve. Enfin, la Contrition doit être *universelle*, c'est-à-dire, qu'elle doit s'étendre à tous les péchés mortels que l'on a commis. On n'a point une véritable Contrition, s'il y a un seul péché mortel auquel le cœur demeure attaché: la raison en est que tout péché

mortel est une grande injure faite à Dieu ; que tout péché mortel mérite l'enfer. Il n'y en a donc aucun que nous ne devions haïr et détester, si nous voulons rentrer en grâce avec Dieu. Pour avoir cette Contrition, vous devez, mon cher Théophile, la demander à Dieu par des prières humbles et ferventes. Nous pouvons bien, par nos seules forces, offenser Dieu, mais nous ne pouvons, sans son secours, nous en repentir comme il faut. Vous devez ensuite réfléchir sur les motifs qui sont propres à l'exciter dans votre cœur. Considérez quel est celui que vous avez offensé : c'est votre Créateur, c'est votre Père, qui vous a comblé de biens, qui vous a racheté au prix de son Sang. Quelle ingratitude ! considérez ce que vous avez perdu par le péché : un bonheur éternel vous étoit réservé, et vous n'y avez plus aucun droit : quelle perte ! Considérez à quoi vous expose votre péché : il vous rend digne de l'enfer, ce séjour de larmes, de rage et de désespoir, où l'on brûle éternellement : quelle horrible destinée ! Il n'est pas possible de réfléchir sérieusement sur ces grandes vérités, sans en être ému, et sans concevoir de la haine pour le péché. La Contrition est différente selon les différens motifs qui la font naître : elle est parfaite, quand on est fâché d'avoir offensé Dieu, parce qu'il est souverainement bon ; alors elle justifie le pécheur par elle-

même , avant qu'il ait reçu l'absolution , pourvu qu'il la désire néanmoins , et qu'il la reçoive , s'il le peut. La Contrition est imparfaite , quand elle n'est produite que par la honte d'avoir commis le péché , ou par la crainte d'en recevoir le châtement ; et alors elle ne justifie point le pécheur , mais elle le dispose à recevoir la justification dans le Sacrement , pourvu qu'elle ait toutes les qualités nécessaires pour une vraie Contrition.

Donnez-moi vous-même , ô mon Dieu ! la Contrition qui est nécessaire pour obtenir le pardon de mes péchés. Brisez mon cœur de la plus vive douleur , à la vue de mes iniquités : faites m'en concevoir toute la haine et la détestation qu'elles méritent : inspirez - moi la ferme résolution d'y renoncer pour toujours. Mon cœur resteroit insensible , si vous ne le touchiez par votre grâce ; amollissez-en la dureté : ma volonté demeureroit attachée au mal , si vous ne l'aidiez à rompre ses liens : brisez ses chaînes , ô mon Dieu ! faites que je connoisse la difformité du péché , et que je sois saisi de crainte à la vue du châtement qu'il mérite. Je vous ai offensé , vous qui êtes mon Dieu , mon Créateur , mon souverain Maître : j'ai perdu le droit à l'héritage céleste que vous me destiniez , j'ai mérité l'enfer. Ayez pitié de moi , Seigneur , ayez pitié de moi : j'ai horreur de mon ini-

quité , j'y renonce pour toujours. Vous mettez dans mon cœur une douce confiance que vous me pardonnerez : que vous êtes bon ; ô mon Dieu ! c'en est fait ; je veux commencer à vous aimer et à vous servir avec fidélité tous les jours de ma vie.

*Pratique.* S'appliquer principalement à exciter la contrition dans son cœur , quand on va à confesse.

---

## LXXXII<sup>e</sup>. LECTURE.

### *Du bon Propos.*

*Derelinquat impius viam suam , et vir iniquus cogitationes suas , et revertatur ad Dominum , et Dominus miserebitur ejus.*

Que l'impie quitte sa voie , et le pécheur ses pensées , et qu'il retourne au Seigneur , et le Seigneur lui fera miséricorde. *Isaïe 55.*

**L**A Contrition doit renfermer le bon propos , c'est-à-dire , la ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir. Remarquez bien , mon cher Théophile , que ce doit être une volonté déterminée , et non pas un foible désir de se corriger. On ne peut pas obtenir le pardon de ses péchés , si l'on n'y renonce de tout son cœur , et si l'on n'est dans la disposition que le saint Roi David exprime par ces paroles : « Oui : je l'ai juré , je » l'exécuterai ; je garderai les saintes Ordonnances de votre justice. » Dieu s'explique lui-même dans l'Écriture sur la nécessité de ce bon propos : « Que l'impie



» quitte sa voie et le pécheur ses pensées ,  
 » et qu'il retourne au Seigneur , et il lui fera  
 » miséricorde. » Il n'y a donc de miséri-  
 corde à espérer que pour celui qui renonce  
 au péché. Dieu ne nous pardonne nos pé-  
 chés , qu'autant que nous nous en repen-  
 tons sincèrement ; et quand ce repentir est  
 sincère , on fait tous ses efforts pour n'y  
 plus retomber. D'ailleurs , ne seroit-ce  
 pas se moquer de Dieu que de lui demander  
 pardon d'un péché que l'on voudroit encore  
 commettre ? mais comment distinguer un  
 ferme propos d'un désir foible et insuffisant ?  
 Je vais vous l'apprendre , mon cher Théo-  
 phile. Il y a trois marques auxquelles on  
 peut reconnoître le bon propos : la pre-  
 mière et de changer de vie. Un jeune homme  
 étoit orgueilleux , emporté , indocile ,  
 menteur , négligent dans ses devoirs , dis-  
 sipé dans ses exercices de piété ; il devient  
 doux , humble , obéissant , appliqué au tra-  
 vail , vrai dans ses discours , recueilli dans  
 la prière , modeste à l'Eglise : voilà une  
 preuve sensible de la sincérité de sa réso-  
 lution ; on ne peut douter qu'il n'ait eu le  
 bon propos. Mais celui en qui l'on n'aper-  
 çoit aucun changement de conduite ,  
 n'avoit pas renoncé véritablement au péché ;  
 ses promesses n'étoient que sur les lèvres  
 et non pas dans le cœur : où il n'y a point  
 d'amendement , il n'y a point de véritable  
 repentir. La seconde marque est d'éviter les

occasions qui portent ordinairement au péché : il y en a de deux sortes ; les unes portent au péché par elles-mêmes , comme les mauvais livres , les spectacles , les bals , les mauvaises chansons , les peintures déshonnêtes , les mauvaises compagnies. Les autres ne sont occasions de péché qu'à cause de la foiblesse et de la disposition des personnes qui y sont engagées ; telles sont certaines professions légitimes par elles-mêmes , mais qui deviennent une occasion d'offenser Dieu pour ceux qui n'ont point assez de lumières , ou assez de force pour en remplir les devoirs. On est obligé de quitter toutes ces occasions ; et si l'on y demeure volontairement , c'est une marque que l'on n'a pas un ferme propos de se corriger. Le Saint-Esprit nous avertit que celui qui aime le danger y périra. Il en coûte quelquefois beaucoup pour se séparer des occasions , mais il faut se résoudre à en faire le sacrifice , si l'on ne veut pas se perdre pour l'éternité. C'est le sens de ces paroles de Notre-Seigneur : « Si votre œil droit , ou si votre » main droite sont pour vous un sujet de » scandale et de chute , arrachez-les , et » jetez-les loin de vous ; car il vaut mieux » pour vous qu'un de vos membres périsse , » que si votre corps étoit jeté tout entier » dans l'enfer. » C'est-à-dire , quand ce qui vous porte au péché vous seroit aussi cher et aussi précieux que votre œil droit et votre

main droite , il faut vous en séparer , si vous voulez vous sauver. Enfin , la troisième marque d'un ferme propos est de travailler à détruire ses mauvaises habitudes , c'est-à-dire , la facilité que l'on a à commettre certains péchés où l'on tombe fréquemment. Il faut pour cela veiller beaucoup sur soi-même , faire souvent des actions contraires à ses habitudes ; par exemple , des actions de douceur contre la colère , d'obéissance contre l'indocilité , et s'imposer à soi-même quelque pénitence toutes les fois qu'on aura succombé à sa mauvaise habitude ; mais si l'on ne fait aucun effort pour la vaincre , si l'on n'évite pas les dangers d'y retomber , si les chutes sont aussi fréquentes qu'auparavant , si l'on n'en gémit pas devant Dieu , si l'on ne se hâte pas de s'en purifier par la confession , c'est une marque certaine que l'on n'a point eu le bon propos.

Je prends devant vous , ô mon Dieu ! la ferme résolution de ne plus retomber dans mes péchés passés , et de vous servir désormais avec une constante fidélité. Ah ! ne serois-je pas indigne de pardon , si je n'en avois qu'une volonté foible et chancelante ? Je veux changer de vie , et prendre tous les moyens de corriger mes mauvaises inclinations. Dès ce moment , je renonce à ces lectures , à ces compagnies , à ces entretiens , qui ont été la cause de mes chutes. Mais , Seigneur , toutes mes précautions

et mes efforts seront inutiles , si votre main puissante ne me soutient. Rendez ma résolution efficace : elle vient de vous , accordez-moi la grâce de l'exécuter ; défendez-moi , protégez-moi contre les tentations du démon , contre les dangers du monde , et sur-tout contre ma propre foiblesse. Oui , mon Dieu , ce qu'il y a de plus à craindre pour moi , c'est ma foiblesse , mais vous pouvez , mais vous voulez me fortifier : cette pensée me rassure ; avec vous je triompherai de tout.

*Pratique.* Renouveler tous les jours la résolution que l'on a prise de se corriger.

---

## LXXXIII<sup>e</sup>. LECTURE.

### *De la Confession.*

*Dixi : confitebor adversum me injustitiam meam Domino, et tu remisisti impietatem peccati mei.*

J'ai dit : Je déclarerai au Seigneur , et je confesserai moi-même mon iniquité ; et vous aurez aussitôt remis l'impieité de mon péché. *Psalm. 31.*

**L**A seconde partie du Sacrement de Pénitence , c'est la confession , ou l'accusation de ses péchés. Il faut accuser au prêtre tous les péchés mortels que l'on a commis , même ceux qui sont restés cachés au fond du cœur , comme les mauvais désirs et les mauvaises pensées. Cette obligation est une suite du pouvoir que Jésus-Christ a donné à ses Mi-

nistres, de remettre ou de retenir les péchés en son nom ; car ils ne peuvent juger de l'état des consciences, s'ils ne le connoissent pas ; et ils ne peuvent le connoître que par la confession que les pécheurs en font eux-mêmes. Telle a été la pratique de l'Eglise dans tous les siècles. C'est une vérité constante que pour obtenir la rémission de ses péchés, il faut les déclarer tous, sans aucune réserve, sans aucun déguisement, et que si l'on retient volontairement un seul péché mortel, il n'y en a aucun de remis, et l'on commet un sacrilège. Il faut, de plus, en déclarer le nombre, l'espèce, et les circonstances considérables ; le nombre, en disant, autant qu'il est possible, combien de fois on a commis chaque péché : l'espèce ; car ce n'est point assez de dire en général qu'on a beaucoup péché, mais on doit dire en particulier quelle sorte de péché on a commis, si c'est un vol, une médisance, un mensonge, etc. ; sans cela le confesseur ne pourroit pas juger de l'état de notre conscience, ni prescrire les remèdes et les pénitences convenables. Il faut encore déclarer les circonstances considérables. Il y en a de deux sortes : les unes changent l'espèce du péché ; par exemple, voler dans une Eglise n'est pas un simple vol, mais un sacrilège, qui est une espèce de péché plus considérable que le vol. Les autres font que le péché est plus grand sans changer l'espèce ;

par exemple, dérober un écu à quelqu'un, c'est un larcin ; mais prendre un écu à un pauvre, qui n'a rien autre chose pour vivre, c'est un péché bien plus considérable que de le prendre à un riche ; c'est là une circonstance qu'il faut déclarer. Vous sentez, mon cher Théophile, que pour faire une confession exacte de tous ses péchés, il faut s'être examiné avec soin : sans cet examen sérieux, vous ne vous rappelleriez pas plusieurs péchés que vous avez commis, vous ne les confesseriez pas, et par une suite de votre négligence, vous n'en obtiendriez pas la rémission. Au lieu de rentrer en grâce avec Dieu, vous en deviendriez plus coupable à ses yeux. Vous devez donc, avant de vous présenter au tribunal de la Pénitence, vous retirer en particulier, bannir de votre esprit toutes les pensées qui pourroient vous distraire, et là seul avec votre conscience, demander à Dieu les lumières dont vous avez besoin pour vous connoître vous-même ; parcourir les commandemens de Dieu et de l'Eglise, et les différens devoirs de votre état, pour voir en quoi vous y avez manqué ; vous rappeler, enfin, les fautes que vous avez commises, et le nombre de ces fautes, et les circonstances qui les ont accompagnées ; car votre examen doit s'étendre sur tous ces objets. Au reste, cette recherche doit se faire sans trouble et sans inquiétude ; quand vous avez fait ce

qui dépend de vous , quand vous y avez mis l'attention et le temps que demande une action importante , vous devez être tranquille. Vous avez affaire à un bon père , qui défend à la vérité la négligence , mais qui ne veut pas non plus que l'on se trouble , ni que l'on s'inquiète. Vous examiner avec attention , déclarer avec sincérité tous les péchés que vous connoîtrez , les détester , éviter les occasions qui pourroient vous y faire retomber , voilà tout ce qu'il vous commande. Quand même vous auriez oublié quelques péchés dans vos confessions , ils sont remis avec ceux que vous avez déclarés , parce qu'il n'y a point eu de négligence de votre part. « Les péchés , dit le Concile de » Trente , qui ne se présentent point à l'es- » prit d'une personne qui y pense avec ap- » plication , sont censés compris en général » dans la confession qu'elle fait ; et c'est » pour ces péchés que nous disons avec » confiance après le Prophète : purifiez-moi , » Seigneur , de mes crimes cachés. » Il suffit de déclarer dans la confession prochaine le péché qui avoit été oublié.

J'irai , ô mon Dieu ! j'irai me jeter aux pieds de votre Ministre : vous lui avez donné le pouvoir de me guérir ; mais pour faire usage de ce pouvoir , il faut qu'il connoisse les plaies de mon ame : je les lui découvrirai , je confesserai mes iniquités : soyez dans ma bouche et dans mon cœur , pour que cette

confession ait toutes les qualités qu'elle doit avoir, pour que je m'accuse de toutes mes fautes sans aucun détour, que je ne cherche point à en diminuer l'énormité, que je ne les raconte pas avec une indifférence et une insensibilité criminelles, mais que je les accuse en esprit de pénitence, dans l'amertume de mon cœur. Rendez-moi docile aux instructions que vous me donnerez par la bouche de votre Ministre : ne permettez pas que je résiste aux vérités qu'il me fera connoître, et aux impressions salutaires qu'il cherchera à exciter dans mon cœur. Donnez-lui à lui-même, Seigneur, la lumière dont il a besoin pour bien connoître l'état de mon ame, et pour me prescrire les remèdes convenables aux maladies dont elle est attaquée. Donnez - lui ce zèle qui touche, qui pénètre, qui change les cœurs, afin qu'il fixe une bonne fois le mien dans la haine du vice et dans la pratique de la vertu.

*Pratique.* Accuser avec humilité et sincérité tous ses péchés, après un examen sérieux.



## LXXXIV. L E C T U R E.

*De ceux qui retiennent quelque péché à confesse.*

*Non confundaris confiteri peccata tua...., qui abscondit peccata sua, non dirigitur; qui autem confessus fuerit et reliquerit ea, misericordiam consequetur.*

N'ayez point honte de déclarer vos péchés..... celui qui cache ses fautes ne réussira pas; mais celui qui les confesse et qui s'en retire, obtiendra miséricorde. *Prov. 4, 28.*

**V**ous le savez, mon cher Théophile, retenir volontairement un seul péché mortel, c'est non-seulement rendre l'absolution du Prêtre nulle et sans effet, mais même c'est commettre un nouveau péché, un sacrilège, puisque c'est profaner un Sacrement. Alors, au lieu d'apaiser la colère de Dieu, on l'outrage, on foule aux pieds le sang adorable du Fils de Dieu, qui, tombant sur un sujet indigne, est profané d'une manière plus criminelle que lorsque les Juifs l'on répandu sur la terre: on change en poison le remède qui avoit été préparé pour nous guérir. Cependant combien n'y a-t-il pas de jeunes gens qui se rendent coupables de ce crime! Quelles sont les causes d'un malheur si déplorable? Dans les uns, c'est la honte de déclarer certaines fautes. Le démon, cet esprit de malice et

de mensonge, diminue à leurs yeux l'énormité du péché avant qu'ils le commettent ; et il leur en montre toute la laideur , quand il s'agit de s'en confesser. Rien n'est plus mal fondé que cette mauvaise honte ; faites attention , mon cher Théophile , à la force des raisons qui doivent la faire surmonter. Le confesseur est obligé au secret le plus inviolable par toutes les lois divines et humaines : lui découvrir ses péchés , c'est comme si on ne les découvroit à personne. Hors du Tribunal sacré , il ne peut faire aucun usage de ce qui lui a été dit ; il n'y a à craindre de sa part ni reproches amers , ni insultes : c'est la charité , c'est la douceur qui lui dictera les avis qu'il vous donnera. Celui à qui vous déclarez vos fautes n'est point un Ange , c'est un homme semblable à vous , environné comme vous de foiblesses , et par conséquent porté à avoir compassion des vôtres. C'est un ami fidèle qui ne désire que votre guérison et votre retour à la vertu ; c'est un père tendre qui sera touché des marques de confiance que vous lui donnerez , et qui ne songera qu'à vous secourir dans un besoin si pressant. Dites-moi , la honte vous retient-elle , quand il s'agit de découvrir à un médecin quelque mal secret , sur-tout lorsque la mort est à craindre , en le tenant caché ? L'amour de la vie ne fait-il pas vaincre toutes les répugnances ? Comment donc cède-t-on à la

honte , quand l'ame est blessée d'une plaie mortelle ? Comment n'a-t-on pas la force de la découvrir à celui qui peut y appliquer de salutaires remèdes ? D'ailleurs , que gagne-t-on à dérober aujourd'hui au confesseur la connoissance de ses péchés ? Peut-on la dérober à Dieu ? Ne faudra-t-il pas les confesser tôt ou tard , ou périr éternellement ? Mon Dieu , faites sentir ces vérités à tous ceux qui entendront cette lecture , et ne permettez pas qu'aucun d'eux se laisse vaincre par une mauvaise honte. Il en est d'autres que la crainte de ne pas faire leur première Communion , ou leurs Pâques , empêche de se découvrir au confesseur ; mais rien n'est plus insensé que de profaner deux Sacremens , pour ne pas manquer à la première Communion ou au devoir Pascal. Quelle disposition , ô mon Dieu ! à une action si sainte qu'une horrible dissimulation ! Ne vaut-il pas mieux différer quelque temps à recevoir la divine Eucharistie , que de commettre un horrible sacrilège ? On se le reproche toute sa vie , ou l'on s'endurcit dans le mal , et l'on périt misérablement. Au contraire , celui qui a ouvert son cœur tout entier au confesseur , et qui a employé le temps convenable à s'éprouver , est bien dédommagé ensuite de la légère épreuve à laquelle il s'est soumis : ce délai a été court ; il est passé , il ne reste plus que le témoignage d'une bonne conscience ; il

sait que sa Communion a été bien faite ; la paix règne dans son cœur ; pendant tout le cours de sa vie , il bénira l'heureux moment où il a remporté sur lui-même une victoire qui lui assure une douce tranquillité sur la terre , et son salut éternel après la mort. Vous sentez , mon cher Théophile , qu'il n'y a point à hésiter , et vous êtes sans doute bien résolu de déclarer , avec une entière sincérité à votre confesseur , tous les péchés dont vous sentirez votre conscience chargée , sans écouter ni la honte ni la crainte que le démon pourroit vous suggérer pour perdre votre ame.

Non , mon Dieu , je n'écouterai jamais les répugnances que je pourrois avoir à découvrir mes péchés dans le saint Tribunal. Chassez loin de moi ce démon muet , qui chercheroit à me lier la langue , et à me faire commettre un sacrilège horrible. Que je ne sois sensible qu'à la crainte de votre jugement , et des peines éternelles dont vous menacez les pécheurs. Non , Seigneur , je ne cacherai rien au Ministre qui tient votre place , et qui vous représente ; je ne dissimulerai rien. Je sais que lui déclarer mes foiblesses , c'est les déclarer à vous-même ; et comment pourrois-je vous les cacher , à vous qui les connoissez mieux que moi , à vous qui pénétrez le fond des cœurs ? S'il y a dans cet aveu quelque confusion à essuyer , n'est-il pas bien juste que je la souffre pour

expier mes péchés ? Ne vaut-il pas mieux supporter un moment de honte , que de m'exposer à une confusion éternelle ? Cette humiliation , vous l'avez bien adoucie , ô mon Dieu ! c'est à un seul homme que je dois en faire l'aveu ; c'est à un homme que toutes les lois obligent au secret le plus inviolable ; c'est à un pécheur comme moi , qui a lui-même ses propres foiblesses à pleurer , et qui est disposé à compatir aux miennes. Cette peine légère sera récompensée par le soulagement que mon ame éprouvera ; ma conscience sera déchargée d'un poids qui l'accabloit ; et je sortirai du lieu saint , pénétré de la plus douce consolation.

*Pratique.* Ne point écouter la tentation de cacher certains péchés ; mais commencer sa confession par ceux-là.

---

## LXXXV. LECTURE.

### *De la Satisfaction.*

*Facite fructus dignos pœnitentiæ.*

Faites des dignes fruits de pénitence. *Matth. 3.*

**L**A Satisfaction , qui est la troisième partie du Sacrement de Pénitence , est une réparation de l'injure faite à Dieu et au prochain. Satisfaire à Dieu pour nos péchés , c'est faire ou souffrir quelque chose pour fléchir la colère de Dieu que nous avons

offensé, et pour réparer le tort que nous avons causé à notre prochain. La satisfaction du moins quand à l'acceptation et au désir de l'accomplir, est absolument nécessaire pour que les péchés soient remis par le Sacrement de Pénitence : quand on n'a point la volonté de satisfaire à Dieu, on ne peut obtenir la rémission de ses péchés. C'est Dieu qui les remet : lui seul est le maître des conditions auxquelles il veut en accorder le pardon. Dans le Sacrement de Baptême, il nous dispense de la satisfaction : aussi les Ministres de l'Eglise n'imposent-ils aucune pénitence à ceux qu'ils baptisent, quelques péchés qu'ils aient commis auparavant. Il n'en est pas de même du Sacrement de Pénitence : Dieu, par la bouche des Prêtres, ne nous y remet que la peine éternelle, et il nous oblige à subir une peine temporelle. Nous trouvons la preuve de cette vérité dans plusieurs endroits de l'Ecriture-Sainte ; il suffira de vous en rapporter un exemple. David commet deux grands crimes, l'adultère et l'homicide : aussitôt Dieu lui envoie le Prophète Nathan, pour lui faire sentir son iniquité. David s'humilie et confesse qu'il a péché : le Prophète l'assure que Dieu lui a pardonné ; cependant il ajoute : « Que parce que vous avez » fait blasphémer le Saint Nom de Dieu, » le glaive des afflictions ne sortira point » de votre maison, et le fils qui vous est

» né, mourra. » En effet, la suite de sa vie fut traversée par mille afflictions, selon la prédiction du Prophète, pour expier le crime qu'il avoit commis, quoique Dieu le lui eût pardonné. Il reste donc une peine temporelle à souffrir, après que la peine éternelle a été remise par l'absolution. Ceux qui meurent avant d'avoir subi cette peine temporelle, la subissent dans l'autre vie; ils achèvent d'expier leurs péchés dans le Purgatoire. En effet, il convient à la Justice de Dieu que ceux qui ont abusé de la première grâce reçue dans le Baptême, qui en ont violé les promesses, soient admis plus difficilement à la réconciliation : il convient à la Justice de Dieu, que ceux qui ont déshonoré les glorieuses qualités d'enfant de Dieu, de membre de Jésus-Christ, de temple du Saint-Esprit, qui ont traité comme une chose profane le Sang adorable par lequel ils avoient été sanctifiés, et qui ont fait outrage à l'esprit de grâce, ne trouvent pas la même facilité de pardon, que ceux qui n'ont point été baptisés, et dont les péchés, commis en grande partie par ignorance, ne portent pas le même caractère d'ingratitude. D'ailleurs, la miséricorde de Dieu fait trouver au pécheur pénitent un grand bien dans le châtement même qui le punit; il y trouve un frein à ses passions, un remède contre ses mauvaises habitudes; car la sanctification que le con-

fesseur impose doit être propre non-seulement à expier le péché commis , mais encore à détruire le vice qui l'a fait commettre ; comme les humiliations pour l'orgueil , l'aumône pour l'avarice , le jeûne pour l'intempérance , la mortification des sens pour l'impureté ; et ces pénitences doivent avoir quelque proportion avec les péchés ; c'est-à-dire , qu'elles doivent être plus ou moins grandes selon que les péchés sont plus ou moins énormes , ou qu'ils ont été plus ou moins multipliés. « Il faut , dit saint Cyrien , que la Pénitence égale la faute , » et que le remède ne soit pas moins fort » que la maladie. » Les œuvres de pénitence sont principalement celles qui sont imposées par le Prêtre , et que l'on peut réduire à la prière , au jeûne et à l'aumône. Par la prière , on entend tous les actes de religion , comme les bonnes lectures , l'assiduité aux Offices divins : le jeûne renferme toutes les privations , tout ce qui mortifie les sens : l'aumône comprend tous les secours corporels et spirituels donnés au prochain. Dieu veut bien encore accepter en satisfaction toutes les afflictions qui nous arrivent , comme les maladies , les injures , les persécutions ; mais , pour que toutes ces œuvres soient de quelque prix devant Dieu , il faut les souffrir dans un esprit de pénitence , et les unir aux souffrances et aux satisfactions de Jésus-Christ , dans lequel



nous méritons et nous satisfaisons : c'est Jésus-Christ seul qui donne à nos actions tout ce qu'elles ont de mérite et de valeur ; c'est lui qui les présente à Dieu ; c'est en sa considération qu'elles sont acceptées par son Père. L'on est aussi obligé de satisfaire au prochain quand on lui a fait tort , ou dans sa personne , par de mauvais traitemens , ou dans son honneur , par des médisances et des calomnies , ou dans ses biens , par des vols ou quelqu'autre dommage. On ne peut obtenir de Dieu le pardon de ses péchés qu'en se réconciliant avec le prochain , si on l'a maltraité ; en réparant son honneur , si l'on a noirci sa réputation ; en lui restituant ce qu'on lui a pris , ou réparant le dommage qu'on lui a causé.

J'avois mérité des tourmens éternels , et vous voulez bien , ô mon Dieu ! les changer en quelques peines passagères : vous pouviez me condamner à un supplice affreux ; et vous vous contentez d'une légère satisfaction : cet adoucissement est le fruit des souffrances que vous avez endurées pour moi. J'accepte , ô mon Dieu ! toutes les peines que votre justice m'imposera pour l'expiation de mes péchés : je les unis à la satisfaction que vous avez offerte pour moi. Daignez m'appliquer le mérite de votre mort : j'accomplirai fidèlement la pénitence qui me sera imposée ; je supporterai avec patience les maladies et toutes les afflictions

que votre providence m'enverra ; je les regarderai comme des témoignages de votre amour , persuadé que vous ne me châtiez en cette vie que pour m'épargner en l'autre ; j'y ajouterai même des pénitences et des mortifications volontaires pour suppléer à l'insuffisance de celles qui m'auront été prescrites par le saint Tribunal. Quelques légères privations dans mes repas , quelques aumônes faites de ce que j'aurai retranché à la sensualité , l'exactitude à me lever à l'heure marquée , la fidélité à garder le silence dans le temps et le lieu où il est ordonné , toutes ces pratiques , qui ne peuvent nuire à ma santé , vous seront très-agréables ; unies à vos souffrances , elles serviront à expier mes péchés , et à satisfaire à votre justice.

*Pratique.* Offrir chaque jour à Dieu ses peines , et les supporter en esprit de pénitence.

---

## LXXXVI<sup>e</sup>. LECTURE.

### *Des Indulgences.*

*Quæcumque ligaveritis super terram erunt ligata et in cælo , et quæcumque solveritis super terram erunt soluta et in cælo.*

Tout ce que vous lierez sur la terre sera aussi lié dans le ciel , et tout ce que vous délierez sur la terre sera aussi délié dans le ciel. *Matth.* 18.

**L'**INDULGENCE est une rémission des peines temporelles dues au péché , même après

qu'il a été pardonné. L'indulgence ne remet point le péché ni la peine éternelle qu'il mérite ; mais seulement la peine temporelle qui reste ordinairement à souffrir , quoique la tache en ait été effacée par le Sacrement de Pénitence ; elle modère la rigueur de cette peine temporelle , ou elle en abrège la durée. Autrefois on imposoit , pour certains péchés , des pénitences publiques qui duroient plusieurs années : il falloit prier beaucoup , passer les jours dans le deuil , et les nuits dans les veilles et les pleurs , coucher sur la terre dans le sac et la cendre , se couvrir d'un cilice , jeûner , faire beaucoup d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. Cette ancienne discipline ne subsiste plus : cependant la justice de Dieu est toujours la même ; le péché ne mérite pas moins de peines aujourd'hui que dans les premiers siècles. C'est pour suppléer à l'insuffisance de nos satisfactions que l'Eglise , toujours animée et conduite par l'esprit de Dieu , accorde des indulgences , c'est-à-dire , qu'elle remet à ses enfans une partie des œuvres de pénitence , qui auroient dû leur être imposées selon les anciennes règles. Jésus-Christ a donné ce pouvoir à l'Eglise dans la personne des Apôtres , lorsqu'il leur a dit : « Tout ce que vous lierez sur la terre , » sera lié dans le ciel , et tout ce que vous » délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » Elle a donc le pouvoir d'imposer des peines

pour l'expiation de nos péchés, et celui de remettre ces peines, lorsque la vue de la gloire de Dieu et le bien spirituel de ses enfans l'engagent à user d'indulgence à leur égard. La preuve que fournissent les paroles de Jésus-Christ est confirmée par une pratique ancienne, constante et universelle : cette pratique se trouve dans les monumens les plus authentiques de l'histoire, et même dans les livres Saints. L'Apôtre saint Paul usa d'indulgence envers un fidèle de Corinthe, qui avoit commis un grand crime : il ordonna, par l'autorité qu'il avoit reçu de Jésus-Christ, que ce pécheur fût séparé pour un temps de l'assemblée des fidèles, et livré à satan, pour être puni dans son corps, afin que son ame fût sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le coupable se soumit à cette humiliation avec de si vifs sentimens de pénitence, qu'il étoit à craindre qu'il ne fût accablé par un excès de tristesse ; c'est pourquoi l'Apôtre, dans la lettre qu'il écrivit l'année suivante, lui remit le reste de sa Pénitence, et il exhorta les Corinthiens à le consoler et à le traiter avec charité : il ajoute qu'il agit en vertu du pouvoir qu'il a reçu de Jésus-Christ : « Ce » que j'accorde à cet homme, dit-il, je l'accorde en votre considération et en la personne de Jésus-Christ que je représente. » L'Eglise, dans les premiers siècles, avoit égard à la recommandation des Martyrs ;  
et ,

et , à leur prière , elle traitoit avec indulgence les pécheurs auxquels ils s'intéressoient. Elle abrégeoit aussi le temps de la pénitence en faveur de ceux qui l'avoient commencé avec courage , lorsqu'on étoit menacé d'une persécution , afin de les fortifier , et de les mettre en état de résister à la violence des persécuteurs. C'est avec les mérites surabondans de Jésus-Christ , de la Sainte Vierge et des Saints , qu'elle acquitte ses enfans de ce qu'ils doivent à la Justice Divine. Voilà la source où elle puise les grâces qu'elle leur accorde. La dispensation de ce trésor immense lui appartient , et elle le distribue avec la mesure que lui dicte sa sagesse. Quelquefois elle n'accorde qu'un certain nombre de jours ou d'années d'indulgence , c'est-à-dire , qu'elle diminue d'autant la Pénitence que prescrivoient les saintes règles de l'ancienne discipline. Quelquefois elle accorde une indulgence plénière , c'est-à-dire , qu'elle remet au pécheur pénitent tout ce qui lui reste à faire pour accomplir la Pénitence Canonique.

Remarquez cependant , mon cher Théophile , que l'intention de l'Eglise n'est pas de nous décharger de la Pénitence , mais de nous aider à la faire ; elle n'accorde les indulgences qu'aux pécheurs qui font ce qu'ils peuvent pour apaiser la justice de Dieu : elle veut suppléer à leur impuissance , et non pas favoriser le relâchement

et la paresse. D'ailleurs , les œuvres de Pénitence ne servent pas seulement à expier les péchés passés ; elles sont encore nécessaires pour préserver de la rechute , pour dompter les passions , pour assujettir la chair à l'esprit ; et , à cet égard , on ne peut en être dispensé.

Je ne puis assez bénir votre miséricorde , ô mon Dieu ! j'avois mérité l'enfer , et vous m'en avez délivré : vous avez effacé mes péchés dans le Sacrement de Pénitence : j'étois encore redevable à votre Justice ; elle exigeoit de moi une satisfaction proportionnée à mes fautes : hélas ! qu'ai-je fait pour les réparer ? Les œuvres que j'avois à vous offrir étoient trop légères et trop foibles pour expier mes péchés ; vous venez encore à mon secours , et vous daignez remplacer , par des indulgences , ce qui manque à ma pénitence. C'est du trésor inépuisable de vos mérites , ô mon Sauveur ! que l'Eglise tire le prix qui doit m'acquitter avec vous. Quelle reconnoissance ne vous dois-je pas pour tant de grâces ! ce seroit en abuser que de prétendre être exempt des travaux de la pénitence , parce que vous daignez abolir mes dettes ; voudrois-je donc ne rien faire pour vous , parce que vous faites tout pour moi ? Serois-je assez lâche pour vouloir me sauver sans qu'il m'en coûte , tandis que mon salut vous a coûté si cher ! Non , il n'est pas juste que l'innocent souffre seul,

et que le coupable soit épargné ; je consens à souffrir avec vous ; tout ce que je vous demande , c'est que vous daigniez m'appliquer le mérite de vos souffrances pour suppléer à l'imperfection des miennes.

*Pratique.* Ne pas négliger les occasions de gagner les indulgences.

---

## LXXXVII. LECTURE.

### *Du Sacrement de l'Eucharistie.*

*Panis quem dabo caro mea est...; caro mea verè est cibus ; sanguis meus verè est potus.*

Le pain que je donnerai est ma chair... ma chair est véritablement une nourriture , et mon sang est véritablement un breuvage. *Joan. 5.*

**L'EUCCHARISTIE** est un Sacrement qui contient réellement et en vérité le Corps , le Sang , l'Âme et la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ , sous les espèces du pain et du vin ; c'est le plus grand , le plus auguste et le plus divin de tous les Sacrements. En effet , les autres Sacrements nous donnent la grâce ; mais l'Eucharistie nous donne l'Auteur de la grâce , Dieu lui-même. Par elle , Jésus-Christ demeure en nous , et nous demeurons en lui. Notre-Seigneur en avoit fait la promesse long-temps avant qu'il l'instituât ; nous la lisons au Chapitre VI de l'Evangile de saint Jean ; après avoir dit aux Juifs : « Je suis le pain vivant qui

» est descendu du ciel , » Notre-Seigneur ajouta : « Le pain que je donnerai , c'est » ma Chair que je livrerai pour la vie du » monde. » Et comme les Juifs en murmuroient , il insista de nouveau et plus fortement encore en disant : « En vérité , en » vérité , je vous le dis , si vous ne mangez » la Chair du Fils de l'homme , et si vous » ne buvez son Sang , vous n'aurez point » la vie en vous ; celui qui mange ma Chair » et boit mon Sang demeure en moi , et je » demeure en lui. » Il a exécuté cette promesse la veille de sa Passion dans la Cène , où il mangea l'Agneau Pascal avec ses Disciples : « Il prit le pain , et après avoir » rendu grâce à son Père , il le rompit , et » le donna à ses Disciples , en disant : Prenez et mangez ; ceci est mon Corps qui » sera livré pour vous : faites ceci en mémoire de moi. » Puis prenant le Calice , il dit : « Buvez-en tous ; c'est mon Sang , » le Sang de la nouvelle alliance , qui sera » répandu pour vous et pour plusieurs , » pour la rémission des péchés : faites ceci » en mémoire de moi , toutes les fois que » vous le boirez. » Les espèces du pain et du vin , que nous voyons et que nous goûtons , sont le signe sensible qui nous fait connoître l'effet invisible de l'Eucharistie ; elles signifient que le Corps et le Sang de Jésus-Christ sont la nourriture spirituelle de nos âmes , comme le pain et le vin sont



la nourriture de nos corps : mais quoique ces apparences , comme la couleur , la figuré et le goût , restent les mêmes après la consécration , il n'y a plus de pain ni de vin ; et toute la substance du pain est changée en celle du Corps de Jésus-Christ , et toute la substance du vin est changée en celle de son Sang ; de sorte que c'est alors le même corps qui a été attaché à la Croix, et qui est maintenant dans le ciel. Comme c'est un corps vivant et animé , il s'ensuit que Jésus-Christ est tout entier sous chacune des deux espèces, et tout entier sous chaque partie des mêmes espèces : sous l'espèce du pain , le Corps de Jésus-Christ est uni à son Sang , à son Ame et à sa Divinité , et sous l'espèce du vin , son Sang est uni à son Corps , à son Ame et à sa Divinité ; car , maintenant que Jésus-Christ est glorieux et immortel , il ne peut plus être divisé. On reçoit donc autant en communiant, sous une seule espèce, que si l'on communioit sous les deux espèces. Ce changement admirable se fait par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ , que le Prêtre prononce en son nom. C'est Dieu lui-même qui opère toutes ces merveilles par l'organe de ses Ministres : c'est celui qui a changé autrefois l'eau en vin , aux noces de Cana ; c'est celui qui de rien a fait le ciel et la terre. Il lui est aussi facile de changer une substance en une autre substance ,

que de tirer du néant toutes choses par sa seule parole. Nous ne comprenons pas , à la vérité , comment toutes ces merveilles s'opèrent ; mais nous savons que rien n'est impossible à Dieu ; et nous croyons sur la parole de Jésus-Christ , qu'il nous a aimés jusqu'à opérer en notre faveur des choses que nous ne pouvons comprendre. Dieu peut faire ce prodige puisqu'il est tout-puissant ; il le fait réellement , puisqu'il nous assure que c'est son Corps. Nous écoutons sa parole avec respect et avec docilité : nous ne raisonnons point sur une chose qui surpasse notre raison ; nous ne cherchons point l'ordre de la nature dans ce qui est au-dessus de la nature. Croyez donc , mon cher Théophile , croyez , sur la parole de votre Dieu , qu'il est réellement présent dans l'Eucharistie : croyez , malgré le témoignage de vos sens , qu'il n'y a plus de pain ni de vin : quand Dieu parle , vous ne devez plus écouter les sens ; rien n'est difficile à une puissance infinie. Notre-Seigneur , pour nous unir intimement à lui , a voulu devenir notre nourriture : il nous a ordonné de boire ce même Sang qu'il a versé pour nous , et de manger la Victime immolée pour nous sur la croix. Il a prodigué les miracles pour nous procurer ce bonheur.

Que vos œuvres sont grandes , ô mon Dieu ! Est-il croyable que vous daigniez habiter parmi les hommes , et devenir leur

nourriture spirituelle ! Vous avez donné autrefois à votre peuple un aliment céleste : vous l'avez nourri , dans le désert , du pain des Anges. Vous faites maintenant beaucoup plus pour nous : ce n'est pas la manne qui descend du ciel ; c'est votre Corps , c'est votre Sang , c'est votre Divinité même. O prodige d'amour que vous seul pouvez opérer , et que l'homme ne pourra jamais comprendre ! Mais vous l'avez dit , vous qui êtes la vérité même : c'en est assez ; je le crois sur l'autorité de votre parole : je perce les nuages qui vous couvrent , je reconnois mon Dieu. Je vois dans ce mystère l'effet d'une charité immense , de la charité d'un Dieu. Qu'il m'est doux de savoir que vous avez choisi un moyen si merveilleux de vous unir à moi , et de m'unir moi-même intimement à vous ! Que ce moyen convient bien à l'excès de votre amour ! Qu'il répond bien à celui qui vous a fait revêtir de notre nature , et mourir pour nous ! Plus tendre qu'une mère , vous nous nourrissez de votre Chair et de votre Sang. Que je réponde à un amour si touchant par mon empressement à vous recevoir ! que je courre à la Table sainte avec la même avidité qu'un enfant saisit les mammelles de celle qui l'allaité ! Que mon unique douleur soit d'être privé de cette nourriture Divine !

*Pratique.* Adorer Jésus-Christ présent , quand on entre dans l'Eglise.

LXXXVIII<sup>e</sup>. LECTURE.*Des Dispositions pour recevoir l'Eucharistie.*

*Opus grande est ; neque enim homini præparatur habitatio , sed Deo.*

L'entreprise est grande ; car ce n'est pas pour un homme , mais pour Dieu même que l'on prépare une demeure.  
1. *Paralip.* 29.

**I**L n'y a point de Sacrement qui nous unisse plus étroitement à Dieu , que la divine Eucharistie : il n'y en a point par conséquent auquel nous devons nous préparer avec plus de soin. Plus ce Sacrement est saint , plus on doit y apporter de dispositions. Ce n'est pas à un homme , c'est à Dieu que l'on prépare une demeure. Parmi ces dispositions , les unes regardent l'ame et les autres le corps. La première disposition de l'ame , c'est la pureté de conscience. Il faut s'éprouver soi-même , selon le précepte de l'Apôtre , avant de manger ce pain céleste ; et si l'on se sent coupable de quelque péché mortel , il est nécessaire de recourir au Sacrement de Pénitence. L'Eucharistie suppose la vie spirituelle dans ceux qui la reçoivent ; il faut être vivant pour se nourrir : c'est le Dieu de pureté qui se donne à nous ; il ne se plaît que dans un cœur pur. C'est pour faire entendre cette vérité à ses

Apôtres que Jésus-Christ leur lava les pieds avant de leur donner son Corps à manger et son Sang à boire : c'est pour la même raison que le Diacre crioit autrefois avant la célébration des saints Mystères : *Les choses saintes sont pour les Saints.* L'innocence du Baptême, ou conservée, ou réparée par la Pénitence, est cette robe nuptiale sans laquelle on ne doit point paroître au festin du Père de famille. Cette innocence, cette pureté, est la principale disposition; mais il faut y joindre une Foi vive, une ferme Espérance, et une Charité ardente. Jésus-Christ appelle lui-même l'Eucharistie un Sacrement de Foi : celui qui s'en approche doit croire sans hésiter qu'en le recevant, c'est Jésus-Christ qu'il reçoit, le même Jésus-Christ qui est venu au monde, qui est mort pour nous sauver, qui est ressuscité glorieux, et qui est maintenant dans le ciel, à la droite de son Père. La ferme Espérance consiste à attendre avec confiance de Jésus-Christ tout ce que nous lui demanderons par rapport à notre salut; puisqu'il se donne lui-même tout entier, que pourroit-il nous refuser? Il a déclaré que celui qui mange sa Chair et boit son Sang aura la vie éternelle, et qu'il le ressuscitera au dernier jour : après une telle promesse, quelle confiance ne devons-nous pas avoir en sa bonté. Allez donc, mon cher Théophile, à la Table sainte, dans la même

disposition que cette femme de l'Évangile, qui disoit en elle-même : *Si je touche seulement le bord de sa robe, je serai guérie*, et qui effectivement fut guérie à l'heure même. Il n'est pas besoin de vous prouver que l'amour doit vous conduire à l'Autel : l'Eucharistie est un Sacrement d'amour ; c'est par un amour incompréhensible que Jésus-Christ l'a institué : ne seroit-ce pas une ingratitude monstrueuse de la recevoir dans un cœur froid et indifférent ? mais cet amour doit être accompagné de profonds sentimens d'humilité, d'adoration et de reconnoissance. Que recevons-nous dans l'Eucharistie ? Dieu lui-même, le Créateur et le Souverain Maître de l'Univers, celui dont la puissance, la sainteté, et toutes les perfections sont infinies. Que sommes-nous ? Nous n'avons de nous-mêmes que le néant et le péché. Humilions-nous donc devant notre Dieu, et reconnoissons avec le Centenier de l'Évangile, que nous ne sommes pas dignes de nous approcher de lui ; adorons-le dans un saint tremblement, et prosternons-nous à ses pieds ; car, quoiqu'il soit caché sous le voile des symboles Eucharistiques, il n'en est pas moins notre Dieu. Excitons dans notre cœur une reconnoissance sans bornes : si elle doit se mesurer sur la grandeur du bienfait, qu'elle doit être la nôtre pour un don qui est infini ! Il faut aussi que le corps con-

tribue , à sa manière , à honorer l'Hôte divin qu'il doit recevoir. Il y a deux dispositions du corps ; la première est d'être à jeûn ; l'Eglise l'a ainsi ordonné , dès les premiers siècles , par respect pour cet auguste Sacrement ; elle n'en dispense que ceux qui , étant dangereusement malades , le reçoivent comme viatique. La seconde est d'être à genoux , et d'avoir un extérieur le plus modeste et le plus recueilli qu'il est possible. Cette posture du corps et ce maintien annoncent les sentimens d'une ame qui s'abaisse profondément devant la Majesté Suprême.

Je crois fermement , ô mon Sauveur ! que vous êtes réellement présent dans l'Eucharistie , et qu'en la recevant , c'est vous-même que l'on reçoit : je vous y adore comme mon Seigneur et mon Dieu. Non , Seigneur , je ne suis pas digne que vous entriez en moi ; mais vous me commandez de vous recevoir : j'obéis , ô mon Dieu ! je me suis présenté à votre Ministre , et je lui ai confessé toutes mes iniquités ; il a prononcé sur moi la sentence de la réconciliation : mes péchés sont donc effacés ; cependant purifiez-moi de plus en plus , sanctifiez cette demeure où vous voulez habiter : ornez-la de toutes les vertus : j'attends tout de votre miséricorde. Pourriez-vous me refuser quelque chose après vous être donné vous-même ? Oui , mon Dieu ,

j'en ai la ferme confiance ; oui , vous guérirez toutes mes infirmités et vous m'attacherez à vous pour toujours. Quel amour ne vous dois-je pas pour un si grand bienfait ? pourrois-je le recevoir sans en être attendri ? Allumez dans mon cœur le feu sacré de votre amour : ce cœur est tout ce que je puis vous offrir , pour vous marquer ma reconnaissance : je veux , ô mon Dieu ! le consacrer à votre amour : agréez l'offrande que je vous en fais. Les sentimens que j'éprouve maintenant sont votre ouvrage , c'est vous qui me les inspirez : conservez-les en moi , Seigneur , et ne permettez pas qu'ils s'affoiblissent jamais.

*Pratique:* Se disposer à la Communion , en faisant , dès la veille , des actes de foi , de confiance et d'amour.

---

## LXXXIX<sup>e</sup>. LECTURE.

### *Des effets de l'Eucharistie.*

*Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem in me manet , et ego in illo : qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem , habet vitam æternam , et ego resuscitabo eum in novissimo die.*

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi , et je demeure en lui ; il a la vie éternelle , et je le ressusciterai au dernier jour. *Joan. 6.*

**L'EUCARISTIE** produit des effets admirables dans ceux qui la reçoivent avec de bonnes dispositions : le premier est de nous unir intimement et de nous incorporer à



Jésus-Christ. Sentez , mon cher Théophile , la force de cette expression. On peut être uni à Jésus-Christ par la foi , en croyant toutes les vérités qu'il a révélées ; on peut aussi s'unir à lui par la charité , en l'aimant parfaitement ; la foi lui soumet notre esprit , la charité lui attache notre cœur ; mais il y a une union beaucoup plus intime et plus parfaite , c'est celle qui se fait par la participation de sa Chair sacrée et de son précieux Sang : cette union est l'effet propre de l'Eucharistie. Qu'arrive-t-il , quand nous avons le bonheur de la recevoir ? Jésus-Christ se donne à nous tout entier , il unit son Corps avec le nôtre ; par cette union , nous devenons un même corps et un même esprit avec lui. O merveilleux effets de cet auguste Sacrement ! Aurions nous jamais pensé être capable d'une union si divine ? C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'assure , par ces paroles : « Celui qui mange » ma Chair et boit mon Sang, demeure en » moi , et moi en lui. » Comme les alimens que nous prenons se mêlent à notre corps , deviennent notre corps , de même , en recevant la sainte Eucharistie , notre corps devient celui de Jésus-Christ ; car il y a cette différence que les alimens ordinaires se changent en notre substance , au lieu que la Communion nous transforme en Jésus-Christ : c'est ce qui faisoit dire à l'Apôtre saint Paul : *Ce n'est plus moi qui vis ,*

*c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Le second effet de l'Eucharistie est d'augmenter, d'affermir et conserver en nous la vie spirituelle de la grâce : notre divin Sauveur, devenu l'aliment de nos âmes, n'y reste pas sans agir ; il donne un nouvel accroissement à sa grâce ; il nous affermit dans son amour, et nous fait conserver ce précieux trésor avec une fidélité constante. De-là cette sainteté soutenue, que nous admirons dans ceux qui communient dignement. Voulez-vous savoir ce qui soutient ce jeune homme dans une piété qui édifie tout le monde, dans une régularité de conduite qui le rend le modèle de la maison où il se trouve ? C'est la sainte Eucharistie qu'il reçoit souvent et avec de saintes dispositions. Le troisième effet de cet auguste Sacrement, s'est d'affoiblir en nous la concupiscence, et de modérer la violence de nos passions. Nous naissons tous avec une forte inclination au mal ; elle est comme un venin qui est répandu dans toute notre nature par le péché du premier homme. L'Eucharistie ne nous en délivre pas entièrement ; mais elle en affoiblit la malignité ; c'est pour cette raison que les Pères de l'Eglise l'ont appelée un *antidote*, un *contre-poison*. Vous l'éprouverez, mon cher Théophile, si vous vous en approchez avec un cœur bien préparé ; vous sentirez vos forces s'augmenter, et celles de vos ennemis s'affoiblir ; vous

serez tenté plus rarement ; vous le serez moins violemment : résistez avec courage ; ne vous laissez point , et la vertu du Corps et du Sang de Jésus-Christ vous fera triompher de toutes vos passions. Le quatrième effet de l'Eucharistie est de nous donner le gage de la vie éternelle et de la résurrection glorieuse. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous enseigne cette consolante vérité : « Celui qui mange ma Chair et boit mon » Sang a la vie éternelle , et je le ressusciterai au dernier jour. » La vie que la sainte Eucharistie communique à l'ame est le commencement et comme un avant-goût de la vie bienheureuse ; et cette vie demeurera en nous , et sera éternelle , si nous ne nous en privons pas volontairement. La chair vivante de Jésus-Christ agit même sur nos corps ; elle y est comme une semence et un germe d'immortalité , qui les fera un jour renaître de la poussière du tombeau , et les revêtira de toutes les qualités glorieuses. « Oui , dit saint Irénée , puisque » Jésus-Christ est en nous par sa chair » sacrée , il est certain que nous ressusciterons un jour. » La présence de ce corps glorieux est un gage assuré de notre immortalité.

Divin Jésus , vous ne vous communiquez aux hommes que pour les combler de biens inestimables. Quel bonheur pour moi de pouvoir me procurer des avantages si pré-

cieux ! Je puis donc m'unir à vous , jusqu'à devenir une même chose avec vous , vivre de votre vie divine , être animé de votre esprit. Hélas ! Seigneur , je gémiss sous le poids d'un corps misérable , sujet à mille infirmités ; mais vous le sanctifierez par votre présence : un malheureux penchant me porte sans cesse au mal ; mais votre chair sacrée affaiblira mes passions , et me donnera la force de les surmonter. Pour prix de la victoire , vous me promettez une vie éternelle ; vous m'en donnez le gage de la sainte Communion : mon corps uni au vôtre , sortira un jour du tombeau glorieux et incorruptible. Venez donc , ô mon Dieu ! ou commandez-moi d'aller à vous : mon cœur et ma chair ont tressailli de joie , dans l'espérance de s'unir à vous , qui êtes le Dieu vivant. Qu'ai-je à désirer dans le ciel ? Qu'ai-je à désirer sur la terre , si ce n'est vous , ô mon Dieu , qui êtes le Dieu de mon cœur , et mon partage pour l'éternité ?

*Pratique.* Après la Communion , prier Jésus-Christ de produire en nous les effets admirables de ce Sacrement.



X C<sup>e</sup>. L E C T U R E.*De la mauvaise Communion.*

*Non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ Dæmoniorum.*

Vous ne pouvez point participer à la table du Seigneur et à la table des Démon. 1. Corint. 10.

C E U X qui communient en péché mortel reçoivent véritablement le Corps et le Sang de Jésus-Christ, mais ils ne reçoivent pas les grâces et les salutaires effets de ce Sacrement. Au contraire, ils mangent et ils boivent leur jugement et leur condamnation : c'est la terrible expression dont se sert l'Apôtre saint Paul : « Quiconque, dit-il, » mangera ce pain ou boira le Calice du » Seigneur indignement, c'est-à-dire, dans » un état de péché qui l'en rend indigne, » sera coupable de crime contre le Corps » et le Sang du Seigneur. Que l'homme » donc s'éprouve lui-même, qu'après cela » il mange de ce pain et boive de ce Calice ; » car celui qui boit et mange indignement, » mange et boit sa condamnation, ne fai- » sant pas le discernement qu'il doit du » Corps du Seigneur. » Ces paroles nous apprennent quel est le crime d'une mauvaise Communion, et quelles en sont les suites. Ce crime est le plus horrible de tous les sacrilèges : c'est la profanation du plus

auguste de tous les Sacremens , et de ce qu'il y a de plus saint dans la Religion : les autres péchés n'attaquent qu'un homme , au lieu que celui-ci attaque Dieu même ; il profane de la manière la plus outrageante l'humanité et la divinité de Jésus-Christ ; il unit autant qu'il est en lui ce divin Sauveur avec l'iniquité , en faisant couler son Sang adorable dans des veines infectées par le péché. Ce crime est une perfidie et une trahison semblable à celle de Judas ; comme lui , il livre son divin Maître à ses plus cruels ennemis ; comme lui , après avoir été comblé de ses bienfaits , il viole les droits les plus sacrés de l'amitié et de la reconnoissance , il le crucifie de nouveau , il en fait le jouet de ses passions , et il foule aux pieds le sang de la nouvelle alliance : ce sont encore les paroles mêmes de l'Apôtre. Quelles sont les suites d'un crime si énorme ? Les voici : celui qui communique indignement mange et boit son jugement et sa condamnation ; méditez , mon cher Théophile , le sens de cette expression de l'Apôtre. Le profanateur mange et boit l'arrêt qui le condamne , il se l'incorpore et le rend en quelque sorte inévitable. La nourriture est inséparable de celui qui l'a prise , elle se change en son Sang et en sa Chair ; elle devient une même chose avec lui , en sorte qu'il n'y a plus moyen de les diviser ; de même le profanateur a mangé son jugement , il l'a , pour

ainsi dire , changé en lui-même ; sa condamnation n'est pas seulement écrite sur un livre , ni sur des tables de pierres ou de marbre , mais sur son propre cœur ; elle a passé dans ses veines , il la porte sans cesse avec lui. O punition terrible , qui ne peut venir que de la colère d'un Dieu indignement outragé ! Aussi arrive-t-il ordinairement que celui qui a commis ce crime , tombe dans un endurcissement de cœur et un aveuglement d'esprit , qui le conduisent à l'impénitence finale : nous en avons un exemple effrayant dans le perfide Judas. A peine a-t-il reçu indignement la sainte Eucharistie , que son esprit s'obscurcit et que son cœur devient insensible , rien ne l'arrête plus ; il se lève brusquement de table et consomme son crime. A quoi se termine son sacrilège ? Au désespoir , à la mort , à la réprobation éternelle. Ne concluez cependant pas , mon cher Théophile , que celui qui a fait une communion indigne , doit désespérer de son salut : à Dieu ne plaise , quelque grand que soit son crime , il lui reste toujours une ressource : la miséricorde de Dieu est infinie ; s'il y a recours avec un cœur contrit et humilié , il ne sera point rejeté ; ce Sang précieux qu'il a profané , peut encore le purifier ; mais ce que vous devez en conclure , c'est que ce crime est difficile à expier ; c'est qu'il est rare qu'un profanateur du Corps et du Sang

de Jésus-Christ rentre en lui-même , c'est que vous devez prendre toutes les précautions possibles pour ne jamais tomber dans un si grand malheur.

Je comprends , ô mon Dieu ! combien est énorme le crime d'une Communion indigne. Vous crucifier de nouveau , profaner votre Corps adorable , fouler aux pieds votre Sang précieux , renouveler la trahison de Judas et l'attentat des Juifs contre votre divine personne ; ces idées jettent le trouble dans mon ame , et me remplissent d'horreur : un Chrétien , un homme qui fait profession de vous appartenir , de croire en vous , est-il donc capable de se porter à un tel excès : serois-je moi-même assez méchant pour le commettre ? Ah ! Seigneur , détournez de moi un si grand malheur. Je ne suis pas surpris que ce crime soit suivi d'un châtement terrible. Manger et boire son jugement et sa condamnation , que cette pensée est effrayante ! je ne puis y réfléchir , sans me sentir pénétré d'un sentiment de terreur et d'effroi. Arrêtez , Seigneur ; arrêtez les profanateurs : qu'une force invisible les empêche d'approcher de votre saint Autel. Remplissez-moi d'un saint respect pour la divine Eucharistie : donnez-moi cette robe nuptiale , qui est nécessaire pour entrer dans la salle du festin , et sans laquelle on mérite d'être jeté dans les ténèbres extérieures. Préparez vous-même



dans mon cœur votre demeure , en le purifiant de toutes ses souillures , et ne permettez pas que je trouve la mort dans la source même de la vie. Pour éviter ce malheur , ô mon Dieu ! je ne me jugerai pas moi-même ; je courrois trop de risques de me tromper ; mais j'aurai recours à un Directeur éclairé ; je ne lui cacherai rien de mes foiblesses ; je me soumettrai à sa décision , et je la suivrai avec confiance.

*Pratique.* Suivre , à l'égard de la Communion , l'avis d'un sage Directeur.

---

## X C I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *De la fréquente Communion.*

*Animam esurientem satiat boni.*

Il remplit de biens une ame qui est affamée. *Ps.* 106.

L'APÔTRE saint Paul , après avoir exposé avec les termes les plus forts l'énormité d'une Communion indigne , ne tire pas cette conséquence , *éloignez-vous de la sainte Eucharistie* ; mais il dit : *Que l'homme donc s'éprouve lui-même , et qu'ensuite il mange de ce Pain et boive de ce Calice.* La crainte de communier indignement ne doit pas vous détourner de la Communion , mon cher Théophile ; mais elle doit seulement vous engager à examiner sérieusement vos dispositions, et à redoubler

votre vigilance sur vous-même , pour approcher souvent de la Table sainte. Communier indignement est un grand mal sans doute ; mais ne pas communier en est un autre : l'un et l'autre conduisent certainement à la mort éternelle. L'Eucharistie est nécessaire pour entretenir et conserver la vie spirituelle de la grâce ; les forces de l'ame s'épuisent peu-à-peu comme celles du corps , si l'on n'a soin de les réparer. Le moyen que Jésus-Christ a établi pour entretenir ces forces spirituelles , c'est la divine Eucharistie. « Si vous ne mangez , » nous dit-il lui-même , la Chair du Fils de » l'homme , et si vous ne buvez son Sang , » vous n'aurez point la vie en vous. » Il a institué ce Sacrement sous les espèces du pain et du vin , pour nous faire sentir que nous devons le recevoir souvent : la sainte Eucharistie doit être la nourriture ordinaire de notre ame , comme le pain et le vin sont la nourriture ordinaire de notre corps. Dans les premiers temps du Christianisme , les fidèles comprenoient bien cette vérité ; ils regardoient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfans de Dieu ; ils le mangeoient en effet tous les jours , et ils ne craignoient rien tant que d'en être privés. Vous devez vous efforcer , mon cher Théophile , d'entrer dans les mêmes dispositions , et d'imiter leur ferveur. Ne dites pas que la fréquente Communion étoit alors en usage , et que

la discipline de l'Eglise a changé. Je vous avoue que les Chrétiens ont changé, et que la ferveur s'est ralentie; mais l'esprit de l'Eglise est toujours le même. En voulez-vous une preuve? voici ce que dit le Concile de Trente, qui n'est pas fort éloigné de notre temps. « Le saint Concile souhaiteroit » que les fidèles, toutes les fois qu'ils assis- » tent au sacrifice de la Messe, y partici- » passent non-seulement spirituellement, » mais encore par la réception actuelle de » l'Eucharistie. » Le Concile de Rheims, tenu presque de nos jours, exprime le même désir en ces termes; « Nous voyons » avec douleur qu'il y a des Chrétiens assez » négligens pour ne communier qu'une fois » dans l'année: c'est pourquoi nous ordon- » nons aux Curés et à ceux qui exercent le » ministère de la Parole, d'instruire les » fidèles sur la fréquente Communion, qui » étoit autrefois en usage; sur les fruits » merveilleux qu'elle produisoit alors, et » de leur persuader qu'il n'y a point de » moyen plus propre à ramener parmi nous » les beaux jours de l'Eglise naissante, que » la fréquente Communion. » Vous recon- noissez, mon cher Théophile, la voix de l'Eglise dans ces paroles, et vous voyez que si elle n'oblige rigoureusement les fidèles qu'à une Communion dans l'année, ce n'est pas qu'elle croie que cette Communion annuelle suffise pour entretenir

dans ses enfans la vie spirituelle de la grâce ; elle n'a pas voulu user de menaces pour les porter à communier plus d'une fois , dans la crainte de multiplier les transgressions ou les sacrilèges , mais elles désireroit qu'ils fussent assez purs pour communier souvent , et aussi souvent qu'il seroit nécessaire pour conserver , par la vertu de l'Eucharistie , la vie et la santé de l'ame. Si vous aimez Dieu , mon cher Théophile , vous vous unirez souvent à lui : il vous invite à ce banquet sacré. Venez à moi , nous dit-il , vous tous qui avez de la peine et qui êtes chargés , je vous soulagerai : venez avec confiance et ne craignez rien : venez à moi , qui suis votre Père , et je vous donnerai le gage le plus touchant de mon amour : venez à moi , qui suis votre Dieu , et je vous enrichirai de mes grâces les plus précieuses. Ne méprisez pas les tendres invitations de votre Dieu. Si vous aimez l'Eglise votre mère , vous ne vous bornerez pas à accomplir le précepte ; vous vous conformerez à ses intentions , et vous remplirez ses desirs. Si vous voulez vous sauver , vous aurez souvent recours à la sainte Eucharistie , qui est le moyen le plus puissant pour assurer votre salut.

Vous nous invitez , ô mon Dieu ! à cette Table sainte , où vous êtes vous-même notre nourriture spirituelle : vous désirez de voir vos enfans environner souvent  
votre

votre saint Autel : vous faites vos délices  
 d'habiter en eux , et de les combler de vos  
 faveurs ; mais ils résistent à vos tendres  
 invitations ; vous les appelez , et ils vous  
 fuient ; ils n'écoutent ni votre voix ni celle  
 de votre Eglise. Est-ce la crainte qui les  
 arrête ? Vous demandez , à la vérité , des  
 dispositions dans ceux qui vous reçoivent ;  
 mais ces dispositions , ils peuvent les ac-  
 quérir avec votre grâce ; mais s'ils craignent  
 de communier mal , ils ne doivent pas  
 craindre moins de ne pas communier ; et  
 de mourir faute de cette nourriture. Ah !  
 Seigneur , ce n'est pas la crainte qui  
 m'éloigne de la Communion , c'est mon peu  
 d'amour pour vous. Si je vous aimois , je  
 renoncerois sans peine à tout ce qui m'en  
 rend indigne : si je vous aimois , je ferois  
 des efforts pour mériter de m'en approcher  
 souvent : donnez-le moi ce saint amour ,  
 ô mon Dieu ! allumez-le dans mon cœur et  
 il n'y aura plus d'obstacles capables de me  
 détourner de la sainte Communion : alors  
 mon ame soupirera après vous , comme le  
 cerf altéré soupire après une source d'eau  
 vive ; alors je ne trouverai point de con-  
 solation plus douce que celle de m'unir à  
 vous , point de douleur plus sensible que  
 celle d'être privé de la divine Eucharistie.

*Pratique.* Nourrir dans son cœur le désir de la Communion.

XCII<sup>e</sup>. LECTURE.*Du Sacrifice de la Messe.*

*Ab ortu solis usque ad occasum magnum est nomen in gentibus, et in omni loco sacrificatur et offertur nomini meo oblatio munda.*

Depuis l'orient jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations : l'on me sacrifie en tous lieux, et l'on offre à mon nom une oblation pure. *Malach. 1.*

**L'**EUCCHARISTIE n'est pas seulement un Sacrement où Jésus-Christ se donne à nous pour être notre nourriture spirituelle ; elle est encore un Sacrifice où il s'offre à son Père comme victime pour nous. Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de s'offrir une fois sur la croix pour nous racheter ; mais, voulant laisser à son Eglise un Sacrifice qui représentât celui de la croix, qui en perpétuât la mémoire jusqu'à la fin du monde, et qui nous en appliquât le mérite, dans la dernière Cène, la nuit même qu'il fut livré, il offrit à Dieu son Père son Corps et son Sang sous les espèces du pain et du vin ; il les donna à ses Apôtres, qu'il établissoit alors Prêtres du nouveau Testament ; et, par ces paroles, *faites ceci en mémoire de moi*, il leur commanda, à eux et à leurs successeurs dans le sacerdoce, de les offrir, comme l'Eglise Catholique l'a toujours entendu et enseigné. Ce Sacrifice

est le même que celui de la croix ; il en est la continuation et le renouvellement. Jésus-Christ est présent sur l'Autel dans un état de victime, dans une apparence de mort. Quoiqu'il soit vivant et glorieux, il y paroît comme immolé, en ce que, par les paroles de la consécration, son Corps paroît séparé de son Sang : cette séparation des espèces est une vive représentation de la mort violente qu'il a soufferte. Ainsi, c'est la même Hostie et le même Sacrificateur, tant sur la Croix que sur l'Autel ; ce qu'il y a de différence n'est que dans la manière : sur la Croix, il s'est offert par lui-même ; au lieu que sur l'Autel, il s'offre par le ministère des Prêtres : sur la Croix il s'est offert d'une manière sanglante ; au lieu que sur l'Autel, il s'offre d'une manière non sanglante. Tel est le Sacrifice de la religion Chrétienne, Sacrifice digne de la nouvelle alliance, Sacrifice auguste, qui réunit seul tous les avantages que les différens sacrifices ne montroient qu'en figure dans l'ancienne loi : il est tout ensemble un Sacrifice d'adoration, par lequel nous reconnoissons l'empire souverain que Dieu a sur toutes les créatures, un Sacrifice d'actions de grâces, par lequel nous le remercions de ses bienfaits, un Sacrifice d'impétration, par lequel nous en obtenons de nouveaux, et un Sacrifice de propitiation, par lequel nous apaisons sa justice. On ne

peut douter que l'oblation que Jésus-Christ fait de lui-même à son Père , ne renferme l'hommage le plus parfait qui puisse être rendu à sa Majesté infinie , et qu'elle ne le porte à nous regarder d'un œil propice , en lui remettant devant les yeux la mort cruelle à laquelle son Fils bien-aimé s'est soumis volontairement pour réconcilier les pécheurs. Instruit comme vous l'êtes , mon cher Théophile , du mystère de l'Eucharistie , persuadé que Jésus-Christ est réellement présent sur l'Autel , et qu'il y renouvelle et perpétue la mémoire de sa mort ; avec quelle piété et quelle reconnoissance devez-vous assister à ce Sacrifice auguste ! Si vous aviez été présent sur le Calvaire quand votre Sauveur s'est immolé pour vous , quels auroient été vos sentimens ? N'auriez-vous pas été pénétré de douleur , de componction et d'amour à un spectacle si touchant ? Puisque le Sacrifice de la Messe est le même que celui de la Croix , vous devez y être animé des mêmes sentimens. Il faut avoir soin de vous unir au Prêtre qui l'offre , et de conformer vos intentions aux siennes. Il l'offre pour rendre à Dieu le culte souverain qui lui est dû , pour obtenir la rémission de nos péchés , pour attirer les grâces qui nous sont nécessaires , pour remercier Dieu de toutes celles que nous avons reçues. Remarquez , mon cher Théophile , que c'est à Dieu seul qu'on offre




le Sacrifice , parce que c'est un hommage de notre dépendance et de notre servitude. On y fait seulement mémoire des Saints , pour louer et remercier Dieu des victoires qu'il leur a fait remporter par sa grâce , et de la gloire dont il les a couronnés , et pour leur demander qu'ils unissent leurs prières avec les nôtres. On offre ce Sacrifice , non-seulement pour tous les hommes vivans , mais encore pour ceux qui sont morts en état de grâce , et à qui il reste quelques péchés à expier dans le Purgatoire. L'Eglise demande pour eux , par le mérite du Sacrifice , que leurs ames soient soulagées dans les peines qu'elles souffrent , et qu'elles en soient délivrées pour entrer dans la vie éternelle. Cet usage d'offrir le Sacrifice pour les morts est de la première antiquité , et vient de la tradition des Apôtres.

Il n'a pas suffi à votre amour pour nous , ô mon Dieu ! d'avoir sacrifié votre vie sur la croix ; vous avez voulu que ce Sacrifice fût continué et renouvelé tous les jours sur l'Autel , pour nous en appliquer le mérite. Mon cœur pourra-t-il suffire à tous les sentimens qu'exige de lui un don si ineffable , un Sacrifice si saint , si excellent et si efficace ? Je veux , ô mon Sauveur , répondre à votre amour , et me mettre en état de participer aux grâces que vous y répandez sur les ames fidèles. J'assisterai

tous les jours à la Messe avec le plus de dévotion qu'il me sera possible ; en entrant dans l'Eglise , je regarderai l'Autel comme un second Calvaire : je m'y tiendrai toujours dans une posture respectueuse , évitant avec soin tout ce qui pourroit me distraire de l'attention que je dois à ces redoutables Mystères : j'unirai mes intentions à celles du Prêtre qui offre le Sacrifice ; ce sera pour rendre hommage à votre Majesté , pour vous remercier des faveurs que vous m'avez déjà accordées , pour satisfaire à votre justice , et pour obtenir les grâces dont j'ai besoin. A l'élévation , je produirai des actes de foi et d'adoration : pendant la communion du Prêtre , j'exciterai dans mon cœur un désir ardent de m'unir à vous , et je formerai la résolution de me mettre en état de vous recevoir au plutôt.

*Pratique.* Assister à la Messe avec piété.



X C I I I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*De l'Extrême-Onction.*

*Infirmatur quis in vobis? inducat Presbyteros Ecclesiæ et orent super eum, ungentes cum oleo in nomine Domini: et oratio fidei salvabit infirmum, et allevabit eum Dominus, et si in peccatis sit, remittentur ei.*

Quelqu'un parmi vous est-il malade? qu'il appelle les Prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la Foi sauvera le malade: le Seigneur le soulagera; et s'il a commis des péchés, ils lui seront remis. *Jac. 5.*

**D**IEU, qui est infiniment bon, ne nous a pas seulement préparé des secours salutaires pour le cours de notre vie, et dans l'état de la santé, il a encore établi un Sacrement pour nous soulager dans le temps de la maladie, et sur-tout aux approches de la mort, où les tentations sont plus violentes et plus dangereuses. Ce Sacrement s'appelle l'*Extrême-Onction*, parce que c'est la dernière des onctions que reçoit un Chrétien. La première onction se fait dans le Baptême; la seconde dans la Confirmation, et la dernière dans une maladie dangereuse. Jésus-Christ a institué l'*Extrême-Onction* pour le soulagement spirituel et corporel des malades. L'Apôtre saint Jacques nous l'explique en ces termes: « Quel- » qu'un est-il malade parmi vous? qu'il » appelle les Prêtres de l'Eglise, et qu'ils

» prient sur lui , l'oignant d'huile au nom  
 » du Seigneur : la prière de la Foi sauvera  
 » le malade : le Seigneur le soulagera ; et  
 » s'il est coupable de péchés , ils lui seront  
 » remis. » Selon ces paroles de l'Apôtre ,  
 deux choses sont essentielles à ce Sacre-  
 ment , l'onction et la prière qui l'accom-  
 pagne : l'onction se fait avec de l'huile  
 d'olive que l'Evêque bénit le Jeudi-Saint.  
 L'huile sainte s'applique à chacun des prin-  
 cipaux membres , pour le purifier des péchés  
 dont il a été l'organe et l'instrument. Voici  
 la prière que le Prêtre prononce en même  
 temps : « Que le Seigneur , par cette onction  
 » de l'huile sacrée , et par sa très-grande  
 » miséricorde , vous pardonne tous les pé-  
 » chés que vous avez commis par la vue ,  
 » par l'odorat et par les autres sens. » Prière  
 puissante et efficace , puisque Notre-Sei-  
 gneur a promis par la bouche de son Apôtre  
 qu'il l'exauceroit toujours. Il y a trois prin-  
 cipaux effets de ce Sacrement ; le premier ,  
 c'est de donner de la force aux malades  
 contre les tentations du démon et contre  
 les horreurs de la mort ; il affermit leur  
 foi et leur confiance en Dieu , et par-là il  
 les fortifie contre les attaques du démon ;  
 il excite dans leur cœur le désir et l'espé-  
 rance de posséder Dieu , et par-là il les  
 fortifie contre la crainte de la mort : plus  
 ce désir est ardent et cette espérance ferme ,  
 moins on craint de mourir. Le second effet

de l'Extrême-Onction est de nettoyer les restes du péché et les péchés même, s'il y en a encore quelques-uns à expier ; c'est pour cela que les Pères de l'Eglise l'appellent la perfection et le complément de la Pénitence. On entend, par les restes du péché, une foiblesse et une langueur de l'ame qui restent après que le péché a été pardonné, qui font que l'on conserve encore du penchant pour les choses de la terre, et qu'on a peu de goût pour les choses spirituelles : le Sacrement ôte cette foiblesse en nous détachant du monde, et nous faisant désirer le ciel. Il remet encore les péchés véniels, et même les péchés mortels dont on ne se souvient pas, ou que l'on est hors d'état de confesser, pourvu néanmoins qu'on ait une véritable contrition ; mais il faut, s'il est possible, avoir recours au Sacrement de Pénitence auparavant ; car l'Extrême-Onction est un Sacrement des vivans, que l'on doit recevoir en état de grâce. Le troisième effet de l'Extrême-Onction, est de rendre la santé aux malades, si elle est nécessaire pour leur salut ; il ne faut donc pas attendre, pour la recevoir, que l'on soit à l'extrémité ; il n'est pas temps de demander la santé, quand on est près de rendre le dernier soupir ; ce seroit alors tenter Dieu, puisqu'on ne pourroit plus la recouvrer sans un miracle évident. Il suffit d'être dangereusement malade pour recevoir l'Extrême-

Onction ; et quand on la reçoit avec un jugement sain et libre , on s'y dispose mieux , et l'on en tire plus de fruits. D'ailleurs , en différant jusqu'au dernier moment , on court risque de mourir sans l'avoir reçue ; il arrive souvent que ceux qui retardent ainsi , sont prévenus par la mort. Quoique ce Sacrement ne soit pas d'une nécessité absolue , on est cependant obligé de le recevoir quand on le peut ; c'est le moyen ordinaire pour obtenir une bonne mort : ceux qui le négligent désobéissent au précepte de Jésus-Christ ; ils se privent volontairement des grâces attachées à ce Sacrement , et se mettent en danger de mourir mal ; ce qui est le plus grand de tous les malheurs.

Je vous remercie , ô mon Dieu ! de ce que vous nous avez préparé , dans le Sacrement de l'Extrême-Onction , des remèdes salutaires et des grâces infiniment précieuses pour ces momens critiques , d'où dépendent notre bonheur et notre malheur éternels. L'ennemi de notre salut redouble alors ses efforts pour nous perdre ; mais vous redoublez vous-même les secours , à proportion des dangers auxquels nous sommes exposés. Vous nous fortifiez contre les rudes attaques qu'il a coutume de nous livrer aux approches de la mort. Que vous êtes bon , ô mon Dieu ! de prendre ainsi soin de nous , et de nous fournir des armes

puissantes dans la circonstance la plus périlleuse de notre vie ! Vous faites éclater sur nous votre miséricorde dans le temps même où nous paroissions être livrés à votre justice. Ne permettez pas, Seigneur, que je sois privé de ce Sacrement à l'heure de la mort : je ne veux négliger aucun des secours que votre bonté paternelle nous a ménagés ; je tâcherai de mériter cette faveur par une vie chrétienne. Je vous conjure, dès-à-présent, de m'accorder alors l'esprit de pénitence et de componction, qui doit accompagner la réception de ce Sacrement. Faites, ô mon Dieu ! que je ne paroisse devant vous qu'après m'y être préparé autant qu'il m'est possible, afin que, mourant entre vos bras, je vive éternellement avec vous.

*Pratique.* Prendre la résolution de demander de bonne heure les Sacremens dans les maladies.

---

## X C I V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Du Sacrement de l'Ordre.*

*Dixit Spiritus Sanctus : segregate mihi Saulum et Barnabam in opus ad quod assumpsi eos : tunc imponentes eis manus dimiserunt illos.*

Le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Saül et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés... , ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent aller. *Act.* 13.

**L**ES cinq premiers Sacremens sont communs à tous les Chrétiens, et tous doivent

les recevoir dans le temps et dans les circonstances où ces secours leur sont nécessaires : les deux suivans sont particuliers à deux états , qui , par leur importance et les grandes obligations qu'ils imposent , ont besoin de grâces plus puissantes. Le Sacrement de l'Ordre donne à l'Eglise des Pasteurs qui la gouvernent : c'est par l'imposition des mains , et par la prière dont elle est accompagnée , qu'ils sont séparés du reste des fidèles , et qu'ils reçoivent le pouvoir d'annoncer l'Evangile , d'administrer les Sacremens , d'offrir le saint Sacrifice , en un mot , d'exercer le saint Ministère. Jésus-Christ a institué ce Sacrement lorsqu'il appela ses Apôtres , et qu'il leur dit : « Je vous envoie comme mon Père m'a » envoyé ; allez , instruisez les nations , » baptisez-les : recevez le Saint-Esprit , les » péchés seront remis à ceux à qui vous » les remettrez , etc. ; » et lorsqu'après avoir établi le Sacrifice de son Corps et de son Sang , il ajouta : *Faites ceci en mémoire de moi.* L'Ordre est donc un Sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques , et la grâce pour les exercer saintement : les Apôtres n'ont pas reçu ce pouvoir pour eux seuls , mais pour le communiquer à d'autres. Nous voyons dans l'Ecriture qu'ils ont ordonné des Evêques , des Prêtres et des Diacres par l'imposition des mains ; et nous lisons dans l'Histoire



Ecclésiastique que les premiers Evêques établis par les Apôtres, en ont ordonné d'autres pour leur succéder; et cette succession, qui n'a jamais été interrompue, continuera dans l'Eglise jusqu'à la fin des siècles. Quoique l'on distingue plusieurs Ordres, il n'y a cependant qu'un Sacrement d'Ordre, c'est le Sacerdoce auquel on participe plus ou moins, selon que chaque Ministère est plus ou moins élevé. La tonsure par laquelle on entre dans l'état Ecclésiastique, n'est point un Ordre, mais une cérémonie qui précède les Ordres, et qui y prépare: celui qui la reçoit déclare qu'il prend Dieu pour son partage, et qu'il se consacre à son service et à celui de l'Eglise. Un état si saint demande de grandes dispositions dans ceux qui veulent l'embrasser: la première est d'y être appelé, et de ne pas s'y ingérer de soi-même; s'il n'y a aucun état où il soit permis d'entrer sans avoir consulté Dieu pour savoir s'il nous y appelle, cette précaution est bien plus nécessaire encore, quand il s'agit d'un état dont les fonctions sont si saintes et si sublimes: « Que personne, dit saint Paul, ne soit assez téméraire pour usurper cet honneur; il ne convient qu'à celui qui est appelé de Dieu. » C'est Jésus-Christ qui a choisi ses Apôtres; ils ne se sont pas présentés d'eux-mêmes. « Ce n'est pas vous, leur disoit Notre-Seigneur,

» ce n'est pas vous qui m'avez choisi , mais  
 » c'est moi qui vous ai établis , afin que  
 » vous alliez et que vous portiez du fruit. »  
 Les Apôtres étoient si persuadés de la nécessité de cette vocation divine , qu'ils s'adressèrent à Dieu pour connoître celui qui devoit remplacer le perfide Judas.  
 « Vous , Seigneur , qui connoissez le cœur  
 » de tous , montrez lequel des deux vous  
 » avez choisi pour entrer dans ce Ministère  
 » et dans l'Apostolat. » Mais , me direz-vous , peut - être , mon cher Théophile , comment puis-je connoître si Dieu m'appelle à l'état Ecclésiastique ? Vous le connoîtrez , si vous demandez souvent au Seigneur qu'il vous montre la voie que vous devez suivre , si vous vous adressez à un homme sage et éclairé , à qui vous ouvriez votre cœur , et dont vous receviez les avis avec une entière docilité et une parfaite soumission. La seconde disposition pour entrer dans l'état Ecclésiastique , c'est d'être animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut du prochain ; malheur à ceux qui n'ont en y entrant que des vues humaines , qui ne consultent que l'intérêt ou l'ambition , qui ne se proposent que de s'y enrichir , et d'y vivre plus commodément et plus honorablement. La troisième disposition est d'être irréprochable dans ses mœurs : il seroit bien à souhaiter que l'on eût conservé la grâce de son Baptême ; du

moins faut-il l'avoir recouvrée depuis longtemps, et mener une vie édifiante et exempte de reproche. Enfin, la quatrième disposition est d'être en état de grâce ; ce seroit un horrible sacrilège de recevoir un Sacrement si saint avec une conscience souillée par le péché mortel.

Heureux , ô mon Dieu ! celui que vous avez choisi pour le service des Autels ! il habitera dans votre sainte Maison ; à l'ombre de vos ailes , il sera préservé de l'air contagieux que l'on respire dans le monde ; vous répandrez sur lui l'abondance de vos bénédictions ; mais ces avantages ne sont que pour ceux que vous avez appelés vous-même à ces augustes fonctions : malheur à celui qui s'y ingérera de lui-même et sans vous avoir consulté ; malheur à celui qui embrassera un état si saint par des vues toutes profanes , et avec des intentions purement humaines : il n'y trouvera point les grâces et les secours si nécessaires pour exercer ce redoutable Ministère ; il n'y trouvera que des pièges et des dangers qui le conduiront à sa perte éternelle. Mon Dieu , faites - moi connoître ce que vous voulez de moi ; mon sort est entre vos mains ; il n'appartient qu'à vous de disposer de moi , et de marquer la place où je dois être : mon cœur est prêt à vous obéir ; si vous voulez que j'entre dans l'état Ecclésiastique , donnez-moi les vertus que ce

saint état exige ; rendez-moi digne de votre choix ; mais si vous ne m'y destinez pas , ah ! Seigneur , ne permettez pas que j'aie la témérité d'y entrer contre votre volonté. Faites , ô mon Dieu , qu'aucune considération humaine ne me détermine à une démarche que vous me défendez ; je dois vous obéir plutôt qu'aux hommes.

*Pratique.* Consulter un sage Directeur sur le choix d'un état.

---

## X C V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### *Du Sacrement de Mariage.*

*Honorabile Connubium.... magnum est hoc Sacramentum ; ego autem dico in Christo et Ecclesiâ.*

Que le Mariage soit traité avec honneur... , ce Sacrement est grand , je dis en Jésus - Christ et l'Eglise. *Hébr. 13 , Eph. 5.*

**L**E Mariage a été institué dès le commencement du monde , lorsque Dieu donna à l'homme , pour compagne , la femme qu'il avoit formée d'une de ses côtes , et que , par une bénédiction particulière , il leur accorda la fécondité. Pour rendre cette première institution plus sainte encore , Jésus-Christ l'a élevée à la dignité de Sacrement , y attachant une grâce spéciale , pour affermir cette union indissoluble , et pour sanctifier ceux qui la contractent : il l'a rendue l'image et le signe d'un grand Mystère , de

son union intime et éternelle avec l'Eglise : par-là le Mariage est devenu une source de bénédictions spirituelles pour ceux qui le reçoivent avec des dispositions chrétiennes : c'est ce que le Concile de Trente a décidé suivant l'autorité de la parole de Dieu, en ces termes : « Le Mariage , dans la Loi » Evangélique , étant plus excellent que » les Mariages anciens , à cause de la grâce » qu'il confère par Jésus-Christ , c'est avec » raison que les saints Pères , les Conciles » et la Tradition universelle de l'Eglise , » ont de tout temps enseigné qu'il doit être » mis au nombre des Sacremens de la Loi » nouvelle. » Le Mariage est donc un Sacrement qui donne la grâce pour sanctifier la société légitime de l'homme et de la femme. C'est une vérité certaine que ceux qui se marient , après avoir consulté Dieu , et avec des vues chrétiennes , reçoivent , par la vertu de ce Sacrement , des grâces pour se sanctifier , en remplissant fidèlement les obligations de leur état. Avant de se décider à embrasser l'état du Mariage , il faut donc adresser à Dieu des prières ferventes , pour connoître s'il nous y appelle. Sans cela , on contracteroit témérairement , et contre l'ordre de Dieu , un engagement irrévocable qu'il ne béniroit pas , et l'on exposeroit son salut à un grand danger. Dieu ne manque jamais de faire connoître sa volonté à ceux qui l'invoquent de tout

leur cœur. On doit aussi prendre conseil de ses parens. Ils désirent l'avantage de leurs enfans , et ils savent mieux qu'eux ce qui peut le leur procurer. On doit suivre leurs avis plutôt qu'une inclination aveugle dans une affaire si importante , et d'où dépend notre bonheur pour le temps et pour l'éternité. Il y a trois principales dispositions pour recevoir le Sacrement de Mariage : la première est de le recevoir avec une conscience purifiée de tout péché mortel , parce que le Mariage est un Sacrement des vivans, qui suppose la vie spirituelle de la grâce dans ceux qui le reçoivent. Le Concile de Trente exhorte même les personnes qui veulent entrer dans cet état , à s'approcher de la sainte Eucharistie , pour attirer sur eux les bénédictions du ciel. La seconde disposition est de le recevoir dans l'intention de faire la volonté de Dieu , et de le servir dans cet état. C'est un principe que nous devons nous proposer de plaire à Dieu dans toutes nos actions , même les plus communes ; combien plus devons-nous avoir cette intention dans un engagement qui dure toute la vie ! « Nous sommes les enfans » des Saints , disoit le jeune Tobie à Sara » son épouse , et nous ne devons pas nous » marier , comme les Païens , qui ne con- » noissent point Dieu. » Souvenez - vous donc , mon cher Théophile , que celui qui se croit appelé à l'état du Mariage , ne doit

y entrer que dans la vue de s'y sanctifier , et d'en remplir toutes les obligations. La troisième disposition pour le Sacrement de Mariage , est de le recevoir avec la modestie , la pudeur et les autres vertus convenables à la sainteté de ce Sacrement , en évitant avec soin tout ce qui pourroit s'écarter des règles de la plus exacte bienséance. Recevoir la bénédiction nuptiale avec un extérieur contraire à la modestie , ce seroit offenser Dieu aux pieds même de ses Autels , et profaner un Sacrement dont on ne doit s'approcher qu'avec beaucoup de piété et de religion. Les personnes mariées ont quatre obligations à remplir : elles doivent vivre ensemble dans une sainte société et une parfaite union , se garder réciproquement la foi conjugale qu'elles se sont promises à la face des Autels , s'assister mutuellement dans leurs besoins , et enfin donner à leurs enfans une éducation chrétienne , en les accoutumant de bonne heure à prier Dieu , et à faire avec piété les autres exercices de Religion , en leur apprenant et leur répétant souvent les maximes de l'Evangile , en leur donnant bon exemple en toutes choses , et en veillant sur leur conduite , pour les éloigner de tout ce qui pourroit les porter au mal.

L'union conjugale est sainte dans son origine , puisque vous-même en êtes l'auteur , ô mon Dieu ! mais quel accroissement de

sainteté ne reçoit-elle pas de la grâce que vous avez bien voulu y attacher , en l'élevant à la dignité de Sacrement ! Vous l'avez élevée à un ordre spirituel et divin , en la faisant le symbole de votre union avec l'Eglise. Vous avez honoré de votre présence les noces de Cana , vous avez même daigné y faire le premier de vos miracles en faveur des deux époux : par-là , vous avez sanctifié cette alliance établie dès le commencement du monde. Faites , Seigneur , que ceux qui sont appelés à cet état , se rendent dignes de la grâce que vous leur destinez ; qu'ils s'y préparent par une vie sainte et remplie de bonnes œuvres ; qu'ils ne s'y proposent que des vues chrétiennes , en prenant un engagement si sérieux ; qu'ils n'y entrent que par votre esprit et selon les règles de l'Eglise. Accordez-leur la grâce d'en remplir fidèlement tous les devoirs ; que votre amour soit le principe de leur union , que votre gloire en soit la fin , et que leur salut en soit le fruit.

*Pratique.* N'oublier jamais que le Mariage est un état saint ; que le bonheur de cette vie et de l'autre dépend de la manière dont on entre dans cet état.





X C V I<sup>e</sup>. L E C T U R E.*DE LA PRIÈRE. Nécessité de la Prière.**Orationi instate, vigilantes in eâ.*Persévérez et veillez dans la Prière. *Coloss. 4.*

LA Prière est le second moyen pour obtenir la grâce : c'est une élévation de notre esprit et de notre cœur vers Dieu , pour lui demander les choses qui nous sont nécessaires ; c'est le gémissement d'une ame touchée de son indigence , qui s'adresse à l'Auteur de tous les biens , pour solliciter sa miséricorde , et en attirer les secours dont elle a besoin. La Prière est un devoir indispensable que l'on ne peut omettre sans péché ; Jésus-Christ nous en a fait un commandement exprès , et ce précepte est souvent répété dans l'Évangile : « *Veillez, nous dit-il, et priez ; il faut toujours prier et ne point se lasser de le faire.* » De-là ce reproche qu'il fait à ses Disciples : « *Jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon nom, demandez et vous recevrez.* » Il a pratiqué lui-même ce qu'il nous commande ; il passoit souvent les nuits à prier , ou , pour mieux dire , toute sa vie a été une prière continue. Jésus-Christ n'avoit certainement pas besoin de prier pour lui-même , mais il vouloit nous donner l'exemple , et nous

engager par-là à nous livrer à ce saint exercice : nous avons besoin qu'il priât pour nous , et qu'il nous montrât l'obligation où nous sommes de prier. « Voyez , dit » saint Ambroise , ce que vous devez faire » pour votre salut , puisque notre divin » Sauveur a passé les nuits à prier pour vous » obtenir les grâces qui vous sont néces- » saires. » Le salut n'est promis qu'à la Prière ; le Salut n'est possible que par la Prière ; le Salut n'est accordé qu'à la persévérance dans la Prière : ce saint exercice est donc d'une nécessité indispensable ; et quand même l'Évangile ne nous feroit pas une loi positive de prier et de prier sans cesse , le sentiment de notre misère suffiroit seul pour en prouver la nécessité. Rentrez un moment en vous-même , mon cher Théophile ; les besoins toujours renaissans de votre ame et de votre corps , ne vous avertissent-ils pas continuellement de recourir à celui qui seul peut y remédier ? N'est-ce pas le partage des misérables de gémir et de solliciter du secours ? Un pauvre cesseroit-il de demander , si cela suffisoit pour obtenir ce qu'il souhaite ? Notre indigence est extrême ; les biens qui nous manquent sont d'un prix infini ; Dieu est prêt à nous les accorder ; non-seulement il nous permet , mais il nous commande de les lui demander ; ce n'est pas qu'il ignore nos besoins , il les connoît mieux que nous

ne les connoissons nous-mêmes ; il exige cependant que nous les lui exposions , pour nous faire désirer avec plus d'ardeur les biens qu'il nous prépare , et pour nous rendre , par ce désir , plus capables de les recevoir. Le désir des biens spirituels s'enflamme par l'exercice de la Prière ; et plus ce désir est ardent , plus on reçoit de Dieu : il remplit ceux qui sont affamés , et il renvoie vides ceux qui se croient riches , et qui s'imaginent n'avoir besoin de rien : il veut par-là nous tenir dans l'humilité , et nous faire sentir notre dépendance. Si Dieu nous accordoit ses biens sans attendre nos prières , nous serions portés à nous les attribuer ; mais , quand après avoir senti notre misère et notre impuissance , nous recourons à lui , nous ne pouvons alors nous dissimuler à nous-mêmes notre dépendance, nous sommes obligés de reconnoître que nous ne pouvons rien sans lui , et que tout ce que nous en recevons est un don de sa pure libéralité : cet humble aveu de notre indigence nous dispose à recevoir ses bienfaits avec abondance. Vous connoissez maintenant , mon cher Théophile , les raisons pleines de sagesse pour lesquelles Dieu nous fait une loi de prier , et de prier sans cesse. Appliquez-vous donc à ce saint exercice : ne croyez pas que , pour remplir ce devoir essentiel , il suffise d'y employer quelques momens rapides , et de passer le

reste du temps sans penser à Dieu ; il faut avoir souvent recours à la Prière , et y persévérer long-temps. Dieu veut être sollicité , pressé , importuné ; il ne se lasse pas de nous écouter ; le trésor de ses grâces est infini , et on ne peut rien faire qui lui soit plus agréable que de demander sans cesse à y puiser. Les Rois de la terre ne permettent pas à toutes sortes de personnes de leur parler ; c'est une faveur qu'ils n'accordent qu'à leurs favoris , et dans certains momens ; mais il n'en est pas ainsi de notre Dieu ; il nous permet de lui parler à toute heure , de lui représenter nos besoins , et de réclamer son secours ; il nous ordonne même de le faire en toute liberté , et si l'on ne se présente devant lui , il s'en offense. Quel honneur pour une vile créature de s'approcher ainsi de son Dieu , de lui communiquer ses pensées , ses inquiétudes , ses désirs avec une sainte liberté , avec une douce confiance ! Ne seroit-ce pas mépriser sa bonté que de ne pas profiter de la faveur qu'il nous accorde , de nous écouter et de s'intéresser à tout ce que nous désirons ?

A qui m'adresserai-je dans mes besoins , sinon à vous , ô mon Dieu , qui êtes l'auteur et la source de tout bien ? Quel autre que vous peut me consoler dans mes peines , me fortifier dans mes combats ? Environné de dangers , agité par des passions violentes ,  
je

je sens que je ne suis rien , et que je ne puis rien de moi-même ; mais vous m'ordonnez , ô mon Dieu , de recourir à vous , de vous représenter souvent ma foiblesse , d'implorer votre secours. Je puis donc , quoique je ne sois que cendre et poussière , je puis , je dois même vous parler avec confiance , m'entretenir avec vous , vous exposer mes misères , déposer toutes mes inquiétudes dans votre sein paternel. Donnez-moi , ô mon Dieu ! le grâce de la Prière , qui attire toutes les autres grâces ; formez vous-même dans mon cœur ces désirs ardens qui s'élèvent toujours jusqu'au trône de votre miséricorde ; que ce saint exercice devienne ma plus douce consolation. Oui , Seigneur , quand je vous parle avec la confiance d'un enfant , votre oreille est attentive aux cris que je pousse vers vous ; vous écoutez toutes mes paroles ; vos yeux sont ouverts sur moi ; vous voyez les larmes que je répands en votre présence ; votre cœur paternel s'attendrit , et vous me répondez intérieurement : rassurez-vous , je serai votre force , avec moi vous pouvez tout. Alors la paix et la joie renaissent dans mon ame , et je m'écrie : soyez à jamais béni , ô mon Dieu ! de m'avoir commandé un exercice qui est le remède assuré de tous mes maux.

*Pratique.* S'accoutumer à élever de temps en temps son esprit et son cœur à Dieu.

XCVII<sup>e</sup>. LECTURE.*Efficacité de la Prière.*

*Omnia quæcumque orantes petitis , credite quia accipietis , et evenient vobis.*

Tout ce vous demanderez dans la Prière , croyez que vous l'obtiendrez , et cela vous sera accordé. *Marc. 11.*

Tout est promis à la Prière ; la Prière obtient tout , quand elle est bien faite. C'est une vérité répétée presque à chaque page de l'Écriture ; la promesse de Jésus-Christ y est formelle : *Demandez , et vous recevrez , cherchez , et vous trouverez , frappez , et l'on vous ouvrira. Tout ce que vous demanderez dans la Prière , si vous le demandez avec foi , vous l'obtiendrez.* Il ne s'est pas même contenté de nous déclarer qu'une Prière bien faite est toujours exaucée ; il nous l'a assuré avec serment : *En vérité , en vérité , je vous le dis , tout ce que vous demanderez à mon Père , en mon nom , il vous le donnera.* Enfin , pour dissiper tous nos doutes , il ajoute cette preuve , qui est bien capable de ranimer les esprits les plus découragés ; « Y a-t-il parmi vous un père » qui donne une pierre à son fils , quand il » lui demande du pain ; et s'il lui demande » un poisson , lui donnera-t-il un serpent ? » Si donc tout méchans que vous êtes ,

» vous savez donner de bonnes choses à vos  
 » enfans , combien plus votre Père céleste  
 » donnera-t-il les vrais biens à ceux qui  
 » les demandent. » Après une promesse  
 si claire , si précise , si formelle , il fau-  
 droit avoir perdu la Foi , pour douter de  
 l'efficacité de la Prière. Si l'on compte sur  
 les promesses d'un homme de bien , com-  
 bien plus doit-on compter sur la promesse  
 et le serment de Jésus-Christ , qui est la  
 vérité même ! Donner entrée dans son cœur  
 à la défiance , se seroit lui faire injure. Eh !  
 d'où pourroit donc venir cette défiance ?  
 seroit-ce de notre indignité ? Mais la bonté  
 de Dieu pour nous n'est-elle pas toute gra-  
 tuite ? Mais l'aveu même de notre indignité ,  
 n'est-ce pas un titre pour avoir accès auprès  
 d'une miséricorde que les plus grands cri-  
 mes ne peuvent épuiser , et qui invite les  
 plus grands pécheurs à s'approcher d'elle  
 avec confiance ? Mais n'est-ce pas au nom  
 de Jésus-Christ que nous prions , et notre  
 indignité n'est-elle pas couverte par ses  
 mérites infinis ? Non , jamais la Prière du  
 pécheur qui s'humilie , n'a été rejetée ; elle  
 s'élève jusqu'au trône de Dieu , et elle attire  
 infailliblement un regard de miséricorde sur  
 celui qui la fait. « Est-il quelqu'un , dit le  
 » Prophète , qui ait invoqué le Seigneur ,  
 » et qui en ait été méprisé ? Nos pères ont  
 » crié vers le Seigneur , et ils ont été déli-  
 » vrés ; ils ont espéré dans le Seigneur , et

» ils n'ont point été confondus : quiconque  
 » invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.»  
 Cette confiance pleine , entière et sans  
 bornes , honore Dieu ; c'est un hommage  
 rendu à sa puissance , à sa bonté , à sa  
 fidélité dans ses promesses , elle obtient  
 tout , Dieu ne lui refuse rien. Voulez-vous ,  
 mon cher Théophile , des exemples frap-  
 pans de l'efficacité , et , pour m'exprimer  
 avec un saint Docteur , de la toute-puissance  
 de la Prière ? L'Écriture-Sainte nous en  
 fournit un grand nombre. Moïse prie sur  
 la montagne , et les ennemis du Peuple de  
 Dieu sont vaincus ; Judith prie , et sa patrie  
 est délivrée ; le pieux roi Ezéchias , prie  
 et Dieu révoque l'arrêt de mort qu'il avoit  
 prononcé contre lui ; le Publicain prie dans  
 le Temple , et il en sort justifié ; la femme  
 pécheresse prie , et ses péchés lui sont  
 remis ; le bon Larron prie sur la croix , et  
 quoiqu'il fût souillé des crimes les plus  
 énormes , il en obtient le pardon. Voilà  
 pourquoi saint Jean disoit : « Ce qui fait  
 » notre confiance en Dieu , c'est qu'il nous  
 » exauce en tout ce que nous lui deman-  
 » dons , qui est conforme à sa volonté ; car  
 » nous savons qu'il nous exaucera en tout  
 » ce que nous lui demanderons ; et nous  
 » le savons , parce que nous avons déjà  
 » reçu l'effet des demandes que nous lui  
 » avons faites. » N'alléguez donc plus votre  
 foiblesse , mon cher Théophile , quand on



vous exhorte à pratiquer la vertu ; ne dites plus que votre penchant pour le mal vous entraîne , que vous ne pouvez résister à la violence de vos passions. Vous pouvez prier , et la Prière soutiendra votre foiblesse : vous pouvez prier , et la Prière vous fortifiera contre vos mauvais penchans ; vous pouvez prier , et la Prière modérera la violence de vos passions. Vous avez besoin de grâces pour pratiquer la sagesse ; demandez-les , et Dieu vous les accordera. « Si quelqu'un » de vous manque de sagesse, dit l'Apôtre » saint Jacques , qu'il l'a demande à Dieu , » qui donne à tous libéralement , et la sa- » gesse lui sera donnée. » On ne manque donc jamais d'obtenir de Dieu les secours qu'on lui demande comme il faut, et si nous ne les obtenons pas , c'est toujours notre faute ; c'est que nous ne recourons pas à Dieu avec cette confiance qui obtient tout.

Non , mon Dieu , une véritable Prière ne monte jamais en vain aux pieds de votre Trône. Vous écoutez toujours favorablement les gémissemens d'un cœur qui vous invoque , et l'on est sûr d'être exaucé quand on implore votre secours avec confiance : voilà ma ressource , mon soutien , mon repos et ma consolation. Je suis foible ; mais en priant je puis devenir fort ; l'ennemi de mon salut m'attaque ; mais si je prie comme il faut , infailliblement je serai sauvé : je désire la victoire d'une ten-

tation qui me tourmente ; mais si je vous la demande de tout mon cœur , vous m'en délivrerez , ou vous me donnerez la force de la combattre avec avantage. Vous l'avez promis , Seigneur , et vous êtes fidèle dans vos promesses ; vous viendrez à mon secours : je ne saurois en douter ; ce que je crains , c'est que je ne sois pas assez fidèle à recourir à vous ; mais il me semble que je suis bien résolu de ne pas manquer à ce devoir. Oui , mon Dieu , dans toutes mes peines , je me prosternerai à vos pieds , je me jetterai entre les bras de votre miséricorde , et , dans cet asyle , je n'aurai rien à craindre : vous me couvrirez comme d'un bouclier , et votre main toute-puissante repoussera les traits que mes ennemis lanceront contre moi.

*Pratique.* Attendre tout de Dieu , quand on le prie bien.

---

## XCVIII<sup>e</sup>. LECTURE.

### *Qualités de la Prière.*

*Maledictus qui facit opus Dei negligentem.*

Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence.  
*Jérémie. 48.*

**L**ES grands avantages de la Prière sont attachés à la manière dont on s'acquitte de ce devoir. Pour bien prier , il faut d'abord que ce soit au nom et par les mérites de

Jésus-Christ ; il n'a promis de nous accorder que ce que nous demanderions en son nom : *Quelque chose que vous demandiez à mon Père en mon nom , je le ferai.* C'est pour cela que l'Eglise termine toutes ses Prières par ces paroles : *Nous vous en prions par Jésus-Christ Notre-Seigneur.* Secondement, il faut prier avec attention, c'est-à-dire, penser à Dieu et à ce qu'on lui demande ; Dieu écoute bien plus les paroles du cœur que celles de la bouche : la Prière est une élévation de notre ame vers Dieu ; ce n'est donc pas prier, que de penser à toute autre chose qu'à Dieu, quand on lui parle. Il est vrai que les distractions, quand elles sont involontaires, ne rendent pas la Prière mauvaise ; mais Dieu est offensé par celles auxquelles on a donné occasion par sa faute, ou qu'on ne rejette point, après qu'on s'en est aperçu. On mérite alors ce reproche que Dieu faisoit autrefois aux Juifs : « Ce peuple m'honore » des lèvres, mais son cœur est loin de » moi. » Prenez garde de vous attirer le même reproche, mon cher Théophile ; comment voulez-vous que Dieu vous écoute, quand vous ne vous écoutez pas vous-même ? Si vous parliez à un Prince, vous feriez attention à ce que vous lui diriez ; combien ne devez-vous pas être plus attentif lorsque vous avez le bonheur de parler à Dieu ! Troisièmement, il faut

prier avec confiance. Notre-Seigneur, en nous promettant d'exaucer nos Prières, y met toujours cette condition, pourvu qu'elles soient faites avec Foi: *Credite quia accipietis, et evenient vobis.* Il disoit ordinairement à ceux qui s'adessoient à lui pour obtenir leur guérison: *Qu'il vous soit fait selon votre Foi.* L'Apôtre S. Jacques nous avertit de demander avec confiance et sans aucun doute; car, ajoute-t-il: «Celui qui doute et qui hésite, est semblable au flot de la mer, qui est agité» et emporté çà et là par la violence du vent; que celui-là ne s'imagine pas qu'il recevra quelque chose de Dieu.» Notre confiance ne sauroit être trop ferme, étant appuyée sur la puissance de Dieu, qui peut faire infiniment plus que nous ne lui demandons; sur sa miséricorde, qui n'a point de bornes, et sur les mérites infinis de Jésus-Christ, au nom duquel nous prions. Eh quoi! nous nous adresserions avec confiance dans nos besoins temporels à un ami riche, puissant et éprouvé, et nous en manquerions en nous adressant à Dieu pour les besoins même spirituels, quoiqu'il nous le commande, et qu'il nous invite lui-même à recourir à lui, comme à un bon Père! Une telle défiance ne seroit-elle pas injurieuse à sa tendresse? Qu'est-ce donc que la bonté des hommes comparée à celle de Dieu? Ne mettez point de bornes à

vosre confiance, mon cher Théophile, et Dieu n'en mettra point à sa miséricorde. Enfin, il faut prier avec persévérance : Dieu, par une conduite pleine de sagesse et de bonté, diffère quelquefois de nous accorder ce que nous demandons ; ce délai n'est pas un refus, mais une épreuve. Il veut par-là nous faire connoître le prix de ses dons, augmenter l'ardeur de nos désirs, et nous disposer à les recevoir avec plus d'abondance. On ne doit pas se décourager ni se lasser de prier ; Jésus-Christ nous l'ordonne ; et, pour nous faire sentir la nécessité de la persévérance, il se sert de deux comparaisons : la première est celle d'une veuve qui, par ses importunités, touche enfin le cœur d'un mauvais juge, et le force à lui rendre justice ; la seconde est celle d'un homme qui, au milieu de la nuit, va demander à son ami trois pains à emprunter ; ce dernier refuse de se lever ; l'autre ne se rebute point, il continue de frapper à la porte, et il redouble ses prières ; sa persévérance est récompensée, et il obtient ce qu'il demandoit. Notre-Seigneur termine cette parabole par une exhortation vive et pressante de prier sans relâche, et par une promesse formelle de nous accorder tout ce que nous demanderons avec persévérance. Instruit par ces exemples, encouragé par cette promesse, vous ne devez jamais vous rebuter, mon cher Théo-

phile ; le moment où vous cesseriez de prier , est peut-être celui où vous auriez été exaucé. Retenez bien ceci : c'est la prière qui demande , mais c'est la persévérance qui obtient.

Seigneur , apprenez-moi à prier comme il faut ; je ne sais de moi-même , ni ce que je dois demander , ni comment le demander. Donnez-moi votre Esprit-Saint , qui aide ma foiblesse , qui prie et qui gémit en moi. Parlez vous-même le premier à mon cœur , afin qu'il soit en état de vous parler ; donnez-moi l'esprit de ferveur , afin que je ne désire pas foiblement , et que je ne demande pas avec négligence des biens dont le prix est inestimable. Faites que dans ce saint exercice , je sois pénétré d'un profond respect pour votre présence , que je ne m'occupe que de vous seul , et que je ne m'arrête à aucune autre pensée. Vous connoissez , ô mon Dieu ! ma légèreté naturelle ; aidez-moi à la fixer. J'éviterai avec soin tout ce qui pourroit me distraire ; dès que je m'apercevrai que mon esprit s'égaré , je le rappellerai à la pensée de votre présence. Augmentez , Seigneur , ma confiance ; regardez votre Fils unique , mourant pour moi sur une Croix : c'est en son nom que je vous prie ; c'est en m'appuyant sur ses mérites ; c'est en me confiant en ses promesses ; c'est en obéissant à son commandement , que j'espère obtenir de

votre miséricorde tout ce qui est utile à mon salut. Si vous différez à m'accorder ce que je vous demande, je ne me découragerai point ; je continuerai, je redoublerai mes instances : cette importunité ne vous déplaît pas ; vous ne refusez rien à une prière persévérante.

*Pratique.* Ecarter les distractions, quand on s'en aperçoit.

---

## X C I X<sup>e</sup>. L E C T U R E.

*Oraison Dominicale : ce qu'il faut demander à Dieu.*

*Videte qualem caritatem dedit nobis Pater, ut Filii Dei nominemur et simus.*

Considérez quel amour le Père nous a témoigné, de vouloir que nous soyons appelés, et que nous soyons en effet les enfans de Dieu. 1. *Joan.* 3.

C'EST Notre-Seigneur lui-même qui nous a enseigné ce que nous devons demander à Dieu, et l'ordre dans lequel il faut le demander. Il a bien voulu lui-même dresser la requête que nous devons présenter en son nom au Père éternel, et nous laisser une excellente formule de prière, que l'on appelle pour cette raison la prière du Seigneur, ou l'*Oraison Dominicale*. « Jésus-Christ, dit saint Cyprien, entr'autres avis et préceptes salutaires qu'il a donnés à son peuple, pour le conduire au salut,

» lui a prescrit une formule de prière ,  
» afin que nous fussions plus facilement  
» exaucés par le Père , lorsque nous lui  
» adresserions la prière même que son  
» propre Fils nous a apprise. Prions donc ,  
» ajoute ce saint Docteur , comme notre  
» Maître et notre Dieu nous l'a enseigné ;  
» c'est une prière bien agréable à Dieu que  
» celle qui vient de lui-même , que celle  
» qui frappe ses oreilles par les paroles de  
» Jésus-Christ ; que le Père reconnoisse  
» les paroles de son Fils , quand nous le  
» prions ; puisque c'est Jésus-Christ qui est  
» notre Avocat auprès du Père , servons-  
» nous des propres paroles de notre Inter-  
» cesseur ; il nous assure que le Père nous  
» accordera tout ce que nous lui deman-  
» derons en son nom ; combien plus nous  
» l'accordera-t-il , si nous demandons non-  
» seulement en son nom , mais par ses  
» paroles. » Aussi l'Eglise fait - elle un  
usage continuel de cette divine prière ; c'est  
par elle qu'elle commence et qu'elle finit  
tous ses offices ; elle la rappelle en parti-  
culier au saint Sacrifice de la Messe. Les  
fidèles doivent la réciter tous les jours ,  
le matin et le soir , et se la rappeler de  
temps en temps dans le cours de la journée.  
L'Oraison Dominicale est composée d'une  
courte Préface et de sept demandes , dont  
les trois premières se rapportent à Dieu , et  
les quatres autres nous regardent nous-



mêmes ; elle renferme tout ce que nous pouvons désirer et demander à Dieu ; elle est la règle sur laquelle nous devons former nos sentimens et nos désirs. Nous pouvons bien nous servir d'autres paroles dans nos prières , mais nous ne pouvons demander à Dieu autre chose que ce qui y est renfermé ; toute demande qu'on ne peut y rapporter est indigne d'un Chrétien , et ne sauroit être agréable à Dieu. La préface consiste dans ces mots : *Notre Père qui êtes dans les Cieux.* Jésus - Christ a réuni dans ce peu de mots , tout ce qu'il y a de plus capable d'engager Dieu à nous exaucer , et de nous inspirer à nous-mêmes des sentimens de respect , d'amour et de confiance : nous appelons Dieu notre Père , c'est Jésus-Christ qui nous l'ordonne. Dieu est en effet notre Père par la création , puisqu'il nous a donné la vie , et qu'il nous a formés à son image ; il l'est encore plus par la grâce de la régénération , puisque dans le Baptême il nous a adoptés en Jésus-Christ pour ses enfans. « Considérez , dit » l'Apôtre saint Jean , quel amour le Père » a eu pour nous de vouloir que nous soyons » appelés , et que nous soyons en effet les » enfans de Dieu. » Parce que vous êtes » enfans , ajoute saint Paul , Dieu a en- » voyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils , » qui crie : *mon Père , mon Père.* » O Nom plein de douceur et de charmes ! quel amour,

quelle reconnoissance , quelle confiance ne doit-il pas exciter dans votre cœur , mon cher Théophile. S'il est vrai que Dieu est votre Père , pouvez-vous craindre que votre prière soit rejetée , lorsque vous lui appellerez un nom qu'il prend à notre égard avec tant de complaisance ? Que n'accordera-t-il pas à un enfant qui le prie , après qu'il l'a reçu au nombre de ses enfans , par une grâce qui a prévenu ses prières et ses désirs ? Ne craignez que de vous rendre indigne , par votre désobéissance , d'être appelé l'enfant de Dieu : rien autre chose ne peut arrêter le cours de ses grâces et l'effet de vos prières. Chacun de nous , en parlant à Dieu , dit : *notre Père* , et non pas *mon Père* ; parce qu'ayant tous le même Père , et espérant de lui le même héritage , nous ne devons pas prier seulement pour nous , mais encore pour tous les fidèles qui sont nos frères. Par-là , nous comprenons que ce n'est pas en notre propre nom que nous prions , mais au nom de Jésus-Christ et en union avec tout le corps de son Eglise , dont nous sommes les membres. Nous ajoutons : *Qui êtes dans les cieux* ; car , quoique Dieu soit en tous lieux par son immensité , nous considérons néanmoins le ciel comme le Trône de sa gloire ; c'est dans le ciel qu'il fait éclater sa magnificence , et qu'il se montre à ses Elus à découvert et sans nuage. C'est au ciel que nous sommes ap-

pelés nous-mêmes ; le ciel est notre patrie et l'héritage que notre Père nous destine. Lors donc que nous nous mettons en prière, élevons nos pensées et nos désirs vers le ciel ; unissons-nous à la société des Esprits bienheureux ; excitons dans nos cœurs le désir et l'espérance de posséder Dieu.

Vous me permettez , ô mon Dieu ! vous m'ordonnez même de vous appeler *mon Père* : ce nom si cher à mon cœur , me répond de votre tendresse pour moi , et m'assure vos miséricordes. Vous êtes mon Père , et le meilleur de tous les Pères ; que pourriez-vous me refuser qui me fût véritablement utile ? Je ne vous demande , ô mon Père , que ce que vous m'avez vous-même appris à vous demander ; je vous adresse les paroles mêmes que vous m'avez enseignées ; c'est vous qui m'avez dicté la prière que je vous fais ; vous voulez donc l'exaucer ; vous voulez m'accorder toutes les demandes qu'elle renferme. Je ne désire rien autre chose ; tous mes véritables besoins y sont exposés. Qu'il est doux , qu'il est consolant pour moi de savoir que j'ai dans le ciel un Père infiniment riche , infiniment puissant et infiniment bon , qui veut remédier à tous mes maux , et m'enrichir de tous les biens ! O mon Père , mon tendre Père , je me présente devant vous avec une confiance pleine et entière , avec la confiance d'un enfant ; je répands mon ame

dans votre sein Paternel. Que vous êtes bon de me regarder , de me traiter comme votre enfant ! Qui suis-je , ô mon Dieu , pour être honoré de cette auguste qualité , et pour en ressentir tous les avantages ? Je suis votre enfant , que peut-il me manquer ? A ce titre , je puis tout demander , je suis sûr de tout obtenir.

*Pratique.* Parler à Dieu comme à un bon Père.

---

## C<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### P R E M I È R E D E M A N D E.

*Que votre Nom soit sanctifié.*

**L** est bien juste que votre premier désir et notre première demande ait la gloire de Dieu pour objet. Si nous sommes ses enfans , rien ne doit nous être plus cher que l'honneur et la gloire de notre Père. Nous commençons donc par demander que son nom soit sanctifié , c'est-à-dire , honoré et glorifié. Le nom de Dieu est saint par lui-même , et il ne peut acquérir aucun nouveau degré de sainteté ; mais il est souvent déshonoré par les discours et par la conduite des hommes. Ce que nous demandons par ces paroles , c'est que le saint nom de Dieu soit connu , loué et adoré par toutes les créatures , que toute langue le

bénisse , que tout l'Univers lui rende l'hommage qui est dû à la souveraine Majesté , que sa gloire s'étende dans toutes les contrées du monde. Il y a encore des peuples infidèles , des peuples qui ne connoissent point Dieu ; nous le prions de les faire sortir des ténèbres où ils sont ensevelis , et de les appeler à la lumière admirable de l'Evangile. Il y a des hérétiques qui le connoissent , mais qui ne lui rendent pas un culte pur : livrés à l'erreur et aux égaremens d'une raison orgueilleuse , ils ne soumettent pas leur esprit au joug de la foi ; ils se révoltent contre l'autorité qu'il a établie pour nous instruire et pour nous gouverner. Nous demandons qu'ils renoncent à l'erreur , qu'ils reconnoissent la vérité , et qu'ils rentrent dans le sein de la véritable Eglise , hors de laquelle il n'y a point de salut. Enfin, il y a de mauvais Chrétiens qui ne servent pas Dieu , qui l'outragent même par leurs péchés , qui profanent et blasphèment son nom redoutable ; nous demandons qu'ils se convertissent à Dieu par une sincère pénitence , et qu'ils commencent à le glorifier par une conduite édifiante. Nous prions même pour les justes , qui honorent déjà le nom de Dieu par leurs vertus , afin qu'ils croissent et qu'ils persévèrent jusqu'à la fin dans la justice ; mais ce que nous devons sur-tout désirer , c'est de sanctifier nous-mêmes le nom de Dieu , de consa-

crer toute notre vie à le glorifier , et à le faire glorifier par les autres. On sanctifie le nom de Dieu par ses pensées , en s'humiliant profondément devant la Majesté divine , en ne pensant jamais à Dieu , ni aux choses de Dieu qu'avec un profond respect et une vénération religieuse. On sanctifie le nom de Dieu par ses paroles , en ne parlant jamais de Dieu qu'avec un sentiment d'adoration intérieure et un saint tremblement. On le sanctifie par ses actions , en menant une vie exemplaire , qui porte les autres à louer Dieu et à le servir. Vous devez donc , mon cher Théophile , en prononçant cette demande : *Que votre nom soit sanctifié* , vous devez avoir un désir sincère de procurer la gloire de Dieu , autant qu'il vous est possible , de porter les autres à l'honorer , de leur inspirer , par vos discours et par votre exemple , l'amour de la vertu et le goût de la piété. Sans ce désir , votre cœur démentiroit votre bouche , et vos paroles déposeroient contre vous-même , puisque vous ne désireriez pas ce que vous paraissez demander. Que seroit-ce , si en demandant à Dieu que son nom soit sanctifié , vous étiez du nombre de ceux qui portent les autres à offenser Dieu. De quel front ces hommes corrompus , ces instrumens du démon , osent-ils demander à Dieu que son nom soit sanctifié , tandis qu'ils s'efforcent de pervertir des ames in-

nocentes , et d'étouffer en elles le sentiment de la crainte de Dieu , et le respect pour les pratiques de la Religion ; tandis que , non contents d'être eux-mêmes vicieux , ils entraînent les autres dans le désordre ; qu'ils cherchent à ébranler et à décourager par leurs railleries ceux qui commencent à servir Dieu , et qu'ils rejettent sur la vertu la honte et le mépris qui ne sont dus qu'au vice , comme s'il étoit honteux à un enfant d'honorer son père ? Réciter cette divine prière dans des dispositions aussi criminelles , ne seroit-ce pas insulter Dieu , et lui faire outrage ? ne seroit-ce pas prononcer sa condamnation ! Oui : malheur à ces pécheurs scandaleux , si , avant de prononcer cette prière , ils ne détestent leur impiété , et s'ils ne prennent la résolution de contribuer , par leur changement , à faire glorifier le saint nom de Dieu , selon cette parole de Notre-Seigneur : « Que votre lumière luise devant » les hommes , afin qu'ils voient vos bonnes » œuvres , et qu'ils glorifient votre Père , qui » est dans les cieux. »

Mettez dans mon cœur , ô mon Dieu ! les désirs ardents que formoit autrefois le Prophète , lorsqu'il disoit dans la ferveur de son zèle : « Que toute la terre loue le » nom du Seigneur ; que toutes les nations » célèbrent à l'envie sa grandeur ; la terre » et tout ce qu'elle contient est au Seigneur ; » que tous ceux qui l'habitent publient à

» haute voix sa puissance et sa gloire ; que  
 » tous les royaumes et tous les empires  
 » craignent son saint nom : vous tous qui  
 » êtes les ouvrages de ses mains , bénissez  
 » le Seigneur , chantez des Cantiques à son  
 » honneur , faites retentir l'Univers entier  
 » de vos chants d'alégresse , et qu'il soit  
 » craint jusqu'aux extrémités de la terre. »

Mais ce que je dois désirer sur-tout , c'est de sanctifier moi-même votre saint nom ; ce que je dois demander , c'est que je vous glorifie dans mon état , autant qu'il dépend de moi , c'est que je ne me borne point à de simples paroles , mais que je passe à la pratique , et que , par la pureté de mes mœurs , par la ferveur de ma piété , et par la sainteté de ma vie , je vous présente chaque jour un sacrifice de louanges , et que je vous rende jusqu'à la mort un hommage perpétuel.

*Pratique.* Dans tout ce que l'on fait , se proposer la gloire de Dieu : *ad majorem Dei gloriam.*



C I<sup>e</sup>. L E C T U R E.

## S E C O N D E D E M A N D E.

*Que votre règne arrive.*

**P**AR ces paroles , *que votre règne arrive* , nous ne demandons pas que Dieu possède un pouvoir souverain sur toutes les créatures ; cette souveraineté lui appartient nécessairement et essentiellement ; rien ne peut se soustraire à son Empire. C'est de cet Empire absolu de Dieu que le Prophète parle , lorsqu'il dit : *Votre règne , Seigneur , est le règne de tous les siècles , et votre Empire s'étend à tous les âges* : mais il y a un autre règne , un règne de grâce , auquel nous devons coopérer , et que Dieu fait dépendre de notre consentement , un règne tout spirituel , où l'âme prévenue et aidée par la grâce obéit volontairement et librement à toutes les inspirations de Dieu , se conforme en toutes choses et sans réserve à son bon plaisir , exécute avec une pleine fidélité tous ses ordres , et n'a point d'autre règle de conduite que sa loi et ses divins commandemens ; un règne où le cœur se donne lui-même à Dieu , afin qu'il le possède tout entier , afin qu'il le gouverne selon son gré , pour qu'il le dégage de toute

affection terrestre , de toute attache humaine. Voilà le règne que nous désirons que Dieu établisse en nous dès-à-présent. Il y a un règne de gloire où Dieu a préparé à ses Elus une couronne immortelle , où il se donne à eux pour qu'ils le possèdent à jamais , où il répand sur eux tous ses trésors et ses richesses , où il les enivre de l'abondance des biens de sa Maison , et d'un torrent de délices , où il les fait régner avec lui dans tous les siècles des siècles. Voilà le règne que nous désirons de voir arriver. Ce que nous demandons , c'est donc que Dieu règne dès-à-présent dans nos cœurs par la grâce , et qu'il nous fasse régner un jour avec lui dans la gloire. En faisant cette demande, vous devez, mon cher Théophile, désirer sincèrement que le règne du péché , que le règne des passions , soit détruit en vous , et que votre esprit , votre cœur et votre corps soient soumis à Dieu , qu'il en soit le maître et l'unique souverain. Si vous êtes dominé par de mauvaises habitudes , et assujetti à des vices , il faut que vous gémissiez de cette malheureuse servitude , que vous souhaitiez de briser vos chaînes , et de rentrer dans la liberté des enfans de Dieu ; il faut ensuite que vous élevez vos pensées et vos désirs au-dessus de la terre , qui n'est pour vous qu'un lieu d'exil , que vous soupiriez après votre patrie , où , plongé dans les délices éternelles ,

vous régnerez avec Jésus-Christ. Ce doit être là l'objet de nos désirs et de notre espérance, la consolation de nos travaux et de nos peines. La vie de l'homme, si courte dans sa durée, est remplie de beaucoup de misères. Comment pouvons-nous être attachés à cette vie misérable, nous qui sommes destinés à une vie éternelle ? Comment pouvons-nous appréhender la séparation de ce corps mortel et corruptible, qui nous empêche de voir Dieu, de nous réunir à la société des esprits bienheureux ? « Pendant » que nous habitons dans ce corps de boue, » nous sommes éloignés du Seigneur : nous » savons que si cette maison terrestre vient » à se dissoudre, Dieu nous donnera une » autre maison qui n'est point faite de la » main des hommes, et qui durera éternellement. » Que peut-il donc nous arriver de plus avantageux que de sortir de cette prison, que de quitter ce monde visible, où nous sommes exposés à tant de dangers, où tout est piège pour nous, où nous courons risque de périr à chaque instant ? Un bon Chrétien a sans cesse devant les yeux la récompense qu'il attend ; il se regarde sur la terre comme un voyageur ; il est déjà citoyen du ciel par la vivacité de sa foi et de son espérance ; assis sur les rivages de Babylone, il pleure amèrement au souvenir de la Jérusalem céleste qui est sa véritable Patrie ; il lève souvent les yeux

vers la montagne sainte , où est le séjour de la paix , où son héritage l'attend , où Jésus-Christ doit le couronner , et le rendre éternellement heureux.

Je gémis , ô mon Dieu ! de me voir tous les jours exposé au danger de vous offenser : quand serai-je affranchi de la triste servitude du péché ? quand serai-je délivré de la tyrannie de mes passions ? quand est-ce que vous régnerez parfaitement dans mon cœur ? Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? Rompez , Seigneur , rompez les liens qui m'attachent à la terre. Qu'il vienne cet heureux règne , où l'on vous voit sans nuage , où l'on vous aime sans partage , où l'on vous possède sans craindre de vous perdre. Je désire de sortir de ce monde , et d'être avec vous ; je n'ose cependant vous demander la mort , parce que je crains de ne pas y être préparé. Préparez-moi par votre grâce , et mettez-moi dans l'heureuse disposition de ces ames parfaites , qui souffrent la vie avec patience , et qui reçoivent la mort avec joie. Hélas ! mon Dieu , ne me fais-je pas illusion à moi-même ? Malgré la vue que la foi me donne du ciel , je sens toujours le poids de la misère humaine , qui me retient , qui m'appesantit , qui m'attache à cette vie ; mais , Seigneur , ce sont les sentimens d'une nature foible et aveugle , que je désavoue. Qu'elle y répugne ou qu'elle y consente ,  
tous

tous mes vœux s'élèvent vers le ciel. Que votre règne arrive ; que mon ame , dégagée des liens de cette chair corruptible qui l'arrête , puisse elle-même bientôt arriver à la terre des vivans ; car ce n'est ici que la région des morts : je serois bien ennemi de moi-même , si , pour une vie périssable et sujette à tant de misères , je voulois prolonger mon bannissement , et retarder la jouissance de mon unique et suprême bonheur.

*Pratique.* Exciter et nourrir dans son cœur le désir du ciel.

---

## CII<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### T R O I S I È M E D E M A N D E.

*Que votre volonté soit faite en la terre  
comme au ciel.*

P O U R obtenir du Père céleste l'héritage qu'il nous réserve , et le Royaume qu'il nous destine , il faut faire sa volonté. Notre-Seigneur lui-même nous en avertit dans l'Évangile : « Tous ceux qui me disent :

» *Seigneur , Seigneur* , n'entreront pas

» pour cela dans le Royaume des cieux ,

» mais ceux qui font la volonté de mon

» Père. » C'est pourquoi nous ajoutons :

Y

*Que votre volonté soit faite* ; nous montrant par-là disposés à faire tout ce qu'il veut. Il y a en Dieu une volonté , qui est la règle de nos devoirs , par laquelle il nous commande le bien , et il nous défend le mal : c'est cette volonté que le Prophète désiroit d'exécuter quand il disoit : « Ap- » prenez-moi à faire votre volonté ; faites- » moi marcher dans la voie de vos com- » mandemens ; donnez à mon cœur du » goût pour vos saintes Ordonnances. » Cette volonté divine nous est manifestée dans les commandemens de Dieu et de l'Eglise , dans les avertissemens de nos supérieurs. Ainsi, en disant à Dieu : *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel* , nous lui demandons la grâce d'observer sa loi , d'obéir à l'Eglise et à tous ceux qu'il a chargés de nous conduire ; nous désirons que notre obéissance soit aussi parfaite que l'est dans le ciel celle des Anges et des bienheureux. Dans le ciel , tout obéit à Dieu , avec promptitude , avec ponctualité , avec ardeur. Est-ce ainsi que vous lui obéissez , mon cher Théophile ; êtes-vous fidèle à observer ses commandemens ? êtes-vous soumis à ceux qui tiennent sa place à votre égard ? Cependant on ne fait sérieusement cette prière , que lorsque le cœur est d'accord avec la langue , ce seroit mentir à Dieu que de lui demander des lèvres

ce que le cœur ne désire pas. Il y a une volonté de Dieu qui est la cause des évènements de la vie ; tout ce qui arrive dans le monde est réglé par la volonté de Dieu ; il ne dépend pas de nous d'en arrêter ou retarder l'effet ; notre devoir , à l'égard de cette volonté divine , est de l'adorer , de nous y soumettre , d'accepter avec résignation les maux qu'il lui plaît de nous envoyer , de recevoir , comme de la main du Père , les coups dont il nous frappe. Dieu permet que ces maux nous arrivent , parce qu'il a sur nous des vues de miséricorde ; s'il nous envoie des afflictions , c'est parce qu'il veut nous sauver , il veut qu'elles servent à expier nos péchés ; ainsi c'est plutôt par bonté que par justice que Dieu nous punit en cette vie ; ce qui fait dire à l'Apôtre : que le Seigneur châtie celui qu'il aime, et qu'il frappe celui qu'il reçoit au nombre de ses enfans , et qu'en cela même il les traite comme ses enfans ; car , ajoute-t-il , quel est l'enfant qui n'est pas châtié par son père ? Ce que nous demandons à Dieu par ces paroles : *Que votre volonté soit faite* , c'est donc de supporter avec une entière soumission toutes les peines qu'il lui plaira de nous envoyer ; c'est que , quelque chose qui nous arrive , il nous trouve toujours patiens , résignés et dans une parfaite conformité de cœur et d'esprit aux desseins de sa provi-

dence. On ne fait donc cette prière comme il faut , qu'en renonçant à sa propre volonté , ou en s'efforçant d'y renoncer. Rien n'est en effet plus avantageux pour nous , que de l'assujettir à la volonté de Dieu. L'homme ne s'est perdu que pour avoir préféré sa propre volonté à celle de Dieu , et il ne se sauve qu'en préférant la volonté divine à la sienne : ôtez la propre volonté , dit saint Bernard , et il n'y aura plus d'enfer. Notre-Seigneur nous a donné l'exemple de cette parfaite conformité à la volonté de Dieu : « Je suis venu sur la terre , nous » dit-il lui-même , non pour faire ma vo- » lonté , mais pour faire celle de mon Père ; » et ailleurs , ma nourriture est de faire la » volonté de celui qui m'a envoyé. » En effet , toute la vie de Notre-Seigneur n'a été que l'accomplissement exact des ordres de son Père ; s'il naît dans une étable , s'il passe sa jeunesse dans une humiliante obscurité , et ses dernières années dans les fonctions d'un ingrat et pénible ministère , c'est parce que son Père l'a envoyé , et qu'il règle toutes ses démarches sur les ordres qu'il a reçus de lui ; enfin , s'il meurt par le plus ignominieux des supplices , c'est qu'il faut que la volonté de son Père s'accomplisse , et non pas la sienne.

Je ne puis me sauver , ô mon Dieu ! qu'en faisant votre volonté , en gardant vos com-



mandemens. Votre loi est sainte , et mon bonheur consiste à l'observer ; je m'y sou mets de tout mon cœur ; elle sera désormais la règle inviolable de ma conduite ; c'est la résolution que je prends en votre présence. Vous voulez, ô mon Dieu ! que je sois do cile aux avis et aux instructions de ceux qui ont autorité sur moi ; leur désobéir , c'est vous désobéir à vous-même ; j'aurai pour eux la déférence que je leur dois ; je renonce à cette opposition naturelle que je sens à obéir ; je combattrai ce fond d'orgueil qui me porte à leur résister ; s'ils me font quel ques reproches , je les souffrirai en paix , et je n'aurai , en les souffrant , d'autre regret que celui de les avoir mérités. Vous voulez que je remplisse exactement les devoirs de mon état ; je tâcherai de ne manquer à aucun , et d'employer avec fidélité tous les momens ; à la prière , ceux qui sont consacrés à ce saint exercice ; au travail , le temps qui y est destiné ; et ce sera pour vous plaire , ô mon Dieu , que je m'acquit terai de ces devoirs. Mais hélas ! que de viendront ces résolutions si vous ne m'aidez de votre grâce ? Je vous la demande , Sei gneur , au nom de mon Sauveur , qui n'est venu au monde que pour accomplir votre volonté , et qui s'est rendu obéissant jus qu'à la mort , et à la mort de la croix.

*Pratique.* Faire tout ce que l'on fait en vue de plaire à Dieu.

CIII<sup>e</sup>. LECTURE.

## QUATRIÈME DEMANDE.

*Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.*

APRÈS les trois premières demandes qui regardent la gloire de Dieu, nous demandons au Père céleste ce qui nous est nécessaire chaque jour pour la vie du corps et pour celle de l'ame. Dieu est la source de tous les biens ; c'est lui qui pourvoit à tous nos besoins dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce. Nous sommes tous devant lui comme des indigens qui n'ont rien que ce qu'ils reçoivent de sa main libérale. « Toutes les créatures, dit le Prophète, » en parlant à Dieu, toutes les créatures » attendent de vous la nourriture que vous » leur donnez en leur temps ; vous ouvrez » votre main, et elles sont rassasiées de » vos biens. » Les riches eux-mêmes sont obligés de demander chaque jour leur pain, pour reconnoître que tout ce qu'ils possèdent est dans la main de Dieu, qu'ils le tiennent de sa libéralité, et qu'ils peuvent le perdre en mille manières, s'il ne le leur conserve. Remarquez, mon cher Théophile, que nous demandons à Dieu, non pas des richesses superflues, non pas de

quoi satisfaire notre sensualité ou notre orgueil, mais uniquement notre pain, c'est-à-dire, ce qui nous est absolument nécessaire pour notre subsistance, selon notre état; encore ne devons-nous le demander que pour le jour présent; car Notre-Seigneur nous défend de nous inquiéter du lendemain, où nous ne sommes pas sûrs d'arriver; il veut que nous nous reposions sur sa providence, et que chaque jour nous recourions à lui, bien assurés que nous retrouverons chaque jour un bon père, toujours également disposé à accorder à ses enfans tout ce qui leur est nécessaire: « Ne » vous mettez point en peine, nous dit-il » lui-même, où vous trouverez de quoi » boire et de quoi manger pour le soutien » de votre vie, ni d'où vous aurez des vê- » temens pour couvrir votre corps; votre » Père qui est dans le ciel, sait que vous » avez besoin de toutes ces choses. Ne soyez » point inquiets pour le jour qui doit sui- » vre; à chaque jour suffit son mal. » Cette confiance en la Providence ne doit cependant pas être oisive et présomptueuse: Dieu ne veut pas favoriser la paresse, mais il nous ordonne de faire tout ce qui dépend de nous, et quand nous l'avons fait, de nous confier en lui; et de compter alors sur les trésors inépuisables de sa Providence. La manne étoit donnée jour par jour aux Israé-

lites dans le désert , et pendant quarante ans elle ne manqua pas une seule fois : voilà pour les besoins du corps. Nous avons aussi une ame qui a besoin d'une nourriture spirituelle ; c'est ce pain de l'ame que nous demandons principalement dans cette prière. La nourriture de notre ame , c'est la parole de Dieu , c'est la grâce , c'est la Divine Eucharistie. La parole de Dieu nourrit notre ame ; elle conserve les justes , et les fait avancer dans la justice ; elle guérit les pécheurs , et les ramène à la vie de la grâce qu'ils ont perdue : c'est le moyen ordinaire dont Dieu se sert pour faire entrer et croître dans notre ame , la connoissance et l'amour des vérités du salut. Vous ne devez donc jamais négliger d'entendre la parole de Dieu , mon cher Théophile ; vous devez l'écouter avec respect , avec attention , et avec le désir d'en profiter. La grâce est aussi nécessaire pour la vie de l'ame , que le pain matériel l'est pour la vie du corps ; c'est la grâce qui soutient l'ame , qui la fortifie , qui la fait agir ; nous en avons un besoin continuel ; Dieu veut que nous demandions et que nous fassions instance tous les jours pour l'obtenir. Enfin , la Sainte Eucharistie est la nourriture de notre ame ; Jésus-Christ lui-même nous l'assure. « En » vérité , en vérité , je vous le dis , si vous » ne mangez la Chair du Fils de l'homme ,

» et si vous ne buvez son Sang , vous n'au-  
» rez point la vie en vous ; je suis le pain  
» vivant descendu du ciel , celui qui mange  
» de ce pain vivra éternellement. » Les  
Chrétiens des premiers siècles mangeoient  
tous les jours ce pain céleste : il seroit bien  
à souhaiter que nous pussions y participer  
comme eux , parce que notre ame tombe  
en défaillance et meurt , quand elle néglige  
de s'en nourrir ; mais comme il faut avoir  
le cœur pur pour recevoir la Sainte Eucha-  
ristie , en priant Dieu de nous donner chaque  
jour ce pain de vie , nous lui demandons  
la pureté du cœur , qui nous mette en état  
de le prendre avec fruit.

Oserai-je le dire , ô mon Dieu ! dès que  
vous êtes notre Père , cette qualité vous  
engage à nourrir vos enfans. Je viens donc  
à vous , comme à la source de tous les biens ;  
en vous représentant mes besoins tempo-  
rels , je ne vous demande point un superflu  
qui me seroit nuisible par l'abus que j'en  
ferois ; je ne vous demande que ce qui m'est  
nécessaire pour vivre d'une manière con-  
venable à mon état : ce n'est point avec in-  
quiétude pour l'avenir que je vous adresse  
cette prière , c'est seulement pour aujour-  
d'hui ; demain je vous présenterai mes vœux  
tout de nouveau : il est bien juste que chaque  
jour je reconnoisse devant vous mon indi-  
gence , que chaque jour je rende hommage

à votre pouvoir souverain ; mais ce que je vous demande sur-tout , ô mon Dieu ! c'est de pourvoir aux besoins de mon ame ; c'est votre parole qui la nourrit , c'est votre grâce , c'est l'auguste Sacrement de votre Corps et de votre Sang : ah ! Seigneur, cette nourriture céleste m'est infiniment plus nécessaire encore que les alimens corporels. La vie de l'ame est bien plus précieuse que celle du corps. Remplissez mon ame de votre sainte doctrine ; faites que je la goûte , que je la médite , et que je m'en nourrisse continuellement. Répandez sur moi l'abondance de votre grâce ; qu'elle soit ma force et mon appui dans l'extrême foiblesse où je suis. Recevez - moi souvent à la Table sainte ; que j'y courre avec empressement ; que je fasse mes délices de ce pain des Anges qui donne la vie éternelle.

*Pratique.* Attendre tout de la Providence , quand on a fait ce qu'on a pu.



CIV<sup>e</sup>. L E C T U R E.

## C I N Q U I È M E D E M A N D E.

*Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons.*

U<sub>N</sub> Dieu si bon , un Père si tendre ne devrait trouver dans ses enfans qu'une docilité parfaite à sa sainte Loi , et une fidélité constante et inviolable ; mais il s'en faut très-bien que les hommes aient ces sentimens et tiennent cette conduite à l'égard de Dieu. Ils l'offensent tous les jours ; la plupart l'abandonnent , violent ses commandemens dans les points les plus essentiels , et l'outragent par les plus grands crimes. Les justes mêmes tombent souvent dans des fautes qui contristent le Saint-Esprit : ils ne commettent point , à la vérité , de ces crimes qui donnent la mort à l'ame , et qui la séparent de Dieu ; mais ils font tous les jours des choses qui lui déplaisent. « Il n'y » a point d'homme qui ne pèche , et si » nous disons que nous ne sommes cou- » pables d'aucun péché , nous nous trom- » pons nous-mêmes , et la vérité n'est point » en nous : » Ce sont les paroles de l'Apôtre saint Jean. Aussi notre divin Sauveur , qui

connoissoit la foiblesse de notre nature , nous a fait un devoir de demander tous les jours à Dieu le pardon de nos offenses. Il n'a mis cette demande dans la prière qu'il nous a enseignée , que parce qu'il veut nous pardonner ; il ne nous l'auroit pas prescrite , s'il n'avoit pas eu la volonté de nous accorder l'effet de cette demande ; mais pour bien faire cette prière , il faut au moins commencer par se repentir de ses péchés : car c'est un principe dans la Religion , que sans la contrition, aucun péché , ni mortel , ni véniel , ne peut être remis. Dieu ne pardonne qu'à ceux qui ont du regret de l'avoir offensé , et qui sont dans la résolution de n'y plus retomber. Il ne faut cependant pas se dispenser de prier , sous prétexte qu'on se croit éloigné de cette disposition ; il faut au contraire , prier pour la demander à Dieu, en lui disant : *Pardonnez-nous nos offenses* , nous lui demandons la grâce d'une sincère pénitence , afin d'obtenir par ce moyen le pardon de nos péchés. Quand on est dans cette disposition , l'on est sûr d'être écouté favorablement , et de parvenir à une entière réconciliation avec Dieu. Oui , mon cher Théophile , quelques péchés que vous ayez commis , quelque énormes , quelque multipliés qu'ils soient , si vous en concevez une douleur sincère , vous obtiendrez miséricorde ; c'est Dieu lui-même qui vous



l'assure ; il ne met à sa promesse qu'une seule condition , c'est que vous pardonniez vous - même à ceux qui vous ont offensé. Seroit-il juste en effet de vouloir que Dieu nous remette nos offenses , tandis que nous ne pardonnons pas à notre prochain les fautes qu'il a commises contre nous ? Seroit-il raisonnable de vouloir que Dieu use d'indulgence à notre égard , et qu'il oublie les injures que nous lui avons faites , si nous voulions nous venger de celles que nous avons reçues ? Nous disons tous les jours à Dieu : *Pardonnez - nous nos offenses , comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Le pardon que nous accordons aux autres , est donc la mesure de celui que nous demandons à Dieu pour nous-mêmes : si nous pardonnons à notre prochain , Dieu nous pardonnera ; si nous ne voulons pas lui pardonner , Dieu ne nous pardonnera pas non plus. Faire cette demande , et conserver dans son cœur du ressentiment contre ceux qui nous ont offensés , ce seroit donc dire à Dieu : ne me pardonnez pas , parce que je ne veux pas pardonner à ceux qui m'ont fait de la peine ; vengez-vous de moi , parce que je veux me venger d'eux : ce seroit prononcer l'arrêt de sa condamnation , en demandant pour soi-même le traitement que l'on fait aux autres. A Dieu ne plaise , mon cher Théc-

phile, que vous soyez jamais dans une disposition si criminelle ; vous regarderez, au contraire, comme un avantage précieux que Dieu ait attaché votre réconciliation avec lui à une condition qui dépend de vous ; vous vous empresserez de remplir cette condition ; vous pardonnerez à vos frères les fautes qu'ils auront faites contre vous, afin que, selon la promesse de Jésus-Christ, votre Père céleste vous pardonne aussi les vôtres.

J'accepte de grand cœur, ô mon Dieu ! la condition à laquelle vous voulez bien m'accorder la rémission de tous mes péchés ; elle m'est trop avantageuse pour ne pas la remplir avec empressement ; vous avez dit : *Pardonnez et l'on vous pardonnera*. Ah ! Seigneur, si j'ai été offensé en quelque chose, de quelque part que ce soit, je le pardonne, je le pardonne entièrement, je le pardonne, non pas de bouche seulement, ni en apparence, mais sincèrement, mais du fond de mon cœur ; telle est, à ce qu'il me paroît, ma disposition intérieure. Loin de moi tout ressentiment, tout désir de vengeance : si, malgré moi, il restoit encore dans mon cœur quelque impression capable de l'aigrir, je la désavoue, je veux la combattre, en réprimer tous les sentimens, et en effacer jusqu'aux moindres vestiges. Avec cela, mon Dieu,

vous me permettez de venir à vous et de vous dire : pardonnez - moi , parce que je pardonne , et comme je pardonne ; vous écouterez votre miséricorde , parce que j'écoute moi-même mon devoir ; je fais ce que vous m'avez ordonné , et j'ose me répondre avec une humble confiance que vous ferez ce que vous m'avez promis. Charitable et indulgent envers mes frères , je trouverai en vous un Père plein de bonté , de douceur et d'indulgence.

*Pratique.* Ne jamais se venger , mais pardonner.

---

## C V<sup>e</sup>. L E C T U R E.

### S I X I È M E . D E M A N D E .

*Ne nous abandonnez point à la tentation.*

C'EST n'est pas assez que la miséricorde de Dieu nous pardonne les péchés que nous avons déjà commis , nous avons besoin que sa grâce nous préserve d'en commettre de nouveaux. Nous y sommes à tout moment exposés , à cause des tentations qui nous y sollicitent ; c'est pour cela que nous implorons la protection de Dieu ; en lui disant : *Ne nous abandonnez pas à la tentation* , nous lui demandons qu'ayant égard à notre

foiblesse , il détourne de nous la tentation , ou qu'il nous donne la grâce de la surmonter. Le monde , le démon , la concupiscence conspirent ensemble pour nous perdre. Le monde nous tente par ses mauvais exemples , par ses discours , par ses maximes. « Toutes les créatures , dit le Sage , » sont devenues un sujet de tentation pour » les hommes , et comme un filet où se » prennent les pieds des insensés. » Le démon nous tente en faisant sur nos sens et sur notre imagination des impressions qui tendent à nous suggérer de mauvaises pensées et de mauvais désirs. Il n'y a point de ruse qu'il ne mette en œuvre pour nous faire tomber ; il tourne sans cesse autour de nous , cherchant à nous dévorer ; enfin , la concupiscence nous tente , c'est-à-dire , ce penchant vicieux que nous apportons en naissant , et qui nous porte au mal ; elle nous suit par-tout , elle est au-dedans de nous comme un ennemi domestique , et elle fournit des armes au démon et au monde pour nous attaquer avec plus d'avantage. « Chacun de nous , dit l'Apôtre S. Jacques , » est tenté par la concupiscence qui le dé- » tourne du bien et qui le sollicite au mal. » Etre tenté n'est point un péché , c'est même souvent une occasion de mérite par la résistance qu'on y oppose ; mais c'est un péché de consentir à la tentation. Si , par la

crainte d'offenser Dieu , nous réprimons les premiers mouvemens qui s'excitent en nous , et si nous refusons constamment de consentir au mal, il n'y a point de péché ; cette résistance est même une action de vertu , que Dieu récompensera un jour ; mais si l'on s'y arrête avec complaisance , après qu'on s'en est aperçu , alors c'est un péché , et l'on devient coupable. Quoique la tentation ne soit pas un péché par elle-même , elle est toujours dangereuse : cependant nous ne demandons pas à Dieu d'être exempts de toutes tentations ; elles sont inévitables dans cette vie , qui est une guerre et un combat continuel : les plus grands Saints ont été tentés ; Notre-Seigneur lui-même a voulu être tenté , pour nous apprendre la manière de vaincre les tentations , et pour nous en mériter la grâce. Ce que nous demandons , c'est que nous ne soyons pas abandonnés dans la tentation. Nous sommes si foibles , que la moindre tentation est capable de nous renverser ; toute notre ressource est dans la grâce de Dieu : nous recourons donc à lui , nous lui faisons l'humble aveu de notre impuissance , nous le prions de nous épargner ces grandes tentations auxquelles nous succomberions , et que dans toutes celles par lesquelles il lui plaira de nous éprouver , il daigne nous soutenir , et nous donner la

force d'en sortir victorieux. Nous n'avons rien à craindre avec le secours et la protection de Dieu ; il est assez puissant pour nous faire surmonter toutes nos tentations , et même pour nous en faire tirer avantage. Il le fera si nous veillons sur nous-mêmes , pour ne pas nous exposer témérairement au danger , et si nous lui demandons le secours de sa grâce dans les tentations que nous n'avons pu éviter : alors nous ne combattons pas seuls ; Dieu combat lui-même avec nous , et la victoire nous est assurée. « Dieu est fidèle , dit saint Paul , et il ne » permettra point que vous soyez tentés » au-dessus de vos forces ; mais il vous fera » tirer avantage de la tentation même , afin » que vous puissiez persévérer. » Dieu ne peut manquer à sa parole ; il s'est engagé à délivrer ceux qui espèrent en lui , et à protéger ceux qui l'invoquent. Ils seront attaqués , mais rien ne pourra leur nuire , tant que Dieu sera leur asile ; il les fera sortir du combat avec avantage ; la tentation servira à perfectionner , à affermir leur vertu ; afin qu'ils puissent persévérer jusqu'à la fin.

Je ne puis éviter d'être tenté ; ô mon Dieu , et ma faiblesse est si grande , que je dois craindre même les moindres tentations ; à chaque pas je tomberois , si vous ne me tendiez la main pour me soutenir.

C'est ce secours , c'est cette grâce que je vous demande , quand je vous prie de ne point m'abandonner à la tentation. Que suis-je de moi-même , ô mon Dieu ! qu'un foible roseau , qu'un vase fragile toujours en danger de se briser ? Que puis-je faire autre chose , que de tourner mes regards vers vous , et de vous adresser mes prières ? Dieu de mon ame et son Sauveur , soutenez-moi , fortifiez-moi dans les dangers où vous voyez que je succomberois , et que je me perdrais ; fixez alors votre attention sur moi pour veiller à mon salut , et redoublez votre protection pour me défendre et me garder ; souvenez-vous du prix que mon ame vous a coûté , et ne souffrez pas que le démon , que le monde , que la chair vous enlève ce que vous avez racheté de votre sang. Non , Seigneur , je ne m'exposerai jamais de moi-même à la tentation ; ce seroit me rendre indigne de votre assistance , ce seroit courir à ma perte. Dans les tentations que je ne pourrai éviter , je vous invoquerai , et j'attendrai votre secours avec une entière confiance ; avec votre grâce , je serai invincible.

*Pratique.* Eviter les tentations , quand on le peut , prier quand on ne peut pas les éviter.

---

## C V I. L E C T U R E.

## S E P T I È M E D E M A N D E.

*Délivrez-nous du mal.*

Nous terminons cette Prière par demander à Dieu qu'il nous délivre du mal, c'est-à-dire, des misères de cette vie, des ennemis de notre salut, et de la damnation éternelle. A combien de maux n'est-on pas sujet dans cette vie ! De combien d'amertumes n'est-elle pas remplie ! Les maladies, la douleur assiègent notre corps ; le trouble, l'inquiétude, le chagrin attaquent notre ame. C'est bien avec raison que l'Eglise appelle cette terre où nous vivons, une vallée de larmes. Nous ne demandons pas d'être entièrement affranchis de toutes ces misères ; ce privilège ne convient point à notre état présent. Ce que nous demandons, c'est d'être délivrés de celles qui seroient pour nous des occasions de péché, et qui nuiroient à notre salut. Il n'y a de véritable mal, que ce qui mettroit obstacle à notre sanctification. Si les infirmités, l'indigence, les calamités peuvent être appelées des maux, c'est sur-tout parce qu'elles jettent l'ame dans le trouble, qu'elles nous exposent



à l'impatience, au murmure, au désespoir, parce que nous n'avons pas assez de vertu pour les supporter sans péché ; mais les maux que l'on souffre patiemment, loin de nous être préjudiciables, servent à nous purifier, et contribuent à notre sanctification ; ce sont plutôt des biens que des maux : quelque pénibles qu'ils soient, ils sont dans l'ordre de la providence ; le châtement du péché est un moyen pour arriver au bonheur éternel. « Il faut, dit l'Apôtre, passer » par beaucoup de tribulations et de souffrances, pour entrer dans le Royaume du » ciel. » Il nous est cependant permis de désirer et de demander d'être délivrés de ces maux, pourvu que nous fassions cette prière avec une entière résignation à la volonté de Dieu, et que nous soyons disposés à les souffrir avec soumission, si Dieu les juge nécessaires ou utiles pour notre salut. En priant ainsi, et en persévérant dans la prière, nous trouverons le vrai remède de tous nos maux. Dieu exaucera nos prières, soit en nous en délivrant, soit en nous donnant la force de les supporter, ce qui est bien plus avantageux pour nous. En second lieu, nous demandons d'être délivrés des ennemis de notre salut, et en particulier du démon, qui est notre plus cruel ennemi. Cet esprit de ténèbres, non content d'avoir séduit nos premiers

parens , et d'avoir attiré sur leur postérité un déluge de maux , ne cesse de nous faire la guerre et de nous tendre des pièges pour nous perdre ; mais Dieu arrête sa fureur , et lui prescrit des bornes qu'il ne peut franchir. « Notre ennemi , dit saint Cyprien , ne peut rien contre nous , si Dieu ne le » permet : c'est donc vers Dieu que nous » devons sans cesse tourner nos regards et » lui adresser nos prières , puisque l'esprit » malin n'a aucun pouvoir sur nous , que » celui que Dieu lui donne. » Enfin , nous demandons à Dieu qu'il nous délivre de la damnation éternelle , qui est le comble de tous les maux , le souverain mal , mal irréparable , mal éternel. C'est dans cet abîme de maux , c'est dans cette fatale éternité qu'il n'y aura plus à demander d'en être délivré ; il faudra porter à jamais tout le poids de la colère et de la vengeance divine. C'est là qu'il n'y a plus de rédemption à espérer , plus de bonheur à attendre , plus de salut à demander , mais un assemblage de tous les maux à souffrir , et à souffrir pendant l'éternité. Avec quelle ardeur , avec quelle persévérance ne devons-nous pas demander d'être garantis de ce malheur affreux ! Devons-nous jamais nous lasser de faire cette prière , tandis que nous pouvons encore en obtenir l'effet ?

Vous me permettez , ô mon Dieu ! de

vous demander la délivrance des maux temporels , de l'infirmité , de la douleur , et de tous les accidens qui peuvent troubler le repos de ma vie ; mais vous voulez qu'en vous faisant cette demande , je me soumette à tout ce qu'il vous plaira d'ordonner pour mon bien : je la fais cette prière , et je la fais avec la restriction que vous y mettez. J'ai mérité de souffrir ; je vous offre mes peines pour l'expiation de mes péchés. Donnez-moi , Seigneur , la patience qui m'est nécessaire ; ayez égard à ma foiblesse , ô Père des miséricordes , ô Dieu de toute consolation ; faites couler dans mon ame cette divine onction , qui diminue le sentiment des peines. Mais , outre les maux du corps , il y a des maux bien plus à craindre , des maux spirituels , des maux éternels , délivrez - moi sur - tout , ô mon Dieu ! de ces derniers ; délivrez-moi du malin esprit , de l'esprit d'orgueil et d'indocilité , de l'esprit de mensonge , de l'esprit d'impureté et de paresse , qui m'entraîneroit dans le péché , et de-là dans la damnation éternelle. Ah ! Seigneur , si , pour éviter ce dernier malheur , il est nécessaire que j'éprouve quelque autre mal que ce soit , je ne vous demande plus que vous m'épargniez en ce monde. Frappez , je m'abandonne à vous sans réserve ; je suis entre les mains d'un Père qui connoît mes

forces et mes besoins ; c'en est assez pour que je conserve la paix au milieu même de mes souffrances.

*Pratique.* S'adresser à Dieu avec confiance dans toutes ses peines.

---

## CVII<sup>e</sup>. LECTURE.

*SALUTATION ANGÉLIQUE. Dévotion à la sainte Vierge.*

APRÈS Dieu , le plus digne objet de notre culte et de nos hommages , c'est la sainte Vierge , Mère de Dieu. Elle a été choisie , avant tous les siècles , pour être le temple vivant de la sagesse éternelle , et l'instrument glorieux du salut des hommes. Par son auguste qualité de Mère de Dieu , elle est élevée au-dessus de tous les Saints et de tous les Anges , dont elle est la Reine. Aussi le culte que l'Eglise lui rend , est-il un culte particulier qui ne convient à aucun autre Saint. Prévenue , dès sa conception , des dons les plus excellens et les plus divins , elle a été un parfait modèle de toutes les vertus , et la plus sainte des Créatures : par un privilège spécial , elle a été exempte de tout péché. Pleine de bonté , elle a pour nous une tendresse de mère : nous sommes en effet devenus ses enfans , lorsque Jésus-Christ

Christ mourant sur la croix, la donna pour Mère à saint Jean, et dans sa personne, à tous les Chrétiens. Elle est donc votre Mère, mon cher Théophile; quel nom plus tendre, plus touchant, plus propre à vous inspirer pour elle les sentimens d'une entière confiance, et à vous faire espérer de sa part tous les secours dont vous avez besoin? Elle est sensible à nos misères; son cœur s'attendrit sur nos besoins, quand nous les lui exposons avec confiance. Jamais personne, dit saint Bernard, ne l'a invoquée sans ressentir les effets de sa protection. Elle s'intéresse singulièrement au salut des jeunes gens dont elle connoît la foiblesse. Elle sait à combien de dangers ils sont exposés; elle voit les combats que leur livre le démon, les pièges qu'il leur tend, les efforts qu'il fait pour leur enlever leur innocence. Elle les protège d'une manière particulière, quand ils ont recours à elle. Il y a mille exemples des personnes qu'elle a préservées des écueils de cet âge. Pour n'en citer qu'un seul, ce fut par l'assistance de cette Reine des Vierges, que saint François de Sales, dans sa jeunesse, fut délivré en un instant d'une tentation dangereuse qui le tourmentoit depuis long-temps. Vous concevrez combien son intercession est puissante auprès de votre Dieu, si vous faites attention qu'elle a sur lui tout le cré-

dit d'une Mère chérie : sa puissance n'a point de bornes, parce que l'amour de Jésus-Christ pour sa sainte Mère est infini. Son Fils, qui est tout-puissant, ne refuse rien à la meilleure, à la plus tendre des Mères ; il partage, pour ainsi dire, son autorité avec elle ; il n'est point auprès de Jésus-Christ de médiation ni de recommandation égale à celle de son auguste Mère ; il l'a établie l'arbitre de ses trésors et la dispensatrice des grâces qu'il répand sur les hommes ; il veut que nous nous adressions à elle pour obtenir tout de lui. Vous devez donc, mon cher Théophile, recourir à la sainte Vierge avec la confiance d'un enfant, qui se jette entre les bras de sa Mère : ayez pour elle une tendre dévotion, et vous éprouverez que l'on ne réclame jamais en vain son secours ; invoquez-la dans les tentations et dans les dangers ; s'il s'élève quelque nuage dans votre esprit, si quelque passion agite votre cœur ; dans vos perplexités, dans vos troubles, pensez à elle, ayez son nom dans la bouche, et plus encore dans votre cœur ; elle vous consolera, elle dissipera vos doutes, elle calmera vos agitations, elle soutiendra votre foiblesse. Si vous êtes juste, elle vous affermira dans la vertu, elle vous fera persévérer et croître dans la justice. Si vous avez eu le malheur de tomber dans quelque péché, recourez promptement à

cette Mère de miséricorde ; elle est le refuge des pécheurs ; elle vous réconciliera avec son Fils. Priez-la d'obtenir pour vous la grâce d'une sincère conversion. Elle demandera et obtiendra ces secours puissans qui vous feront sortir de l'esclavage du démon, et rentrer dans la douce liberté des enfans de Dieu. En quelque état que vous soyez, considérez les vertus qui ont éclaté en elle, sur-tout son humilité profonde et son inviolable pureté, et appliquez-vous à les pratiquer à son exemple. En vivant ainsi, vous serez du nombre de ses véritables enfans ; elle sera votre mère, et tant que vous serez sous sa sauve-garde, vous ne périrez point. La plus excellente prière que vous puissiez lui adresser, c'est celle dont l'Eglise fait un usage si fréquent, et qu'elle joint presque toujours à l'Oraison Dominicale. Cette prière, si auguste dans sa simplicité, nous rappelle le souvenir du Mystère de l'Incarnation ; elle renferme, en peu de mots, le plus parfait éloge de la sainte Vierge ; elle est propre à exciter notre confiance, en nous faisant souvenir de ce qu'elle peut auprès de Dieu, et de ce que nous devons espérer de sa bonté pour nous. On appelle cette prière, *la Salutation Angélique*, parce qu'elle commence par les paroles que l'Ange Gabriel adressa à la sainte Vierge, en lui annon-

chant le Mystère de l'Incarnation : « Je vous  
 » salue , ô Vierge pleine de grâce , le Sei-  
 » gneur est avec vous , vous êtes bénie  
 » entre toutes les femmes. » Ces derniers  
 mots furent répétés , peu de temps après ,  
 par sainte Elisabeth , dans la visite qu'elle  
 reçut de la Mère de Dieu ; elle y ajouta  
 ceux-ci : « Et le fruit de vos entrailles est  
 » béni. » L'Eglise y a joint les paroles qui  
 suivent : « Sainte Marie , Mère de Dieu ,  
 » priez pour nous , pauvres pécheurs ,  
 » maintenant et à l'heure de notre mort ;  
 » ainsi soit-il. » En récitant cette prière ,  
 vous devez , mon cher Théophile , avoir  
 attention de remercier Dieu du Mystère de  
 l'Incarnation , d'honorer la sainte Vierge  
 qui a eu une si grande part à ce Mystère ,  
 et de lui témoigner la confiance que vous  
 avez dans sa puissante intercession.

Je vous salue , ô Vierge Sainte ! vous  
 avez porté dans votre chaste sein l'Auteur  
 même de la grâce , et vous avez reçu de la  
 plénitude qui est en lui une surabondance  
 de grâces , qui vous a rendu la plus parfaite  
 des créatures. Le Seigneur est avec vous par  
 la présence la plus intime ; c'est de vous ,  
 c'est de votre substance qu'il s'est formé  
 un corps. Vous avez été comblé des béné-  
 dictions divines , et la terre s'accorde avec  
 le ciel pour vous bénir. Le fruit de vos  
 entrailles est la source de cette bénédiction



qui s'est répandue sur tout l'Univers, qui s'est communiquée à toutes les nations. Sainte Marie, Mère de Dieu, vous voyez nos misères; vous êtes sensible à nos besoins; priez pour nous maintenant: nous sommes pécheurs; obtenez nous la grâce de la pénitence et le pardon de nos péchés, obtenez-nous les vertus dont vous nous avez donné l'exemple, et sur-tout l'humilité et la pureté. Priez pour nous à l'heure de notre mort. Nous sommes vos enfans; redoublez les efforts de votre tendresse pour nous dans ce terrible passage du temps à l'éternité; soutenez-nous dans ce dernier combat; fortifiez-nous contre les frayeurs de la mort; faites que nous expirions en prononçant les noms sacrés de *Jésus* et de *Marie*; présentez-nous vous-même au trône de votre Fils, qui sera alors notre Juge, et obtenez-nous une sentence favorable.

*Pratique.* Dire avec attention et piété la prière *Ave, Maria.*



## DERNIÈRE LECTURE.

*Bonheur de la vie Chrétienne.*

*Beati immaculati in viâ, qui ambulant in lege Domini.*  
 Heureux tous ceux dont la vie est sans tache, et qui  
 règlent leur conduite sur la loi du Seigneur. *Ps. 118.*

**I**L n'est que trop ordinaire de se former une fausse idée de la vie chrétienne, et de la regarder comme une vie triste, gênante et désagréable. Rien n'est plus faux, rien n'est plus injuste que ce préjugé si répandu contre la vertu et la piété. Il est important, mon cher Théophile, de vous garantir de cette erreur dangereuse, ou de vous détromper, si vous y étiez déjà engagé; il est important de vous convaincre que le bonheur est le partage de la vertu; si vous en doutiez, écoutez le Saint-Esprit, qui vous assure en mille endroits de l'Écriture, que la justice, c'est-à-dire, l'exacte observation de la Loi de Dieu, est toujours accompagnée de la paix de l'ame, de ce sentiment délicieux que produit une bonne conscience, et par conséquent que la vertu, et la vertu seule, rend l'homme véritablement heureux. Par-tout où il est parlé de la fidélité à observer la Loi de Dieu, il est aussi parlé de la paix, comme inséparable

de la justice ; et avec quelle énergie le Saint-Esprit ne s'exprime-t-il pas sur cet article : « O mon fils , vous dit-il , soyez fidèle à » garder mes préceptes ; ils seront pour » vous une source de joie et de paix : celui » qui observe la Loi du Seigneur fera sa » demeure dans la paix. » ( *Prov. 13.* )

Remarquez qu'il ne dit pas seulement : il trouvera la paix , il jouira de la paix ; mais il fera sa demeure dans la paix , il y établira son séjour , il y sera comme environné des avantages de la paix , et cette paix sera une paix profonde , *Pax multa diligentibus legem tuam* , une paix abondante qu'il compare à un fleuve dont les eaux salutaires ne tarissent jamais , *Erit sicut flumen pax tua*. De-là cette joie vive et pure , ce plaisir intime , solide et durable que goûtent les justes : *Delectabuntur in multitudine pacis*. Heureux donc l'homme qui met son affection dans la Loi du Seigneur ; il sera comme un bel arbre qui , planté sur le bord des eaux , porte un fruit excellent , et dont le feuillage ne se flétrit jamais. Ce sont les paroles mêmes du Prophète. La promesse de Jésus - Christ dans l'Evangile n'est pas moins formelle , ni moins positive : il déclare en termes clairs et précis , que son joug est doux et son fardeau léger , que ceux qui le portent y trouvent la paix de l'ame : c'est donc une vérité fondée sur la

parole de Dieu , qu'une vie chrétienne est une vie heureuse , qu'il n'y a de véritable , de solide bonheur que dans la fidélité à accomplir la Loi de Dieu. Cette vérité est encore fondée sur l'expérience : je vais , mon cher Théophile , vous citer un témoin qui n'est pas suspect , un témoin qui a éprouvé l'une et l'autre situation , celle du pécheur , et celle de l'homme vertueux : c'est saint Augustin. Vous le savez , avant sa conversion , il avoit mené une vie toute mondaine , une vie sensuelle : il avoit passé un grand nombre d'années dans l'oubli de Dieu , et dans le dérèglement des passions. Rappelé enfin à la vertu , voici comme il s'explique au livre de ses Confessions. « Mon » Dieu , vous avez rompu mes liens ; que » mon cœur et ma langue vous louent à » jamais de ce que vous m'avez fait rece- » voir votre joug si aimable , et le fardeau » si léger de votre Loi ! Combien ai-je trouvé » de douceur et de plaisir à renoncer aux » vains plaisirs du monde ! Combien ai-je » ressenti de joie à abandonner ce que » j'avois craint de perdre ! car vous qui êtes » le seul véritable plaisir , capable de rem- » plir une ame , en éloignant de moi tous » ces faux plaisirs , vous entriez en leur » place , vous qui êtes la véritable et sou- » veraine douceur ; mon esprit étoit déjà » délivré des chagrins cuisans que donnent

» l'ambition , l'amour des richesses et le  
» désir de se plonger dans la fange des vo-  
» luptés criminelles , et je commençois à  
» goûter le plaisir de m'entretenir avec  
» vous , ô mon Dieu ! qui êtes ma lumière ,  
» mon bien et mon salut. » Vous l'enten-  
dez , mon cher Théophile , une vie de péché  
et de désordre est un dur esclavage , où l'on  
est déchiré par des inquiétudes continuelles ;  
une vie vertueuse , au contraire , est une  
vie tranquille et pleine de consolations. Il  
est vrai qu'il faut se faire violence , et ré-  
sister à ses passions ; mais cette résistance  
coûte peu à une ame qui a goûté Dieu ; les  
sacrifices qu'il faut faire sont bien payés  
par le témoignage de la conscience , et par  
l'espérance d'un bonheur éternel , qui rem-  
plit l'ame de joie. Ce que saint Augustin  
avoit éprouvé , tous ceux qui servent Dieu  
avec fidélité , l'éprouvent comme lui. N'en  
connoissez-vous pas , mon cher Théophile ,  
même parmi ceux de votre âge , de ces ames  
fidèles à remplir leurs devoirs ? Voyez cette  
joie pure et innocente , cette gaîté simple  
et modeste , cette égalité d'humeur qui les  
accompagne par-tout. La sérénité de leur  
ame est peinte sur leur visage ; le calme  
profond dont ils jouissent , la paix de leur  
cœur brille , pour ainsi dire , sur leur front.  
N'en doutez pas : ce calme , cette paix sont  
le fruit de la vertu. Mais pourquoi recourir

à des exemples étrangers ; vous-même , mon cher Théophile , vous-même , n'avez-vous pas senti ce bonheur qui accompagne la vertu ? Rappelez-vous cette époque de votre jeunesse , où touché de Dieu , vous vous êtes purifié de toutes vos fautes , où admis , pour la première fois , à la Table Sainte , vous avez éprouvé combien le Seigneur est bon pour ceux qui l'aiment. Alors votre cœur dégagé des liens des passions , votre cœur pur aux yeux de Dieu , ne goûtoit que lui , ne désiroit que lui , ne soupiroit que pour lui. De quelle joie ce cœur ne fut-il pas alors inondé ! quelle paix délicieuse remplissoit alors votre ame ! quelles étoient douces les larmes que vous répandiez dans le sein d'un si bon père ! que vous désiriez alors d'être toujours dans cet heureux état , de n'en sortir jamais ! Avouez-le , rendez cet hommage à la Religion : jamais , non jamais , vous n'avez passé de momens plus doux ; ce jour a été le plus beau de vos jours. Alors vous compreniez cette vérité , que l'on est heureux qu'en servant le Seigneur ; alors vous étiez pénétré des sentimens qui animoient le prophète , quand il disoit : Oui , mon Dieu ! un seul jour passé à votre service , est bien préférable à des années entières passées dans la compagnie des pécheurs. Si vous avez conservé ces sentimens de piété , ce

goût précieux de la vertu , bénissez - en le Seigneur , mon cher Théophile ; vous entendez aisément tout ce que je viens de vous dire sur le bonheur de la vie Chrétienne : si , au contraire , la vertu qui autrefois avoit pour vous tant de charmes , vous paroît aujourd'hui importune , ennuyeuse , n'en accusez que votre infidélité à remplir vos devoirs. Si vous aviez marché constamment dans la voie de Dieu , vous auriez joui d'une paix inaltérable. Il vous reste une ressource , c'est de reprendre une généreuse résolution d'observer exactement la Loi du Seigneur , et de vaincre les premiers dégoûts. Revenez à votre Père ; un soupir le désarme , une larme l'apaise. Bientôt vous sentirez renaître dans votre ame ces consolations intérieures , et ces délices ineffables qui ont fait votre bonheur dans les jours de votre innocence.

Peut-on être malheureux en vous servant , ô mon Dieu ! vous qui êtes la source de tous les biens ? Non , Seigneur , non : votre joug est doux , et votre fardeau est léger. Vous nous avez créés pour vous , et notre cœur est dans une continuelle agitation , jusqu'à ce qu'il se repose en vous. En vain chercherois-je mon bonheur hors de vous , je ne trouverois que de faux biens qui laisseroient mon cœur vide , ou des maux réels qui le rempliroient de trouble

et d'inquiétude. Vous l'avez dit, ô mon Dieu ! il n'y a point de paix pour les méchans ; des remords cuisans , des alarmes continuelles , des chagrins dévorans , voilà leur partage. Celui qui porte l'iniquité dans son sein , y porte aussi le trouble et la frayeur. Mais que le sort d'une ame qui vous sert , est différent , ô mon Dieu ! elle est toujours tranquille , toujours contente , toujours heureuse. Elle a , sans doute , des sacrifices à faire ; mais l'onction de votre grâce rend ces sacrifices faciles , agréables même : elle a des peines à souffrir ; mais que ces peines sont légères au milieu des consolations dont vous la remplissez ! Je ne balance pas , Seigneur , à embrasser le parti de la vertu , persuadé que la vie des gens de bien est mille fois plus douce que celle des pécheurs. Je serai fidèle à observer votre sainte Loi , et par cette fidélité , je me procurerai tout le bonheur dont on peut jouir sur la terre , et une félicité parfaite dans le ciel , que vous réservez à ceux qui auront mené une vie chrétienne.

*Pratique.* Chercher son bonheur dans la pratique de la vertu.

F I N.



---

---

# T A B L E

## D E S L E C T U R E S .

### S Y M B O L E .

|                   |                                                                          |        |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------|--------|
| 1. <sup>ere</sup> | <i>NÉCESSITÉ de s'instruire</i>                                          | Pages. |
|                   | <i>de la Religion ,</i>                                                  | 1      |
| 2                 | <i>Existence de Dieu ,</i>                                               | 7      |
| 3                 | <i>Perfections de Dieu ,</i>                                             | 13     |
| 4                 | <i>Immensité de Dieu ,</i>                                               | 18     |
| 5                 | <i>Providence de Dieu ,</i>                                              | 23     |
| 6                 | <i>Nécessité d'une Religion ,</i>                                        | 29     |
| 7                 | <i>Unité de Dieu ,</i>                                                   | 34     |
| 8                 | <i>Il y a une Révélation ; Autorité<br/>des Livres Saints ,</i>          | 40     |
| 9                 | <i>Mystère de la sainte Trinité ,</i>                                    | 47     |
| 10                | <i>Création du ciel et de la terre ,</i>                                 | 53     |
| 11                | <i>Chute de l'homme ; péché origi-<br/>nel ,</i>                         | 59     |
| 12                | <i>Promesse d'un Sauveur ,</i>                                           | 64     |
| 13                | <i>Développement des promesses ;<br/>conversion future des Gentils ,</i> | 70     |
| 14                | <i>Caractères du Messie , tracés par<br/>les Prophètes ,</i>             | 75     |
| 15                | <i>Jésus-Christ est le Messie , Sau-<br/>veur du monde ,</i>             | 82     |

## 542 TABLE DES LECTURES.

|    | Pages.                                                                   |
|----|--------------------------------------------------------------------------|
| 16 | <i>Mystère de l'Incarnation,</i> 89                                      |
| 17 | <i>Suite du Mystère de l'Incarnation,</i> 94                             |
| 18 | <i>Vie publique de Jésus - Christ. Ses miracles,</i> 98                  |
| 19 | <i>Doctrine de Jésus-Christ,</i> 104                                     |
| 20 | <i>Vertus de Jésus-Christ,</i> 109                                       |
| 21 | <i>Mystère de la Rédemption,</i> 115                                     |
| 22 | <i>Sépulture de Jésus-Christ ; sa descente aux Enfers,</i> 120           |
| 23 | <i>Résurrection de Jésus-Christ,</i> 125                                 |
| 24 | <i>Réflexions sur la Résurrection de Jésus-Christ,</i> 131               |
| 25 | <i>Ascension de Jésus-Christ ; il est assis à la droite du Père,</i> 136 |
| 26 | <i>Jésus-Christ viendra juger les vivans et les morts,</i> 141           |
| 27 | <i>Le St.-Esprit est la troisième personne de la sainte Trinité,</i> 146 |
| 28 | <i>Etablissement merveilleux de la Religion chrétienne,</i> 151          |
| 29 | <i>Constance des Martyrs,</i> 157                                        |
| 30 | <i>Caractères de l'Eglise,</i> 162                                       |
| 31 | <i>Autorité de l'Eglise,</i> 168                                         |
| 32 | <i>La Communion des Saints,</i> 173                                      |
| 33 | <i>La Rémission des péchés,</i> 178                                      |
| 34 | <i>La Résurrection de la chair,</i> 183                                  |
| 35 | <i>La Vie éternelle,</i> 188                                             |

## D É C A L O G U E.

|    | Pages.                                                 |
|----|--------------------------------------------------------|
| 36 | <i>De la Foi,</i> 194                                  |
| 37 | <i>De l'Espérance,</i> 200                             |
| 38 | <i>De la Charité,</i> 205                              |
| 39 | <i>De l'Adoration,</i> 210                             |
| 40 | <i>Du respect dans les Eglises,</i> 215                |
| 41 | <i>Du Jurement,</i> 220                                |
| 42 | <i>De la sanctification du Dimanche,</i> 224           |
| 43 | <i>De l'Amour du Prochain.</i> 229                     |
| 44 | <i>Devoirs des Enfans à l'égard des Parens,</i> 234    |
| 45 | <i>Devoirs des Disciples envers leurs Maîtres,</i> 239 |
| 46 | <i>De l'Homicide, de la Colère, etc.,</i> 244          |
| 47 | <i>Du Scandale,</i> 249                                |
| 48 | <i>De l'Impureté,</i> 253                              |
| 49 | <i>Des mauvaises Compagnies,</i> 259                   |
| 50 | <i>Des mauvais Livres,</i> 263                         |
| 51 | <i>Des Spectacles,</i> 267                             |
| 52 | <i>Du Larcin,</i> 272                                  |
| 53 | <i>Du Mensonge,</i> 276                                |
| 54 | <i>De la Médisance,</i> 281                            |
| 55 | <i>Des Jugemens téméraires,</i> 286                    |
| 56 | <i>Des mauvais désirs,</i> 290                         |
| 57 | <i>Du désir injuste du bien d'autrui,</i> 294          |
| 58 | <i>De la sanctification des Fêtes,</i> 299             |

|                                                                        | Pages. |
|------------------------------------------------------------------------|--------|
| 59 <i>De l'obligation d'entendre la Messe les Dimanches et Fêtes ,</i> | 303    |
| 60 <i>De la Confession annuelle ,</i>                                  | 308    |
| 61 <i>Du précepte de la Communion annuelle ,</i>                       | 312    |
| 62 <i>Du précepte du Jeûne ,</i>                                       | 316    |
| 63 <i>Du précepte de l'Abstinence ,</i>                                | 320    |
| 64 <i>Du Péché ,</i>                                                   | 325    |
| 65 <i>De l'Orgueil ,</i>                                               | 330    |
| 66 <i>De l'Avarice ,</i>                                               | 334    |
| 67 <i>De la Luxure ,</i>                                               | 339    |
| 68 <i>De l'Envie ,</i>                                                 | 344    |
| 69 <i>De la Gourmandise ,</i>                                          | 346    |
| 70 <i>De la Colère ,</i>                                               | 353    |
| 71 <i>De la Paresse ,</i>                                              | 357    |

## S A C R E M E N S.

|                                                         |     |
|---------------------------------------------------------|-----|
| 72 <i>Nécessité de la Grâce ; moyens de l'obtenir ,</i> | 362 |
| 73 <i>Des Sacremens en général ,</i>                    | 368 |
| 74 <i>Du Baptême ,</i>                                  | 372 |
| 75 <i>Des Vœux du Baptême ,</i>                         | 377 |
| 76 <i>Du Sacrement de Confirmation ,</i>                | 382 |
| 77 <i>Dispositions à la Confirmation ,</i>              | 387 |
| 78 <i>Obligations qu'impose la Confirmation ,</i>       | 391 |

TABLE DES LECTURES. 545

|    | Pages                                                     |
|----|-----------------------------------------------------------|
| 79 | <i>Sur le Respect humain,</i> 396                         |
| 80 | <i>Du Sacrement de Pénitence,</i> 402                     |
| 81 | <i>De la Contrition,</i> 407                              |
| 82 | <i>Du bon Propos,</i> 412                                 |
| 83 | <i>De la Confession,</i> 416                              |
| 84 | <i>Du crime de ceux qui retiennent quelque péché,</i> 421 |
| 85 | <i>De la Satisfaction,</i> 425                            |
| 86 | <i>Des Indulgences,</i> 430                               |
| 87 | <i>Du Sacrement de l'Eucharistie,</i> 435                 |
| 88 | <i>Dispositions pour recevoir l'Eucharistie,</i> 440      |
| 89 | <i>Les effets de l'Eucharistie,</i> 444                   |
| 90 | <i>De la mauvaise Communion,</i> 449                      |
| 91 | <i>De la fréquente Communion,</i> 453                     |
| 92 | <i>Du sacrifice de la Messe,</i> 458                      |
| 93 | <i>De l'Extrême-Onction,</i> 463                          |
| 94 | <i>Du Sacrement de l'Ordre,</i> 467                       |
| 95 | <i>Du Sacrement de Mariage,</i> 472                       |

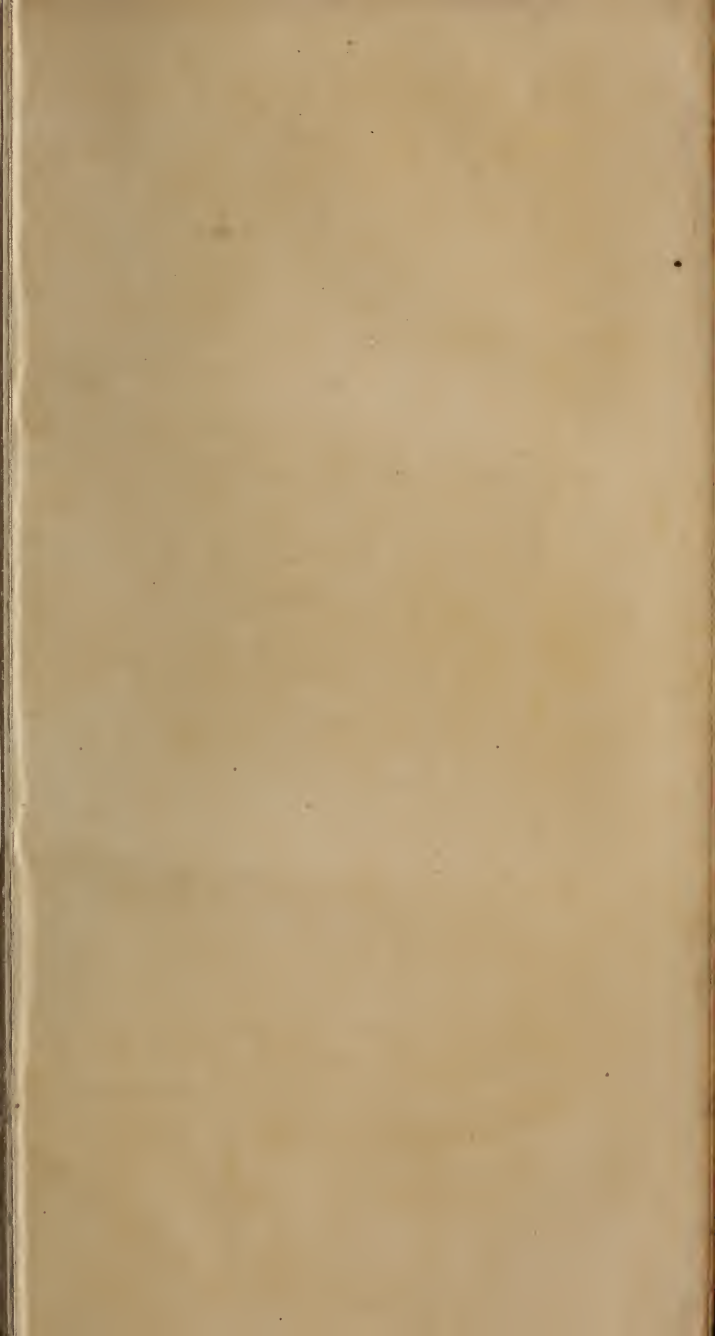
P R I È R E.

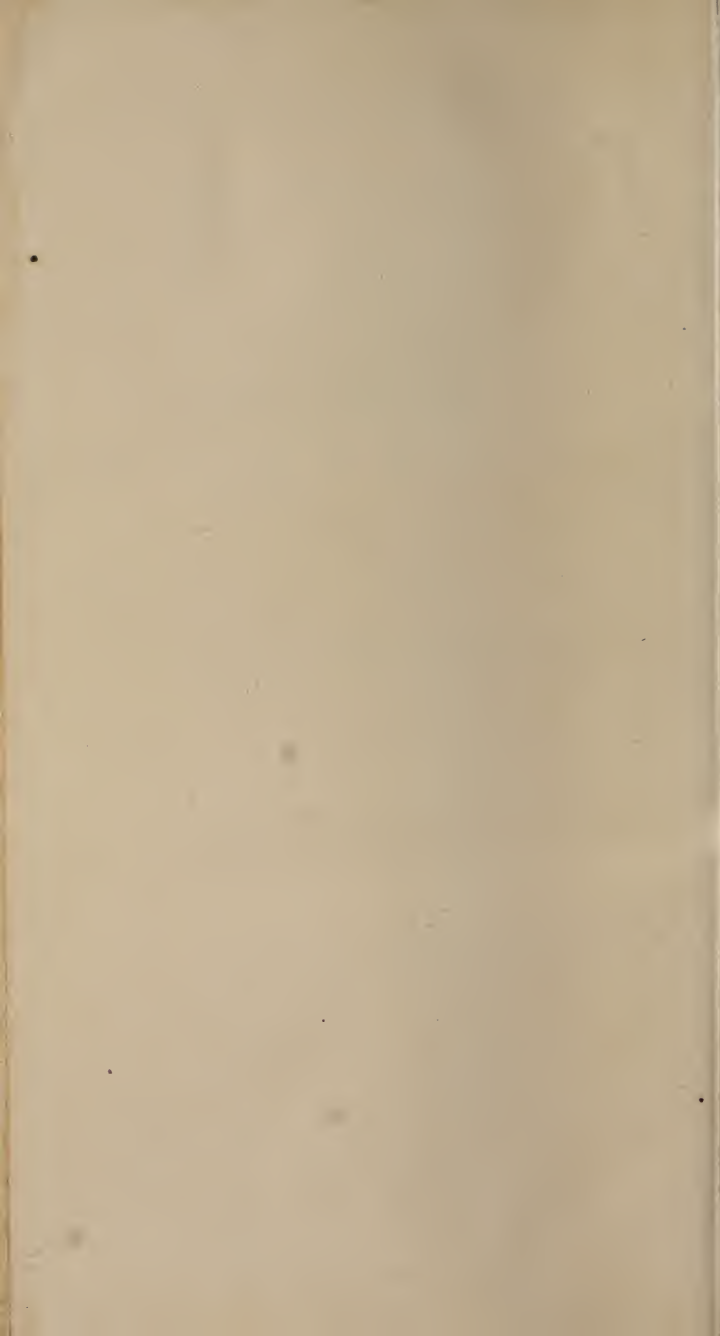
|     |                                                    |
|-----|----------------------------------------------------|
| 96  | <i>De la nécessité de la Prière,</i> 477           |
| 97  | <i>Efficacité de la Prière,</i> 482                |
| 98  | <i>Qualités de la Prière,</i> 486                  |
| 99  | <i>Objet de la Prière; Oraison dominicale,</i> 491 |
| 100 | <i>Explication de la première demande,</i> 496     |

546 TABLE DES LECTURES.

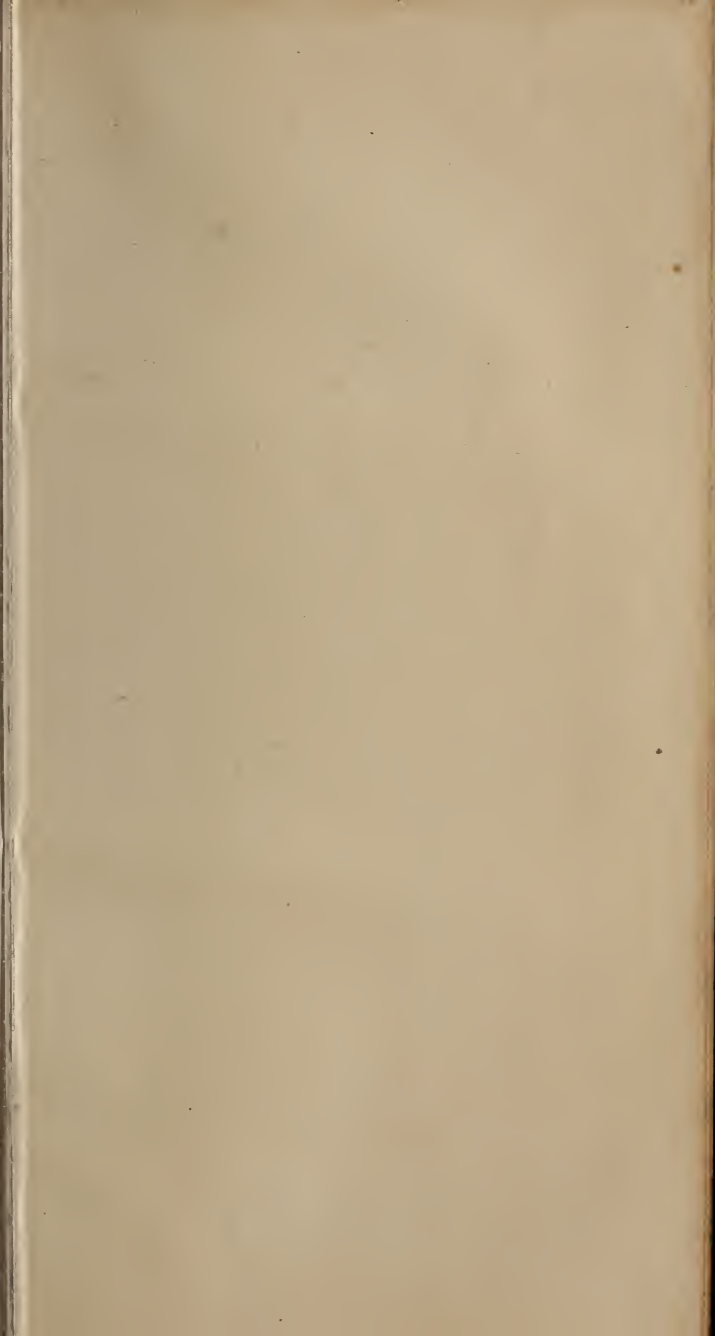
|     | Pages.                                                                     |
|-----|----------------------------------------------------------------------------|
| 101 | <i>De la seconde demande ,</i> 500                                         |
| 102 | <i>De la troisième demande ,</i> 505                                       |
| 103 | <i>De la quatrième demande ,</i> 510                                       |
| 104 | <i>De la cinquième demande ,</i> 515                                       |
| 105 | <i>De la sixième demande ,</i> 519                                         |
| 106 | <i>De la septième demande ,</i> 524                                        |
| 107 | <i>Salutation angélique. Devo-</i><br><i>tion à la sainte Vierge ,</i> 528 |
| 108 | <i>Bonheur de la Vie chré-</i><br><i>tienne ,</i> 534                      |


Fin de la Table des Lectures.











Deacidified using the Bookkeeper process.  
Neutralizing agent: Magnesium Oxide  
Treatment Date: Jan. 2006

**Preservation Technologies**  
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive  
Cranberry Township, PA 16066  
(724) 779-2111



LIBRARY OF CONGRESS



0 017 288 920 7